

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE
DE NIMES

VII^e SÉRIE. — TOME XLIX. — Années 1931-1932



NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
CHASTANIER F^{ms} et ALMÉRAS, Succ.
12 — rue Pradier — 12

TABLE DES MATIÈRES

Pièces liminaires lues dans les Séances publiques des années 1931 et 1932

L'Académie de Nîmes et l'action félibréenne	V
Compte rendu des années 1930 et 1931	XIII
Concours annuel	XXII
Juillet 1870 ou le drame de la Dépêche d'Ems	XV
La Garrigue et le climat nîmois	XXXII
Séance publique du 29 mars 1932.	XCIV
Discours adressé par M. Terrin à M. Louis	XCVI
Bertrand	XCIX
L'Académie de Nîmes aux fêtes du quatrième Centenaire du Collège de France	CXI CXXIV
Paul Valéry, poète méditerranéen	CXXXVIII
Le Manuel de Dhuoda (843).	CXXXIX
Séance publique du 4 Avril 1932.	CXCII
Discours prononcé par M. Ussani.	CXLIV
Allocution prononcée par M. le Dr Delon	CXLVIII
Le message de Virgile par M. Latzarus	CLV
Pour un comité France-Italie	CLVI
Séance publique du 10 juin 1932.	CLXVI
Guizot jugé par Goethe	CLXVII
Prix et concours	CLXVIII
Prix Jules Salles	CLXXXIV
Esprit Fléchier à Nîmes	CCV
Le discours de Toureille à l'Académie française	CCXXXII

L'Académie laisse à chacun de ses membres
la responsabilité des doctrines émises
ou des faits avancés dans les travaux signés de leurs noms

PIECES LIMINAIRES

lues dans les séances publiques de 1931 et 1932

Séance Publique du 19 Décembre 1931

L'Académie de Nîmes et l'action félibréenne

Allocution prononcée

par

M. Henry BAQUIER

Président

Mon distingué prédécesseur à la Présidence de l'Académie de Nîmes va vous rappeler, tout à l'heure, la part que notre Compagnie, lors des fêtes du Centenaire de Mistral, a pris à l'action félibréenne. Nos gestes de sympathie à l'égard de cette action ont été, durant l'exercice suivant, moins éclatants mais aussi sincères. Comme nous avons participé aux fêtes de Mistral, nous nous sommes associés aussi aux hommages rendus à Baptiste Bonnet. Tour à tour le Président de l'Académie, à Bellegarde, et le Vice-Président, à Nîmes, ont pris publiquement la parole pour témoigner des liens nous unissant à ceux qui rendaient cet hommage. Le Président de l'Académie a tenu à honneur d'être parmi les quelques fidèles qui, pédestrement, sur la route ensoleillée, ont suivi l'humble véhicule rural, ramenant lentement vers la tombe de son père — selon le désir qu'il avait souvent exprimé — le petit Brisquimi de jadis, qui trouvait si beau son pays de Bellegarde.

Dans un cadre différent, quelques jours plus tard, notre Académie était, de plus, représentée aux jeux Floraux de Sceaux, pour s'associer également à une nouvelle glorification de Baptiste Bonnet, en l'honneur de qui, les Félibres de Paris avaient organisé une Cour d'Amour. Ces Félibres, pour souligner combien ils avaient apprécié la participation de l'Académie de Nîmes à leur manifestation méridionale, la chargèrent de remettre elle-même au Poète Laforêt la coupe de Sèvres présidentielle qui lui fut offerte en hommage spécial en raison de la beauté de son poème sur le héros de la journée.

Cette remise eut lieu quelques jours après, dans notre salle de Séance, avec tout l'apparat possible en période de vacances.

Enfin, l'Académie de Nîmes, dans cette même année 1931, tint à maintenir ses liens permanents avec le félibrige en conservant à un de ses représentants le privilège de l'honorariat, jadis conféré à Baptiste Bonnet. Elle fit choix, pour cette succession de l'entraînant écrivain à qui elle venait de remettre la Coupe parisienne : le Poète Saint-Gillois Laforêt.



Or, quelques personnes ont paru s'étonner un peu de ces gestes renouvelés de fraternité félibréenne, et se sont demandé si, en la circonstance, l'Académie n'avait pas méconnu ses origines, son mandat initial, qui fut une mission de propagande en faveur de la Langue Française, en même temps que de vigilance à l'égard de ses règles fondamentales.

En s'unissant ainsi, et toujours très cordialement, aux efforts de ceux qui veulent maintenir l'usage, ou, tout au moins, la connaissance de la vieille langue Romane, l'Académie de Nîmes n'allait-elle pas à l'encontre de la tâche qui lui fut confiée et ne devrait-elle pas, pour ne plus la trahir, modifier ses tendances actuelles ?...

Il convient de préciser, tout d'abord, que ce n'est pas d'aujourd'hui, ni d'hier, que l'Académie de Nîmes prend intérêt au langage familier des méridionaux et l'apprécie

à sa valeur. Elle a, au siècle précédent, ouvert toutes grandes les portes de son logis au savoureux écrivain de dialecte nimois que fut Bigot. Durant bien des années, elle a eu, au programme de ses séances publiques, quelques œuvres de ce conteur désopilant et si avisé en « ses morales ». Après Bigot, ce fut un de ses disciples, le professeur Guérin, qui vint apporter à ce programme une part de gaité toujours bien accueillie.

Mais ceci n'est qu'un détail chronologique.

Sur le fond de la question, sur l'esprit régionaliste de l'Académie de Nîmes, la réponse explicative est plus générale.

Lorsque, en 1682, fut organisé — à l'instar de ce qui venait d'avoir lieu à Paris — le rassemblement d'une sélection des lettrés que pouvait contenir notre ville, la grande attraction qu'avait été pour les régions avoisinantes le double prestige de la puissance et de la culture espagnole durait encore. On pouvait craindre, suivant les circonstances, un « glissement » alors assez normal, de l'orientation du Midi, non encore de langue entièrement franque, vers un autre centre intellectuel que celui de la Capitale du Royaume.

L'unification spirituelle de la France, qui devait marcher de pair avec son unification matérielle, exigeait que le rayonnement de Paris trouvât, pour se mieux refléter, des miroirs appropriés dans chaque partie de l'État. Il fallait, à la fois, faciliter la propagande de ce rayonnement et donner aide à sa compréhension. A sa naissance, l'Académie de Nîmes devait ne connaître et ne servir qu'une langue, celle de la France, et coopérer par toutes manifestations utiles à l'amplification de son usage dans les parties du terroir méridional où pouvait s'étendre son action. En ceci, l'Académie de Nîmes ajouta une part appréciable d'efforts — et de résultats — à l'ensemble du plan d'unification nationale qui fut poursuivi et réalisé par tous les organismes intellectuels du pays, au cours de la longue période qui va de la mosaïque administrative du Moyen-Age à la Centralisation inflexible — peut-être un peu brusquée — qu'imposa la Révolution.

L'Académie, en cette part de labeur, prit en quelque sorte,

la suite de ce brillant Collège des Arts, fondé à Nîmes par François 1er en réplique provinciale du Collège de France.

Détail fort notable, parce que très flatteur pour nous et qu'il importe de bien souligner, au lendemain des grandes créations faites à Paris, dans le domaine de l'Esprit et du Savoir, c'est vers notre ville que se sont tournés jadis les regards des animateurs de la pensée française pour les créations complémentaires les plus importantes.

Le Collège des Arts — cette Université Nimoise dont les débuts eurent tant d'éclat — n'a pu survivre aux douloureuses querelles philosophiques qui naquirent vers le milieu du XVI^e siècle et le troublèrent jusqu'à l'Edit pacificateur de Nantes, mais notre Académie, plus heureuse, peut, malgré sa courte éclipse aux jours terroristes, continuer encore, s'adaptant à toutes les évolutions de situation, son labeur favorable aux intérêts de la Cité.



De nos jours, et depuis longtemps déjà, l'attraction étrangère n'est plus à craindre dans notre Midi. Paris nous enveloppe étroitement de toutes ses effluves intellectuelles et artistiques, au point de ne plus nous laisser possibilité de dégager les nôtres qu'après les avoir soumises à ces formules. Pour avoir quelque valeur commerciale, toutes nos œuvres doivent solliciter sa consécration, hors de laquelle il n'est plus de diffusion possible — sauf rarissimes exceptions — même dans un faible rayon. Paris nous enlève jusqu'à nos vieilles appellations locales pour y substituer les siennes. N'avons-nous pas vu, tout récemment, notre Hôtel des Trois Pigeons, célèbre dans nos annales gastronomiques et littéraires, devenir... l'Hôtel Lutetia.

Dans la vie économique, financière, nous ne vivons plus qu'en sujets de Paris ; malheur à qui veut se dégager trop visiblement et imprudemment de l'emprise. Des orgueilleux qui se sont crus assez solides pour le tenter, ont expié cruellement leur outrecuidance.

Donc, l'Académie a, aujourd'hui, le devoir — à notre avis

du moins — non plus de noyer l'esprit régionaliste dans une action centralisatrice permanente, mais, au contraire, d'en maintenir une survivance mesurée — inoffensive à l'égard de la cohésion sociale et fort utile pour la conservation de nos avantages originels.

Parmi ces avantages, figure la variété attrayante des éléments à mettre en jeu pour créer une harmonie qui évite la monotonie par la diversité des formes, des tonalités, des gestes ; diversité ne pouvant subsister sans le respect des traditions et habitudes particulières des Provinces, aussi bien que celui de leurs sites pittoresques. Dans l'ordre naturel, rien ne tend à l'uniformité ; les influences géologiques ou de climat veulent que la vie diffère selon les latitudes, la succession des saisons ou la constitution du sol. Un Etat, une Société, doivent se modeler sur l'exemple que donne la nature s'ils veulent être rationnels et durables, apporter plus d'agréments que de contraintes à tous leurs participants.

L'envergure de cet argument dépasse peut-être le cadre d'une simple allocution académique. Il demanderait préalablement un vaste exposé scientifique ressortissant plutôt du domaine de notre savante Sœur cadette, la Société d'Etudes des Sciences naturelles. Nous serons mieux sur notre terrain en insistant sur la supériorité des moyens que donne à l'intelligence humaine — aussi bien pour comprendre que pour s'exprimer — la possession de deux langues.

Lorsque les habitants d'une province éloignée de la Capitale — comme l'était le Languedoc autrefois — ne possédaient que la connaissance de leur dialecte local, ils étaient fort réduits en leurs possibilités de perception et de diffusion ; c'était les enrichir que les familiariser avec l'usage de la langue française. Mais après avoir donné à cette langue nationale l'extension complète dont elle bénéficie présentement parmi tous nos concitoyens, ce serait, au contraire, contribuer à les appauvrir que de rester indifférents aux efforts faits pour conserver le langage régional ; insuffisant, lorsqu'il est pratiqué seul, mais précieux complément lorsque son usage peut se superposer à celui du langage national. Ne connaître et ne parler que le français, oblige à rester enfermé dans les limites de notre Patrie et à ne guère pouvoir la

servir en dehors de ces limites. Continuer à faire usage courant et parallèle de la vieille langue Romane donne de grandes facilités pour arriver à se faire entendre de tous les Peuples de formation latine et les comprendre non moins aisément.

Pour cette langue il n'y a ni Alpes ni Pyrénées.

La possession de la langue romane voit de nos jours sa valeur augmenter en proportion de ce que diminue la connaissance et l'emploi du latin. Nous aurons, dans le Midi, le privilège de demeurer les derniers latinistes ou latinisants, si nous savons rester fidèles à notre langue ancestrale. En l'occurrence, n'est-ce pas le devoir formel d'une Académie de préconiser telle fidélité ?

Nous devons cette justification — ou plutôt ces explications — de notre sympathie pour l'action félibréenne à ceux qui, mal informés, ou ne jugeant que superficiellement, ne comprennent pas encore l'amointrissement dont souffrira le pays d'Oc lorsqu'il aura perdu ses éléments naturels d'interpénétration latine. Mais, en maintenant dans ce privilège particulier du bilinguisme, la région romanisante, n'est-ce pas courir le risque de restreindre son élan national, de diviser en deux parts les sentiments patriotiques de ses habitants et, ceci, au détriment de la part française ?

Erreur complète. Ne prenons qu'un exemple pour la combattre ; l'Helvétie n'est-elle pas une contrée où l'on fait couramment usage de plusieurs langues, une contrée où l'on vit sous le Régime Fédéral ? Or, au travers de plusieurs siècles, les citoyens de ce pays n'ont-ils pas été, malgré leur différence de langage, de religion et même de législation cantonale, des modèles de patriotisme tenace ; n'ont-ils pas à tel point haussé leur renom de sagesse, de bon équilibre, que c'est sur leur sol que s'est élaboré le grand acte de pitié que fut la Convention de Genève en faveur des blessés militaires, et que se prépare, de nos jours, la nouvelle étape de Fraternité entre les hommes que serait une déclaration de désarmement général ?

Quelle preuve plus manifeste en faveur de notre thèse que

ces bienfaisants accords internationaux sortis, non pas d'une nation sévèrement unifiée, mais, au contraire, d'une terre où les indépendances respectives sont les moins contrariées.

Allons à l'extrême - théoriquement - considérons comme réalisé un vieux rêve félibréen auquel bien peu d'adeptes sont restés fidèles : La Fédération des Régions de France substituée à leur fractionnement en départements et arrondissements. Croit-on que la France fédérale n'aurait pas conservé, honoré le sentiment National à l'égal de la Confédération Helvétique ?

...N'est-ce pas des rangs du Félibrige qu'est sorti, tracé par la main d'un de ses adeptes, d'un de ses maîtres de la première heure - Félix Gras - le plus bel acte de foi patriotique pouvant être proféré :

« J'aime mon village plus que ton village,
J'aime ma province plus que ta province,
« J'aime la France plus que tout ! »

...Ne devrait-on pas souhaiter - je parle, à présent, en mon nom personnel, ne voulant pas entraîner notre Compagnie hors du terrain littéraire - ne devrait-on pas souhaiter que dans tous leurs groupements politiques, dans toutes leurs organisations philosophiques, les hommes de notre race, imprégnés des mêmes sentiments, pensent et disent, prêts à le prouver en toutes circonstances graves :

« J'aime mon parti plus que ton parti,
« J'aime ma doctrine plus que ta doctrine,
« Mais je place la France au dessus de tout. »

Je reviens un instant au principe régionaliste : Le culte du patriotisme citadin, du patriotisme provincial est - on ne saurait trop le répéter - la base, la garantie, du patriotisme national.

Est-il bien certain qu'un citoyen aimera, servira ardemment cette grande expression géographique qu'est la France, s'il est indifférent à cette chose tangible qu'est sa ville natale ou d'élection, ville dont la Nation constitue le cadre protecteur ?.. Tel, dans le cœur de qui s'affaiblit l'emprise de l'ambiance natale est en chemin de se désintéresser aussi, plus tard, de l'ambiance nationale.

Que l'on réfléchisse, parmi ceux qui voient dans le féli-

brige un mouvement rétrograde puéril, et que l'on comprenne mieux : La solidarité dans le cadre « Nation » n'est qu'une extension de la Solidarité dans le cadre « Famille » dans le cadre « Village » ou « Cité », dans le cadre « Région ». L'abandon de celles-ci prépare l'abandon de l'autre, par l'intervention des mêmes causes, et ce serait, un jour, de méconnaissance en méconnaissance des solidarités initiales, la sécheresse absolue des sentiments, l'abandon, à son tour, de la solidarité humaine, pour ne plus vivre qu'en un concept personnel étriqué, qu'en une confusion lamentable donnant à l'égoïsme une apparence de supériorité. Pour aimer les hommes de tout l'Univers, il faut d'abord conserver l'affection aux hommes de son entourage, de son Pays.

Aimons-nous dans le Culte commun de notre Ville, de ses habitudes, de ses traditions, ô Nimois de bonne volonté, enfants de la Placette ou de l'Enclos-Réy — tous petits-fils de la Tourmagne — et, pour le proclamer par un signe formel, conservons, aussi longtemps que faire se pourra, une langue — un parler — à nous, créant un lien complémentaire, un moyen de plus grande intimité lorsque nous n'aurons qu'à parler entre nous. Et, souvent, faudrait-il d'abord parler entre nous pour que l'harmonie, l'unité, se manifestent dans toutes nos actions lorsque nous avons à défendre nos intérêts collectifs, ceux de la terre faite de la poussière de nos devanciers, à laquelle ira s'ajouter la notre, lorsque l'heure sera venue de passer à nos fils le flambeau de la course symbolique. Ayons pieusement pour nos ascendants, pour leurs gestes et pour le son qu'ont eu leurs paroles éteintes, le respect dont nous souhaitons que bénéficie notre propre passage sur la terre, nous qui, demain, serons, à notre tour, le Passé.

Compte-rendu des Travaux des années 1930 et 1931

par

M. Charles TERRIN

Ancien Président

Je vous rendrai compte ce soir des deux années 1930 et 1931. Nous sommes en retard. Quand notre séance publique avait lieu en mai, ou en juin, puis en octobre, on pouvait négliger l'année en cours au profit de la précédente. Nous ne pouvons pas attendre la fin de 1932 pour vous rappeler 1931. Nous liquidons. Deux années à la fois, c'est beaucoup ; rassurez-vous : je n'abuserai pas de votre patience.

Voici donc deux années particulièrement fructueuses. Elles l'eussent été davantage si la mort ne nous avait ravi trois confrères des plus zélés : M. Kahn, M. Bondurand, M. Mazel. Je ne referai pas leur éloge funèbre ; mais vous comprendrez mieux nos regrets si je rappelle qu'il y a un an à peine M. Kahn nous entretenait de la communauté juive de Nîmes, que M. Bondurand a identifié les auteurs et fixé les dates des tableaux qui ornent notre salle de séances, que M. Mazel a étudié l'influence de la maladie sur la production littéraire et encore en juin dernier les rapports philosophiques des Nombres, des heures et de la destinée.

De nouveaux confrères ont remplacé les disparus : M. Bouzanquet, M. Igolen, M. Aillaud, et tout récemment M. Baillet. J'ai dit aux trois premiers, quand je les ai reçus en votre nom, tout le bien que vous pensiez d'eux. J'aurais voulu rendre au docteur Baillet le même témoignage de votre estime et de mon amitié personnelle. Notre président, M. Bauquier,

a fait excellemment son éloge. Je ne puis que répéter, à son sujet la spirituelle remarque de M. Latzarus : « l'Académie possédait déjà plusieurs médecins ; mais elle n'en saurait trop avoir, car elle aura bientôt 250 ans, et, à cet âge, il importe qu'on la soigne. »

I

On prétend que l'Archéologie est le triomphe des académies provinciales. Je le veux bien. L'archéologie est la mère de l'histoire, et nous aimons naturellement l'histoire puisque nous nous sommes voués au culte de nos souvenirs. L'archéologie devient un art aux mains de quelques uns d'entre vous. Au premier rang de ces artistes, je vous demande d'acclamer une fois de plus M. Espérandieu dont la récente promotion au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur projette sur notre Compagnie un nouveau lustre.

L'œuvre de M. Espérandieu est considérable. Il a choisi l'épigraphie. Dans cet ordre il est l'un des deux ou trois savants français qui répandent le mieux dans l'Europe occidentale, le prestige de notre science et le renom nimois. Sa réputation n'a d'égale que sa dévorante activité. Au cours de ces deux dernières années nous avons admiré le recueil en deux volumes où il a réuni et commenté plus de 670 inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise, une mine incomparable de documents sur la mythologie, les cultes et l'organisation sociale de notre région. Un autre de ses ouvrages est consacré aux Bas-Reliefs, statues et bustes de la Germanie romaine : plus de 800 monuments y sont expliqués avec une clarté magistrale. Je vous rappelle ses fouilles d'Alésia dont il nous a rendu compte. Ici même il continue ses études locales sur deux bas reliefs de notre Musée Lapidaire, sur un Christ carolingien acquis par le Musée du Vieux Nîmes, sur une tombe découverte à la rue de la Lampèze. Rien n'échappe à M. Espérandieu. Il nous a conté le voyage à Nîmes en 1785 d'un petit fils de la main gauche du roi Auguste II de Pologne et les éloges que cet étranger décerna à la société nimoise d'alors.

M. Espérandieu a parmi nous plus d'un émule. M. le chanoine Durand, toujours actif, classe et interprète minutieusement les 800 inscriptions de notre Musée épigraphique.

Son œuvre, déjà avancée, précise peu à peu la physionomie des Nimois gallo-romains. Elle établit que nos ancêtres, gens curieux et intelligents, séduits par la clarté latine, échangeaient de bonne heure leurs traditions contre des vues plus larges, et devinrent ainsi les précieux agents de la civilisation.

M. Gendronneau, l'aimable conférencier que vous applaudissez si souvent à l'École antique, nous a lu une étude sur le *bain de Jésus*, un très curieux motif du porche de Saint-Trophime d'Arles, dont une réplique mutilée a été recueillie par notre Musée de la Grand'rue. On y voit l'Enfant Dieu baigné par les sages-femmes que, d'après les Évangiles apocryphes, St-Joseph avait appelées auprès de la Sainte-Vierge dans la grotte de Bethléem. Sur un pareil sujet, M. Gendronneau, qui est plein d'esprit, a fait des remarques charmantes.

L'Archéologie nous conduit à l'Histoire, et d'abord à l'histoire locale.

L'an passé, ici même, M. Latzarus vous a entretenu d'*Un Nimois sous la pourpre*, le Cardinal de Cabrières. Bien qu'il ne fasse pas sa spécialité de l'histoire ecclésiastique, il vous parlera dans un instant du séjour que fit dans notre ville le grand Pape Léon XIII, alors nonce à Bruxelles. Apparemment le Sacré Collège a les faveurs de l'Académie, puisque M. Fabre nous a conté lui aussi les tribulations du cardinal Pacca, ce ministre de Pie VII qui fit une guerre acharnée à Bonaparte et fut finalement exilé à Uzès, d'où la Restauration le délivra, et où il laissa le souvenir d'un bon prêtre et d'un homme du monde. M. Fabre connaît à merveille tout le passé d'Uzès. Après nous avoir rappelé cette fameuse *Guirlande à Julie* qui fut l'orgueil de l'Hôtel de Rambouillet avant de devenir la propriété des ducs d'Uzès, il vous a expliqué, ici-même, ce que fut cet *Ordre de la Boisson*, un instant célèbre dans toute l'Europe. Plus récemment il nous a exposé la vie fort peu exemplaire de Louise de Clermont, femme du premier duc d'Uzès, qui, à 71 ans, inspira une violente passion au roi Henri III, âgé de 27 ans à peine, et qui conçut l'étrange projet d'acheter la Maison Carrée pour en faire le tombeau de son mari et le sien. Où l'orgueil va-t-il

se nicher ? et où M. Espérandieu logerait-il nos médailles si le temple des princes de la jeunesse était devenu au XVI^e siècle un cimetière privé ?

Histoire religieuse, histoire profane : ce mélange nous distrait. Notre secrétaire perpétuel, M. Lacombe, s'applique à la varier. Vous croyez connaître M. Lacombe ? Vous le voyez attentif, diligent, modeste et discret. Sous cette discrétion se cache d'abord une extrême délicatesse que j'ai appréciée mieux que personne l'an dernier au cours d'une présidence particulièrement chargée. Mais M. Lacombe est aussi un fin lettré. Saviez vous qu'il vient d'être reçu membre adhérent de la Société des Gens de Lettres ? Ennemi de la réclame il a gardé ce secret pour lui. Si ses communications à l'Académie sont très rares, c'est uniquement pour laisser à ses confrères plus d'occasions de parler. Mais quand il parle, c'est un charme. Nous avons goûté son étude sur *Rivarol*, non pas le moraliste que vous savez, mais son frère François, qui fut maréchal de camp, prévôt de Nîmes, poète et homme d'esprit. Rivarol le père disait de ses fils : « Tous deux me font honneur ». Le cadet, fait honneur à M. Lacombe, et M. Lacombe, à son tour, honore l'Académie.

Je vous nommerai un autre confrère dont l'excessive modestie n'a d'égale que son savoir encyclopédique. M. Cabanès nous a révélé *l'amandier pêcher*, un hybride originaire de nos garrigues, un arbre très curieux dont la fleur fit quasiment la fortune de nos herboristes de jadis. Cet arbre disparaît ; il devrait être protégé. A quand le parc national des Garrigues, comme celui de la Camargue, dont M. Portal s'est fait le défenseur ? Un peu de même ordre, quoiqu'elle touchât à des questions plus variées, fut la communication de M. Igolen sur les *Masets nimois*, leur origine, leur histoire économique, sociale, poétique : c'est la matière d'un fort joli livre dont nous espérons la prochaine publication. Un géologue, M. le chanoine Anthérieu, nous a vivement intéressés par son étude sur un filon de lave dans le massif granitique de l'Aigoual. Ainsi le sol de notre terroir, ses arbres, ses pierres brutes font l'objet de nos soins au même titre que ses pierres les plus civilisées.

Puisque nous sommes au chapitre des sciences, je rappellerai que M. le Dr Raynaud a eu le temps de nous faire une conférence sur le cancer avec projections cinématographiques, et que M. le chanoine Bouisson nous a très philosophiquement fait l'histoire de *la sévérité dans l'éducation à travers les âges*. Les auditeurs du Dr Raynaud se sont retirés convaincus ; je regrette que nous n'ayons pas invité tous les collégiens de Nîmes à entendre M. Bouisson : ils seraient devenus plus obéissants.

Mais venons à l'histoire générale. Vous entendrez dans un instant M. Lavergne vous parler de la trop fameuse dépêche d'Ems qui déclencha la guerre de 1870. M. Peyron, de son côté, n'a pas cessé de se passionner pour le déplorable maréchal Bazaine qui fut alors l'un des artisans de notre défaite. En deux communications très documentées, il a tenté de réhabiliter sa mémoire, il a plaidé sa cause avec feu ; il nous a convaincu que Bazaine ne fut pas un traître, mais un incapable, hors d'état de conduire l'armée de 200.000 hommes qu'on lui avait confiée. L'impératrice Eugénie, qui négocia secrètement avec Bazaine, songea-t-elle par la suite à faire adopter son fils par le comte de Chambord, pour le ramener sur le trône de France ? C'est ce qui résulte des observations présentées par MM. Latzarus et Peyron. Sur le Comte de Chambord lui-même, M. Latzarus est passé maître. La critique qu'il nous a faite, des plus récents témoignages publiés sur ce prince l'a prouvé. Il est réconfortant de constater l'intérêt unanime de l'Académie pour tout ce qui concerne Henri V, chef malheureux et resté d'autant plus populaire dans notre ville où il fut jadis adoré. Je connais des Nimois qui, aujourd'hui encore, se flattent de l'avoir contemplé dans leur jeunesse au cercle Saint-Charles ou en quelque autre lieu de l'Enclos-Rey. Ce fait est contesté ; mais notre président M. Bauquier collectionne les médailles du prétendant, M. Peyron étudie ses rapports avec l'Empire, M. Latzarus analyse son caractère : c'est l'union sacrée. On aimerait toutefois que si un étranger connaît ces études et les utilise, il citât au moins ses sources, à l'encontre de cet historien de Henri V qui pilla M. Latzarus sans le nommer. Il y avait là

matière à un beau procès de plagiat. Je regrette que M. Lazzarus n'ait pas poussé l'affaire ; nous avons assez d'excellents avocats parmi nous pour la plaider.

La guerre de 1914 est aussi de l'histoire générale. M. le général de Bourgon l'a d'abord conduite avec l'éclat que vous savez, puis il en a rédigé ses Mémoires. Ce sont jusqu'ici quatre volumes qui auront une suite puisque, le titre l'indique, il s'agit de *Dix années de Souvenirs : 1914-1924* ; et la fin de cette période qui vit, je crois, le Général de Bourgon commandant du corps d'occupation de Constantinople, est politiquement et moralement aussi intéressante que l'époque des combats. Je ne puis que vous engager à lire ces quatre volumes. Vous n'y trouverez pas seulement le récit alterné de nos deuils, de nos espérances et de nos joies ; vous y verrez, tour à tour, les événements et les personnes, les militaires, les civils, les politiciens jugés avec une impartialité exemplaire. Plus d'indulgence que de sévérité ; plus d'enthousiasme que d'ironie ; s'il est vrai que les Mémoires définissent leur auteur autant que leur matière, le Général de Bourgon ressort de là comme un excellent soldat, un parfait chrétien, un galant homme et un charmant causeur : et c'est bien ainsi que nous le connaissons.

Archéologie, Sciences, Histoire locale, religieuse, profane, militaire : voilà bien des rubriques. La critique revendiquerait encore l'essai de M. Bouzanquet sur le *Rire et l'Humour* ; et la poésie, ce recueil, *A pas lents sous les platanes de la préfecture*, où M. Eloy Vincent se montre toujours un rêveur délicat, un ironiste convaincu, un philosophe et un artiste.

II

Tout ce qui précède est le produit, ou aurait dit autrefois du génie particulier à chacun de nos confrères. Je voudrais à présent faire revivre pour vous cette belle série d'émotions collectives qui marqua les deux années dernières et que nous pourrions nommer les grandes heures de notre Académie.

D'abord un événement de famille. M. Espérandieu ayant été promu Commandeur de la Légion d'Honneur, l'Académie

décida que la remise officielle de l'insigne aurait lieu chez elle, rue Dorée ; et là, devant quelques invités de choix, M. le général de Bourgon, Grand Officier de l'Ordre, ayant tiré l'épée, prononça les paroles rituelles, donna l'accolade à son confrère et lui fit son compliment ; après quoi notre président fit l'éloge de M. Espérandieu qui, très ému, remercia aux applaudissements de toute la Compagnie.

Dans un autre ordre, le centenaire de la prise d'Alger et l'Exposition Coloniale, ramenant notre pensée vers cet empire, le deuxième du monde, qui fait notre gloire, nous exaltèrent au point que M. Gendronneau, vrai colonial, traita devant nous tour à tour de Cesarea (aujourd'hui Cherchell), l'ancienne capitale de la Mauritanie Césarienne, puis des fêtes du jour de l'an à Madagascar avant la conquête de 1895 et dernièrement de l'âme malgache, puis encore de la mentalité annamite, si mystérieuse, parfois si dangereuse pour un européen. M. le chanoine Chabot, de son côté, assista l'an passé au Congrès Eucharistique de Carthage et nous avons éprouvé, par le compte rendu qu'il nous a fait de ces cérémonies solennelles, le même patriotique orgueil qu'un Romain du V^e siècle put ressentir dans la ville de saint Augustin. Son récit, comme ceux de M. Gendronneau, glorifiait notre patrie agrandie : nous leur devons la tonique émotion que donne la vue d'un pays fort et qui se repose dans la paix.

Nous avons manifesté officiellement notre respect des humanités traditionnelles à l'occasion du 4^e centenaire du Collège de France. M. Chabot nous y représenta. Manifestation très étudiée, celle-là, car elle fut d'importance. Tous les corps savants de l'Europe avaient envoyé des délégués. Nous tîmes à honneur de remettre une adresse aussi flatteuse pour le Collège de France que pour nous. Rédigée par MM. Bauquier, Méric et Latzarus, ornée par notre ami M. Pertus, scellée par M. Bouzanquet, elle fut calligraphiée par les soins de l'École pratique : quelle heureuse collaboration ! L'adresse rappelait que votre cité doit son premier blason à François 1^{er}, créateur du Collège de France ; elle disait aussi qu'il n'y a pas de culture possible sans un recours aux disciplines antiques et que, gardiens de la civilisation, nous nous sentons à jamais solidaires des Grecs et des Latins.

Comme le classicisme, le romantisme reçut notre hommage. Ici même, M. Méric rappela les glorieux anniversaires de 1830 ; il évoqua le gilet rouge de Théophile Gautier à la bataille d'Hernani. Fut-ce ardeur ou naïveté ? M. Méric ne tranche pas. Comment reprocher leur jeunesse à ceux qui prétendaient renouveler le monde ? A Paris, où vous m'avez envoyé, j'ai représenté l'Académie devant la Société des Gens de Lettres ; j'y ai parlé en votre nom ; j'ai glorifié, comme vous l'auriez fait, à ma place, le romantisme régionaliste qui nous valut le bon poète Jean Reboul, le disciple de Lamartine, l'ami de Nodier, d'Al. Dumas, de Châteaubriand. Il y a de cela un an : je n'oublie pas le juste orgueil que j'éprouvai alors de vous incarner tous, et un peu notre ville, devant une assemblée d'élite où, seul avec le délégué de l'Académie des Jeux floraux, je fus appelé à définir le rôle intellectuel de la province par contraste avec Paris centralisateur.

Les grandes Heures de l'Académie, vous ai-je dit. Mais nos plus belles émotions, nous les devons à notre atavisme quand, par un brusque réveil de notre conscience collective, nous eûmes l'occasion d'affirmer notre idéal commun de régionalisme et de décentralisation. Déjà en 1929, M. Portal vous avait représentés à Uzès aux fêtes de Racine. En 1930, M. Beauquier me supplée au centenaire d'Albin de Montvaillant à Anduze. En 1931, presque en même temps que M. Chabot au Collège de France, M. le président Bauquier nous représente à la fête annuelle des félibres à Sceaux. A Sceaux, le poète languedocien Laforêt remporte le prix, et c'est à Nîmes, en notre hôtel de la rue Dorée, que notre président le lui remet. Faut-il redire quelle activité les souvenirs félibréens ranimèrent parmi nous en ces années exceptionnelles ? M. Latzarus nous entretient des rapports d'A. de Pontmartin avec Mistral. M. Igolen étudie les transformations de la langue provençale. M. Bouzanquet tente d'éclaircir le mystère de Laure et de Pétrarque. Tout cela en période Mistralienne, au lendemain du centenaire qui nous vit tous communier dans l'amour raisonné du terroir. Rappelez-vous ces plaques apposées à la rue Briçonnet et au Petit Saint-Jean, ces discours dans la rue devant une foule compacte,

cette séance du 26 Juin 1930, au grand Théâtre où, devant un public aussi attentif qu'enthousiaste, tous nous fûmes ce que nous devons être, les mainteneurs d'un passé glorieux.

Que d'occasions nous eûmes alors de ressentir cette rare émotion de notre volonté unanime, de l'âme populaire vibrant à l'unisson de la nôtre, d'un petit groupe de lettrés conduisant comme autrefois Mistral parmi les vestiges du théâtre antique, la théorie des disciples de l'idéal ! Beaux jours sans lendemain ? Non, certes. Demain, si elle le veut, l'Académie brillera comme hier. Le Conseil Municipal vient d'instituer un prix annuel de 5.000 fr. pour récompenser l'ouvrage de prose ou de vers qui parlera le mieux de notre ville. Il a confié à notre Compagnie le soin de désigner le lauréat de ce concours. N'est-ce pas un hommage rendu à sa compétence, à son prestige ?

Voici mieux encore. L'an prochain, nous aurons 250 ans. Nous ne pourrions laisser passer cet anniversaire sans convier à notre tour et la Société des Gens de Lettres et les Académies avec qui nous échangeons régulièrement les comptes rendus de nos travaux. Notre maison est confortable. Notre président nous a promis d'y installer les collections qu'il veut nous léguer. J'entrevois déjà dans notre hôtel de la rue Dorée les représentants des pouvoirs publics et de la haute intelligence française saluant notre passé et nous souhaitant bonne chance. Non ; la dernière de nos grandes heures n'a pas encore sonné. Nous ferons encore des dépenses d'enthousiasme. Nous vibrerons encore tous ensemble, et Nîmes avec nous.

Tel fut, en ces deux années bien remplies, l'effort de votre Académie. Pour tant de services intellectuels, les peuples de l'antiquité lui auraient tressé des couronnes. A défaut de couronnes, elle aura votre confiance ; et alors, fière de votre aveu, elle pourra vous dire, comme le poète latin : « Quorum ego pars magna fui : de la Cité, dont vous êtes le cœur, vous me réservez l'esprit ».

CONCOURS ANNUEL

Je devrais, en tête de ce palmarès, mettre... l'Académie elle-même ; et, n'était la crainte de faire subir une épreuve à la modestie de mes confrères, j'aurais proposé pour eux, un prix de persévérance.

C'est bien, en effet, de cette vertu, avec beaucoup d'autres, évidemment, que l'Académie de Nîmes a fait preuve. Trois années de suite, sans se lasser, elle a posé la même question : Quels sont les moyens pratiques d'enrayer la désertion de nos Cévennes ? Et personne ne répondait. Fallait-il croire qu'à la désertion des Cévennes avait subitement succédé la désertion des candidats ? Point du tout. Mesdames et Messieurs, les candidats se recueillaient seulement et, cette année, ils nous ont apporté, sous forme de mémoires, le fruit de leur silencieuse et un peu longue méditation.

Un auteur, qui a dissimulé sa personnalité sous cette signature : Un paysan de nos Cévennes, a bien voulu nous présenter une étude sur la question. En des pages, un peu trop brèves, il a fait rapidement le tour du problème. Celui-ci, vous n'en doutez pas, présente de multiples aspects, et notre candidat ne les a qu'effleurés. Le mal était décrit en termes exacts. Pourquoi a-t-il fallu que les remèdes proposés (et c'était là, l'essentiel de la question) n'aient paru que d'une portée restreinte et d'un effet incertain ?

Un autre travail, présenté celui-ci, on le sentait, par un spécialiste, avait une allure moins encyclopédique et, s'il n'apportait pas beaucoup de moyens pratiques, du moins proposait-il quelque chose de précis, de documenté et probablement efficace. Dans cette étude on retrouve à chaque page, les traces non équivoques de l'influence des maîtres de la géographie humaine : Jean Brunhes, ou Ludovic Naudeau. Mais, laissant là les généralisations, quelques intéressantes qu'elles

puissent être, l'auteur s'en tient, en somme, à son sujet. A sa suite, nous gravissons les pentes de nos Cévennes et regardons ce qu'il nous montre. Chose étrange, à mesure que nous atteignons les sommets, notre point de vue, (l'auteur me permettra bien de le remarquer), notre point de vue se rétrécit. Il ne nous montre pas tout, seulement et uniquement la Forêt. Par contre, de la Forêt, il parle avec compétence, avec foi, avec amour, avec enthousiasme, bref avec tout ce qu'il faut pour intéresser et peut-être pour convaincre.

Écoutons-le. Pour rendre la vie à nos Cévennes, il faut ressusciter la Forêt. « C'est, nous dit-il, une recolonisation dont les générations qui viennent, doivent assumer la charge... Peu à peu, à mesure que la Sylve acquerra de la valeur, 5.000 familles reprendront pied dans les vallées ; 1.000 feux par bassin : voilà, à grands traits, le schéma du retour à la terre des ancêtres tel qu'il est permis de le concevoir. » Tout un peuple vigoureux de bûcherons, charbonniers, débardeurs, transporteurs, scieurs, etc..., tous paysans, ramènera la vie dans les vallées, car la forêt, parure de la terre, est est une richesse inépuisable pour qui sait la comprendre, la soigner et l'aimer.

Il faut maintenant que je nomme l'auteur : C'est M. Roger Ducamp, Conservateur des Eaux et Forêts en retraite. L'Académie de Nîmes lui a décerné pour 1931 une partie du Prix — c'est à dire un prix de cinq cents francs.

Je viens de prononcer une date, mais nous sommes au seuil de 1932 et, pour l'Académie, une nouvelle année c'est un nouveau concours. Pour elle aussi, comme les jours, les années qui se suivent ne se ressemblent pas. Hier nous étions sur la montagne, nous serons demain dans la plaine ; Rassurez-vous nous ne quitterons pas les sommets et nous demanderons aux candidats d'élever toujours leurs regards. Ils auront à découvrir et à étudier la Vie et les Œuvres d'un homme illustre de Nîmes ou du Gard. Nous pouvons bien dire entre nous, que la première difficulté sera l'embarras du choix, car il y aura peut-être plus d'hommes illustres que de concurrents. Les concurrents vaincront aisément cette première difficulté. Ils choisiront et s'il fallait, pour les encourager, leur suggérer un moyen, peut-être pourrait-on leur conseiller de se

promener les yeux ouverts sur les plaques où se lisent le nom des rues. Ils y liraient des noms comme ceux-ci : Charles Jalabert, Clérisseau, Florian, Graverol, Ménard, Séguier, Sigalon, etc... Ce qui prouve en passant qu'il y a encore quelques-unes de nos rues où nos gloires locales trouvent un abri contre l'indifférence générale.

C'est en tous cas à une pieuse pensée envers nos compatriotes disparus que l'Académie de Nîmes obéit et ce sera un sentiment de légitime fierté qui inspirera les lauréats de demain.

Voici donc le programme du concours :

Vie d'un homme illustre de Nîmes ou du Gard.

La valeur du prix sera en 1932 de 1.000 fr.

Les manuscrits devront être déposés le 15 Octobre 1932.

JUILLET 1870

ou

Le Drame de la Dépêche d'Ems

par

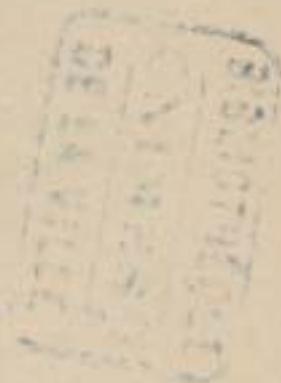
M. G. LAVERGNE

Membre résidant

Mesdames, Messieurs

Le premier devoir d'une Académie Provinciale est de mettre en relief les faits historiques, scientifiques ou littéraires, dont sa région a été ou est le théâtre. Pour celle du Gard, l'archéologie est la mine de documents la plus féconde. La préhistoire, l'époque romaine, en ont laissé chez nous des vestiges aussi variés qu'intéressants, et voilà longtemps que des chercheurs aussi opiniâtres que compétents, fouillent le sol sur lequel nous vivons, pour lui arracher les secrets que les générations successives y ont accumulés.

Par suite de l'atavisme et de l'ambiance, les enfants eux-mêmes découvrent parfois d'importants vestiges du passé. N'est-ce pas hier que deux bambins, nés sur les bords de notre Fontaine, hôtes assidus de son jardin, ont mis à jour, en grattant le sol à 3 ou 4 centimètres de profondeur, une mosaïque (au pied même de la grande terrasse), sur l'emplacement occupé pendant la guerre par le kiosque de la musique. Au lieu de l'endommager en jouant, comme l'eussent probablement fait d'autres enfants de leur âge, ces jeunes Nimois ont prévenu le Garde de la Fontaine, qui a lui-même mis en branle les autorités compétentes et, quelques heures après, le savant Commandant Espérandieu était mis en présence de l'antique



mosaïque, dont les honneurs lui étaient faits par les précoces prospecteurs, et cette rencontre d'extrêmes ne manquait pas de piquant.

Si le passé est le grand pourvoyeur de nos communications Académiques, le présent leur apporte aussi un précieux contingent, notamment sous la forme de productions littéraires, fruits de cette culture latine qui est ici dans son véritable habitat et que nous devons nous efforcer de conserver à la France.

C'est ainsi que l'un de nos concitoyens, M. Charles Saurel, longtemps attaché au Commissariat français des provinces Rhénanes, ayant eu l'occasion de faire un séjour prolongé dans la ville d'Ems, — à laquelle reste attaché le souvenir de la fameuse dépêche, qui provoqua la guerre franco-allemande de 1870 — habitant la villa même où, il y a soixante ans, demeurait notre ambassadeur à la Cour de Prusse, le comte Bénédicti, fut amené par les circonstances et par son goût des recherches historiques, à reconstituer le détail des journées de juillet 1870.

Pour vous faire comprendre tout de suite, Mesdames et Messieurs, la valeur de cette étude, il me suffira de dire que M. Jules Cambon, ancien Ambassadeur de France à Berlin, a bien voulu la présenter au public. Il ne faut pas voir dans ce fait le désir de M. Cambon d'être agréable à M. Saurel, comme cela arrive pour tant de préfaces et tant de livres. M. Saurel était inconnu pour lui, jusqu'au jour où, cédant avec crainte à l'invitation de l'éditeur Payot, il est allé demander à M. Cambon de servir de parrain à son œuvre. L'Ambassadeur le reçut avec la réserve d'usage, mais, après avoir lu son livre, il fut tout disposé à écrire pour lui une préface des plus élogieuses. Nul n'eût été plus qualifié pour le faire.

M. Saurel s'est entouré d'une riche documentation. Il l'a prise dans les journaux allemands de l'époque, dans les archives de l'Europe Centrale, dans des enquêtes personnelles faites au sein des milieux politiques, dans les souvenirs qu'il a pu recueillir sur place par tradition orale.

Il a aussi mis à contribution les journaux et ouvrages fran-

çais, les dossiers des diverses commissions d'enquête parlementaire, qui, après la chute de l'empire s'efforçaient de fixer les responsabilités.

Il nous montre, par sa vivante analyse, comment la guerre a été montée, pour ainsi dire de toutes pièces, par M. de Bismarck ; par quelles machinations savantes il amena le Roi Guillaume et l'empereur Napoléon III à se croire également offensés, et alors que tout semblait prêt pour un accord, à s'abandonner aux suggestions de ce qu'ils croyaient être le sentiment de leur dignité. Car au fond, même sans parler des peuples, presque aucun des personnages intéressés ne voulait la guerre. Les relations entre la France et l'Allemagne à cette époque étaient cordiales. Au dîner que le Tsar Alexandre II offrit au roi Guillaume, lors de leur commune villégiature à Ems, en Juin 1870, le roi de Prusse s'est plu à raconter la brillante réception donnée à Paris par son ambassadeur, le baron von Werther : l'impératrice Eugénie avait témoigné sa vive sympathie à la baronne en désignant une dame de son entourage pour assister l'ambassadrice dans sa réception et lui nommer les invités, c'était un honneur recherché et rare, puisqu'il n'avait été accordé que six fois depuis le début de l'Empire.

Aux Tuileries, l'Empereur souffrait d'un mal qui ne lui laissait aucun répit : ses médecins ordinaires, Conneau et Nélaton, lui avaient conseillé de prendre de sérieux ménagements et de renoncer à suivre les simples manœuvres du camp de Châlons.

Dès le commencement de Juin, il ne se montrait que pour ne pas alarmer l'opinion publique ; c'était avec peine qu'il paraissait à une réception du baron Adolphe de Rothschild, le 7 Juin au dernier bal des Tuileries et le 12 aux courses de Longchamp. Le 15 Juin, il ne pouvait présider jusqu'à la fin le Conseil des Ministres. Le 22 Juin, il s'installait à Saint-Cloud, sur l'avis formel du docteur Nélaton. Ainsi déprimé, il ne voulait pas la guerre qu'il n'avait rien fait pour préparer.

Le comte Daru, qui fut au Quai d'Orsay le prédécesseur du duc de Gramont, a pu dire plus tard : « La meilleure « preuve que l'on puisse donner des sentiments pacifiques qui

« animaient la France et son Gouvernement, c'est l'absence
« presque complète de préparatifs de notre part, c'est l'absence
« de toutes précautions prises, même les plus vulgaires,
« même les plus indispensables ».

Le comte Benedetti, qui a été injustement accusé d'impéritie pour n'avoir pu empêcher la guerre, était au contraire un diplomate de haute valeur, et le livre de M. Saurel prouve qu'il fit, jusqu'à la fin, et toujours judicieusement, ses efforts pour l'éviter.

Ils furent rendus vains par la fatuité du duc de Gramont, qui ne voulut pas se contenter de la renonciation à la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, poussé peut-être par les personnages qui gravitaient autour de lui et qui espéraient qu'une guerre victorieuse rendrait au régime impérial un prestige qui s'évanouissait tous les jours.

Du côté allemand, on ne voulait pas davantage le conflit.

Le roi Guillaume répugnait à lancer son pays dans une aventure un peu risquée, pour la candidature de son cousin Léopold, qu'il raillait dans le privé, et qui paraissait de nature à compromettre le nom des Hohenzollern. Il ne trouvait pas encourageante l'expérience faite par le frère du prince Léopold, Charles de Hohenzollern, qui s'était laissé nommer Prince régnant de Roumanie et qui, en perpétuelles difficultés d'argent, n'était pas encore parvenu à se rendre populaire. Pourquoi courir de nouvelles aventures en Espagne, où la question de succession au trône était fort compliquée ? Quel serait l'effet produit en France ? Le gouvernement impérial avait manifesté à différentes occasions qu'il ne pouvait adopter le choix d'un prince prussien comme successeur au trône de Charles-Quint.

L'influence de la reine Augusta, toujours hostile aux procédés politiques du chancelier, fortifiait le roi dans ses sentiments. Quand, sur l'ordre du duc de Gramont, le 8 Juillet le comte Benedetti avait interrompu sa cure à Wildbad et pris le chemin d'Ems, la reine Augusta fit spécialement le voyage de Coblenz à Ems, pour entretenir son époux et l'inviter à faire toutes les concessions compatibles avec sa dignité.

Comment Bismarck a-t-il pu neutraliser tant de hautes influences et leur imposer la guerre ? Il connaissait, nous

dit M. Jules Cambon, l'inquiétude française, les faiblesses de notre politique, la décrépitude de l'empereur Napoléon, les illusions de certains de ses ministres, la présomption de quelques autres et les susceptibilités de notre amour propre national. Il sut en jouer de main de maître. L'Espagne était alors gouvernée par un soldat glorieux, expert en prononciamientos et désireux de se perpétuer au pouvoir, le Maréchal Prim et M. de Bismarck surexcite son ambition. A plusieurs reprises, il envoie à Madrid un de ses familiers, Bucher, pour s'aboucher avec M. Salazar et nouer avec lui les mailles du filet où il voulait que la France se précipitât. Enfin, un beau jour, éclata la nouvelle qu'un Hohenzollern allait s'asseoir sur le trône de Charles-Quint. Mais il n'était pas facile de vaincre la résistance du roi Guillaume qui répugnait à l'idée d'imposer à la France une candidature qu'elle ne pouvait approuver et qui ne voulait pas, pour elle, déchaîner la guerre sur son pays.

C'est à Ems que se poursuivit la partie suprême... Rien n'est plus intéressant que de suivre, dans le livre de M. Saurel, le jeu des divers personnages : Ils se croyaient tous les maîtres des événements, et ils ne faisaient à Paris et à Ems, que répéter les rôles que, de Berlin, leur soufflait l'homme extraordinaire qui seul savait où il les conduisait et qui dirigeait les péripéties du drame.

Nous ne pouvons les suivre dans leur enchaînement ; et nous arrivons à la fin, au coup de la fameuse dépêche. La France avait fini par obtenir la renonciation au trône d'Espagne du Prince Léopold de Hohenzollern. « c'était, écrit M. Jules Cambon, pour le gouvernement des Tuileries, une victoire diplomatique », mais une de ces victoires dont il faut savoir ne pas triompher. Il n'y avait, pour employer les termes même de l'ambassadeur de France, ni insulteur, ni insulté. Il eût été sage de s'en tenir là :

M. de Bismarck eut peur que nous eussions cette prudence. Le conseiller Abeken était à Ems auprès du roi, chargé d'informer le chancelier des événements qui s'y produisaient. Dans un télégramme qu'il lui adressa le 13 Juillet, il relatait les dernières résolutions du roi, qui jugeait inutile de recevoir désormais l'ambassadeur de France et qui se refusait à prendre de nouveaux engagements à propos de la candidature

Hohenzollern. M. de Bismarck qui était autorisé à publier cette dépêche, supprima tout ce qui lui donnait le caractère d'un compte rendu inoffensif, et quand, après l'avoir modifiée, il la lut au Maréchal de Moltke et au Ministre de la Guerre Roon qui dinaient avec lui ; ceux-ci qui jusque-là croyaient avec une sorte de désespoir que la paix serait maintenue, changèrent tout d'un coup d'état d'esprit, et joyeusement envisagèrent la guerre comme prochaine. M. de Bismarck a conté dans ses « Pensées et Souvenirs » tout cet incident. Il a noté avec soin, qu'il n'avait apporté aucune modification au texte de la dépêche, comme si ce n'était pas modifier un texte que d'en enlever tout ce qui peut le rendre acceptable, et de n'y laisser que ce qui lui donne un caractère de provocation. M. de Bismarck avait bien calculé : l'opinion en France ressentit violemment ce que la publication de ce télégramme avait d'outrageant pour la dignité du pays et pour notre Ambassadeur. La guerre sortit de cet affreux malentendu, et, quelque admiration qu'on puisse avoir pour le génie du chancelier, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a quelque chose de criminel dans la façon dont il a interprété l'autorisation que lui avait donnée le roi, de publier le télégramme du conseiller Abeken.

Mais, d'autre part, l'insistance mise par le Ministre des Affaires étrangères de France, après la renonciation du prince de Hohenzollern, à demander au roi de Prusse de s'engager par écrit pour l'avenir, avait un caractère inadmissible de défiance. M. de Benedetti n'en revenait pas. Aussi, le jugeait-on trop faible à Paris. En vérité, le duc de Gramont n'avait d'un diplomate que les dehors. Son orgueil ne pouvait se satisfaire d'un succès, s'il n'était pas retentissant. M. de Bismarck connaissait M. de Gramont ; il le jugeait à sa valeur et il savait que de tous les atouts qu'il avait dans son jeu, le meilleur était peut être la vanité de son adversaire. C'est ce que dit M. Gladstone, dans un article qu'il publia dans une revue anglaise, en 1871, et qu'il signe *Scrutator* « quelque inconsidérés et criminels qu'aient pu être Napoléon et ses ministres, ils n'ont été que d'aveugles marionnettes dans les mains adroites du comte de Bismarck. »

La culpabilité de ce dernier est évidente. Il a du reste im-

plicitement reconnu qu'il voulait la guerre : « J'étais convaincu, a-t-il écrit dans ses *Pensées et Souvenirs*, que l'abîme qu'avait creusé au cours de l'histoire, entre le Sud et le Nord de la Patrie, la divergence des sentiments de race et de dynastie et la différence de genres de vie, ne pouvait pas être plus heureusement comblées que par une guerre nationale contre le peuple voisin, qui était notre séculaire agresseur. »

M. Saurel ne croit donc pas avoir découvert la culpabilité de Bismarck. Ce qu'il a voulu, c'est replacer dans leur cadre et dans leur ambiance les dernières péripéties du drame.

Il a pleinement réussi.

Il a commencé par décrire cette ville d'Emm, célèbre depuis que la vertu prolifique de sa Bubenquelle — La source aux Bébés — dota Agrippine et le monde Romain de ce fou couronné Caligula. Malgré ce précédent fâcheux, c'est une station familière, empreinte de cette douceur, qui fait le charme des petites villes allemandes. Il a décrit la vie des baigneurs, qui se rencontrent bien des fois et entre lesquels s'établit une sorte d'intimité passagère. C'est ainsi que Guillaume et Benedetti, en juin 1870, s'y voyaient souvent.

M. Saurel raconte les événements qui touchent au drame dans un style fluide et coloré, d'une façon charmante, parfois amusante, par les anecdotes qu'il y a jointes.

Ceux qui ont vécu cette époque néfaste, retrouveront dans ce livre de vieux souvenirs et les compléteront. Ceux qui sont plus jeunes y apprendront une page de notre histoire, qu'ils n'ont pas le droit d'ignorer.

La Garrigue

et les Masetts nimois

par

M. IGOLEN

Membre résidant

Nîmes, dont l'origine remonte à une antiquité qu'on ne saurait fixer, doit sa naissance à la Source qui s'échappe au pied de la colline que domine la Tour Magne, et constitue un lieu géographique.

Nîmes est située dans une région de transition entre deux vieilles provinces bien différentes en tous points : la Provence et le Languedoc, et à la soudure de deux pays bien distincts, la plaine et la montagne ; l'un, tout d'alluvions, formé par la plaine de Nîmes et la Costière, qui confine à la mer ; l'autre, constitué par la Garrigue, qui va s'adosser aux Cévennes.

Si, par une des belles journées qui sont si fréquentes ici, on monte au sommet de la Tour Magne et qu'on fasse un tour d'horizon, on se rend un compte exact de cette situation particulière de Nîmes : vers le Sud-Est on devine la Provence avec la vallée du Rhône qui se dessine entre les hauteurs de Comps et la Montagnette, et, plus au sud, vers les Alpilles ; au Sud, la vue s'arrête sur les pentes Nord de la Costière qui barre l'horizon et que prolonge, vers l'Ouest la plaine languedocienne ; plus près, s'étend la plaine sur laquelle s'étale Nîmes, débordant de ses sept collines.

Si le regard se porte maintenant vers le Nord, la vue embrasse un vaste panorama et s'étend jusqu'aux Cévennes sur un ensemble de plateaux, de collines, de côteaux, jadis occupés

par une grande forêt ; aujourd'hui dans son ensemble lande aride ou pays dévasté ; plus près apparaît la Garrigue Nimoise qui constitue le bord méridional de la « garrigue » proprement dite ; plus près encore, le regard s'arrête sur les premières collines avoisinantes qui font comme un demi-cercle autour de Nîmes.

Mais alors que la plaine, couverte de vignes et de céréales, nous apparaît d'une façon générale monotone, malgré de verts bosquets ça et là qui entourent de nombreux « mas », quel aspect curieux, bizarre, pittoresque aussi, nous offrent les abords immédiats de la Garrigue, avec leur flore spéciale, avec leurs innombrables murs en pierre sèche, leurs clapiers, les miliers de « masets » qui surgissent de partout, et font de cette banlieue de Nîmes un coin unique au monde.

La Garrigue nimoise

Dans l'intéressant ouvrage « Nîmes et le Gard », paru en 1912, on relève deux études sur la Garrigue Nimoise auxquelles on devra se reporter chaque fois qu'on voudra étudier cette partie de notre terroir ; à ces deux études nous avons fait largement appel dans les pages qui suivent et il nous convient de les signaler ici, car elles sont, en général, trop ignorées du public nimois.

Ces deux études sont : « Contribution à l'Étude géographique de la Garrigue Nimoise » par M. Marcelin, Conservateur de notre Musée d'Histoire Naturelle, et, « La Végétation », de M. Cabanès, Conservateur honoraire du Musée d'Histoire Naturelle. Si M. Marcelin n'ignore rien de la Géologie de la Garrigue, M. Cabanès en a dénombré toutes les plantes, même les plus rares et les plus inconnues.

Dans l'étude ci-dessus, M. Marcelin définit ainsi la Garrigue :

« Le terme de « Garrigue » est employé couramment pour désigner des terrains d'âge géologique bien différents et où pousse l'yeuse ou le kermès.

Une même végétation xérophile, où domine l'association du chêne vert, plus ou moins dégradée, résultat d'un même climat méditerranéen, d'un même sol calcaire, et sans doute aussi d'une même activité humaine, destructive, installée sur

les mêmes surfaces ondulées d'abord, puis aplanies, aux formes molles et aux reliefs en creux, allant du niveau de la mer jusque vers 400 mètres, voici ce qui précise de plus en plus l'ensemble du paysage des garrigues.

Quant à « La Garrigue de Nîmes », expression fort bien connue et très employée par les gens du pays, mais de peu de précision, elle est délimitée au nord par le canyon du Gardon, à l'ouest, par les crêtes de la Vaunage, au sud et à l'est par la Vistrenque et le Gardon ; elle commence aux portes mêmes de Nîmes et l'entoure, au nord-ouest, à l'est et à l'ouest, d'un arrière pays désert et stérile où l'on ne rencontre que quelques mas peu prospères et deux villages peu importants, Poulx et Cabrières ».

Ce pays désertique, par son air sec et parfumé, son ciel pur et azuré rappelle certains pays de la Judée.

« A parcourir les Garrigues de Nîmes, a écrit O. Reclus, dans « La France à vol d'oiseau », on pourrait se croire chez Judas et chez Benjamin, dans un ouadi descendant vers la mer Morte. De la roche et toujours de la roche, de la pierre et toujours de la pierre, des cadereaux sans une goutte d'eau, tellement secs qu'on jurerait que jamais l'eau n'y a passé, des masets ou villas des Nîmois... ; autour de ces masets, entre des murs en pierre sèche où le scorpion foisonne, des oliviers, des cyprès, des kermès, de la brousse méridionale, la férigoulé et les plantes, ses sœurs..., telle est la banlieue des Nîmois et la patrie bien aimée des cigales. »

Cette Judée languedocienne ne manque cependant ni de charme, ni de beauté, pour qui sait la parcourir sans se presser et la voir sous son véritable aspect, comme l'a vue E. Gimon, cet amoureux de notre Garrigue qui a écrit dans « Les origines de Nîmes » :

« Pour sentir le charme de la Garrigue, il faut être Nîmois. L'aspect de ces solitudes est étrange ; il est unique. Les horizons y sont vastes et élargis. L'artiste y admire la patine métallique des détails, le rayonnement de la lumière crue et la coloration ardente des reflets. C'est là que se heurtent les tons les plus opposés et que s'estompent les nuances les plus délicates.

La Garrigue est toujours verte ; à la couleur sombre des

pins s'opposent les taches d'une blancheur bleutée de ses masets et de ses clapiers. Partout, les longs amas de pierres rayent d'une note claire le fond sombre de ses pentes ».

De l'ensemble de cette Garrigue, celle qui nous intéresse dans cette étude, est en général cette portion du territoire de Nîmes située au nord des routes d'Avignon et de Montpellier, c'est-à-dire la partie montagneuse, par opposition à la partie comprise dans la plaine. Et dans cette région, suivant M. Cabanès, nous distinguerons « la Garrigue habitée », qui confine aux portes mêmes de Nîmes, s'étend sur un rayon de 4 à 5 kilomètres et embrasse toute la région des masets ; et « la Garrigue sauvage », au delà, ne comprenant que quelques rares mas et tout le champ de tir, au nord.

Sur une superficie totale de près de 16.000 hectares dont se compose l'ensemble du territoire de Nîmes, la Garrigue définie ci-dessus, en occupe un peu près de 10.000, savoir : 3.000 environ en bois et taillis, 1.500 en landes, 150 à la Compagnie P.L.M. pour ses voies ferrées, 20 en carrières exploitées, et le reste en céréales, en vignes et oliviers, constituant les principales cultures de ces terrains peu fertiles en général.

Sur ces 10.000 hectares de garrigues, la ville de Nîmes en possède plus de 3.000 comme biens communaux, et dont l'origine remonte en l'an 1144.

En 1144, en effet, le vicomte Bernard-Aton V, sous l'administration de laquelle Nîmes vécut des jours heureux, vendit ou céda à perpétuité, à la Communauté, les paturages qu'il possédait dans toutes les garrigues ou terres incultes, à l'exception, toutefois des « anciens devoirs ou pacages », de divers côteaux des environs de Nîmes ; cette vente fut faite au prix de 1.000 sols, monnaie de St-Gilles.

Par ordonnance du 8 novembre 1240, les consuls de Nîmes obtinrent du sénéchal Pierre d'Athiès, la confirmation de la charte de 1144 de Bernard-Aton ; en même temps, certains habitants de Nîmes, possesseurs de champs et enclos plantés de yeuses, ou chênes-verts, firent volontairement abandon de ces derniers aux consuls, c'est-à-dire à la Communauté, pour les mettre dans les pâturages publics.

En 1249, les consuls augmentèrent encore le domaine

communal en achetant le devois de « Pelaloube » ou ancien devois de Vaquières, limitrophe des pâturages déjà acquis, du chemin de Sauve et du vallon de la Berben.

De tout temps, les privilèges ainsi obtenus par la Communauté furent confirmés par les rois de France. En 1667, non seulement ils furent confirmés à nouveau, mais une vérification juridique fut faite pour fixer l'étendue et les limites des garrigues ou bruyères de Nîmes, appartenant aux habitants, constituant la plus importante partie du territoire et cédée, à prix d'argent, par le vicomte Bernard-Aton V, en 1144 — suivant l'historien Ménard —

Ainsi nous pouvons dire que de tout temps la Communauté de Nîmes posséda une grande partie de nos Garrigues, de celles plus particulièrement que nous avons appelées plus haut : Garrigue sauvage.

Et si nous ne savons rien de précis sur l'évolution de la propriété et les modes de cultures dans la garrigue, nous pouvons déduire de ce qui précède qu'au cours de : siècles passés, notre Garrigue a bien peu varié, puisque les terres cédées par Bernard-Aton, il y a plus de sept siècles et demi, sont toujours « Biens Communaux » ; et qu'elle est toujours couverte en partie d'yeuses ou chênes-verts, comme on en plantait en 1280.

La Garrigue habitée, par contre, s'est considérablement transformée depuis le commencement du XIXe siècle, époque à laquelle, comme nous le verrons plus loin, les ouvriers nimois commencèrent à l'aimer, à y devenir petits propriétaires, à la couvrir de masets, à en faire en un mot, un coin utile et des plus agréables.

Si aujourd'hui la garrigue voisine de Nîmes, avec ses villas et ses masets sans nombre, présente un aspect de vie, elle était bien déserte autrefois, à l'époque où, dit-on, une vaste forêt, dont le fonds était constitué par l'yeuse, couvrait toute la région de la plaine aux Cévennes.

Cependant, si nous remontons à l'époque romaine, nous trouvons, dans la Garrigue de petits villages englobés dans la « Civitas Nemausensis », aux Fontilles, près de Courbessac, à la Rouvière, aux Tours de Seguin, au quartier de la Cigale, à Montaury, au quartier du Pont de la République, au Serre

Paradis, etc. ; et, si nous remontons à une époque beaucoup plus lointaine, il est certain qu'aux Tours de Séguin, à Camplanier, et sur les pentes ouest de la Tour Magne, existaient de vrais oppida où se manifestait une vie intense.

Aux mêmes époques, des chemins partant de Nîmes, traversaient la Garrigue, et parmi ceux-ci il convient de citer : un chemin qui s'amorçait au coin nord du cimetière protestant, montait vers le mas de Ponge, puis se dirigeait vers Gajan et Anduze, et connu encore sous le nom de « chemin du Mas de Ponge » ; « la Voie Régordane », ou chemin de Nîmes à Gergovie, par la Calmette et Alès, appelé au Moyen-Age « chemin romain » ou « caminus romeus » ; il se confondait avec le précédent jusqu'à 400 mètres environ au sud du Mas de Ponge ;

le chemin d'Uzès, qui partait de la rue actuelle de la Posterle, se dirigeait vers le Mas de la Vaque, puis vers Russan, Aubarne et Uzès ; le chemin de Pissevin qui desservait Montaury ;

le chemin de la Cigale qui desservait les tours de Seguin ;

le chemin de la Rouvière ;

et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Tous ces chemins existent encore et sont familiers aux Nîmojs qui les fréquentent pour se rendre au maset.

La géologie de la Garrigue.

Le géologie est une science si complexe que nous ne pouvons dans le cadre de cette étude décrire la constitution du sol de la Garrigue ; nous nous bornerons à en indiquer seulement quelques particularités, susceptibles d'intéresser nos masetiers.

Le sol de la Garrigue est d'aspect sec, pierreux, souvent à nu, ou à peine recouvert d'une végétation rare et rabougrie, où domine le chêne kermès, dont le nom vulgaire est « garrus » d'où serait venu, dit-on, le nom de « garrigue ».

Ce sol, fissuré, ne retient pas l'eau de pluie qui filtre à travers et pénètre plus ou moins profondément dans le sous-sol ; il est constitué par des calcaires, des marnes et des

calcaires-marneux, se présentant sous forme de couches successives plus ou moins épaisses. La filtration de l'eau à travers ces couches successives du sol, explique la rareté des points d'eau dans notre Garrigue, les sources et les puits qu'on y rencontre rarement sont dûs à des couches de marnes argileuses peu profondes qui arrêtent les eaux : ainsi les sources de Fontfroide, de Roquecourbe, de Calvas, les puits du mas Cabane, du Mas de Ponge, du petit et du grand mas de Seynes, du Mas de la Vaque.

A ce point de vue, il est cependant une région privilégiée, c'est celle du quartier de Valdegour, à l'ouest de la route de Sauve, à hauteur de Castanet, où l'on trouve de l'eau à de petites profondeurs, ce qui permet aux masetiers d'y creuser des puits assez abondamment pourvus, alors que partout ailleurs dans la Garrigue, sauf de très rares exceptions, les masetts sont sans eau et alimentés seulement par des citernes.

Signalons ici le puits ascendant de « la Gaffone » et le « Creux de Mouléry », près du cimetière protestant, tous deux creusés dans le calcaire et tous deux en relation avec le canal souterrain des eaux de la Fontaine de Nîmes, dont l'origine est au vallon de Vacqueyrolles.

En certains endroits, les diverses couches calcaires de notre Garrigue affleurent le sol en masse si compacte, qu'elles forment de vrais agrégats rocheux exploités en carrières, exemple : celles des environs de la route d'Uzès, d'où l'on extrait des pierres à chaux et à ciment, les carrières de la route d'Alès et de la Croix de fer, fournissent les pierres désignées par les maçons sous le nom de « pierres de Roquemaiïère », les carrières de Barutel qui ont fourni jadis la plupart des pierres des monuments anciens de Nîmes.

On rencontre quelquefois les calcaires affleurant le sol plus ou moins rongé par le ruissellement des eaux pluviales et formant ce qu'on appelle des « lapiaz » ; on peut voir un de ceux-ci, cité par M. Marcelin, dans le Cadereau, derrière le cimetière protestant.

Notre Garrigue renferme quelques dépôts d'alluvions anciennes se présentant sous forme de sable, de cailloutis et de

conglomérats, comme l'escalier de la Cigale, au Bois de Mittau, près de l'eau Bouillie, au vallon de Vacqueyrolles.

On trouve aussi quelques terres végétales alluvionnaires le long des Cadereaux de Vacqueyrolles et de la route d'Alès, et, enfin, des terres végétales résultant de la désagrégation à peu près sur place des marno-calcaires, comme au Mas de Théron, au Mas de Seynes et ailleurs, dans le champ de tir.

La Flore de la Garrigue.

On ne connaît rien de la flore de nos Garrigues aux époques lointaines de la préhistoire. Toutefois, la présence dans les grottes du Gardon du renne et de l'antilope saiga, laisse supposer qu'à l'époque magdalénienne, il existait dans nos régions des steppes herbeux où ces animaux trouvaient leur nourriture.

On suppose aussi qu'après les diverses époques glaciaires, une flore forestière apparut dans nos Garrigues et que, lentement, au cours de longs siècles, celle-ci finit par devenir à peu près, d'une homogénéité constituée par le chêne-vert, dans les endroits secs et chauds. Cette forêt se serait ensuite perpétuée par le traitement en taillis, qui eut pour résultat d'éliminer le chêne-rouvre, qui serait cantonné de préférence dans les endroits plus frais et dans un sol plus profond.

On ne sait rien, non plus, de la flore de la Garrigue à l'époque romaine, vieille seulement de vingt siècles ; mais comme on n'y rencontre aucun vestige romain, sauf aux abords immédiats de Nîmes, on suppose qu'elle était inhabitée alors et que sa flore ne devait présenter rien de particulier, sinon sa forêt de chênes-verts.

D'après Ménard, et suivant l'ordonnance du 8 novembre 1240, nous savons, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que notre Garrigue renfermait, à cette époque, des champs enclos, plantés de yeuses ou chênes-verts et qu'on y trouvait des pâturages, tout comme aujourd'hui.

Actuellement, la Garrigue Nîmoise, malgré sa grande sèche-

resse due à la perméabilité de son sol, à la rareté des pluies d'été et aux vents, parfois violents, qui soufflent sur elle, offre une flore abondante qu'on est loin de soupçonner, attribuée à sa situation géographique, à la topographie et à la diversité de ses sols.

Au botaniste M. G. Cabanès, que nous avons cité plus haut, nous empruntons les lignes ci-après parues dans « Nîmes et le Gard » :

« Primitivement, la Garrigue actuelle était une vaste forêt dont le fonds était constitué par l'yeuse auquel venait s'associer suivant le milieu, le pin d'Alep, le chêne-rouvre, avec sous-bois de chêne kermès, dans la partie la plus chaude et jusqu'à une altitude de 200 à 250 mètres.

Actuellement, c'est un pays dévasté ; le déboisement a été à peu près total et en fait le vrai type de la lande parcourue par des moutons qui y trouvent un maigre pâturage d'hiver.

Sur la partie la plus chaude de la Garrigue, le chêne kermès, aux racines traçantes, est agrippé solidement au sol dont il a pris de plus en plus la possession à mesure que son congénère l'yeuse en était dépossédée : c'est la lande actuelle. Il y forme de larges buissons séparés par des espaces vides, plus ou moins étendus, occupés jusqu'aux sécheresses par une flore bien plus variée que les apparences ne le feraient supposer. Dès le premier printemps, des milliers de fleurettes multicolores émaillent le sol, les creux et même les anfractuosités de la roche ; tous les espaces sont occupés ; des buissons de chênes kermès eux-mêmes sortent les tiges fluettes des graminées et montent les capitules épais de la leuzée conifère, ou les feuilles élargies, coriaces, du buplèvre rigide.

Mais, dès la fin de mai ou la mi-juin, au plus tard, tout ce tapis végétal se dessèche, toutes ces plantes donnent une teinte jaunâtre aux emplacements qu'elles recouvraient naguère, et le paysage prend jusqu'aux pluies d'automne cet aspect désolé qui le caractérise.

Mais cet arrêt dans la végétation n'est que momentané.

Dès que le sol redevient humide, fin septembre ou courant octobre, les graines des espèces annuelles germent, les feuilles de bien des espèces vivaces, graminées principalement, se

développent. En quelques semaines, un tapis végétal s'est formé qui verdit sur bien des points le paysage et persiste jusqu'à l'année suivante, formant un pâturage d'hiver.

Aujourd'hui, la flore de la Garrigue comprend, en dehors des plantes naturelles, c'est-à-dire de celles que la Nature a répandues sur son sol, des plantes qui ont été apportées par l'homme et sont maintenant considérées comme autochtones.

Parmi les espèces que l'homme a plantées, il convient de citer : l'olivier (l'oulinié), l'amandier (l'amélié), le figuier (la figuèro), la vigne (la vigno), toutes espèces cultivées par les fruits qu'elles donnent ; puis, le pin d'Alep (lou pin), le cyprès pyramidal ou étoilé (lou ciprès), quelques pins pignons, l'arbre de Judée (l'accacia rouge), le néflier du Japon (lou nespoulié).

Parmi les espèces dominantes :

L'yeuse (l'èuse), le chêne kermès (lou garrus), le micoucoulier (lou falabreguié), le genêt épineux (l'argelas), le cyste (la mugo ou la muga), la ronce sauvage (lou roumèse ou bartas), le thym (la farigoulo), la lavande (l'espi) la seule variété de nos pays, l'euphorbe (la verinado), ou encore (ginouscle ou capoun), la salsepareille (la lengo de ca ou encore arapo-man), le trèfle étoilé (lou trèfle estela), etc.

Parmi les autres espèces :

Le chêne rouvre (lou roure), le romarin (lou roumarin), le poirier sauvage (lou perrussias), l'azerolier (l'argeiroukié), l'arbousier (l'arbous), le laurier (lou lousié flouri), le buis (lou bouis), le genévrier vulgaire (lou cade), le petit houx (lou bouis pognènt ou vert-bouisset), le rumex (la lengo de bioou), l'asphodèle (l'alapedo), le lière (l'èuse), l'astragale (l'esparcet bastard), le chardon (lou panicaou ou encore la coussido), la coronille (lou tréfolion), le séséli (lou grand juvert), la joubarde (l'artichau bastard ou barbabou ou erbo di agassin), la sariette (lou pebre d'ase), l'iris nain, improprement appelé (la tulipe), le séneçon (lou senèis soun ou cabridello ou erbo di canari), la viorne (l'atatié), la rue (la rudo), le nerprun (lou nerprun ou l'asperge), la vesce (la vesso), le plantin (l'erbo bruno ou tèsto d'aucèu), le narcisse (lou coucu), le cerfeuil (lou juvertin), la barbe

de bouc (lou barbabou), le liseron (la campanetto), le grémil ou herbe aux perles (l'erbo de la pisseto), la sauge (lou sàuvi), etc...

Parmi celles que le mazetier affectionne particulièrement, parce qu'il sait en tirer profit :

L'asperge épineuse (l'espargasso), le poireau sauvage (lou pourrihoun) et la langue de bœuf (la lenga de bioou).

On trouve encore des fougères, rares et de petite taille, des mousses qui ne se montrent qu'après les pluies d'automne, d'octobre à mai ; quelques champignons, parmi lesquels l'Panamite ovoïde qui croît dans les taillis de chênes-verts et ressemble à une oronge blanche, et, le plus connu de tous, le bolet granuleux.

Signalons ici un arbre, très rare aujourd'hui et qui a fait l'objet d'une étude spéciale de M. Cabanès. Des boutures de pêcher, greffées sur amandier, donnent un hybride curieux. A l'époque de la floraison, cet arbre donne de jolies fleurs roses en grande abondance, recherchées en herboristerie à cause de l'essence précieuse qu'elles peuvent donner ; par contre, il fructifie très rarement et, même alors, il ne donne que quelques fruits. Ses branches sont creuses comme celles du sureau et par suite très cassantes ; elles sont, de plus, incurvées, ce qui donne à cet hybride l'aspect d'un arbre pleureur. Disons enfin que cet arbre renfermant du mercure ou vif-argent, finit, à la longue, par tuer les arbres avoisinants.

M. Cabanès, herborisant au bosquet de la Tour Magne, a pu obtenir près de 350 espèces de plantes ; selon lui, notre Garrigue posséderait au moins 1.300 espèces spontanées indigènes à elle seule, alors que certains départements du centre de la France, comme l'Allier, par exemple, n'en possèdent en tout que 900 environ. Ceci nous montre la richesse incontestable de la flore de notre Garrigue.

A côté de cette flore naturelle, n'oublions pas que le mazetier a introduit lui-même dans son enclos de nombreuses plantes comme la vigne-vierge, le liseron, le chèvre-feuille, etc., pour entourer sa tonnelle, puis d'autres, toutes d'agrément, comme le lilas, le rosier, si varié, et quantité d'autres fleurs, cultivées en plates-bandes ou encore dans des pots ou récipients aussi variés qu'originaux, et qui, après avoir

servi aux besoins du ménage, trouvent encore leur utilisation pour contribuer à l'embellissement de quelque coin du maset.

La Faune de la Garrigue.

Si la flore de la Garrigue est nombreuse et des plus variées, par contre sa faune est réduite à quelques espèces seulement et d'autant moins nombreuse que nous n'étudions ici que les abords des collines entourant Nîmes.

Dans cette région, si réduite soit-elle, on trouve, cependant, parmi les espèces bien connues de nos masetiers :

le lézard gris ou l'anglore, le lézard vert, la couleuvre de Montpellier, le scorpion (dont la morsure autrefois était combattue avec de l'huile de scorpion), les escargots, jadis très en honneur dans les repas familiaux pris au maset, et parmi lesquels l'escargot plat ou véré, le lapin, quelques rares lièvres, le perdreau, le pinson ou quinsard, le troglodite, appelé souvent « trauco-bouissoun », le moineau, le bec croisé, la calandre ou coquillade ou alouette huppée, l'alouette, la chouette, la mante religieuse ou « prègo-dièu d'estouble », la sauterelle, le papillon de l'arbousier, spécial à cet arbuste, etc...

Les Sept Collines de Nîmes.

Nîmes est, dit-on, la ville aux sept collines.

Ce dit-on qui a pris naissance on ne sait comment, ni à quelle époque, s'est propagé de siècle en siècle, pour le plus grand prestige de notre Cité qui, ville romaine par excellence dès la naissance du christianisme, devait avoir, tout comme Rome alors, ses sept collines.

Tous les auteurs anciens appellent Nîmes la ville aux sept collines, notre poète Reboul l'a écrit dans un quatrain célèbre et, pour qu'on ne l'oublie point, on a gravé celui-ci sur le piedestal de la statue d'Antonin.

Il y a quelques vingt ans, deux de nos académiciens des

plus érudits sur les choses de notre ville, le docteur Elie Mazel et G. Maruéjol, se prirent d'une belle querelle... géographique et archéologique au sujet de ces sept collines. Le docteur Mazel, dans un mémoire intitulé « La fin d'une légende », contestait à Nîmes ses sept collines, alors que G. Maruéjol réfutait son argumentation, dans un beau discours prononcé à la séance publique de l'Académie, le 7 Juin 1909, allant même jusqu'à dire que si les sept collines de Nîmes n'existaient pas, tout concordait pour les inventer.

Comme ces collines font partie de notre Garrigue nimoise, il nous a paru intéressant de les signaler ici et de résumer en quelques pages l'Étude que nous avons écrite ailleurs sur les sept collines de Nîmes.

Et, d'abord, quand on parle des Sept collines de Nîmes, il ne faut pas entendre les collines qui entourent Nîmes aujourd'hui, mais de celles sur lesquelles se développait l'enceinte que les Romains construisirent à la fin du premier siècle de notre ère : c'est de celles-ci dont il est question ci-après.

Topographiquement parlant, il n'y avait pas sept collines autour de Nemausus, mais trois seulement. Mais si l'on songe que Nemausus était par excellence une colonie romaine, que le nombre sept était un nombre sacré, que les dieux aimaient les nombres impairs, que le site s'y prêtait, en un mot que tout concordait à faire de Nîmes une nouvelle Rome, on conçoit qu'il fallait que notre cité eut ses sept collines... et elle les eut.

A l'est, le mont Duplan forme un monticule isolé qu'enveloppent les rues de l'Enclos Rey, de la Garrigue, le haut de la rue Bonfa et son prolongement, la rue de la Biche et le chemin d'Uzès. A Saint Luc existe un vrai col séparant le mont Duplan de la hauteur voisine, la Croix de fer ou colline des Moulins.

A l'Ouest, la hauteur de Montaury domine Nîmes du chemin de Pissevin à la route de Sauve, au delà de laquelle on trouve le cadereau de Vacqueyrolles et la petite vallée qui suit la route d'Alès, si on veut atteindre le rocher de Canteduc qui prolonge la colline sur laquelle se dresse la Tour

Magne : la hauteur de Montaury forme donc une colline nettement séparée des autres hauteurs dominant Nîmes au Nord.

Entre le mont Duplan et Montaury, il n'y a, par contre, qu'une seule et même croupe ou colline, au point de vue topographique — colline dont les pentes ouest descendent vers la route d'Alès, les pentes sud vers la ville et les pentes nord vers la petite dépression qu'emprunte le tracé du chemin de fer de Nîmes à Alès — cette croupe va se rétrécissant de l'ouest à l'est et forme, à l'est, à St-Luc, un éperon arrondi sur lequel se dressent encore quelques vieux moulins. Longue de 1.300 mètres environ dans sa plus grande longueur, de la route d'Alès à St-Luc, par le chemin des Gazons et le boulevard Démian, qui en jalonnent l'axe, cette croupe n'accuse aucun col, topographiquement parlant ; elle présente bien deux petites surélévations de terrain, l'une autour de la Tour Magne, dont le point culminant est côté 108,70, l'autre au chemin des Gazons, dont l'altitude ne dépasse guère 100 mètres, et sur laquelle est établi le réservoir supérieur des eaux de la ville, mais nulle part, soit entre ces deux surélévations, où se rejoignent les rues Ménard et Rouget de l'Isle, soit à la Porte Cancière, on ne saurait trouver un col proprement dit.

Mais Nîmes devait avoir ses sept collines....

Nous savons qu'aux temps anciens, et particulièrement à l'époque romaine, divers chemins ou passages traversaient nos collines reliant Nîmes aux pays voisins ; ces passages fractionnaient, pour ainsi dire, en diverses parties ou quartiers la croupe ci-dessus ; comme on voulut que Nîmes ait sept collines, on substitua le mot colline au mot quartier et l'on imagine qu'ainsi il ait été facile de distinguer plusieurs collines là où en réalité il n'y en avait qu'une, et que, peu à peu, de la route d'Alès à St-Luc, on ait fini par trouver le complément aux collines existant pour faire de Nîmes la ville aux sept collines.

Quelles sont donc ces sept collines, telles qu'on a l'habitude de les concevoir ? Et encore ici les auteurs qui ont écrit là-dessus sont-ils en désaccord au sujet de l'emplacement de deux d'entre elles, désaccord que nous croyons

avoir aplani dans l'Étude que nous avons signalée plus haut.

En allant de l'est vers l'ouest, voici les sept collines de Nîmes :

1^o *Le mont Duplan*, dont le nom ancien nous est inconnu ; appelé au XIII^e siècle « Podium Judaicum », puis « Puech Jusieu » ou « Jusieu », ce qui signifie « colline juive », parce que là se trouvait le cimetière juif. En 1859, en souvenir du maire de Nîmes qui transforma cette colline nue, aride et rocheuse, en une jolie promenade couverte de pins, celle-ci prit son nom actuel. Nous avons indiqué plus haut les limites de cette colline.

2^o *Le Crémat*, dont le nom ancien « Podium Crematum », semble indiquer un lieu brûlé, le souvenir de quelque grand incendie ; il est encore appelé « Tresfons », « les trois Fontaines », ou « le Mons Martyris », « mont du Martyr », noms qui rappellent la tradition et le souvenir du martyr de St Baudile.

Le Crémat s'étend de St-Luc à la rue du Crémat que prolonge la rue Ranguet vers le boulevard Gambetta ; la rue des Moulins en jalonne la partie la plus élevée, à quelque chose près.

3^o *Le Puech Ferrier*, appelé successivement « Podium Ferrarium », en 1144, « Podium Ferre », en 1380, « Pied Ferrier », en 1671, puis encore « Petit Puits », « Pet't Puech » et « Daufère ». Il s'étend de la rue du Crémat à la porte Cancière ; c'est sur cette colline qu'en 1687 fut établi « le Fort », ou « Citadelle », la Maison Centrale actuelle. Son étymologie pourrait être celle du nom de « Ferrier », nom quelconque, mais qui a pu avoir une signification autrefois.

4^o *La Lampèze*, qui tire son nom d'une ancienne ferme « Mansus de Lampade », ce qui signifie « Mas de la Lampe » suivant un acte de 1380, lequel devait fournir l'huile nécessaire pour la lampe du St Sacrement de la cathédrale. En 1479, cette colline s'appelait « la Lampeja », et en 1671, « la Lampèze ».

La colline de la Lampèze s'étend de la Porte Cancière à la rue Rouget de l'Isle ; l'École Normale de Jeunes Filles en marque approximativement le centre.

5^e La Tour Magne, ou « mons Excelsus », ou encore « Turris Magna », s'étend de la rue Rouget de l'Isle aux pentes ouest du jardin de la Fontaine, du Mas Rouge au Temple de Diane ; c'est le massif boisé qui, de la Tour Magne, descend vers sa Source.

6^e *Combret*, appelé « mons de Cumbeto », en 1160, puis, « Podium Combretum », cette colline est encore désignée sous le nom de « Chanteduc » ou « Canteduc », lieu où chante le petit duc ou hibou. Il occupe l'éperon situé au-dessus de l'Avenue de la Plateforme, prolonge, en quelque sorte, la terrasse supérieure du Jardin de la Fontaine ; là se trouvent le Maset de l'Evêque de Nîmes et la propriété Deleuze qui en occupe l'extrémité ouest, au dessus de l'ancienne carrière romaine de la rue de Combret.

7^e *Montaury* appelé en 1080 « mons Aureus », en 1033 « Podium Aurium », en 1115, « mons Aureolus », en 1479, « Montaury », puis « Puech Peyrel », et enfin, depuis 1671, de son nom actuel, Mons Aureus signifie « mont Doré ».

Montaury devrait son nom, d'après G. Maruéjol, « à la lumière du soleil qui tombe d'aplomb en plein midi sur ce coteau à terre jaunâtre et l'enveloppe le soir d'une auréole de feu ».

Conservons à Nîmes son titre de ville aux sept collines que lui a donné la légende, bien que son extension actuelle lui ait permis de se développer sur d'autres collines, soyons traditionalistes en cette occasion malgré l'inexacte vérité topographique ; et ainsi avec Reboul nous pourrions écrire :

... Le Nimois est à demi Romain
 Sa ville fut aussi la Ville aux Sept Collines
 Un beau soleil luit sur de grandes ruines
 Et l'un de ses enfants se nommait Antonin.

Les Trois Piliers

Les trois piliers de la route de Sauve sont ce qui reste d'un ancien oratoire. Il y avait là jadis quatre colonnes supportant une toiture recouvrant une croix, appelée « Croix de St-Etienne », au pied de laquelle brûlait une lampe. Dans

le pilier le plus rapproché de la ville, des deux qui bordent la route, se trouve un creux qui fut jadis une petite armoire, avec porte à clef, dans laquelle on conservait l'huile, la mèche et les lampions nécessaires à la lampe.

Le style du monument, qui fut ruiné lors des guerres de guerres de religion, est du XV^e siècle ; la croix reposait sur un piédestal dont on voyait encore les traces au milieu du XIX^e siècle ; les colonnes restant, à la base carrée, sont de coupe octogonale.

Le choix de l'emplacement de cet oratoire peut s'expliquer par sa situation, dominant la ville ; peut-être encore parce qu'il est à proximité du mamelon appelé « le Serre du Diable », et alors il aurait été placé là en opposition avec le nom de celui-ci. La tradition veut que les quatre autres piliers aient servi aux potences d'antan, mais ce n'est là qu'une légende qu'il faut détruire, car l'emplacement officiel de celles-ci se trouvait près du Pont de Justice actuel, « au quartier des Justices », comme on disait autrefois. (1)

La Grotte des Fées

La Grotte des Fées (la Baoume di Fado) est située au nord de la route de Sauve, derrière Castanet, sur les pentes du Serre du Buis qui descendent vers le Cadereau de Vacqueyrolles. On peut s'y rendre facilement par le chemin qui suit le Cadereau, s'amorce à la route d'Alès et longe le mur du cimetière protestant ; après avoir parcouru celui-ci sur une longueur d'environ 1.500 mètres, on aperçoit, à gauche, à mi-hauteur de la colline, l'entrée de la Grotte formant une large tache noire sur le paysage environnant. La Grotte des Fées semble complètement abandonnée aujourd'hui, son entrée est presque complètement obstruée et l'accès de sa galerie bien difficile ; mais comme tout de même elle constitue une des curiosités de notre Garrigue, il nous a paru intéressant de la signaler dans cette étude.

(1) Extrait de « Nîmes et le Gard » Mazauric.

L'historien Ménard, dans son « Histoire de Nîmes », consacre les lignes suivantes à cette grotte :

« L'entrée de la grotte, qui fut murée en 1718 par ordonnance de l'Intendant du Languedoc, mesurait 7 à 8 pieds d'ouverture sur autant d'élévation et était de forme orbiculaire.

Les protestants y tenaient des assemblées, la disposition intérieure ne pouvait en effet leur être plus favorable. C'était une espèce de salle ou de nef, au milieu de laquelle s'élevait un rocher en ligne spirale qui formait une chaire à prêcher. Aussi servait-il à cet usage aux ministres. De plus, il y avait tout autour et d'espace en espace, des bancs fournis par la nature qui servaient de sièges aux assistants. »

D'après le docteur Doumergue dans son ouvrage intitulé « Nos Garrigues et les Assemblées au Désert », l'entrée de la caverne fut complètement obstruée en 1720, et non en 1718, suivant Ménard, par des pierres et des roches détachées de la voûte au moyen de pétards.

En 1881, la Société d'Étude des Sciences Naturelles organisa une véritable exploration scientifique de la grotte ; plus tard M. Mazauric en dégagait l'entrée après avoir fait sauter des quartiers de roches et des stalagmites qui recouvraient des ossements de l'époque quaternaire, à la suite de ces travaux il put en dresser un plan complet que l'ouvrage du docteur Doumergue, cité plus haut, reproduit, et auquel nous empruntons les lignes suivantes :

« La Baume des Fées se compose de trois parties :

1^o — une salle d'entrée, de près de 30 de mètres de long sur autant de large, et que nous appellerons « le vestibule ».

2^o — une succession de passages très étroits s'étendant sur une longueur de 30 à 40 mètres.

3^o — une galerie longue de 100 mètres et large de 4 à 6 mètres. Dans ce que nous avons appelé « le vestibule » de la grotte, nous reconnaissons bien la cavité décrite par Ménard. »

Le Syndicat d'Initiative de Nîmes, dit-on, est devenu propriétaire de la Grotte des Fées et songerait à la mettre en

état pour en permettre la visite. Cette initiative, si elle est vraie, serait des plus heureuses surtout si la grotte était aménagée en vue de sa complète exploration ou visite.

Les Pieds du Bon Dieu

Il y a quelque cinquante ans à peine, il existait, au milieu du chemin de la Planète, un peu avant d'arriver à la guinguette du Bois de Mitau, une large pierre ou rocher, portant deux empreintes très nettes de pieds humains, mais de dimensions exagérées. Cette dernière particularité avait fait appeler cette pierre « Pierre des Pieds du Bon Dieu » ; quelquefois même on désignait le chemin y conduisant sous le nom de « Chemin des Pieds du Bon Dieu ». Cette pierre aurait disparu au cours d'une réfection du chemin, sous la municipalité Margarot.

Les murs, les clapiers et les champs clos de la garrigue

Les murs, les clapiers et les champs clos de notre Garrigue sont en certains endroits si nombreux qu'ils en constituent une des originalités les plus curieuses, un paysage caractéristique surnommé « paysage des clapiers ».

Cette particularité de notre Garrigue ne pouvant être passée sous silence dans cette étude, nous avons fait appel pour en parler à l'ouvrage de E. Gimon « Les Origines de Nîmes » déjà cité, et à une conférence faite récemment par M. Marcelin à la Société des Sciences Naturelles de Nîmes, que ce dernier a bien voulu nous communiquer à cette occasion, ce dont nous le remercions grandement.

Les murs, comme les clapiers, sont de deux sortes : les uns sont d'origine antique, les autres sont de formation relativement récente. Autrefois, et principalement sur les bords du plateau des Garrigues, s'élevaient des « oppida » entourés de murs épais formant enceinte, comme à Camplanier et aux Tours de Seguin. De ces enceintes il reste encore des traces et ce sont celles-ci qui constituent ce qu'on appelle

« les murs antiques ». Ces murs sont presque toujours composés de pierres de dimensions semblables, choisies, placées à plat dans un ordre voulu, et c'est tout cela qui les caractérise.

Les autres murs sont le résultat de l'épierrement des champs effectué au cours des siècles ; ils sont l'apport des pierres ramassées une à une dans les champs pour les rendre cultivables, ou en augmenter la partie propice à la culture ; ce travail le masetier le fait encore de nos jours quand il dépose sur ces murs les pierres ramassées dans son maset. Ce qui distingue ces murs des murs antiques, c'est qu'en eux l'accumulation des pierres est sans ordre, que celles-ci sont quelconques, de toutes dimensions, et ont été déposées au fur et à mesure qu'elles ont été ramassées.

Si parfois le mur antique ressemble au mur ordinaire, c'est parce qu'au cours des ans on y a porté des pierres et des cailloux ramassés aux alentours et qui, peu à peu, ont recouvert le mur antique ; mais si on enlève ceux-ci, on rencontre au-dessous, des assises régulières indiquant une ancienne construction ; d'autre part, alors qu'on rencontre un peu partout le mur ordinaire, le mur antique se trouve généralement sur le sommet des collines et sur les pentes méridionales et, près de ces murs, il n'est pas rare de trouver des silex, des tessons, des débris de poteries, des fibules, des monnaies quelquefois, en un mot ce qu'on appelle des trouvailles archéologiques, empreintes indiscutables d'une civilisation disparue.

Quelle est la raison d'être de tous ces champs clos de murs de pierre sèche, c'est la question que s'est posée M. Marcelin et à laquelle il répond :

L'épierrement n'est pas la seule raison d'être des champs clos, car on voit souvent des amas irréguliers de pierres dans une partie quelconque du champ...

L'impression qui se dégage fortement de l'observation de ces amas de pierres dans notre région c'est qu'ils décèlent une volonté de clore aussi nette que celle qui s'observe indiscutablement aux environs des agglomérations. A notre avis, la construction des murs est le résultat des appropriations individuelles faites aux dépens du pâturage commun dans la garrigue... Cette appropriation individuelle a été poursui-

vie à la fois en haut et en bas de l'échelle sociale par les plus miséreux de la communauté privés de terres, acceptant les plus mauvaises et employant pour les avoir des moyens détournés et par le seigneur lui-même.

Si des considérations géographiques interviennent dans le problème des champs clos de murs en pierre sèche, ces considérations sont secondaires et subordonnées ; ce sont des raisons historiques et juridiques, d'histoire et de coutumes rurales qui sont prédominantes dans l'explication immédiate et directe de ce paysage aux environs de Nîmes et d'ailleurs. C'est la volonté de délimiter et de clore les propriétés, de l'affirmer et de la protéger, volonté déterminée par de fortes raisons économiques qui donne l'explication à elle seule suffisante de ces immenses et innombrables damiers de murs en pierre sèche : ici, comme en région de champs ouverts, les caractères matériels n'étaient que le signe visible de réalités sociales profondes.

Les Masets nimois

La Garrigue et les Masets - Raison d'être du Maset

La Garrigue est par excellence la région du maset qu'on trouve partout dans cette partie de notre terroir, aussi bien sur les sommets des collines, qu'au fond des ravins et que sur toutes les pentes.

Si Avignon est fière de ses « pavillons », qui couvrent les hauteurs de Bellevue, au milieu desquelles serpente la route de Nîmes ; si Marseille a ses « cabanons » ou « bastidons » échelonnés sur sa belle corniche ; si Sète a ses « baraquettes » dominant la mer bleue, et Béziers ses « grangettes », Nîmes a ses « masets », sans nombre, sans lesquels Nîmes ne serait plus Nîmes, tant ils sont la parure de notre Garrigue et font partie intégrante de la vie nimoise.

Rien de plus pittoresque que les masets nimois : leur dis-

position chaotique dans la garrigue, leur aspect, leurs formes variées, leurs dimensions parfois extravagantes, leur rusticité comme leur confort, tout contribue à former cet ensemble unique qu'offrent les environs de Nîmes. Vus de loin, des hauteurs de la Costière, par exemple, ils semblent former comme une auréole, une couronne de pierres, au-dessus de la ville. Plus l'on s'éloigne de Nîmes, plus ils sont rares et rustiques aussi ; certains même, simples capitelles ou ruines abandonnées sous quelque touffe d'arbustes, ou cachées à demi sous un pan de mur, rappellent les huttes antiques ; plus l'on se rapproche de la ville, plus ils sont nombreux et élégants aussi, car on a voulu conserver le nom de maset même aux plus belles villas qui ornent aujourd'hui nos collines et sont dotées de tout le confort moderne.

Pourquoi tant de masets ! Pourquoi ? parce que pour tout bon nimois, le riche comme le pauvre, le bourgeois comme l'ouvrier, avoir un maset est le rêve de tous, et qu'aller au maset est la suprême des distractions.

On va au maset dès que l'on dispose de quelques loisirs ; on y va surtout les dimanches et les jours de fête, en famille, y passer de longues heures, sinon la journée entière.

Pourquoi cette passion, cet amour inné du maset ? parce que tout le monde aime le maset et l'aime à sa façon ; le riche y trouve un instant la vie simple et rustique dont il rêve parfois, le pauvre s'y trouve chez lui, dans son bien qu'il a créé lui-même au prix de longs efforts ; le bourgeois y oublie la monotonie de la vie citadine ; et l'ouvrier enfin, y trouve un délassement au labeur quotidien.

Pourquoi encore ? parce que le maset engendre la joie et le bonheur ; que l'on y vit loin des exigences de la vie sociale qu'on mène là-bas, en ville ; et qu'on y devient plus sociable en voisinant avec les masetiers des alentours, quels qu'ils soient ; parce qu'on aime à y inviter ses amis pour leur faire partager tout le plaisir qu'on y trouve soi-même ; parce qu'on y rit ; qu'on y chante ; et que, sous un ciel toujours pur, on y vit des heures tranquilles, agréables et heureuses.

L'étymologie du mot " Maset "

Les différents noms donnés aux Masets

Le mot « maset » est un diminutif du mot « mas », venu du bas latin : « Mazada, mansio, mansus », mots qui signifient « maison avec champ, maison rurale, métairie avec habitation ».

De « mansio, mansus » on a fait « mas », terme employé particulièrement en Provence et en Languedoc, pour désigner une maison rurale, une métairie — une ferme — comme on dit ailleurs.

Le maset est donc un petit mas, un petit champ avec une petite maison, et c'est ainsi qu'on le conçoit à Nîmes.

Nous ajouterons, pour compléter l'étymologie de ce mot, tel qu'on l'entend encore à Nîmes, que généralement le champ est enclos de pierres sèches, et que sous le nom de maset, on désigne aussi bien l'ensemble, champ et habitation, que l'habitation seule de l'enclos.

Le masetier, toujours fier de son maset, quel qu'il soit, aime à lui donner un nom symbolisant pour lui ce que représente, ce qu'est ce coin de garrigue où il aime à venir se délasser et à respirer le grand air.

L'étude des différents noms donnés à nos masets serait à faire, car elle décèlerait sans doute beaucoup de choses sur l'état d'âme du masetier ; on apprendrait ainsi ce qu'est le maset pour son propriétaire, le bien être qu'il y trouve, l'endroit où il est situé, la vue dont on y jouit et mille autres senseignements non dépourvus d'une certaine philosophie de bon aloi, affirmant une fois de plus l'utilité incontestable du maset nimois.

Les noms donnés aux masets semblent se répartir en un certain nombre d'appellations de même origine parmi lesquelles nous citerons au hasard :

1^o Noms rappelant le souvenir d'un être cher, et si ce nom est celui d'une femme ou d'une jeune fille, le maset est alors qualifié de villa, par exemple : Villa Marie-Louise, Villa Germaine, etc..

2^o Nom d'un ou de plusieurs gros arbres ornant le

maset, comme par exemple : Maset des Pins, Maset du Cyprès, du Cèdre, etc...

3° Noms d'arbustes dont le maset est pourvu, comme par exemple : Maset des Lilas, Maset du Rosier, Maset des Buis, etc...

4° Noms de fleurs, comme par exemple : Maset des Violettes, Maset des Iris, Villa des Roses, etc..

5° Noms indiquant la situation du maset, comme par exemple : Maset de Belle-Vue, Maset des Remparts Romains, Maset de Ventabèn, etc...

6° Noms des plus fantaisistes, et c'est parmi ces noms qu'on pourrait peut-être déceler le plus facilement l'état d'âme, la condition sociale du masetier. C'est ainsi qu'au hasard d'une promenade dans la Garrigue, on peut rencontrer :

Le maset de « Biscan-Pas », celui de quelque doux philosophe, sans doute, qui pense qu'au maset « on ne doit pas s'en faire ».

Le maset de « Sans Façon », où tout doit être à la bonne franquette, où doit être bannie toute étiquette.

Le maset de « Mitau-Plage », tout près du Bois de Mitau, à quelque amoureux de la mer, mais qui, ne pouvant aller villégiaturer au bord de la mer bleue, se contente d'en rappeler le souvenir en dotant son maset de ce nom qui, au premier abord, semble si peu de circonstance.

Le maset de « Bello-Visto », d'où l'on peut contempler un bel horizon, ce qui n'est pas permis de bien des masets.

Le maset de « Peiroulaou », dont le nom indique qu'il est bâti au milieu des pierres, dans quelque vieille carrière, sans doute.

Le maset de « Ventabèn », où le vent se fait sentir dès que souffle le moindre zéphir.

Le maset de « Samesuffi », qui ne peut appartenir qu'à un modeste, content de son maset, quel qu'il soit, et point jaloux de celui de son voisin, sans doute plus cossu.

La villa de « La Phagocytose », au nom savant, à quelque médecin probablement, car il faut être un idoine pour savoir que la Phagocytose est la fonction des Phagocytes et que ceux-ci sont les globules blancs qui détruisent les cellules microbiennes.

N'est-il pas malicieux celui qui a écrit sur la porte de son maset ces mots : « Pourtas...e...Vènès ». Pourtas, c'est-à-dire « Apportez quelque chose en venant au maset, quelque chose de bon, cela s'entend. Et alors, n'hésitez pas, entrez dans le Maset et vous y serez le Bienvenu ! ».

Et cet autre qui a écrit sur son maset : « Ici ! sarès lou bèn vengu e... manjarès çe que aurès adu », n'est-il pas aussi un malicieux, mais dépourvu de cette bonne franquette, de ce bon accueil, qui est un peu l'apanage de tout bon masetier ?

Le maset « Ben Sala » a dû coûter bien des économies et des efforts à son propriétaire pour faire de ce coin de garrigue un endroit agréable...

Et le maset « L'Armas de la Suzou » ? combien a-t-il fallu peiner pour transformer en maset convenable cet « Armas », couvert de perires et rempli de broussailles !

Le maset « Ici Forçan pas » appartient, sans doute à quelque bon vivant, partisan du moindre effort et pour qui le maset est, par excellence, le paradis du délassement.

Ceux qui ont écrit sur leur maset « Eici li Boulo aven pas paou » sont des amoureux du Jeu de Boules, qu'ils doivent pratiquer bien souvent au maset et sans jamais se lasser.

L'énumération continuerait encore longtemps de ces noms plus ou moins fantaisistes ; pour termiser ce sujet, nous citerons toutefois encore : le maset « Li Ventoulet », le maset « Ma Vie-la », le maset « Le Buissonnet », le maset « Le Pin Blessé », dont un des plus beaux pins a eu sa branche principale arrachée un jour de Mistral ! et nous terminerons par cette inscription peu spirituelle qu'un masetier a gravée sur son maset : « Ce Maset a été fait ici ».

Les Huttes primitives et les Capitelles

Le maset est une habitation supplémentaire, peut-on dire, un pied-à-terre hors la ville, plus ou moins confortable, où le Nimois aime aller se délasser et respirer au grand air.

Si rustique soit-il, il est encore préférable aux vieux habitats de nos lointains ancêtres, et, si l'évolution de l'habitation n'est pas un sujet à traiter ici, il nous semble que

quelques mots sur les demeures primitives sont indispensables pour arriver à la conception de notre vieille « capitelle » qui a précédé dans la garrigue, le maset actuel.

L'homme primitif habita successivement dans des cavernes, dans des abris sous roche ou contre des parois rocheuses, dans des huttes enfouies sous terre, puis enfin dans des huttes en pierre, dont la toiture fut faite de menus branchages recouverts de terre damée.

Dans « Les Origines de Nîmes », de E. Gimon, nous lisons :

« Lorsque la civilisation venue des bords de la mer Egée gagna nos régions, notre ancêtre n'échappa pas à son contact ; il évolua rapidement alors et il ne tarda pas à apporter un certain art dans la construction de son habitat, jusqu'alors primitif. Sa demeure, toutefois, continua à être en pierres sèches ; la forme en fut ronde et rarement carrée. La partie supérieure fut en voûte en encorbellement parabolique et non sphérique : fausse voûte dont les assises débordent les unes sur les autres et rétrécissent de plus en plus l'ouverture jusqu'à ce que cette dernière fut assez étroite pour être fermée par une simple pierre. La porte de la hutte fut d'abord constituée par deux grosses branches en angle aigu pour soutenir la masse de maçonnerie ; plus tard, on étava les deux branches sur un madrier horizontal, vers le tiers supérieur de sa hauteur ; plus tard encore, on remplaça ces branches par des montants de pierre et le madrier par un linteau : on créa ainsi la porte trapézoïdale, surmontée d'une petite fenêtre triangulaire ; plus tard enfin, on supprima cette fenêtre ou bien on donna à ses côtés une inclinaison différente de celle du chambrail. »

Dans cette hutte néolithique, un peu modifiée dans ses détails et dans son confort aussi, on reconnaît la vieille capitelle de nos Garrigues. Mais celle-ci, à son tour, s'est modifiée et a fait place au maset actuel, comme nous allons le voir.

Dans une petite brochure, écrite vers 1850, introuvable aujourd'hui, et intitulée « La Psychologie du Maset », nous lisons :

« La vieille capitelle s'en va, elle a fait son temps. Sa forme tumulaire, son entrée sans fermeture, l'inévitable cuve en pierre qui en occupe le fond, la rendent peu propre aux besoins d'une civilisation avancée. C'est plutôt un lieu de refuge qu'un

maset. Semblable à ces êtres d'un autre âge pour lesquels les éléments de notre atmosphère ont été insuffisants, la capitelle ne tardera pas à disparaître de la surface de notre sol. Il ne reste plus d'elle, comme du mastodonte et de l'ichtyosaure, que des fragments géologiques.

La prophétie de M. Causse est une réalité aujourd'hui ; la vieille capitelle est presque introuvable, et celles que l'on rencontre encore par hasard, sont pour la plupart en ruines ou abandonnées, et le plus souvent cachés dans quelque touffe de Chênes-verts ou bien à demi enfouies sous un vieux pan de mur ou quelque clapier.

Le Maset nimois

L'industrie de la bonnetterie, déjà installée à Nîmes au X^{IV}^e siècle, après diverses phases de prospérité et de décadence, prit un réel essor pendant la Restauration et atteignit son apogée de 1834 à 1847.

A cette époque, sur une population de 55.000 âmes, le travail industriel faisait vivre à Nîmes plus de 20.000 personnes, employées, en grande partie, aux divers travaux de la bonnetterie, fabriquant des bas, des gants, des châles, des bonnets, des fichus, des mouchoirs etc., en soie, en laine ou en coton.

Cette population ouvrière, intéressante entre toutes, se distinguait de celles de bien d'autres régions par deux caractéristiques particulières : l'exemple de la modération et de la prévoyance et l'observation rigoureuse du repos dominical.

L'économie, qui était alors une vertu pratiquée à Nîmes dans toutes les classes de la Société, était particulièrement en honneur chez les ouvriers tisserands, « taffetassiers ou tafataire », comme on les appelait communément, et l'observance du repos le dimanche était enracinée comme un fait traditionnel dans les mœurs populaires. Une modeste économie, lentement réalisée, la libre disposition de toute une journée, le dimanche, le besoin de grand air, l'amour de la campagne, voilà ce qui incita alors l'ouvrier nimois à acheter un coin de garrigue, à y bâtir un maset, à y créer, en un mot, un « home » bien à lui.

Ce besoin de fuir la ville les jours de liberté, cet exode vers la Garrigue, la création d'un petit patrimoine terrien, n'a pas échappé à M. Andigane quand, en 1854, il publia son étude sur « Les Populations Ouvrières de la France », et dans laquelle il a écrit sur Nîmes les lignes suivantes ».

« Les ouvriers qui manient des métiers dans la ville, soit à domicile, soit en atelier, n'ont pas de goût pour une existence murée dans leur maison ; ils y échappent le plus qu'ils peuvent. On les voit durant la semaine, prendre leurs repas en plein vent, et le soir, après le travail, errer quelque temps sur les promenades de la ville pour jouir d'un ciel presque toujours sans nuage. Leur penchant se manifeste bien plus encore le dimanche alors que tous les métiers ont cessé de battre. La population laborieuse émigre ce jour-là pour s'en aller sur les collines qui dominent la Cité, et où un assez grand nombre de familles ont un pied à terre, une sorte de petite maison de campagne, qu'on appelle « maset ». Rarement prises en location, ces modestes villas sont en général un patrimoine héréditaire. Comme le terrain rocailleux des Garrigues, sauf en quelques rares cantons où la vigne vient assez bien, n'a presque aucune valeur, la possession d'un maset ne représente pas communément un capital de plus de 150 à 600 francs. Les ouvriers qui n'en possèdent point se réunissent à des parents ou à des voisins plus favorisés de la fortune.

Ces châlets languedociens n'étant jamais à plus d'un ou deux kilomètres de la cité, on peut facilement y porter les plus jeunes enfants, et on ne laisse personne derrière soi.

Chaque domaine se compose de quelques mètres de terre et d'un pavillon étroit, bâti à l'une des extrémités de l'enclos ; une table et quelques sièges grossiers forment à peu près tout l'ameublement de ces cases, qui n'ont pas besoin de cheminée. A force de peiner, on est parvenu à faire pousser sur un sol ingrat quelques oliviers ou amandiers, quelques ceps de vigne, quelques fleurs dont un soleil ardent a bientôt desséché la tige. Disposés en amphitéâtre au dessus de la ville, les masets prêtent un aspect animé à des lieux naturellement nus et tristes ».

C'est donc vers le commencement du XIXe siècle, et parti-

culièrement à l'époque où la bonnetterie était toute prospère, que les masets, sous l'impulsion des taffetassiers, se multiplièrent dans la Garrigue et y remplacèrent peu à peu la vieille capitelle, à l'origine antique.

L'évolution du Maset et la transformation de la garrigue

L'évolution du maset et la transformation de la Garrigue, lentes, mais continues, nous pouvons les suivre en revivant par la pensée ce que fit le vieux taffetassier — et ce que fait encore aujourd'hui le masetier — dans son champ, à ses moments de loisir les jours de fête et de chômage.

Le coin de garrigue acquis, il le débarrassa tout d'abord des broussailles et des nombreuses pierres qui jonchaient le sol, et fit sauter à la pioche les « têtes de chèvres » qui affleuraient à sa surface ; il déposa les unes et les autres tout autour de son champ et commença, ainsi, à dessiner l'enclos qui limiterait sa propriété ; il nivela ensuite le sol, aménagea en petites terrasses les pentes pour y retenir le peu de terre végétale qu'elles contenaient ; puis, son champ préparé, il en entreprit l'exploitation agricole.

Proche Calvas aviè'n mazé
 Ou mitan d'uno bèlo vigno
 Trènto ans aviè lima si dé
 Pèr lèva dé pèiro et d'espigno.

a écrit Bigot, dans : Lou bouné dé moun onnle Jaque.

De ce jour, ouvrier industriel la semaine, en ville, le taffetassier se transforma en ouvrier rural à ses moments de loisir, « formant ainsi un type social bien curieux, mi-taffetassier, mi-rachalan, que la crise phylloxérique et la crise industrielle ont fait disparaître peu à peu », suivant M. Marcelin déjà cité.

Et, alors, successivement, un petit jardin, quelques pieds de vigne, une olivette, des amandiers, quelques figuiers, etc., parurent sur ce sol aride par excellence ; en même temps qu'en un coin minutieusement choisi, s'élevait une petite construction rustique, une ou deux pièces exigües : le maset nimois à son origine.

Le maset compléta l'enclos et ainsi le rêve de l'ouvrier fut réalisé : dès lors il fut vraiment propriétaire d'une petite maison de campagne, modeste, certes, mais suffisante à son bonheur. Dans la suite, l'enclos et le maset furent l'objet d'améliorations continuelles.

L'ameublement du maset, tout rustique d'abord, une table quelconque, quelques modestes chaises ou encore quelque vieux banc, fut peu à peu complété et rendu plus confortable ; les murs, blanchis à la chaux, furent ornés de naïves et gaies estampes de toutes sortes ; des plantes d'agrément alternèrent dans l'enclos, en des coins choisis, avec les oliviers et les amandiers du début ; des arbustes pour donner de l'ombre, des lilas et des fleurs pour jeter une note agréable, entourèrent le maset ; une citerne fut construite en un endroit propice pour recueillir l'eau de pluie, devenue désormais indispensable pour les besoins du ménage et l'arrosage des plantes ; une tonnelle fut adossée au maset, soigneusement entourée de vigne vierge ou de multiples plantes grimpantes, pour qu'elle devint un abri bien à l'ombre les jours d'été et le coin favori de l'enclos ; un jeu de boules y fut aménagé enfin, quand ce fut possible, pour la plus grande des distractions au maset.

Quelquefois même, si le site le permit, une terrasse ou un balvédère quelconque fut élevé en un endroit favorablement choisi, pour y jouir d'une belle vue sur les environs : avantage inestimable donnant au maset ainsi privilégié une supériorité incontestable sur ceux des alentours qui en étaient privés, et constituant pour le masetier la suprême des satisfactions.

Et ainsi, peu à peu, de jour en jour, d'année en année, le maset se transforma ; après l'indispensable du début, il fut doté de tout ce qui pouvait lui être utile, puis de tout ce qui pouvait être agréable et alors il constitua un tout complet.

Et ce que le vieux taffetassier fit jadis, l'ouvrier ou l'artisan d'aujourd'hui le fait encore, et le fera encore demain, car la tradition du maset est trop profondément enracinée dans l'âme du Nimois, pour que disparaisse de nos Garrigues ce qui en fait le charme, l'agrément et l'originalité.

Si de nos jours quelques masets sont délaissés ou tombent

en ruine, si leur exploitation agricole n'est plus celle d'autrefois, combien d'autres continuent à surgir en un coin de la lande aride, œuvre de longue haleine comme jadis, ou bien bâti rapidement par un bourgeois ou quelque nouveau riche qui tient lui aussi à avoir son maset ; et si ce dernier n'a rien de celui d'autrefois, s'il est tout près de la ville, s'il est même doté de tout le confort moderne, il n'en est pas moins le maset où l'on va volontiers respirer et jouir du calme bienfaisant de la campagne.

On a écrit jadis que le chemin de fer avait eu une influence heureuse sur le maset, que sa vue, même lointaine, même oblique, en augmentait la valeur intrinsèque de plus d'un cinquième : cela a pu être vrai quand les premiers trains apparurent dans la campagne nimoise et offrirent alors un spectacle imprévu et bien fait pour frapper l'imagination, mais nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi aujourd'hui.

Par contre, l'influence du tramway sur le maset ne saurait être contestée. Le tramway, en effet, permet facilement l'accès du maset aux personnes âgées et aux enfants ; il facilite le transport des mille choses qu'on y porte ; s'il n'en abrège pas la distance, du moins permet-il de parcourir celle-ci plus rapidement, plus commodément et sans fatigue ; si le maset est loin, on hésite parfois à y aller, si un tramway en facilite l'accès, on part volontiers, et souvent alors, la peine ressentie pour s'y rendre se transforme en un vrai plaisir. A ce point de vue, il serait à souhaiter que l'extension du réseau actuel des tramways fut complétée et permit l'accès des masets lointains ; la ligne de l'artillerie, par exemple, devrait être poussée jusqu'à Massillan et desservir non seulement les nombreux masets de la route d'Uzès, mais encore faciliter l'accès du Camp et du Champ de Tir ; à l'autre extrémité, elle devrait être prolongée jusque sur le plateau du Mas des Gardies, et un embranchement pourrait être créé pour desservir la route d'Alès jusqu'au creux de l'Assemblée, sinon plus loin encore ; on verrait alors les masets se multiplier davantage, la Garrigue Nimoise continuer à se transformer et le Nimois à même de jouir d'un peu plus de grand air et de bien-être aussi.

L'automobile, elle aussi, facilite l'accès du maset, seulement,

bien peu nombreux sont encore les privilégiés qui peuvent disposer d'un pareil moyen de locomotion ; l'automobilisme, à ce point de vue, ne remplira son rôle social que le jour, lointain hélas, où tout masetier aura son auto et où tous les chemins de la Garrigue seront accessibles à ce genre de véhicule. Reste à savoir encore si ce jour-là l'auto, au lieu de favoriser l'exode vers le maset, ne détournera pas notre citadin de notre Garrigue et ne sera pas une cause de désertion du maset, tout comme l'est aujourd'hui le cinéma.

L'influence du Maset sur le caractère du Nimois

Le Nimois passe pour avoir un caractère volontaire, combattif, persévérant — « es réboussié » — dit-on en langage populaire : peut-être trouverait-on l'origine de ce caractère particulier en étudiant attentivement le rôle du masetier dans cette évolution du maset et cette transformation de la Garrigue que nous venons d'esquisser.

Cette évolution et cette transformation ne sont-elles pas le résultat des efforts constants et soutenus du masetier contre tous les éléments ligués contre lui ? Est-ce que dans cette conquête de la Garrigue, terre ingrate et aride par excellence, le Nimois n'a-t-il pas eu d'abord à lutter contre la Nature elle-même, contre son sol si ingrat et si peu propice à toute culture ? ne doit-il pas lutter encore contre les orages qui ravinent son enclos et emportent au loin le peu d'humus qu'à grand peine il arrive à incorporer à sa terre ? ne doit-il pas lutter en outre contre le vent, dont la violence brise souvent les quelques plantes qu'au prix des plus grands efforts il arrive à faire pousser dans son champ ? ne doit-il pas enfin lutter chaque été et contre une sécheresse d'autant plus difficile à combattre que la Garrigue est sans eau, et contre un soleil ardent dont rien ne peut le garantir ?

Et, cependant, dans cette lutte sans merci, le masetier arrive toujours à vaincre les obstacles qui se dressent devant lui, et ce, grâce à une persévérance et à une ténacité dont

il n'est peut-être pas exagéré de dire qu'elles sont l'origine de ce caractère volontaire, combattif et persévérant qu'on lui attribue, non sans quelque raison.

La journée au Maset

Pour apprécier le maset et connaître tout le plaisir et le charme qu'il procure, il faut parcourir la Garrigue un dimanche, ou, mieux encore, un jour de fête, le lundi de Pâques ou de la Pentecôte, par exemple, et se mêler à la vie familiale qu'on y mène, car alors tout y est vivant, plein de bruit, de jeux et de chansons.

Ces jours-là, on gagne la Garrigue de bonne heure, après avoir pensé toute la semaine à la joie qu'on y trouvera. Chacun y emporte son petit bagage, afin qu'on ne soit pas pris au dépourvu là-haut, où il faudra beaucoup de choses pour y passer gaiement la journée, d'abondantes victuailles surtout, pour apaiser, à l'heure des repas, un appétit toujours en éveil, excité par un air des plus vifs et l'idée d'un véritable gala gastronomique.

Dès l'arrivée, comme on est vraiment chez soi, loin des entraves de l'étiquette de la vie quotidienne, on commence par se mettre à l'aise : les hommes quittent la veste, les femmes se contentent d'aller en jupon, les enfants se débarrassent de tout ce qui pourrait les gêner dans les jeux qu'ils vont entreprendre.

Puis, en famille, on fait le tour de l'enclos sur lequel on s'extasie toujours, bien qu'on le connaît dans tous ses moindres détails, car le masetier n'ignore rien de son maset : il connaît le nombre exact des pieds d'olivier ou de vigne qu'il possède, il pourrait raconter une histoire sur la plupart de ses arbres fruitiers ; il sait même parfois le nombre de fruits que porte chacun d'eux ; rien n'échappe au regard des visiteurs, on s'arrête devant le petit jardin, devant chaque plate-bande, devant tous les pots de fleurs, etc., puis, après le tour du propriétaire, chacun s'occupe de son côté : les hommes se livrent au plaisir de la culture, taillent les arbres, réparent un coin du mur, etc. ; les femmes vaquent

au soin du ménage, préparent le repas, chose de grande importance au maset ; les enfants vagabondent dans l'enclos, à la recherche d'un jeu nouveau.

A l'heure du déjeuner, tout le monde se trouve réuni autour de la grande table, soit à l'intérieur du maset, si l'air est trop vif, soit sous la tonnelle ou sur la terrasse, s'il fait bon ; tous font honneur au menu abondant et varié qu'on savoure lentement, en silence presque, mais, peu à peu, la conversation s'anime, et c'est alors autour de la table familiale, le meilleur moment de la journée, celui où l'on se détend, où l'exubérance méridionale se donne libre cours, où l'esprit et la bonne humeur circulent à la ronde ; au dessert, la joie déborde avec les chansons qui se mettent de la partie, car elles sont le complément indispensable des réunions au maset ; avec elles se prolonge longtemps et se termine enfin, ce vrai repas dominical au grand air.

Après le déjeuner, c'est la causerie qui se prolonge ; puis, tandis que les femmes remettent de l'ordre autour de la table en attendant l'heure de deviser sur les ragots de quartier, les hommes vont faire la traditionnelle partie aux boules, et les enfants reprennent leurs jeux avec plus d'entrain que jamais.

Insensiblement le soir arrive et, avec lui, l'heure du retour à la ville. L'été, il n'est pas rare qu'on « soupe » au maset et ce n'est que très tard alors qu'on rentre, mais toujours heureux d'une journée de plein air, passée loin des soucis et des ennuis de l'existence, auxquels il sera toujours temps de penser le lendemain, en reprenant la tâche quotidienne.

La chasse au Maset

La chasse est très en honneur à Nîmes et le masetier l'affectionne à tel point, qu'il trouve le moyen de la pratiquer au maset, si exigü que soit son enclos. Si pour lui la chasse ne constitue pas un sport, si elle n'a pas l'attrait de la recherche ou de la poursuite du gibier, elle n'en est pas moins une grande distraction, dans laquelle il trouve encore l'occasion d'exer-

cer son adresse au tir. Le masetier pratique ordinairement deux genres de chasse : la chasse au poste et la chasse à la montée.

La chasse au poste consiste à se cacher en un coin du maset et à chasser tout oiseau qui vient se poser en un endroit quelconque de l'enclos et à portée du fusil. Pour pratiquer cette chasse, le masetier organise quelque part une petite cabane de branchages et place en haut d'un arbre une branche de bois mort, « un cimèu », dans le but d'y attirer les oiseaux passant aux alentours ; posté dans sa cabane, à l'abri des vues, notre chasseur surveille tout, autour de lui, et guette tout oiseau qui vient se poser à portée de son fusil.

La chasse à la montée se pratique en fin de journée, un peu avant la tombée de la nuit, au moment de « la montée ». C'est alors l'heure à laquelle les oiseaux, oisillons et tourdres principalement, qui ont quitté de grand matin la Garrigue, pour aller chercher leur nourriture dans la plaine, regagnent en bandes plus ou moins nombreuses, quelquefois isolément, les bois-taillis de la montagne pour y passer la nuit. Pour pratiquer cette chasse, le masetier se cache soit derrière un pan de mur, une touffe quelconque, etc., et là, l'œil aux aguets, il attend patiemment la montée des oiseaux.

Quand une bande d'oisillons, ou rarement un tourdre, passe à proximité, vite il se démasque et décharge son fusil, au petit bonheur, dans la bande affolée, ou sur la victime déjà choisie.

Si le temps est beau et calme, les oiseaux regagnent la Garrigue à tire d'ailes en volant très haut, où il est difficile de les atteindre ; si, au contraire, le temps est mauvais et si le Mistral souffle, les oiseaux s'en vont péniblement, volant le plus bas possible pour chercher un abri contre la violence du vent, alors il peut être facile de faire bonne chasse.

Les jours de très mauvais temps, de gros vent surtout, ce ne sont pas seulement les masetiers qui chassent à la montée, mais encore bon nombre de Nimois qui s'en vont dans la Garrigue dans l'espoir d'en rapporter « une brochette ».

Certains masetiers dont l'enclos confine aux chasses réservées qu'on trouve sur tout notre terroir, savent faire de leur

maset un lieu de chasse privilégié ; pour cela ils entretiennent dans leur enclos un petit coin de luzerne, vraie manne pour les lapins dans une garrigue aride, qui sont attirés vers celle-ci au moyen de trous habilement pratiqués dans les murs de clôture et disposés de telle sorte que si l'entrée du gibier est facilitée, sa sortie de l'enclos est des plus difficiles.

D'autres masetiers ne craignent pas de répandre du grain dans leur enclos, « d'engrener », pour y attirer les perdreaux du voisinage dont ils massacrent tout une couvée en un seul coup de fusil, alors qu'en rond ou rangée en une seule file, elle picore sans méfiance du piège qu'on lui a tendu.

Jadis quelques masetiers pratiquaient la chasse au filet, mais bien rares sont ceux qui aujourd'hui se livrent à cette distraction pour laquelle il faut un terrain propice et approprié, un outillage spécial, des « appelants », et des dispositions que tout le monde n'a pas.

La chasse aux petits oiseaux pratiquée au maset ne saurait être encouragée ; si elle procure une agréable distraction, elle prive l'agriculture de ses plus précieux auxiliaires pour la destruction des mille insectes nuisibles dont elle a tant à souffrir. Si l'attrait d'un petit rôti est bien tentant, il ne saurait prévaloir cependant contre le mal causé par la chasse aux oisillons, pratiquée sans répit dans nos garrigues, car un enclos est un lieu où tout semble permis, même la chasse en temps prohibé.

Statistique des Masetts

A l'époque où le taffetassier nimois fit de la Garrigue son lieu de prédilection à ses moments de loisir, les masetts n'étaient pas très répandus dans notre terroir et, lorsqu'on établit le cadastre en 1832, ce ne furent que 600 masetts ou capitelles environ, qui figurèrent sur le registre cadastral.

Depuis, le nombre des masetts est allé croissant d'année en année, et il nous est difficile d'en donner le nombre exact aujourd'hui. Si la consultation du registre cadastral nous a permis d'établir le tableau ci-après, nous ne saurions

tenir pour très exacts les chiffres qu'il indique, car chaque jour de nouveaux masets apparaissent, un peu partout, dans la Garrigue, et un grand nombre d'entr'eux ne sont pas inscrits sur le cadastre.

Si celui-ci mentionne un peu plus de 4.000 masets, c'est, dit-on, près du double qu'il faudrait en compter ; entre ces deux données, prenons une moyenne, le chiffre de 6.000 et nous aurons ainsi une idée du nombre approximatif des masets que renferme le terroir de Nîmes, Garrigue et Plaine comprise.

Le registre cadastral accusait 634 masets, en 1832, dont 1 seulement dans la plaine de Nîmes ; en 1930, il en mentionne 4.194, dont 83 dans la plaine de Nîmes et 4.111 dans la Garrigue.

Le tableau ci-joint nous indique près de 900 masets dans la section du Bois de Mittau ; ce chiffre qui semble paraître anormal au premier abord devient compréhensible quand on songe que cette Section s'étend de la Route d'Alès au chemin qui mène aux Capitelles et comprend, en dehors des masets situés dans la Garrigue proprement dite, les terrains qui se trouvent de part et d'autre de la Tour Magne, c'est-à-dire, les rues actuelles de Rouget-de-Lisle, Ménard, de la Lampèze, de la Porte Cancière, de la Garenne, la Croix de Fer, etc., incorporés dans la banlieue de Nîmes et renfermant de très nombreux masets.

Indiquons, de même, que la section de Calvas, qui renferme plus de 700 masets, comprend les Quartiers du Mas du Diable, de la Gazelle, de St-Baudile, etc.

Tableau par sections cadastrales des Masets nimois

En 1832	En 1930	SECTIONS	LIMITES DES SECTIONS
167	894	Bois de Mitau	De la Route d'Alès au chemin de la Grand'Combe (Capitelles).
103	508	Serre Cavalier	De la Route d'Uzès à la Route de Courbessac.
97	551	Quatre Piliers	De la Route de Sauve au chemin de La Rouvière.
79	720	Calvas	Du chemin de la Grand'Combe à la Route d'Uzès.
61	400	Valdegour	De la Route de Sauve au chemin de Pissevin.
46	225	Puech d'Autel	Du chemin de Pissevin à la Route de Montpellier.
39	349	Mirabel	De la Route d'Alès au chemin de la Rouvière.
2	251	Védelin, au delà	De Valdegour, de Puech d'Autel et de St-Césaire, entre la Route de Sauve et le chemin de Pissevin.
8	154	Vacqueyrolles	Au delà des 4 Piliers, entre la Route de Sauve et d'Anduze.
2	29	St-Césaire	Au delà de Védelin, au nord de la Route de Montpellier.
0	14	Courbessac	Au nord des Routes d'Avignon et de Poulx.
0	12	Les Garrigues	A peu près la zone du Champ de Tir.
1	2	Les Fontilles	Au nord de Serre Cavalier.
7	2	Barutel	De la Route d'Alès au chemin de la Calmette.
1	0	Mas de Seynes	Au nord du Champ de Tir.
613	4,111	Masets situés dans la Garrigue Nimoise.	

En 1832	En 1930	SECTIONS
0	22	Quartier de Grézan.
0	19	Quartier de Mas Petit
0	18	Quartier de Mas Terraube
0	7	Quartier de Mas Vignoles
0	6	Quartier de Malleroubine
0	3	Quartier de Champagne
1	3	Quartier de Mas Cheylan
0	2	Quartier de Valdebane
0	1	Quartier de Mas Bourbon
0	1	Quartier de l'Esplanade
1	83	Masets dans la plaine de Nîmes.
614	4,193	Masets dans tout le terroir de Nîmes.

Si maintenant on veut se faire une idée de ce que sont ces 4.000 masets les uns par rapport aux autres, quelle est leur valeur intrinsèque comme propriétés, en nous rapportant encore au Registre Cadastral, nous trouvons, en prenant comme base les masets recensés en 1923 et leur répartition suivant la taxe imposable qui leur a été appliquée, à cette époque :

2,341 masets imposés de 1 à 25 francs.

1,368 masets imposés de 25 à 50 francs.

soit en tout 3.079 masets imposés moins de 50 francs et, comme tels, considérés « Petites Propriétés ».

En continuant notre statistique, nous trouvons :

373 masets imposés de 50 à 100 francs

117 masets imposés de 100 à 200 francs.

16 masets imposés de 200 à 300 francs

- 3 masets imposés de 300 à 400 francs
- 1 maset imposé de 400 à 500 francs
- 2 masets imposés de 500 à 600 francs

en tout : 512 masets imposés plus de 50 francs et, comme tels, considérés comme « Grandes propriétés ».

Il est évident que les masets ci-dessus imposés plus de 400 francs ne sont autres que de vraies villas, mais considérés masets parce que situés en dehors de la ville proprement dite.

Le Rachalan

A l'époque où, sous l'impulsion particulière des tisserands, la Garrigue se transforma, de nombreux terrains, incultes jusqu'alors se couvrirent de vignes, d'olivettes, d'amandiers et d'une flore toute nouvelle. Pour mettre ces terrains en culture et les entretenir, terrains dont beaucoup aujourd'hui sont retournés à l'état d'inculte, Nîmes eut alors un type local, devenu introuvable de nos jours : *le Rachalan*.

Le Rachalan, en langage vulgaire *lou racho* ou *travaïadou*, était l'ouvrier agricole travaillant dans la Garrigue, cultivant un bout de champ à lui, soignant particulièrement ceux des autres et faisant les travaux de culture et d'entretien que ne pouvait faire le masetier lui-même, taffetassier, artisan ou bourgeois, occupé ailleurs.

A-dessus *dou rache* proprement dit, il y avait *lou baïlle rachalan* ou *chef de colle*, qui était un petit entrepreneur de travaux agricoles, ayant sous ses ordres trois ou quatre ouvriers, qu'il employait, concurremment avec lui, aux divers travaux de la Garrigue. La plupart des rachalans possédaient un âne, leur inséparable compagnon de travail :

... *lou bechar sus l'espalo, la biasso au col, l'ase davan, lou rachalan camino ver la vigno* ; ... a écrit Bigot.

Cet âne constituait un véritable capital pour le travaïadou ; il portait un bât auquel on suspendait de chaque côté une banaste, servant à transporter dans les champs les outils

du rachalan, le fumier et tout ce qui était nécessaire aux cultures, et à descendre en ville les récoltes diverses de la Garrigue : olives, raisins, amandes, etc.

Quelquefois, en plus de son âne, le rachalan avait un chien loubet, ce qui était un luxe et lui valait le surnom de rachalan di double.

... un rachalan dé délai vivié dé soun travail et dé quaouqui soou, embé si jiyo, un ase et soun chin gardo-biasso-loubé qu'à l'oucasoun èro un paou chin de casso... (Bigot : l'Ase et lou Chin).

L'été, il n'était pas rare de voir, la journée ordinaire terminée, le baille rachalan envoyer un ou plusieurs de ses ouvriers faire une heure ou deux de travail supplémentaire dans un champ voisin de celui où ils avaient passé la journée; on disait alors en parlant de l'ouvrier qui avait fait ainsi un travail supplémentaire, *a ja un impériau*.

En été, quand les travaux dans la Garrigue forçaient au chômage, le rachalan descendait dans la plaine participer aux travaux de la moisson. Celle-ci terminée, il était permis au rachalan d'aller avec son âne dans les champs rateler le sol et faire ainsi provision d'un peu de paille; l'accès des terres où on avait récolté de l'avoine était seul autorisé pour ce genre de grapillage.

Après la moisson, quelques rachalans prenaient part aux travaux des aires. A cette époque, on foulait les gerbes en les plaçant debout serrées les unes contre les autres sur lesquelles on promenait de dix à quinze chevaux camarguais, rangés sur une file et ne traînant aucun rouleau derrière eux, selon la méthode adoptée plus tard.

Le travail des aires terminé, le rachalan regagnait la Garrigue où bientôt le retenaient les vendanges, et, peu après, les olivades. La cueillette des olives terminée, le rachalan descendait au moulin à huile ses olives et celles de ses clients. Durant la période de la « presse » c'est-à-dire tout le temps que *les moulins tournaient*, il restait l'employé du moulin, durant quarante à cinquante jours, environ.

... lls ome qué fasién l'oll, Mesté Pountoun, Crouzet qué per esquinoun yé disien « la Favo », li frère Bergé, l'eina

de Tagone, Peirotto lou grava, lou grand Bartèlo, ecètera... èron touti dé racho « esco è di madu ». (L. Méjean : Fables Patoises).

Le dimanche, le rachalan allait toujours passer la matinée dans la Garrigue où il travaillait jusque vers 10 ou 11 heures, faisant ce qu'on appelait *uno battudo*. L'après-midi, les jeunes allaient se promener en suivant les filles ; ceux d'âge mûr, se rendaient aux Arènes voir lutter les hommes et courir les taureaux ou fréquentaient le cabaret, à *la cambrasso*, où ils passaient le temps à jouer à *la sixette*, à boire du vin et à manger *des jougassettes*. Quelquefois le rachalan « soupait » au cabaret en compagnie de quelques amis ; dans cette intention chacun y apportait généralement un plat de son choix et le repas comprenait toujours un plat de *cagarralles*. En parlant de ce repas pris au cabaret, on disait *a fu un recate*.

On était rachalan de père en fils et, dans la famille, l'âne n'était pas quantité négligeable ; on cite à ce propos qu'un vieux rachalan sentant sa fin prochaine s'adressa ainsi à son fils : *...moun fil, tant qu'ai viscu, y'agu un ase dins l'oustaou, tant qué viouras tace qué n'l'ague encaro un*.

Si les rachalans étaient nombreux dans la Garrigue les jours de travail, il en était de même des ânes... On connaît bien la contagion qui se produit quand un âne se met à braire si, près de lui se trouve un de ses congénères ; on devine alors ce qu'on devait entendre à certains moments, quand un âne se mettant à braire tous ses voisins s'accordaient à l'unisson : c'était alors dans toute la Garrigue un concert d'un nouveau genre, qui avait valu au compagnon du rachalan le joli surnom de « *Rossignol des Garrigues* ».

Le rachalan portait un pantalon de velours appelé « *futaine* », une petite blouse de toile bleue et un chapeau à larges bords ; il portait aussi un bonnet de coton sous son chapeau qu'il quittait ordinairement en travaillant.

*La veste dé futaine acoutado à soun bras,
Li brayo pétassade et li souyé dé couble,
Li man dariès l'esquino : un rachalan di double.*

a écrit Bigot dans : Lou ra de ville et lou ra di champ.

Le repas du rachalan dans la Garrigue était peu varié

et se composait d'anchois et de *jourmette*, fromage de chèvre rond et plat. ... *mai quan l'oure vèn, ou cagnar, lou rachalan esquicho notre anchoyo...* (Bigot).

Comme boisson, il buvait ordinairement du vin non mélangé d'eau — du vin pur —, un litre tout au plus, même en été; il portait son vin dans un *flasque* et il le buvait à la *régatlade*, ce qui lui permettait de boire longtemps chaque fois, sans absorber pour cela beaucoup de liquide, tout en se désalérant.

..... *meste Pountoun, un rachalan di madu, que coche embé souu flasque et que mes dé ligneto en guiso de boutoun...* (Bigot).

Dans une Etude sur Bigot et ses Fables Patoises, parue dans « Némausa », en 1883, M. Paulhan, analysant l'œuvre du poète, nous dépeint la psychologie de ses personnages et et nous parle longuement du rachalan. De cette Etude nous extrayons les lignes suivantes :

« Le rachalan passe au champs une grande partie de ses journées, son travail est pénible, sa vie est monotone, la campagne qu'il travaille, la Garrigue, est rude et nue... Pas de mystère, pas d'ombrages, pas d'eau, partout le grand air, le ciel presque toujours bleu, le soleil ardent dont les rayons dorent les pierres, hâlent la peau et rendent l'esprit inactif. Rien dans ses occupations, rien dans son milieu ne porte l'esprit à la rêverie, ne tend à lui inspirer aucune idée, aucun sentiment qui l'écarte de la vie pratique et des besoins matériels; sa vie est toujours la même, les jours s'y suivent et s'y ressemblent.

Le rachalan est pauvre, mais comme il a peu de besoins, il est assez indépendant, en somme. Voilà les principaux faits qui agissent sur lui et qui ont donné naissance aux tendances qui sont le fond de sa nature. Son indépendance le rend orgueilleux, son orgueil le rend ombrageux et il se méfie de ce qu'il ne connaît pas.

Il pratique l'honorabilité qu'il vante, il est juste et bon.

Il est peu expansif avec ceux qui ne sont pas rachalans comme lui; il ne se livre pas facilement, et même avec les siens il parle peu, ses affections sont cependant solides.

Les mœurs du rachalan sont simples, honnêtes, graves aussi,

ses plaisanteries sont faites avec un certain sérieux ; si parfois il est grossier il n'est jamais polisson.

Il est sobre, et s'il aime le vin il ne va pas jusqu'à l'ivresse. Sa vie est simple et saine. Il se lève matin, travaille, à midi il dine *esquiche soun anchoyo* et aux champs fait sa sieste à l'ombre d'un bartas. Le soir, l'hiver surtout, il veille avec sa famille.

*L'iver un jago d'oulivè
Nous caoujo et nous èsclairo.
Sara' autour dou fio, scoutan
L'aoure qué passo èn charpan.*

Après avoir peiné toute la journée, arrivé au soir étourdi par le grand soleil, grisé par le grand air, le rachalan n'est pas porté à faire travailler son intelligence...., il pense surtout à manger et à dormir ; il dédaigne l'instruction sans bien savoir ce qu'elle vaut ; un livre pour lui est un objet étrange qui tombe rarement sous sa main, où il ne trouverait bien souvent que des choses incompréhensibles.

Et puis, à quoi servent la science et la littérature. ?

*Yiou, ma scienco ès pa grando ;
Maï, ma jé : n'en save proun.
Rise en vèsèn dé coudoun
Qué de donoun tan dé peno,
Qué se sècoun li poumoun
Pèr saoupre dé qué ?... lou noun
Dou maçoun
Qué bastigué lis Arèno...
Gachas, èn jé dé savan,
Parlas-mé di rachalan.*

*N'autri, pétar dé sor ! escrivan sus la tèro
Embè nosti béchar, de jamous caractèro,
Fasèn la grosse, ès vrai, maï noste plumo, oumèn
Done dé pan pèr l'ome, et pèr l'ase dé brèn.
Crèse qu'ès pas bésoun d'agudre ja si classo.
Pèr jouire une oulivèdo et pèr manja sa blasso.
Travayèn, jaguèn, simèn quaouqui bouyoum,
Et piei, vosti savan soun... mé taise, gn'a proun.*

En somme, le rachalan vit pauvre, ne désire pas beaucoup la richesse ; s'il a peu de besoins, il ne cherche pas à s'en

créer d'autres ; il vit dignement, ni trop heureux, ni trop malheureux, il est plus à envier qu'à plaindre et l'on doit au moins l'estimer. »

La garrigue, le maset et les poètes

La Garrigue et le maset n'ont pas échappé à la verve de nos poètes et nombreux sont ceux qui les ont chantés, tant en vers français qu'en languedocien.

La Garrigue, elle a trouvé son chantre en M. Pomeyrac qui, dans ses Chants de la Garrigue, en a magnifié toutes les beautés que son âme de poète a su y découvrir.

« Ne vous fiez pas à la première impression de la Garrigue, pauvre et rude chose pour l'étranger, a écrit M. l'abbé Bruyère dans le compte-rendu qu'il a donné des Chants de la Garrigue, dans la revue du Midi, avril 1924. Pénétrez jusqu'à l'âme de son apparence deshéritée, engagez-vous dans ses sentiers par une belle journée de printemps, ou mieux, d'automne, la plus douce des saisons à Nîmes ; alors vous admirerez la richesse de sa flore, la variété de ses aspects, la gamme de ses couleurs, vous communierez à son âme libre, à ses beautés austères qui charment le poète »

M. Pomeyrac a bien compris la Garrigue Nimoise ; il l'a aimée et, en son honneur, il a entonné un hymne triomphal. Tous ses aspects, il les a observés et notés avec pénétration et vigueur. Il a chargé sa palette de riches couleurs, et ce qu'il a vu, entendu ou senti, il a su nous l'exprimer selon les circonstances, en traits délicats ou accentués, mais toujours exacts. »

Écoutons le poète dans cette « Invocation à la Garrigue » :

Si l'amour du terroir enfantait le génie
Les chants que dans mon cœur je trouverai pour toi,

Diraient fortement le charme des ravines
Puis la fierté éparse en tes collines

Et la grave beauté de tes landes pierreuses

Où, par les vents battus durant des jours entiers,
Les arbres sont alors des clameurs douloureuses,

.

Et, plus loin dans « Les Saisons », où, en cette nuit
d'automne

... Tout est sombre, au ciel pas une étoile.
A l'horizon parfois se reflète un éclair,
Le souffle d'un vent frais précurseur de l'hiver
Agite tout autour de moi les oliviers sans nombre.

Et en ce soir de décembre :

Dans un ciel nuageux, languissamment se traîne
Le soleil sans chaleur de l'arrière saison.

Et en cette fin d'hiver :

Des amandiers épars la prompte floraison,
A depuis quelques jours posé des taches claires.

Et en ce lundi de Pâques :

Les premiers lilas blancs ont ouvert leurs pétales,
Tandis que les buissons bleutés de romarin
Ont des bourdonnements d'abeilles.

Ensuite ce sont tous les arbres de la Garrigue qu'évoque
le poète et voici « les Oliviers » :

En l'amène Provence où, riant de l'hiver,

.

Ils tendent leurs rameaux pâles vers le ciel clair
Au-dessus de la haie en la verdure enclose,

.

J'aime de mon terroir souffleté par la brise,
Les maigres oliviers, robustes et noueux,
Qui très haut dans l'azur ne dressent point la tête,
Mais qui, telle une mer, sur nos côteaux pierreux,
Moutonnent en chantant, quand souffle la tempête.

puis l'amandier qui :

... Vers l'azur tend ses rameaux nerveux.
Il est le vieux lutteur de nos champs, il résiste

Aux assauts du Mistral, ce rude antagoniste.

Vois l'arbre rose et blanc dans toute sa splendeur.
Devant lui le printemps comme un héraut l'envoie
Il est le messager d'espérance et de joie.

et les cyprès qui :

Aux bords des chemins creux, sur les pentes arides,
cà et là dressent leurs pyramides.

Plus loin, c'est « Le Chemin de la Garrigue » :

Le bon chemin accidenté
Courant parfois dans la ravine,
Tantôt montant sur la colline
D'où l'on découvre la Cité.

A travers les oliviers tors,
Autour des enclos il serpente,
Imprégné de l'odeur des menthes
Que le pied foule sur ses bords.

C'est enfin le maset et son enclos :

C'est un chemin pierreux dans la Garrigue rude
Deux cyprès encadrant la porte d'un enclos :
Un maset décrépît et qui, les volets clos,
Abrite sous un pin sa morne quiétude.

Le maset a été chanté non seulement par de nombreux poètes, mais il a eu même les honneurs du grand théâtre de Nîmes.

En 1850, M. Gazay, professeur de rhétorique au Lycée, fit représenter au théâtre de Nîmes, une Comédie en trois actes, intitulée « Le Maset » et déjà connue, car elle avait été jouée dans l'intimité au Mas du Diable.

Cette comédie est une étude sérieuse, une charge, pourrait-on dire, de la physionomie du maset et du masetier nîmois ; elle n'a rien de remarquable, mais on y trouve certaines scènes, bien menées, des dialogues très vivants et de jolis mots parfois.

En voici le sujet :

La fille de Védél, petit rentier, portant jusqu'au fanatisme l'amour du maset, est fiancée au fils de M. de l'Argentière, opulent banquier, qui est persuadé que tout doit plier devant ses écus. Malgré la différence de classe qui sépare Védél du banquier, M. de l'Argentière consent au mariage projeté, mais, voici que, pris soudain de la passion du maset, M. de l'Argentière ne veut consentir au mariage que si Védél lui vend son maset. Après bien des péripéties tout s'arrange. Védél consent à vendre son maset, mais la mort dans l'âme... De l'Argentière fait signer à Védél un acte de vente, que Védél signe sans lire, or cet acte de vente est l'achat d'un terrain attenant au maset de Védél, fait au nom de Védél, puis tout s'explique : Védél conserve son maset agrandi, et de l'Argentière est tout heureux d'avoir contraint Védél à le lui céder.

Citons au hasard ces vers qui nous montrent l'amour de Védél pour son maset :

Quel paradis.. Le cœur en ce lieu se dilate.

Et de ravissement s'épanouit la rate.

Des sites escarpés la hauteur vous grandit

.

Et des oliviers seuls l'aspect vous reverdit.

Ici je puis briser, casser sans que personne

Fronde ce que je fais ou bien ce que j'ordonne

Ici je suis préfet, ministre, je suis roi ;

Pour tout dire en un mot, ici, l'État c'est moi.

Il faut que je m'informe où reposent les restes

De celui qui fit tant pour les rentiers modestes

.

O ! du premier maset bienfaisant créateur,

Sur un vieux socle extrait de la Porte d'Auguste,

Entre quatre cyprès je placerai ton buste.

Et je veux qu'une allée où s'étale l'iris.

Y conduise à travers deux bordures de buis.

Reboul fut un masetier incomparable et toute sa vie le maset fut une de ses plus grandes passions.

Dans la préface biographique qui précède les « Dernières

poésies » de Reboul, le futur cardinal de Cabrières, qui fut un grand ami de l'illustre poète-boulangier, a écrit :

« Dans les dernières années de sa vie, Reboul finit par se faire une habitude d'aller tous les jours au maset. Là, il était heureux de réunir ses connaissances, et de leur offrir un double repas : celui d'un rôti ou d'un plat de « cagaraules », arrosé d'un vin généreux, celui d'une conversation animée, pétillante, sillonnée de francs éclats de rire, de joyeux propos et de fusées politiques ou chrétiennes d'un satisfaisant éclat. »

A ce sujet, voici une invitation adressée par Reboul à un de ses amis :

Prègue moun bon ami Bechard
Se n'es ni malaut, ni panard,
De voulé douna sa paraulo
Que vendra, dijou de matin,
Au maset, pèr se metre en trin
Davans quatre cènt cagaraulo.

... et son ami Béchard de lui répondre en bon Nimois :

Dijou matin, toun invita
En jun sara dins ta vigneto.
Nosti bono cagarauleto,
Trefoullisse de li tasta.
Fasèn, aro, bèn tristo mino :
Sian blesi, Reboul, e sian viel.
Anen ! avans de vira fiel,
Carguen encaro uno mounino.

Elu député, obligé d'habiter Paris et d'y vivre au milieu des agitations de la vie parlementaire, Reboul a la nostalgie, loin de son maset, et il laisse deviner sa tristesse dans ces vers :

Le poète se meurt sous le représentant...
Quand pourrai-je au maset, rêvant à quelque ouvrage,
D'un cigare au soleil livrer le blanc nuage.

Mais le maset auquel il pense et auquel vont tous ses re-

grets, ce n'est pas le maset élégant, la villa moderne et son confort, non, c'est l'humble « *capitelle* », le modeste maset bâti en pierres sèches, là-haut à Pissevin.

Ai uno vigno à Pisso-Via
 Qu'es uno di miel acoutrado,
 Moun aso n'en sap lou camin,
 Lou fai tan de fes dins l'annado.

Bigot, lui aussi, fut un fervent masetier et il n'a pas manqué de chanter le maset. Suivant son habitude, c'est en français et en son languedocien incomparable qu'il en a décrit tout le pittoresque et en vante tous les charmes.

Dans « Le Vieux Maset », il nous parle du maset de son Grand, de la vie joyeuse qu'on y menait, mais il nous dit aussi sa tristesse le jour où il dut être vendu, puis démoli devant les exigences du progrès... Ailleurs, dans la fable « le rat de ville et le rat des champs », il nous donne un des menus du maset, un jour de liesse :

Entré li peiro et lis ourtigo,
 Ai un maset dins la Garrigo,
 Dou cousta di quatre Pièloun.
 Dimènche y'anarèn déjuna sans façoun,
 T'espère vers yeuch ouro.
 Ourèn pas sus la taoulo,
 Ni perdigal, ni crèmo, ni pastis,
 Ni touti ti rebaladis :
 Y'oura'n plata dé cagaraoulo,
 Uno anchoyo, uno cèbo, un flo dé Raquafor,
 Dé bon mous, d'aigo frèsco, et, gacho, lou bon cor.

Piei, sus la télasso assèta,
 Siman la cartajèno et fuman la boufardo

De tous nos poètes locaux, Louis Roumieux est celui qui a eu le plus grand succès en chantant le maset.

Lou maset de Meste Roumièn
 Es un maset come n'i a gaire

est devenu si populaire, qu'il a franchi les limites de notre terroir et porté bien loin le renom du maset nimois.

La grande félibresse Mademoiselle A. Dode, trop peu connue, même dans notre ville de Nîmes, fut aussi une amoureuse du maset qu'elle a chanté avec son cœur de vraie nimoise dans « Lou maset de mi Grand », où elle dépeint de main de maître le vieux maset d'autrefois :

Adaut, quilha, sus la garrigo
 P'avié lou maset de mi grand.

où :

Per Pasco e pèr Pandecousto
 Se fasiè de bon festenau.

et d'où :

...quand pareissien lis estello,
 Riboun-Ribagno, pèr camin,
 Devalavian en ribambello
 En cantant nôsti vièi refrin.

Tous ceux qui ont chanté le maset, l'on fait avec leur cœur de fervent masetier, d'amoureux de la Garrigue ; tous ont su l'apprécier à sa juste valeur, tous ont vanté ses charmes, la vie simple, saine et joyeuse qu'on y mène, et si tout vrai nimois aime son maset, quel qu'il soit, comme l'a si bien écrit M. Sarran :

« c'est qu'en lui le Nimois aime ce qu'il a mis de lui même ; c'est que son père et son aieul y ont mis avant lui ; c'est leur travail, leurs vertus, leurs joies et leurs douleurs ; tout ce qu'il y a de meilleur et de plus sacré en eux, tout ce qui fait la dignité et l'honneur de l'homme. Et c'est pour cela que sur la plus humble des chaumières et la moindre capitelle rayonne un reflet d'idéal. »

Poésie de J. Reboul

Ai uno vigno à Pisse-Vin
 Qu'es uno di miel acoutrado ;
 Moun ase n'en sap lou camin :
 Lou fai tant de fes dins l'annado

Can i vau, à moun pensamen
Que de causo fan parpantello ;
Moun Dièu, moun Djèu li bon moumen
Qu'ai passa dins ma Capitèlo.

Moun paure grand (davans Dièu siè)
L'aviè bastido à peiro seco ;
Ièu e moun paire, em de mourtié,
Chasque an, retapavian si deco.

Après lou grand-bèure, l'estièu,
Can Loubet fisié sentinello,
Canti roupihage ai fa ièu,
Espandi dins ma Capitèlo.

I trouvas, can i sès dedin,
Uno grando lauso pèr tauulo.
Que de fes, em de bon vesin,
P'aven manja de cagaraulo ;

Que de fes, en Revolution
Maugrat lou diable et sa sequello,
Avèn canta : Vivo Bourbon.
En trincant dins ma Capitèlo.

Dirias-ti que moun fil Césé
La voudriè vèire abousounado,
Pèr metre à sa plaço un masé
Em de fenestro bèn pintado.

Moun fil, voudrièi pas te facha :
La bastisso seriè pu bello
Mai de-que sert dé l'ou cacha,
Amariei mai ma Capitèlo.

J'ai une vigne à Pissevin
Qui est une des mjeux tenues ;
Mon âne en sait le chemin :
Il le fait si souvent dans l'année.

Quand j'y vais, dans mon imagination
 Que de choses papillonnent ;
 Mon Dieu, mon Dieu, quels bons moments
 Que j'ai passés dans ma Capitelle.

Mon pauvre grand (devant Dieu soit-il)
 L'avait bâtie de pierres sèches ;
 Mon père et moi, avec du mortier,
 Chaque année nous réparions ses brèches.

Après le grand boire, l'été,
 Quand Loubet faisait sentinelle,
 Que de bons sommeils je me suis payé
 Etendu dans ma Capitelle.

Entrez-y, vous y trouverez
 Une grande pierre pour table.
 Que de fois avec mon voisin,
 Nous y mangions des « Cagaraules » ;

Que de fois en Révolution,
 Malgré la diable et sa séquelle
 Nous chantions : Vive Bourbon.
 En trinquant dans ma Capitelle.

Diriez-vous que mon fis Césé
 Voudrait la voir démolie,
 Pour mettre à sa place un maset
 Orné de fenêtres bien peintes.

Mon fils, je ne voudrais pas te fâcher
 La bâtisse serait plus belle,
 Mais que sert de te le cacher,
 J'aime mieux ma Capitelle,

Poésie de Bigot

Lou jour qué moun gran mourigué,
 Poudèn jè rend aquel oumage,
 Sian très, à chacun nous faguè

Nosto par de soun hêritage.
Dounè l'oustaou à Madéloun,
La tèro séguè per Adélo,
Coum'ère soulé de garçoun,
Me réservè sa Capitèlo.

Mé diguè : Jan, la soignaras :
L'aguèré dé moun paouré pèro,
Counservo-la tan que viouras,
Ero moun bonur sus la tèro.
A la voulounta de moun gran,
Ou lio de mé moustra rébèlo,
Iè proumètéguer'en plouran,
Qu'ourièi soin dé sa Capitèlo.

Despiei sa mòrt souventi fès,
S'ai un moumen din la journado,
Per manténé, ce qu'ai promès,
Vite iè faou une escapado.
Au printèn, quand lou dous zéphir,
Carresso la fieuo nouvèlo,
De moun cur lou pu gran désir,
Es d'estré din ma Capitèlo.

Lou dimenché, quand fai bèu tèn,
Après uno bono semana,
A moun bonur manquo parèn.
Sé mé iè trov'en bé ma Jano.
Au can dou roussignou joious,
Uni coumo des tourtourèlo,
Nous endormissen touti dous,
A l'ombre de ma Capitèlo.

De moun gran ai toujours agu
L'oucasion dé mé fairé gloiro,
Touté li qué l'an counégu
Rendoun ounou à sa mémoiro ;
Ero cita per lis ancien
Coum'un travaïadou modèlo,
I an entendu diré souvent :
Après mon Diou, ma Capitèlo.

Mi chers amis, se coumo iou
Un jour fasès uno proumesso,
Mantenès-la ,car davan Diou
L'ounou vaou mai que la richesso ;
Yeu es un ben rare trésor,
Se saves iè resta fidèlo
Coumo moun gran, quand sérès mor,
Ourès lou ciel per Capitèlo.

Le jour où mon aieul mourut,
Je puis lui rendre cet hommage,
Nous étions trois et chacun eut
Sa juste part de l'héritage.
La maison fut pour Madelon,
Et la terre fut pour Adèle.
Comme j'étais le seul garçon,
Il me donna sa Capitelle.

Jean, me dit-il, tu la soigneras :
Car je l'eus de mon pauvre père,
Garde-la tant que tu vivras,
C'était mon bonheur sur la terre.
A la volonté de mon grand,
Bien loin de me montrer rebelle,
Sois en paix lui dis-je en pleurant,
J'aurai soin de ta Capitelle.

Depuis sa mort, dans les moments
Qui sont libres, je cours bien vite
Docile à mes engagements,
Au maset faire une visite.
Au printemps, quand le doux zéphir,
Berce la verdure nouvelle,
De mon cœur le plus grand désir,
C'est d'être dans ma Capitelle.

Les dimanches de beau soleil,
Après une bonne semaine,
Mon bonheur devient sans pareil,

Avec ma femme que j'emène.
Au chant du joyeux rossignol,
Heureux de notre amour fidèle,
Nous nous endormons tous deux,
A l'ombre de ma Capitelle.

De mon aieul j'ai toujours eu
L'occasion de me faire gloire,
Tous les Nimois qui l'ont connu
Rendent honneur à sa mémoire :
Il est cité par les anciens
Comme un travailleur modèle ;
Il disait dans ses entretiens :
Après mon Dieu, ma Capitelle.

Amis, si jamais comme moi,
Vous faites la même promesse,
Tenez-là, pour le divin roi,
L'honneur vaut mieux que la richesse ;
A l'honneur, ce rare trésor,
Gardez une attache éternelle,
Et par là, quand vous serez mort,
Ayez le Ciel pour Capitelle.

Poésie de Pomeyrac (*Les chants de la Garrigue*)

Au sommet du côteau que la brise caresse,
Loin de la route blanche aux arbres poussiéreux,
Mon maset que domine un cyprès poussiéreux,
Sur un rocher se dresse.

Des pins autour de lui répandent leur parfum
Et, sur les arbrisseaux que l'été martyrise,
Le dôme étincelant de leurs rameaux tamise
Le soleil importun.

Des rosiers, des jasmins, font un mur de verdure,
Encadrant la terrasse où croît un amandier ;
Autour de l'olivette, un immense clapier
Met sa grise ceinture.

L'hôte qui se repose au seuil de la maison,
 A l'ombre que, sur lui, dispense la tonnelle,
 Peut y suivre longtemps le vol de l'hirondelle
 Vers un large horizon.

Ici, c'est la Garrigue avec ses bois d'yeuses,
 Ses cyprès dans l'azur nettement dessinés,
 Ses chemins tortueux, ses toits disséminés,
 Ses ravines pierreuses.

Là-bas, c'est la Cité fumant dans le ciel clair,
 Au delà, le damier de la plaine que barre
 Une légère brume, où le soir brille un phare,
 Car au loin, c'est la mer.

Arbres dont le sommet flamboyant dès l'aurore
 Annoncent le soleil aux vallons d'alentours
 Et qui, lorsqu'en sa pourpre agonise le jour
 Resplendissez encore,

Clos pleins de souvenirs où par les belles nuits
 Quand seul l'insecte émeut nos lames parfumées,
 Parmi tes oliviers passent des voies aimées
 Parlant des jours enfuis.

Certes, pour l'étranger vous êtes humbles choses
 Surgissant au milieu d'un décor sans attrait
 Car, tandis que sur vous erre son œil distrait,
 Vos âmes restent closes.

Mais lorsque du labeur quotidien, captif,
 Je m'évade attiré par vos paisibles sentes,
 Alors vous épanchez vos âmes frémissantes
 A mon cœur attentif...

Lou Maset de Meste Roumièu

Lou maset de Meste Roumièu
 Es un maset coumo n'i'a gaire :
 Bèn segur dins tout lou terraire,
 Se n'en vèi ges coumo lou sièu.

(Refrin)

Poudès cerca dins la garrigo
 Se n'en trouvas un coumo aquel,
 Dièu de moun nas fague uno figuo
 E dous siblet de mi boutel.
 Lou maset...

Requingilha, blanc coumo l'île,
 Courouna de flour et de grel,
 Dins soun enclaus morgo, tranquile,
 L'auro ,la pluejo e lou sourel.
 Lou maset...

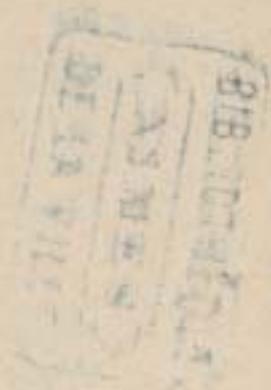
Voulès lou vèrè ? An ! d'aut ! en routo.
 Analaren i Tres Pieloun,
 Vers Castanet bèuren la gouto
 O tastarèn lou court-bouïoum.
 Lou maset...

Sèn arriva : mi camarado,
 Aisès-me se vous ai menti ?
 Quouro avès vist dins l'encountrado
 Maset tant bèu e miel basti ?
 Lou maset...

Intras : vèires ssus li muraio
 De tablèu cranamen pinta :
 Un grand naufrage, uno bataio,
 Paris dins touto sa bèuta.
 Lou maset...

Es pas bèn grand : i jour de fèsto,
 Souvènti fes s'en à l'estré :
 Mai se fai caud, pausan la vesto ;
 Barran la porto, sé fai fre.
 Lou maset...

Sariè tèms de se metre à taulo
 E de faire un poutoun au vin.
 l'a'n bon fricot de cagaraulo,
 l'a de merlusse et de lapin.
 Lou maset...



Sèn court de biasso ? dins la vigno
 La de tout : trouvan, s'en sourti,
 Un cros pèr la pesco à la ligno...
 Pauri peissoun, vous van rousti.
 Lou maset...

L'a d'aïet, de poumo de terre,
 De nabèt, de cèbo, de fru...
 Lè manco pas que la misèro
 O, se i'es, meno pas de brut.
 Lou maset...

Mèste Roumièu, qu'ame la casso,
 A fa'n'endré pèr si fièlas.
 Touti li fes que fai fougasso,
 Se counsolo em'un cacalas.
 Lou maset...

E, d'aquel tèms, quau jogo i boulo,
 Quau s'amuso au viro-bouquet,
 Quau derrabo de ferigoulo,
 Quau prèn de flour pèr un bouquet.
 Lou maset...

Quand vèn la nièu, toutis en filo,
 D'uni risent, d'autri cantant,
 Davalan plan-plan à la villo
 E redisèn, en nous quittant :

Lou maset de Mèste Roumièu
 Es un maset coumo n'i'a gaire
 Bèn segur, dins tout lou terraire,
 Se n'en vèi ges coumo lou sièu.

Mandadis :

Es pèr tus, o mon brave paire,
 Qu'à rima, me sièi mes en trin,
 Longamai, s'a l'ur de te plaïre,
 Au maset digues moun refrin,
 Lou maset...

Le Maset de Maître Romieux

Refrain :

Le maset de maître Romieux
Est un maset tout à fait rare ;
A coup sûr dans tout le territoire,
On n'en voit pas comme le sien.
Le maset...

Cherchez dans toute la Garrigue,
Si vous en trouvez comme celui-là,
Dieu de mon nez fasse une figue
Et deux sifflets de mes tibias.
Le maset...

Svelte, propre, blanc comme un lys,
Orné de fleurs, de bourgeons vermeils,
Dans son enclos il brave, tranquille,
Le vent, la pluie et le soleil.
Le maset...

Voulez-vous le voir ? Vite, en route.
Nous haleinerons aux trois Piliers
Vers Castanet nous boirons la goutte
Ou bien nous goûterons le court-bouillon.
Le maset...

Nous sommes arrivés : mes camarades,
Dites-moi si je vous ai menti ?
Où avez-vous dans la contrée
Maset si beau et mjeux bâti.
Le maset...

Entrez : vous verrez sur les murs
Des tableaux crânement peints :
Un grand naufrage, une bataille,
Paris dans toute sa beauté.
Le maset...

Il n'est pas grand ; aux jours de fête,
Souvent nous sommes à l'étroit :

Mais s'il fait chaud, nous quittons la veste,
Et fermons la porte s'il fait froid.

Le maset...

Il serait temps de se mettre à table
Et de faire un baiser au vin.

Il y a un bon fricot de cageroles,
Il y a de la morue et du lapin.

Le maset...

Si nous sommes courts de victuailles, dans la vigne
Il y a de tout : nous trouverons sans sortir
Un crochet pour la pêche à la ligne.

Pauvres poissons on va vous rôtir.

Le maset...

Il y a de l'ail, des pommes de terre,
Des navets, d'oignons, des fruits...

Il n'y manque que la misère

Ou, si elle y est, elle ne fait pas de bruit.

Le maset...

Maitre Roumieux, qui aime la chasse,
A fait un endroit pour ses filets.

Toutes les fois qu'il fait... bredouille,

Il se console d'un escargot.

Le maset...

Et pendant ce temps, qui joue aux boules,
Qui s'amuse au bilboquet,

Qui arrache de la férigoule,

Qui prend des fleurs pour un bouquet.

Le maset...

Quand vient la nuit, tous en file,
Les uns riant, les autres chantant,
Nous descendons lentement à la ville
Et redisons en nous quittant :

Le maset de Maitre Roumieux
Est un maset comme il n'y en a guère :

Bien sûr dans tout le territoire,
Il ne s'en voit pas comme le sien.

Envoi :

C'est pour toi, o mon brave père,
Qu'à rimer je me suis mis.
Longue vie, et si j'ai su te plaire,
Au maset dis mon refrain.
Le maset..

Séance Publique

du 29 Mars 1932

L'Académie, pour honorer les hôtes que le Congrès de l'Association Guillaume Budé amenait à Nîmes, a tenu une séance publique spéciale.

M. le Président Gaston Doumergue, membre honoraire de l'Académie de Nîmes a bien voulu présider cette séance.

M. Louis Bertrand, représentant de l'Académie Française y assistait.

MM. Paul Valéry, de l'Académie Française, Joseph Bedier, de l'Académie Française, délégué du Collège de France, retenus au dernier moment, ont exprimé tous leurs regrets de ne pas se trouver à Nîmes à cette occasion.

MM. Mazon, Puech, de l'Institut, Jean-Jacques Brousseau, J. Véran, Henriot, Parigot, avaient bien voulu honorer de leur présence, cette séance publique.

Allocution prononcée par M. Delon, Président

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Nîmes, est en fête aujourd'hui.

Un de ses Membres d'Honneur, M. le Président Doumergue, a bien voulu accepter la primauté présidence de cette séance solennelle.

Nous remercions très cordialement notre éminent compatriote de cette marque insigne d'affection pour notre Académie et pour la ville de Nîmes.

Homme politique, M. Doumergue a exercé, avec une su-

prême distinction, les plus hautes fonctions ministérielles notamment celles de Ministre de l'Instruction Publique.

Plus tard, élu président de la République, il s'est élevé au dessus des Partis.

Arbitre impartial entre les compétitions des Groupes, il a représenté avec éclat, aux yeux du Monde entier, la figure même de la France, d'une France souriante et bienveillante.

Après avoir rendu les plus grands services, quoique sûr de sa réélection, il a préféré descendre du Pouvoir et rentrer dans la vie privée, avec une simplicité toute républicaine.

Sa modestie civique a été unanimement admirée.

Aujourd'hui il vient au milieu de ses compatriotes et amis, témoigner de son souci de haute culture en s'associant à une manifestation en faveur des lettres antiques.

Il veut bien recevoir avec nous, dans cette maison, le représentant de la grande Académie Française, réunion des illustrations du pays.

C'est un grand honneur qui est fait à la modeste petite sœur provinciale. Aussi, par ma voix, souhaite-t-elle la bienvenu : dans notre noble Cité à M. le Président Doumergue et aux délégués de l'Académie Française.

L'Académie de Nîmes est composée de gens studieux qui essaient de suivre le mouvement de la pensée contemporaine, ils peuvent dire comme le poète Térence, que rien d'humain ne leur est étranger.

Aussi s'associent-ils avec joie, à cette Fête des humanités classiques ; elles ont formé leurs esprits, charmé leur jeunesse, guidé leur âge mûr.

A cette occasion, l'Académie Française a délégué vers nous, un représentant distingué de la littérature contemporaine. Nous le connaissons depuis longtemps par ses œuvres.

Nous sommes heureux de sa présence, si flatteuse pour notre Compagnie.

DISCOURS

adressé par

M. TERRIN

Ancien Président

à **Monsieur Louis Bertrand**

de l'Académie Française

Monsieur,

L'Académie de Nîmes, en vous recevant aujourd'hui, salue d'abord en vous le représentant de l'Académie Française avec qui tant de liens l'ont unie et l'unissent encore. Lien idéologique d'abord, puisque nos deux Compagnies sont issues du même mouvement qui eut pour effet au 17^e siècle de propager la langue littéraire dans toute l'étendue du royaume. Lien plus concret, et pour ainsi dire professionnel, du jour où le grand Fléchier, notre protecteur d'alors, dont nous célébrerons cette année le 300^e anniversaire, obtint que notre Compagnie fût affiliée à l'Académie Française, au point que vous retrouveriez, dans vos registres, la délibération en vertu de laquelle les membres de l'Académie de Nîmes, venant à l'Académie Française, y seraient reçus officiellement dès l'antichambre, et conduits dans la salle des séances où des places leur étaient réservées. Un lien plus immédiat enfin nous unit à l'Académie Française : c'est la commune possession de plusieurs membres, dont Gaston Boissier fut peut-être le plus récent comme aussi l'un des plus distingués.

Pour toutes ces raisons nous sommes heureux de vous accueillir ce soir et de vous offrir, en même temps qu'à Monsieur le Président Doumergue, l'hommage des savantes communications que vous allez entendre et de nos sentiments les plus respectueux.

Nous nous rappelons aussi bien volontiers qu'à diverses

reprises vous avez pris avec notre terroir un contact aussi flatteur pour vous que pour nous. La Provence vous a séduit et vous avez choisi de résider à Antibes. Mais vous fûtes professeur à Montpellier. Nîmes, Montpellier : les deux grandes cités languedociennes ! et d'avoir fait l'éloge d'une ville qui nous est chère, comme à vous, nous en concevons une sympathie d'autant plus grande pour les sentiments qui vous ont alors inspiré.

Mais, puisque vous venez ici représenter l'Académie Française au Congrès de l'Association Guillaume Budé permettez-moi, Monsieur, de louer ce choix. De tous nos prosateurs, vous êtes le plus qualifié pour manifester, parmi nos humanistes, la culture méditerranéenne, comme ausssi Monsieur P. Valéry, que nous aurions voulu recevoir à vos côtés, est, de tous nos poètes, le plus méditerranéen. Votre *Livre de la Méditerranée* est une œuvre maîtresse, venue à son heure et qui résume en elle cette fleur de civilisation que les Grecs, par les Romains, ont transmise jusqu'à nous. A vrai dire, vous êtes plus Romain que Grec, et vous considérez la civilisation méditerranéenne moins dans ses origines historiques que dans ses résultats intellectuels et moraux dont nous bénéficions. Mais n'est-ce pas la gloire des grands fondateurs que d'avoir créé un idéal qui se transmet de siècle en siècle et qui fournit à ses actuels adeptes des motifs encore vivants de toutes sortes de méditations ? Ainsi s'est formé l'esprit classique, et votre *Louis XIV*, exaltation raisonnée du grand siècle, exprime votre préférence pour la grandeur, l'élégance, la justesse de pensée et de forme que nous avons héritées de l'antique Italie. La France, l'Espagne, l'Algérie que vous connaissez à merveille vous ont tour à tour inspiré. Après l'antiquité, le 17^e siècle, et l'époque actuelle, *Saint Augustin*, *Philippe II*, *Sainte Thérèse*, *Cardenio*, *L'Homme aux rubans couleur de jeu*, *L'Infante* : le classicisme, le mysticisme, le réalisme, autant de thèmes qui n'ont pas échappé à votre sagacité. La Méditerranée occidentale intervient comme l'autre dans l'ample tableau que vous tracez de notre civilisation. Marseille devait aussi vous charmer : après l'antique Italie, l'Italie moderne : votre *Invasion* nous révèle un fourmillement

de peuple, où les immigrés d'aujourd'hui manifestent la même turbulence que les marins et les colons latins de jadis.

Je rappellerai surtout vos *Villes d'Or* : Cirta, Timgad, Césarée, Hadrumète, Carthage, villes latines après avoir été numides ou phéniciennes, avant de devenir françaises, et dont les radieux vestiges accumulés en notre terre d'Afrique y sont autant de répliques de nos nîmoises Arènes et de notre illustre Maison Carrée. Vous êtes, Monsieur, un grand Africain, au plus beau sens du mot ; et tel de vos discours, publié en des circonstances mémorables, vous a révélé le continuateur de la politique romaine. Le Congrès actuel n'est pas politique, mais humaniste. Les Humanités sont votre principal domaine : nous aussi nous ne vivons que pour elles. Dans cette Rome française où vous trouverez deux des plus beaux exemples de l'architecture romaine, mieux conservés, sinon plus beaux, que ceux de vos *Villes d'Or*, nous nous félicitons de votre opportune présence, et nous saluons en vous un citoyen de ce monde méditerranéen dont nous nous flattons d'être avec vous, Monsieur, les admirateurs les plus sincères et les plus convaincus.

L'ACADEMIE DE NIMES
aux Fêtes du Quatrième Centenaire
du Collège de France

par

M. le Chanoine CHABOT

Membre résidant

Monsieur le Président,

L'hommage qui vient de vous être adressé au nom de toute notre Compagnie, n'appellerait de ma part qu'une adhésion convaincue et respectueuse si je n'avais des raisons personnelles d'insister sur les regrets universels que votre retraite a causés.

Lorsque, en effet, après avoir exercé vos hautes fonctions avec une conscience, une justesse de vue et un dévouement qui produisirent dans notre pays, au cours des années, les plus heureux effets ; dans un esprit d'impartialité et de bonté qui a réalisé la réconciliation définitive de tous les hommes de bonne volonté, on vous a vu vous dérober aux sollicitations qui voulaient vous maintenir au sommet des honneurs, ce fut dans toute la France, une impression unanime de louange et de déception, à la fois.

Mais les Nimois devaient l'éprouver plus que quiconque, car si cette attitude vous grandissait aux yeux de tous, elle était pour eux, le signal d'une pénible diminution : désormais, ils ne pourraient plus s'enorgueillir du titre de compatriotes du Président de la République.

Or, vous veniez à peine de quitter l'Elysée quand j'eus l'honneur d'y être admis à titre d'invité du Collège de France, au cours des Fêtes de son quatrième Centenaire. Me permettez-vous d'avouer que je m'y sentis comme dépay-

sé ? Le nom de Nîmes, il est vrai, y conservait encore tout son prestige : je le vis bien à l'accueil particulièrement aimable dont je fut l'objet de la part de votre digne continuateur. Tout de même, me disais-je (dans mon for intérieur, c'était *pas moins*,) si notre bon Président était resté huit jours de plus !

Je me trouve maintenant, Messieurs, débiteur d'une lourde dette et difficile à acquitter.

Vous rendez-vous compte de l'intimidation d'un simple immortel de province en présence d'illustrations de l'Académie Française et de l'embarras qu'il éprouve à leur faire son compliment ?

Heureusement pour moi, à l'égard de Monsieur Louis Bertrand, je puis m'abriter derrière la reconnaissance que je dois à sa littérature africaine et me contenter de rappeler l'impression profonde que j'ai gardée de son discours de Carthage pendant le Congrès eucharistique de 1930. Cette heure, ne fut-elle pas, Monsieur, une des plus émouvantes que vous ayez jamais vécue ?

Sur ce plateau exhaussé des sédiments de toutes les civilisations et de toutes les barbaries, sacré terre française par la mort de notre saint roi, dans ce cadre unique par les lignes, la lumière... et les parfums, représentant autorisé de la France face à l'Islam — et la France avait eu le bon goût d'arborer son vrai visage dans l'union de toutes ses forces et de toutes ses beautés — vous avez parlé aux délégués de l'universelle chrétienté. Vous ne pouviez certes pas ne pas laisser reconnaître et la somptueuse draperie de votre éloquence et le riche trésor de votre érudition. Mais vous vous êtes bientôt dissimulé sous la littérature authentique des Actes des Martyrs qui passant par votre bouche, sans rien perdre de sa grâce ingénue, semblait s'exprimer sur un mode plus saisissant. Et puis vous avez prononcé devant le siècle qui s'égare, en pensant aux dangers de dissolution sociale qui nous menacent, un acte de foi et de confiance en Dieu, le plus grandiose que j'aie jamais entendu. Je suis infiniment heureux de cette occasion qui m'est offerte de vous en offrir mon merci.

[Que dire à M. Paul Valéry (1) qui ne soit au-dessous du respect inspiré par sa dignité de grand-prêtre de la poésie pure, au-dessous de l'admiration que nous lui devons pour avoir relevé le prestige des Muses en les enfermant dans des palais de diamant inaccessibles aux profanes. Jadis, indulgentes et faciles, elles laissaient dans une naïve confiance en leur génie, la sentimentalité commune et l'héroïsme vulgaire : désormais, seules, les âmes vraiment profondes peuvent prétendre à la coupe sacrée. Mais alors, quel délicieux breuvage !]

[C'est un bien grand honneur, Messieurs, que vous nous faites en daignant vous asseoir quelques instants parmi nous. A côté du nom de Monsieur le Président, notre Livre d'Or conservera avec orgueil vos noms illuminant les nôtres, quelle que soit la légitime obscurité du mien.

Qu'il me soit permis de saluer respectueusement Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire ainsi que la brillante assistance qui a bien voulu nous aider à recevoir nos illustres invités.

Messieurs, l'ordre du jour annonce un compte-rendu de la participation de notre Académie au quatrième Centenaire du Collège de France célébré en juin de l'année dernière.

Je pourrais inventer bien des raisons pour justifier mon retard, mais à quoi bon puisque le Congrès Guillaume Budé est venu fort à propos remettre ce sujet dans l'actualité. Seulement au lieu d'un récit vivant et direct je ne puis vous offrir d'une pièce d'archives : le discours que j'aurais prononcé si j'avais eu l'avantage de pouvoir ici même remercier le Collège de France en la personne de M. Joseph Bédier, de son splendide accueil.

Voulez-vous me permettre une anticipation de la communication qu'un de nos lointains successeurs ferait plus tard, quand certains d'entre vous seront accrochés aux murs de cette salle dans des cadres devant lesquels on hésite à fixer un nom. Il ajouterait peut-être sans hésiter que le chanoine méridional qui avait composé ce discours et ne put pas le lire,

(1) Monsieur Paul Valéry n'assista pas à la séance.

en mourut de dépit. Raison suffisante à mes yeux, pour garantir ces pages de toute ambition de gloire posthume et les anéantir en vous les produisant.

Comme il est entendu qu'un méridional ne saurait être que furieusement irrité si on l'empêche de parler :

Eh quoi, Monsieur, aurais-je dit à M. Bédier, pendant cinq jours à Paris, vous m'avez comblé d'attentions, d'amabilités, promené de fête en fête avec un luxe de délicatesse et de prévenances dont je ne suis pas sûr d'avoir aperçu toutes les subtilités ; vous avez bien voulu que Madame Bédier elle-même s'employât avec tout son charme à accueillir vos hôtes, et derrière elle tout une gracieuse jeunesse ; vous m'avez fait vivre des heures d'enchantement dans les joies de l'esprit et les nobles satisfactions de l'existence parisienne. Et je devais supporter tout cela sans rien dire. Et je n'ai pas entendu Monsieur Paul Hazard qui tour à tour appelait avec infiniment d'esprit l'Anglais, l'Italien, le Tchéco-Slovaque, le Chinois, à vous tenir des propos aimables — et ils s'exécutaient, certes, avec une conviction dont notre orgueil national était agréablement charmé — annoncer tout à coup : La parole est à l'Académie de Nîmes... Peut-être cela fut-il mieux ainsi. N'avais-je pas trop à dire pour que ce flot tumultueux étranglé dans un discours de deux minutes pût devenir quelque chose d'honorable pour l'éloquence nimoise.

Car j'avais à vous exprimer une admiration et une reconnaissance dont les impressions ne se sont, avec le temps, nullement affaiblies. Puis j'aurais rappelé avec orgueil les liens qui unissent l'Académie de Nîmes au Collège de France.

Nous fûmes, en effet d'abord, la conséquence et nous sommes devenus, ensuite, la continuation morale du Collège des Arts fondé à Nîmes, en 1539, par la même autorité et dans le même esprit que le Collège de France. Et non seulement le roi François Ier fut le fondateur de ce cours royal, mais on peut bien dire qu'il en était véritablement le père. Car si la fondation fut accordée dit notre historien Ménard, à la sollicitation des Nimois qui manifestaient un très grand zèle pour

la science, ce zèle était de fraîche date : il remontait exactement à l'année 1533 : on pourrait presque préciser le jour aux environs du 1er septembre.

C'est en effet la date approximative de la première visite du Roi-Chevalier à la ville de Nîmes, visite marquée par un grand déploiement d'honneurs et de munificences. Il nous en est resté entr'autres souvenirs, le nom de la Salamandre donné à une de nos places, au milieu de laquelle on avait érigé une colonne surmontée de l'emblème royal.

Au cours de cette visite, ne vit-on pas le Roi agenouillé sur nos vieilles pierres les essuyant avec son mouchoir pour essayer d'y lire les inscriptions à demi-effacées ? Puis il examina nos monuments anciens jusque dans leurs cryptes les plus profondes : et sa conclusion fut une vive algarade aux Nimois, leur reprochant la négligence dans laquelle ils tenaient leurs trésors lapidaires et prescrivant des réparations urgentes. Alors ce fut de l'enthousiasme pour l'antiquité et par voie de conséquence pour l'étude des littératures et des grammaires : le Collège des Arts naîtrait bientôt dans Nîmes de cette petite renaissance locale stimulée par les directives éclairées du Roi, Père des Lettres.

Je soupçonne, d'ailleurs, François 1er d'avoir deviné, au cours de ses conversations avec les Nimois, la véritable portée de leur esprit et à ne les avoir rabroués vertement en apparence, que parce qu'il appréciait l'effort intellectuel dont ils étaient capables. En effet, si en 1516, ne les ayant pas encore vus de près, il semblait ne reconnaître en eux que des provinciaux spécifiquement nimois, puisqu'il leur octroyait à grand honneur, le droit de faire figurer un taureau dans leurs armes, en 1535, mieux éclairé, il les consacrait demi-romains, c'est-à-dire français de première zone en leur rendant les attributs de l'ancienne Colonie Nimoise fondée depuis longtemps par Rome qui plus tard en fit le séjour de repos des vétérans de ses légions égyptiennes.

Mais, afin que notre Collège des Arts pût se flatter d'un lien fraternel plus étroit avec le Collège de France, les choses allèrent tout doucement leur chemin, en apparence retardées par les lenteurs du Roi, tandis qu'elles étaient poussées et relancées par le zèle de Marguerite de Navarre.

Oui, Messieurs du Collège de France, nos ancêtres surent, eux aussi, jouer de cette corde. Et tout se passa pour nous comme pour vous. Le Roi, dont nous connaissons bien l'esprit curieux et la haute culture, eut l'air de céder aux instances d'une femme de lettres qui elle, de son côté, avait l'habileté de cacher tous ses mouvements, sous le couvert de l'autorité du Roi. Une femme qui gouverne habilement un roi et le laisse régner, un roi qui fait semblant de l'ignorer... voilà, n'est-ce pas pour vous comme pour nous des origines bien françaises.

Les deux institutions ont évolué dans le même esprit, François 1er avait voulu, par la création des lecteurs royaux rendre la science entièrement indépendante, attitude qui n'était pas sans mérite à son époque. Son geste fut durable et fécond. Le Collège de France est demeuré le Temple de la Science pure et incorruptible. Vous l'avez fort bien symbolisé sur la médaille commémorative du Centenaire. La science idéalement belle, tient d'une main courageuse et ferme un puissant flambeau, mais elle semble attristée des angoisses et des frayeurs qu'elle cause parmi les doctrines et les systèmes subitement inondés d'impitoyables clartés. Elle attend cependant avec confiance les actions de grâce que lui rendront avec le temps, toutes les âmes et même toutes les doctrines uniquement éprises de vérité. Le Collège de France n'admet ni préjugés, ni conventions, ni hiérarchie, ni contrainte d'aucune sorte. Il ne demande à ses maîtres que de poursuivre inlassablement la recherche de la vérité et de la jeter à tous vents sans aucune acception de personnes. C'est pour cela que grâce au concours des plus hautes intelligences, invinciblement attirées par son prestige, il est devenu et demeure la première école du monde.

Notre Académie, héritière du Collège des Arts, qui avait eu son Guillaume Budé dans l'excellent latiniste qu'était Claude Baduel, suit oh ! de très loin et sans prétention de comparaison aucune, les mêmes chemins. Nous nous occupons ici, dans une atmosphère confiante et jamais troublée, de toute vérité objective découverte au hasard de nos recherches ; et ce culte que nous avons en commun, resserre nos liens d'amitié, de sorte qu'il y a dans Nîmes, où jadis les passions

populaires étaient si vives, un foyer de sérénité où toutes les grandes opinions qui dans leurs remous lointains parfois se heurtent avec fracas, se trouvant rapprochées ici comme à leurs sources et reconnaissant qu'elles viennent toutes du cœur, fraternisent avec respect dans une mutuelle considération.

La destinée nous conduisit dans cette maison du XVI^e siècle, peut-être en vue de ce jour mémorable où nous exaltons, en brillante compagnie, l'œuvre de François I^{er}. Cette maison est d'autre part un poème, le poème de notre cohésion intime, indestructible. Il se terminera à son heure car viendra le jour — un *Mécène* opportun ne saurait manquer de surgir — où nous réintégrerons la maison de nos origines, l'hôtel du chancelier Séguier qui porte sur sa façade dans une inscription à la fois erronée et exacte ce titre « Hôtel de l'Académie ».

Vous le voyez Monsieur, le délégué de l'Académie de Nîmes était pour le Collège de France, un écolier sélectionné.

J'assistai ravi, le premier jour, au cours de M. Vincent, sur Claude Bernard dont il sut camper la personnalité, la science et la méthode sur un piédestal de gloire justifiant pleinement la garde d'honneur que vous lui avez confiée à la porte de votre palais. Au cours de M. Sylvain Lévy je me sentis un peu vexé. Il s'agissait du sanscrit. Je m'étais composé le petit air entendu des gens qui veulent paraître intéressés quand ils n'y comprennent rien, et voilà que M. Lévy, indulgent, ne nous disait que les choses que nous étions capables de comprendre, s'attardant surtout aux aventures sentimentales de M. de Choisy le fondateur de la chaire de sanscrit.

Le lendemain je fis l'école buissonnière, pour me rajeunir. Mon excuse était le désir d'être exact au rendez-vous donné de bonne heure pour la grande séance de la Sorbonne. Mais j'en fus puni comme de juste — ainsi qu'autrefois — car, à votre réception du soir, au Claridge, je me trouvai à côté de M. le professeur Langevin dont j'avais manqué la leçon. Il voulut bien m'ôter toute confusion de la façon la plus aimable. J'étais habitué, car la veille déjà j'avais

été très doucement ramené à la vérité par M. le professeur Przluski, mon voisin, que j'avais pris ingénument pour un délégué polonais.

Il faut dire, à ma décharge, que si, au Collège de France, de grands honneurs sont décernés aux anciens professeurs défunts que ne risquent plus de troubler les louanges des vivants, leurs successeurs actifs se cachent dans un effacement déconcertant. Parmi tant de documents qui nous furent remis pour nous guider à travers conférences et réceptions, nulle part ne figurait la liste complète de nos hôtes.

Mais je sais bien à quel point j'humilie en ce moment mes confrères. Hélas, se disent-ils, malgré son magnifique don de reconstitution, M. Joseph Bédier à qui il suffit d'un cheveu d'or pour retrouver la princesse lointaine idéale, qui, avec un fragment reconstitue le roman le plus coloré et le plus émouvant qu'on puisse lire, jamais ne se fera une idée de notre Académie avec l'étrange spécimen qui lui est offert en ce moment. Assurément mes confrères doivent regretter de m'avoir délégué.

Et cependant cette délégation parut motivée à son heure :

Voici comment. Mais ici *sian au pica de la daio*. (Je ne pouvais vraiment pas exclure notre cher Provençal du grand honneur de cette séance). Cela veut dire, je suis au point le plus épineux de mon discours... Enfin...

La Compagnie compte quatre chanoines. On nous a fait bonne mesure dans le dessein de multiplier les titulaires de cette situation, idéale dans une bonne ville ensoleillée : Chanoine et Académicien.

Or, à nous quatre, nous nous devons de représenter tous les aspects possibles de cette double béatitude. Mes confrères se sont jetés sur l'éloquence, la science, l'érudition : j'ai dû prendre ce qu'ils me laissaient, la charge de figurer le canoniat du grand siècle quand nos devanciers avaient inventé la douceur de vivre que d'autres définiraient plus tard.

Ceci posé vous allez comprendre.

Quand notre président de l'an passé, M. Bauquier, — à qui je garde, malgré tout, une sincère reconnaissance — nous fit part de votre communication demandant à l'Académie de se faire représenter au centenaire, il dut ajouter : Il

y a trois invitations à diner... A cette proposition les médecins frémirent, les soldats tremblèrent... Le chanoine spécialisé devait se dévouer.

On ne vous a peut-être point dit quelle fut ma tenue brillante en ces conjonctures difficiles, mais moi, j'ai consciencieusement rendu compte de ma mission. Oui, Monsieur, vos menus ont circulé autour de cette table. Et l'on convint unanimement que c'était encore bien français.

Je rappellerai maintenant mes souvenirs d'un festin d'ordre plus élevé, la séance solennelle à la Sorbonne sous la présidence de Monsieur Paul Doumer.

Ce fut l'apothéose du Collège de France. Tour à tour les cinq maisons de la Coupole vinrent célébrer en des discours dont chacun était caractéristique d'un genre connu et goûté de l'élite française, les liens qui les unissaient à l'illustre institution aujourd'hui comme dans le passé fortement attachée à tout ce qui fait l'orgueil de notre patrie, dans les différents domaines de la pensée et de l'art.

Vous ne pouviez vous dispenser, quand à votre tour, vous prîtes la parole, d'honorer la pléiade des maîtres anciens et vivants que vous représentiez : mais sans insister longtemps sur les personnes, vous vous attachâtes surtout, comme vous l'aviez fait la veille, à la première de vos réceptions, à revendiquer pour le Collège de France le fait d'avoir toujours défendu avec désintéressement et obstination la vérité, le droit de la défendre encore, envers, contre tous et contre tout, car la Vérité comme telle doit soumettre hommes et choses à ses lois.

Ce langage, certes, vous étiez bien qualifié pour le tenir. Toute votre œuvre littéraire, n'est-elle pas marquée au coin d'une probité intellectuelle intransigeante ? N'avez-vous pas dit à peu près, à M. Gaston Paris votre maître, que le meilleur hommage que vous pussiez rendre à la formation austère dans le culte de la Vérité que vous en aviez reçue, était d'oser, sur de nouvelles informations, vous écarter de ses propres thèses ? Mais si vous êtes demeuré fidèle à la Vérité, n'est-ce pas à la suite des épreuves les plus pénibles et les plus subtiles que votre droiture intellectuelle a victorieusement

traversées ? Vous connaissez parfaitement toutes les Gestes du Moyen-Age ; vous n'ignorez aucun détail des dynasties de nos héros de légendes : c'est dire que nul mieux que vous n'a pénétré ce flot déconcertant d'adorable crédulité naïve et d'astucieuse cupidité qui a tracé sur notre sol les chemins romieux.

Chose admirable cependant, ces chemins de St-Jacques dessinés par l'astuce de l'esprit malin, ont leur projection dans le ciel, et de la voie lactée qui semble être la réhabilitation prédestinée de mille petites et grandes impostures, descendent sur toutes ces légendes, écloses aux carrefours des voies pèlerines, comme des reflets de lumière céleste. Est-ce que de nos vieilles gestes ne se dégage pas toujours un parfum chrétien de vertu et d'héroïsme ? Les Fabliaux qui vous sont tout aussi familiers, auxquels on ne saurait imputer le moindre mensonge, puisqu'ils sont des fictions avouées, ont-ils reçu de leurs sources terrestres et païennes pareil don d'exalter et d'ennoblir l'humanité ? C'est le miracle de la Vérité du Christ qui depuis deux mille ans traverse impuretés, mensonges et impostures sans cesser de demeurer divine.

Vous ne pouviez vous-même sortir de ce contact que fortifié dans le zèle de la Vérité.

J'ai été intéressé d'apprendre que le point de départ de vos études sur les légendes épiques avait été le « Charroi de Nîmes ». Heureusement pour vous, vous êtes entré toutes enseignes déployées : car si, comme le héros du Charroi, vous aviez pénétré dans nos murs sous un déguisement, ce n'est certes pas mon éloquence qui aurait pu vous rendre l'honneur auquel vous avez droit. Mais à la Sorbonne on fut plus équitable et les paroles finales de M. le Ministre de l'Instruction publique furent on ne peut plus agréables à entendre pour tous ceux qui depuis deux jours unissaient dans leur admiration le Collège de France et son administrateur.

Après les discours, ce fut le défilé des Académies et Universités invitées à vos fêtes et qui par les mains de leurs délégués vous remettaient des adresses de sympathie et de louange. Si j'en juge par celle dont j'étais moi-même porteur, c'était un long cortège d'admiration qui s'avancait en notre honneur vers le représentant de la France et la France toute

entière dont l'élite remplissait le vaste amphithéâtre vibrait à l'évocation de vos fastes glorieux à la face de l'Univers figuré par les délégués des plus fameuses sociétés savantes du monde.

Dans ce défilé où l'on prenait rang par ordre d'ancienneté, le représentant de l'Académie de Nîmes avait le grand honneur de marcher le sixième, précédé par les institutions les plus vénérables. Et je me proposais de remplir dignement mon rôle grâce à mon expérience des belles liturgies. Je m'approche donc à mon tour du Président de la République. Mais au nom magique de Nîmes, M. Mario Roustan s'est redressé : il me tend la main et saisit d'autorité la mienne. Pendant ce temps je laisse tomber le geste accueillant du Président. Quand je veux le rattraper, il est trop tard, et vous devinez le chassé-croisé qui s'ensuit... J'ai manqué le plus bel effet de ma carrière.

Vous vous apercevez peut-être, Monsieur, que ceci tourne en somme au compte-rendu de ma délégation... J'avoue, en effet, que je l'avais retardé (au moins sous sa forme académique) afin de faire de ce retard une sorte de compliment à notre Compagnie. Car nous sommes les émules de l'Académie Française, notre devise étant *Æmula lauri*, et nous nous devons, ce me semble de l'imiter dans ses parties les plus accessibles telles que sa lente prudence connue de tous.

Nous avons encore mieux que cela à vous offrir dans le même ordre. N'avons-nous pas attendu 250 ans et un jour car nous datons exactement du 28 mars 1682, pour rendre chez nous, à l'Académie Française venant nous visiter, des honneurs comparables à ceux qu'elle veut bien, dit-on, accorder aux académiciens de Nîmes qui heurtent à la porte de ses séances, privilège dû au lien magnifique qui s'appelait Esprit Fléchier.

Mais nos confrères brûlent de vous prouver et ils y parviendront sans peine que là ne se limite pas notre émulation.

J'arrête donc d'absorber, sans fruit, votre attention, puisque je crois vous avoir persuadé que si après bien des mois mes souvenirs ne sont point trop confus, ce qui est encore plein de fraîcheur dans mon esprit et je puis même dire dans mon cœur, c'est l'admiration, la joie et la reconnaissance que

j'éprouve en pensant au splendide Centenaire du Collège de France auquel je vous remercie, au nom de l'Académie de Nîmes et en mon nom de vous avoir conviés.

Messieurs, en vous infligeant ce discours inutile que vous avez eu la patience d'écouter, j'ai manifesté toute ma confiance dans une de nos plus chères traditions, car si malgré mes légitimes excuses, j'ai besoin de votre indulgence, votre habituelle courtoisie ne me la refusera pas.

Paul Valéry, poète méditerranéen

par

M. Charles TERRIN

Ancien Président

Paul Valéry, traitant un jour de la « Crise de l'esprit », a défini l'esprit européen de telle manière qu'il le ramène à son origine historique, l'esprit méditerranéen. Il en distingue trois sources, la Grèce, Rome, le Christianisme, dont la première est à ses yeux la principale. Car supposé Rome et le Christianisme, « il manque encore, dit-il, quelque chose à notre figure ; il nous manque cette action subtile et puissante à quoi nous devons le meilleur de notre intelligence, la finesse, la solidité de notre savoir, comme nous lui devons la netteté, la pureté et la distinction de nos arts et de notre littérature : c'est de la Grèce que nous vinrent ces vertus... Ce que nous devons à la Grèce est peut être ce qui nous a distingués le plus profondément du reste de l'humanité : nous lui devons la discipline de l'esprit, l'exemple extraordinaire de la perfection dans tous les ordres ». Il dit encore : « Les Grecs — car il faut placer dans l'Europe tout le littoral de la Méditerranée — ont fondé la géométrie. Ils ont accompli l'ajustement si délicat du langage commun au raisonnement précis ; l'analyse d'opérations motrices et visuelles très composées ; la correspondance de ces opérations à des propriétés linguistiques et grammaticales ; ils se sont fiés à la parole pour les conduire dans l'espace en aveugles clairvoyants. La science moderne est née de cette éducation de grand style ». On retrouverait dans les propositions qui précèdent les fondements du propre esprit de P. Valéry. Géométrie, analyse d'opérations très composées, prépondérance de la parole et du style, pédagogie d'aveugles clairvoyants, n'est-ce pas une partie, la plus originale peut-être de son talent,

avec, il est vrai, quelques autres vérités qu'il a aussi découvertes, mais qui rentrent dans les voies lumineuses de ce passé toujours vivant ? Géométrie, ce long silence de dix sept années consacrées à l'étude des sciences d'où il est sorti armé comme Pascal, quoique pour le contredire. Analyse d'opérations très composées, ce mythe de Léonard de Vinci qu'il recrée à son image. Prépondérance de la parole et du style dans son œuvre entier où, vers et prose, « il n'y a point de détails dans l'exécution ». Information enfin d'aveugles clairvoyants, c'est-à-dire des lecteurs passionnés dont il construit l'intelligence en la substituant aux tendances d'une intuition continuellement refoulée. Tout cela, c'est le produit de cette civilisation méditerranéenne dont Valéry est à cette heure le rejeton le plus attentif à démêler ses origines, et le poète le plus parfait.

Car il n'a pas, une seule fois, et au hasard de la rencontre — il n'y a pas de hasard pour lui — formulé ce somptueux atavisme. Sa chance, comme il dit, l'amenait tout récemment à confirmer sa pensée la plus profonde : « Ce qui distingue l'art grec de l'art oriental, c'est que celui-ci ne s'occupe que de donner du plaisir, le grec cherchant à rejoindre la beauté, c'est à dire à donner une forme aux choses qui fit songer à l'ordre universel, à la sagesse divine, à la domination par l'intellect ». Sans faire de Valéry un pur helléniste, ce qui le simplifierait à l'excès, essayons de retrouver en quelques lieux de son œuvre les prolongements de cette culture génératrice d'un vrai, d'un grand poète méditerranéen.

Et d'abord la mer, cette mer aux mille visages, qui nourrit de sa mobilité perpétuelle les thèmes de ses méditations sans cesse en mouvement. Il a imaginé de faire dire à Socrate, dans *Eupalinos*, qu'un jour, à 18 ans, se promenant au bord de la mer, sur « une plage sans fin », il aperçut un objet indistinct, os de poisson, ivoire taillée, divinité périée dans un naufrage, ou simple caillou roulé, il n'importe, que finalement, faute de le comprendre, il rejette à la mer. Cet objet le conduit à distinguer ces trois notions, non socra-

tiques, essentiellement valéryennes, l'utilité, la beauté, la durée. Ce Socrate de 18 ans, sur une plage de sable fin, sondant déjà et presque définissant l'intelligence, nous rappelle étrangement le poète en personne au même âge sur la plage de Palavas, et peut-être en compagnie de P. Louys. A 18 ans, et encore un peu plus tard, car Socrate signale dans le même passage qu'il fut soldat, voire bon soldat ; et P. Valéry fit son service militaire à Montpellier, à deux pas de la mer. Il faudrait citer en entier cette page, hymne splendide à la Méditerranée : « Je regardais venir du large ces grandes formes qui semblent courir depuis les rives de Lybie, transportant leurs sommets étincelants, leurs creuses vallées, leur implacable énergie, de l'Afrique jusqu'à l'Attique, sur l'immense étendue liquide. Elles trouvent enfin leur obstacle, et le socle même de l'Hellas ; elles se rompent sur cette base sous-marine ; elles reculent en désordre vers l'origine de leur durée. Les vagues, à ce point, détruites et confondues, mais ressaisies par celles qui les suivent, on dirait que les figures de l'onde se combattent. Les gouttes innombrables brisent leurs chaînes, une poudre étincelante s'élève. On voit de blancs cavaliers sauter par delà eux mêmes, et tous ces envoyés de la mer inépuisable périr et reparaître, avec un tumulte monotone, que tout leur emportement ne saurait gravir... » (1) Qui ne reconnaît à ces mots la Méditerranée inspiratrice des grandes philosophies antiques, domaine des premiers colonisateurs, matière vivante où le poète puise quelques-unes de ses plus nobles images ?

La mer est pour Valéry un thème fondamental. Sujets antiques, sujets modernes, elle y intervient comme le principal de ces quatre éléments dont les philosophes d'autrefois composaient la substance de l'univers. De Vénus, « amèrement vomie au soleil par la mer », il dit, comme de juste :

« Son œil mobile mêle aux éclairs de périls
L'eau riante, et la danse infidèle des vagues ». (2)

Il commence ainsi le poème d'un « Eté » où l'on reconnaît

(1) Eupalinos 98.

(2) Album 15, 16.

le premier état d'un de ces grands accords plaqués dans le « Cimetière marin » :

« Été, roche d'air pur, et toi, ardente ruche,
O mer, éparpillée en mille mouches sur
Les touffes d'une chair fraîche... (1)

La « *Jeune Parque* », symbole de la conscience qui s'éveille, monologue à son tour aux bords mystérieux de la mer :

« La houle me murmure une ombre de reproche (2).

Même lorsqu'elle n'est pas essentielle au poème, la mer s'y insère comme un visage familier. *Sémiramis*,

« Anxieuse d'azur, de gloire consumée,
Aspire cet encens d'âmes et de fumée
Qui monte d'une ville analogue à la mer » (3)

La ville, c'est Babylone, innombrable comme la mer homérique. *Sémiramis*, encore, exultante de gloire, s'élançait du non-être, à l'appel de l'Aurore :

« Et comme du nageur, dans le plein de la mer,
Le talon tout puissant l'expulse des eaux sombres,
Toi, frappe au fond de l'être... » (4)

Dirai-je qu'en amour même, la mer donne aux évocations du poète une solidité aussi charnelle qu'idéale :

« Vivant au sein futur le souvenir marin,
Tout le corps de mon choix dans mes regards se baigne » (5)

Et voici son œuvre maîtresse, le *Cimetière Marin*, devenu presque classique. Ce cimetière, c'est évidemment celui de Sète, que Valéry a ses raisons de préférer à d'autres ; ce pourrait être celui de Gênes qui ne le laisse pas non plus indifférent. J'évoque, en lisant le poème, celui de Saint-Tropez, ou tel autre, établi en plein roc, au ras de l'eau, ce « toit » qui n'est pas toujours tranquille, et où l'on voit souvent les « focs picorer » en déroute. Je dépasse peut-être les intentions de l'écrivain ; mais comment confirmer dans des limites locales l'admirable méditation que chaque lecteur transpose inévitablement dans son milieu familier ? Beauté de la

(1) Album 41.

(2) Parque 7.

(3) Charmes 21.

(4) Charmes 18.

(5) Album 46.

mer devant les morts ! beauté d'un monde insoupçonné dont nous ne percevons en effet que la surface souvent inerte, source de vie pourtant devant qui mes propres yeux s'ouvrirent pour la première fois, trésor inépuisable où un René Quinton découvre les semences de l'univers !

« Le vent se lève ; il est temps ; il faut vivre » !

Non, la plaine liquide, comme disaient les Grecs, n'est qu'une apparente immobilité par delà laquelle s'élaborent et collaborent des puissances éternelles. Non, l'immobilité n'est pas la loi du monde ; tout est mouvement et création au sein des eaux. Les Grecs l'avaient compris quand ils inventaient le mythe d'Aphrodite Anadyomène que Valéry recueille et embellit ; ils l'imaginaient, ou l'avaient reçu des Phéniciens. De fait, la Méditerranée est l'un des pôles de la pensée du poète. Jointe au cimetière, elle symbolise la constante opposition de l'immobilité et de la vie, de l'intelligence et de la nature, de la connaissance dominant le réel pour construire une réalité supérieure, pour recréer la vie. Mais s'affranchir ainsi du monde pour le connaître et le refaire, n'est-ce pas l'aboutissement de l'intellectualisme grec, dont Valéry a donné cette formule décisive : « Il n'y a pas de Toison d'Or qui vaille la cuisse d'or de Pythagore » ? (1)

A cette grande figure de la mer, autant métaphysique que lyrique, s'en ajoutent d'autres, mythiques ou réelles, où mon imagination provençale se plaît à reconnaître un penseur méditerranéen. La *Jeune Parque*, *Narcisse*, *la Pythie*, sont des symboles interprétés, il est vrai, dans un sens tout moderne, et où l'hellénisme subit de graves transformations. Mais si, par exemple, la *Jeune Parque*, malgré son nom, n'est d'aucun siècle, son angoisse, a dit justement Paul Souday, « représente quelque chose comme l'idée platonicienne hésitant devant la réalisation ou l'incarnation qui ne peut que l'altérer ». Thibaudet, malgré des erreurs, a bien vu que la plupart des œuvres de P. Valéry ont un caractère cosmique qui l'ap-

(1) Variété 27.

parente aux grands poètes philosophes de la Grèce, Empédocle, Anaxagore, Parménide, Pythagore, même à Lucrèce, le plus philosophique des poètes latins.

Mais revenons aux mythes. *Narcisse* appartient à toutes les écoles, à André Gide, au symbolisme, dont nous sommes issus. Valéry lui restitue néanmoins un sens obscurci depuis l'antiquité en opposant le héros à son image, ce qui est à son gré, « la confrontation de l'homme tel qu'il se perçoit en tant que connaissance universelle, avec son image d'être défini, limité à un visage, à une race et à un temps ». Ainsi reparait cette « analyse d'opérations très composées » que le poète, hériter du génie grec a définie « la subtile expression de la plus haute forme d'intelligence ».

Voici d'autres figures plus accessibles : le *Platane* « au corps poli », « souple chair »,

« Blanc comme un jeune Scythe »,

le platane originaire de l'Archipel, à qui les anciens faisaient des libations. Voici la *Palme* qui,

« Bel arbitre mobile
Entre l'ombre et le soleil,
Simule d'une Sybille
La sagesse et le sommeil ».

Voici la *Grenade*, fruit méditerranéen entre tous, que d'Annunzio a chantée avec l'excès de son italienne rhétorique ; et comment oublier la *Grenade entr'ouverte* de notre Aubanel ? Mais Valéry, tel le Socrate d'*Eupalinos* qui, de philosophe eût voulu devenir architecte, rêve de sa structure comme d'un monde parfait :

« Cette lumineuse rupture
Fait rêver une âme que j'eus
De sa secrète architecture ». (1)

Voici enfin ce fameux *Cantique des colonnes*, à la fois musique, architecture et poésie, hymne à l'intelligence, à la mesure, à la géométrie :

(1) Charmes 98.

Filles des nombres d'or,
Fortes des lois du ciel,
Sur nous tombe et s'endort
Un Dieu couleur de miel ». (1)

Qui ne songe, en lisant ces vers, à Socrate, au Parthénon, au Démiurge d'Eupalinos et de toute la tradition, à cette sagesse hellénique dont est faite notre méditerranéenne civilisation ?

Thibaudet, expliquant P. Valéry, l'a fait bergsonien, ou peu s'en faut : erreur qui ne repose même pas sur des apparences. Le bergsonisme est pour une part un platonisme modifié par Philon le Juif, pour une autre un pragmatisme où la raison se perd dans une matière spiritualisée. Le poète est loin de cet état d'esprit, comme aussi des catégories de Kant ou du rationalisme de Taine. Ni confusion, ni abstraction : telle est sa formule négative. Positivement, il se définit à travers Léonard de Vinci : « C'est avec notre propre substance que nous imaginons et que nous formons une pierre, une plante, un mouvement, un objet : une image quelconque n'est peut-être qu'un commencement de nous mêmes ». Il ne nie pas le monde extérieur ; il le construit en le connaissant. Il est un pur intellectualiste. Mais, loin d'agir par la raison pure, c'est son moi tout entier qui, par un dépouillement continu, s'identifie peu à peu avec l'univers pour le comprendre et le composer de nouveau :

« Pareille à celui qui pense
Et dont l'âme se dépense
A s'accroître de ses dons ». (2)

« Qu'est-ce donc que connaître ? » demande Eryximaque dans *l'Âme et la Danse*, et de répondre tout aussitôt : « Connaître, c'est assurément n'être point ce que l'on est ». Connaître c'est différer de soi ; c'est sortir de l'indistinction et de l'indivision naturelles pour parvenir à la clarté et à

(1) Charmes 27.

(2) Charmes 123.

l'unité ; c'est maîtriser les données immédiates de la conscience pour s'élever par l'esprit à la possession de l'universel. « L'objet unique et perpétuel de l'âme, dit Socrate, est ce qui n'existe pas, mais non jamais ce qui est ». Il dit encore : « Le corps lui-même, voici qu'il ne peut plus se contenir dans l'étendue. Il veut jouer à l'universalité de l'âme ; il veut atteindre à une possession entière de soi-même, et à un point de gloire surnaturel ». Le corps aspire aussi à la connaissance, et ceci justifie le goût de Valéry pour son Léonard de Vinci qui, loin d'être un pur esprit, revêt au contraire un caractère quasi apollinien. Socrate déclare encore dans *Eupalinos* : « De cette manière essentielle ils construisent des mondes parfaits en eux-mêmes qui s'éloignent parfois du nôtre au point d'être inconcevables ; et parfois s'en rapprochent jusqu'à coïncider en partie avec le réel ». Connaître, c'est donc analyser, établir des rapports ; c'est, par la connaissance de ces rapports, organiser le chaos de nos pensées et celui, plus relatif, du monde, pour arriver à une perfection selon les lois de l'esprit. Connaître, c'est créer de l'ordre : « Aux anciens, écrit Valéry, mettre de l'ordre paraissait divin ». N'est-ce pas sa propre méthode, encore qu'il fasse de la création d'un ordre le privilège non de la divinité, mais du poète ? et que cela ne puisse aller sans une certaine participation du corps, c'est bien la conséquence tant de la géométrie grecque que du rationalisme chrétien, deux fondements de l'esprit méditerranéen.

Il y a donc en Valéry un état d'esprit plutôt qu'une philosophie qui tend vers quelques uns des buts chers à nos ancêtres helléniques. Si étonnant que cela paraisse, il recherche avant tout la clarté, « non cette clarté faite d'un néant comme l'espace nu du mathématicien, ou comme le pur rationalisme kantien », mais la clarté qui résulte de l'ordre, qui ne sort de la nature que pour y rentrer après l'avoir divisée, réorganisée. « Nos clartés les plus personnelles, dit Socrate, sont les seules qui puissent être universelles ». Voilà pourquoi ceux qui n'ont pas assez étudié Valéry sont quelquefois déçus par son apparente complexité. Mais, en vertu du même principe, le poète accorde la première place, dans la hiérarchie des arts, à la danse et à l'architecture, à la danse parce qu'en

elle le mouvement des corps stylise des colonnes ; à l'architecture, parce que, fondée sur des rapports mathématiques, elle réalise un équilibre en repos, « un espace divisé en actes bien égaux », un ordre librement créé par le seul travail de l'esprit. Dans l'un et l'autre cas reparait le miracle de la forme. Liberté de création, subordination de la matière à l'esprit, équilibre et durée, acquisition de la durée par le mouvement et par la forme : qui ne voit dans ce cohérent et magistral ensemble l'indiscutable héritage de la pensée grecque, l'élaboration savante mais exacte de l'idéal méditerranéen ?

P. Valéry distingue enfin ce qu'il nomme le connaître et le construire, c'est-à-dire la science et l'art ; et parce qu'il pouvait, comme son Socrate, devenir indifféremment architecte et philosophe, il a créé une poésie d'un ordre purement intellectuel.

Avant lui Vigny avait jeté le cri fameux :

« Ton règne est arrivé, pur Esprit, roi du monde »

dénonçant l'excès de sensibilité, le lyrisme plus hasardeux que rigoureux qui infecta une poésie dérivée du romantisme. Mais Vigny, si intellectuel soit-il, restait tout l'opposé d'un savant. Valéry se comporte en géomètre. Il n'admet la poésie que comme connaissance des rapports qui régissent le monde, exprimés par la parole, le « logos » des Grecs. « Certains peuples, dit Socrate, se perdent dans leurs pensées ; mais pour nous autres Grecs, toutes choses sont formes. Ce grand art exige de nous un langage admirablement exact. Le nom même qui le désigne est aussi le nom, parmi nous, de la raison et du calcul ; un seul mot dit ces trois choses ». Ce mot est « logos ». La parole est au poète comme le nombre au mathématicien et à l'architecte. Mallarmé avait posé ce principe ; Valéry le développe et en tire tous ses effets. Ses phrases, ses vers formulent des relations entre les objets et l'esprit qui les appréhende. La mer même, qu'il aime tant, n'est jamais chez lui description pure, mais expression imaginée d'un mouvement d'idées :

« Stable trésor, temple simple à Minerve,
 Masse de calme et visible réserve,
 Eau sourcilleuse, œil qui gardes en toi
 Tant de sommeil sous un voile de flamme,
 O mon silence... (1)

Le *Cimetière marin* tout entier oppose l'une à l'autre ces deux figures du monde, le mouvement et le repos, la nature et la vie intérieure, pour aboutir au moi pur sinon de tout lyrisme, car il y a aussi un lyrisme intellectuel, mais de toute sensibilité non contrôlée par l'esprit. Le *Platane*, les *Grenades*, la *Palme*, sont aussi des rapports exacts entre la nature et le poète agissant à la manière du divin Créateur. Ainsi encore la *Jeune Parque*, ce poème, a-t-on dit, « de la lucidité se débattant contre les phantasmes de la mort, de l'amour et de la vie ».

Ces poétiques rapports, comment les établir, sinon par un choix rigoureux ? Socrate avoue : « Une quantité de Socrates est née avec moi ». Le choix seul l'a fait philosophe. Ainsi du poète. Les sentiments lui sont donnés ; mais il ne devient poète qu'à condition de s'élever au dessus d'eux et de soi. L'esprit seul fait la liberté, qui est création. Par suite, plus d'inspiration, au sens traditionnel, ni de lyrisme romantique. L'antique Pythie n'est qu'un symbole d'impuissance, l'individu lié par une volonté étrangère ou par son inconscient. « Ce qu'il y a de plus beau est nécessairement tyrannique » ; il importe « sur toute chose, d'obtenir de ce qui va être qu'il satisfasse aux exigences raisonnables de ce qui a été », soit aux lois de l'esprit. « Institution, rigueur, discipline », contrôle de soi, telle est la méthode du poète. Mais choisir, dit Thibaudet, (2) « c'est construire une machine de langage où la détente de l'esprit excité se dépense à vaincre des résistances réelles », celles que le poète oppose à son propre génie. « Je n'apprécie en toutes choses, dit M. Teste, que la facilité ou la difficulté de les connaître » (3) La poésie devient une technique : c'est l'œuvre d'un Racine ou d'un Léonard de Vinci, ces deux chefs d'œuvre de l'esprit qu'on nomme inexactement

(1) *Cimetière marin*.

(2) Thibaudet 19.

(3) Thibaudet 21.

classique, et que j'appellerais plus volontiers méditerranéen.

Nous arrivons à la définition du poète. Les Latins disaient « vates », l'inspiré, l'interprète des dieux. L'inspiration romantique, si moderne soit-elle, résulte encore de cette conception. Pour les Grecs, au contraire, créer, c'était « poiein », et poète vient de « poiètès », celui qui crée. Le « poiètès » moderne, c'est Valéry qui, pareil à l'architecte, choisit entre les données de la nature, établit entre elles des rapports, les exprime par une sorte de mécanique du langage analogue à la mécanique céleste, qui, enfin, fait de la poésie un acte pur de connaissance, et rend au « logos » son sens quasi divin, celui que nous tenons de l'Évangile, où il est la lumière, et de nos ancêtres grecs, pour qui il était la vie.

Science, philosophie, poésie, trois modes de connaissance où l'auteur d'*Eupalinos* et de tant de beaux vers est passé maître, et par où il nous ramène à l'unité de l'esprit. Tout est intelligence dans son œuvre ; et la mer, source de vie, et le corps, qui, par le mouvement, suggère l'harmonie ; et l'art qui crée la durée ; et le langage enfin, ce roi de la pensée :

« Honneur des hommes, saint Langage,
Discours prophétique et paré,
Belles chaînes en qui s'engage
Le dieu dans la chair égaré,
Illumination, largesse.
Voici parler une Sagesse
Et sonner cette auguste voix
Qui se connaît quand elle sonne
N'être plus la voix de personne
Tant que des ondes et des bois ». (1)

Intellectualisme pur : tel est le nouvel idéal littéraire. Mais que de grâce aussi dans cette poésie qui s'égale aux plus parfaites de tous les temps ! Géométrique en son principe par le rapport des idées, en son langage par le rapport

(1) *Charmes* 73.

des mots, elle repose sur la musique qui est le rapport des nombres. « N'as-tu pas observé, dit Phèdre à Socrate, que d'entre les édifices dont cette ville est peuplée, les uns sont muets, les autres parlent, et d'autres enfin, qui sont les plus rares, chantent ? » La poésie de Valéry chante aussi, et une bonne partie de sa prose. On en pourrait citer vingt exemples. Qu'il nous suffise de ce *Cantique des colonnes*, si pur, si impalpable qu'on croirait y entendre la rumeur idéale des nombres inclus dans les divines colonnes du Parthénon :

« Servantes sans genoux,
Sourires sans figures,
La belle devant nous
Se sent les jambes pures.

Nos antiques jeunesses,
Chair mate et belles ombres,
Sont fières des finesses
Qui naissent par les nombres.

Nous marchons dans le temps
Et nos corps éclatants
Ont des pas ineffables
Qui marquent dans les sables ». (1)

Et puisque Valéry en personne nous a conduits sur l'Acropole, comment ne pas évoquer, pour en finir, un poétique épisode que Socrate lui-même regretterait peut-être de n'avoir pas inventé ? Il y a quelques années, une moderne émule de l'Athikté, de passage à Athènes, voulut danser au Parthénon ; et là, entre deux colonnes, face à la Méditerranée, en pleine lumière, elle exerça les prestiges de son art. Tout à coup, saisie d'enthousiasme, elle rejeta tous ses voiles et, telle une prêtresse accomplissant un rite, elle dansa quelques instants nue entre les colonnes du temple encore imbu de la présence d'Athénè. Cette danseuse au Parthénon, ce rythme rendu à sa pureté première, cette justesse de formes en rapport avec la plus juste architecture qui ait jamais été,

(1) Charmes 26.

toute cette délicieuse vision qu'on prendrait pour un mythe, ne réalise-telle pas l'idéal si souvent exprimé par la poésie valéryenne : l'hommage de la suprême intelligence à la suprême beauté ?

O Grèce, o Méditerranée, mères des sciences et des arts, sources inépuisables de sagesse, quel poète, mieux que Valéry, a recueilli votre héritage, propagé vos méthodes, développé en vers harmonieux les séductions de votre rationnelle beauté, à jamais affranchie du poids de la matière ? Moderne, certes, et complexe à souhait, mais d'une complexité tout intellectuelle, il rend à nos esprits la pleine possession d'eux mêmes ; il nous ramène au temps heureux où Socrate, où Léonard, où tous ces créateurs, artistes ou poètes, ne vivaient que pour l'Idée, où la joie de vivre, la pure joie méditerranéenne, se confondait avec l'amour du Verbe, la plus noble des passions, la seule désintéressée.

Un traité d'éducation écrit à Uzès
au IX^e siècle

Le Manuel de Dhuoda
(843)

par

M. Marcel FABRE

Membre résidant

Vers le milieu du IX^eme siècle, dans les premières années du règne de Charles le Chauve, vivait à Uzès une princesse exilée dans cette ville par son mari. C'était Dhuoda (1), femme de Bernard, comte de Barcelone, duc de Septimanie, (2) un ambitieux, turbulent et présomptueux qui se plaisait alors à intriguer auprès des fils de Louis le Débonnaire en rivalité pour la possession de l'Empire. Il était fils du fameux Guillaume, duc de Toulouse, mort en odeur de sainteté, moine de l'abbaye de Gellone près d'Aniane, après avoir rudement bataillé au service de Charlemagne contre les Sarrazins. (3)

Le duc Bernard avait épousé Dhuoda à Aix la Chapelle

(1) Ou Dodane ou encore Duodana, comme certains auteurs écrivent ce nom.

(2) On désignait par Septimanie, l'ancienne province de Narbonne où avait tenu garnison lors de la conquête romaine, la Septième légion. Ce nom venait encore des sept villes qui furent attribuées à cette province, savoir : Toulouse, Béziers, Nîmes, Agde, Maguelonne, Lodève et Uzès, qui toutes étaient le siège d'un évêché.

(3) C'est ce Guillaume qui servit de principal modèle aux auteurs des chansons de gestes du cycle de Guillaume au Court Nez ou Guillaume d'Orange. Il fonda l'abbaye de Gellone, en un lieu qui prit, après sa mort, en souvenir de son nom et de son séjour le nom de Saint-Guilhem du Désert (département de l'Hérault).

en 824. Elle appartenait à une famille noble de Septimanie, originaire, autant que les conjectures les plus autorisées permettent de l'avancer, de la région de Nîmes. (1) Deux ans après son mariage, le 26 Novembre 826, un fils, Guillaume, lui était né. En 829, Louis le Débonnaire en lutte avec ses fils révoltés : Lothaire, Pépin et Louis, avait fait appel au dévouement de Bernard de Septimanie promu à la dignité de chambellan. Mais Bernard, autoritaire, cupide et de mœurs dissolues, eut tôt fait de soulever contre lui les grands seigneurs de la Cour, pour la plupart anciens conseillers de Charlemagne, indignés de ses exactions et de son intimité suspecte avec l'impératrice Judith de Bavière, seconde femme de Louis le Débonnaire. La révolte qu'il ne réussit pas à dominer avait contraint Bernard à résigner ses fonctions et à regagner son duché de Septimanie. Louis le Débonnaire avait été déposé et Judith enfermée au monastère de Sainte-Radegonde à Poitiers. Peu d'années après, en 833, Bernard avait cru tenir sa revanche. Lothaire incapable de gouverner l'Empire avait dû rendre le trône à son père. Bernard et Judith revenus à la Cour, se justifièrent par le serment, mais l'ex-chambellan, s'il s'était réconcilié avec l'Empereur Louis, n'en était pas pour cela rentré dans son ancienne dignité. Retourné en Septimanie le cœur plein d'amertume et d'un dépit haineux, il s'était rapproché de Pépin et avait fomenté avec lui un complot dont l'échec lui valut la perte de son gouvernement de Septimanie et de la Marche d'Espagne. En 840 après la mort de Louis le Débonnaire, Bernard, à qui Lothaire avait rendu son duché, s'était néanmoins abstenu de prendre parti dans la lutte des trois frères se disputant l'Empire. Resté à l'écart, attendant que la fortune des armes se fut prononcée, il avait louvoyé entre les factions ennemis tâchant de se ménager les bonnes grâces de chacun des trois rivaux, Charles le Chauve, Louis le Germa-

(1) C'est une hypothèse raisonnable de considérer Dhuoda comme pouvant appartenir à la famille de ce seigneur de la région de Nîmes nommé Dadila, dont une fille s'appelait Dodane et qui testa en 813 (Voir Archives du Gard : H. 113). Il est en tous cas inexact, et cela est prouvé par un passage du *Manuel* lui-même, que Dhuoda soit fille de Charlemagne, comme l'ont faussement soutenu certains anciens historiens.

nique et Lothaire. Pour être plus libre dans ses intrigues, il avait éloigné de lui Dhuoda son épouse sur le point d'être mère pour la seconde fois, lui prescrivant de se rendre à Uzès, la plus petite des capitales de Septimanie, et d'y demeurer à l'avenir sous la surveillance de l'évêque Elefant. (1) Tristement résignée, l'infortunée princesse depuis longtemps fixée sur les sentiments d'un mari si peu fidèle pour qui néanmoins, elle avait une affection pleine de déférence, avait quitté Narbonne et pris la route d'Uzès. Ce fut dans cette ville qu'elle accoucha d'un fils le 22 Mars 841. Heureuse de cette seconde maternité, elle dépêcha vers Bernard alors en Aquitaine avec son fils aîné Guillaume, un courrier porteur d'un message affectueux. En réponse, Bernard, brutalement, ordonna qu'on lui amenât l'enfant sans attendre qu'il fut baptisé, lui seul voulant présider au choix de son nom. Il chargea l'évêque Elefant, sa créature, de le lui conduire. Le prélat s'acquitta de sa tâche et la triste Dhuoda resta seule à Uzès, loin des siens, n'ayant même pas dans son exil immérité, la consolation de voir son jeune enfant lui sourire et de l'entendre gazouiller. Bien plus, la satisfaction de connaître le nom du petit être ne lui fut même pas donnée, car son mari ne lui fit jamais savoir qu'il avait donné son nom de Bernard à son second fils.

Le 25 Juin 841, eut lieu la sanglante bataille de Fontanet près d'Auxerre, dont l'issue favorable à Charles décida du partage de l'Empire. Bernard de Septimanie sortit alors de sa réserve prudente. Il s'empressa de rendre hommage au vainqueur et prêta serment de fidélité au roi Charles le Chauve.

Dhuoda vivait à Uzès des jours endeuillés. Epouse elle pleurait sur le sort cruel que lui infligeait un mari déloyal et infidèle. Mère, son cœur saignait à se voir privée de ses enfants qu'elle aimait si tendrement. Puisqu'elle ne pouvait les entourer de ses soins affectueux, elle voulut du moins leur consacrer, surtout à l'aîné, le meilleur de ses pensées. Pour vaincre la tristesse de son exil et ne pas laisser inem-

(1) Dixième évêque d'Uzès, successeur d'Arimandus (Voir Duchesne : *Fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*.)

ployée toute cette tendresse maternelle dont son cœur débordait, elle entreprit de rédiger un traité d'éducation destiné à son fils aîné, Guillaume, le jeune seigneur de quinze ans dont elle était si fière et qui se trouvait avec son père à la Cour du roi Charles.

Ce Manuel, Dhuoda le dicta à un clerc nommé Wislabert, probablement son aumônier (1). Elle le commença, d'après la souscription qui se trouve à la dernière page, le 30 Novembre 841 « la seconde année de la mort de l'Empereur Louis, dit-elle, la veille des calendes de Décembre, à la messe de Saint-André, dans les premiers jours de l'Avent ». Elle l'acheva le 2 Février « le quatre des nones de Fevrier, jour de la Purification de Sainte-Marie toujours vierge ». Bien qu'elle n'indique pas l'année, il est certain que c'est du 2 Fevrier 843 qu'il s'agit, car un chapitre qui précède de peu cette souscription est manifestement daté du 30 Novembre 842. Il est écrit dans un latin correct pour cette époque où la langue, au contact de tant d'idiomes étrangers, avait perdu sa pureté. Il dénote chez Dhuoda une certaine érudition car elle cite fréquemment des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, de Saint-Paul, de Pline le naturaliste, de Prudence, de Dqnat, d'Ammonius etc... Mais cette érudition pourrait bien n'être que de seconde main. En effet les traités de grammaire et de rhétorique de l'époque contenaient un grand nombre de citations de la Bible et d'auteurs latins et grecs classiques ou décadents et c'est peut-être dans leurs pages que Dhuoda a pris certaines de ces citations, à moins, ce qui n'est pas impossible, que le clerc Wislabert ne l'ait aidée de son érudition personnelle. D'un bout à l'autre le *Manuel* reflète une extrême sensibilité qui parfois touche au lyrisme et qui dénote chez l'auteur un sentiment poétique assez vif. C'est

(1) Il exista à la Bibliothèque Nationale, au fonds latin, sous le N° 12293, une copie du Manuel de Dhuoda, faite au XVII^e siècle. Dans les papiers de M. Germer Durand, membre de l'Académie de Nîmes, on trouva, en 1835, les fragments d'un manuscrit carolingien du *Manuel*. Rapprochant ces fragments de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale M. Bondurand, archiviste du Gard, a donné, en 1887, une excellente édition complète du Manuel (1 vol. in-8, Alph. Picard, Paris) C'est à elle que nous empruntons les citations données dans cette étude qui s'inspire largement du travail de M. Bondurand.

un traité succinct mais complet de morale, dans lequel dominent surtout des préoccupations d'ordre religieux : les devoirs envers Dieu, la prière, le souvenir des morts, le respect du aux prêtres, l'ordre dans lequel doivent être dits les Psaumes, y tiennent une large place. Mais on y trouve aussi le rappel des devoirs envers les parents, envers autrui et envers soi-même.

Le *Manuel* s'ouvre par une préface dans laquelle Dhuoda laisse parler son cœur de mère et percer sa tristesse en indiquant dans quelles circonstances si pénibles pour elle ces pages sont écrites :

« La plupart des parents, commence-t-elle, ont dans ce monde la joie de vivre avec leurs enfants. Mais moi, ô mon fils Guillaume, je me vois éloigné de toi. L'anxiété que j'en éprouve et le désir de ton bien, m'ont portée à faire écrire pour toi cet opuscule. Il est fait en mon nom et je serais heureuse qu'il t'apprenne ce que tu dois être pour ta mère absente... Tu es mon premier né et j'ai ardemment désiré ta naissance. Au milieu des malheurs croissants de ce siècle et comme le royaume s'abimait sous les révolutions et les discordes, l'Empereur Louis mourut. L'année qui suivit sa mort naquit ton frère. Sa naissance arriva à Uzès le 22 Mars. Ton père Bernard se le fit amener en Aquitaine par Elefant, évêque d'Uzès, avant même qu'il eut reçu le baptême. Les ordres de mon seigneur vous ont éloignés de moi et m'ont fait faire un long séjour à Uzès où je me suis réjouie de ses prospérités. Mais le cœur plein de toi et de ton frère, j'ai fait écrire pour toi ce petit livre selon ma faible intelligence. Quoique mille obstacles s'opposent à ce que je te vois, te voir est le premier de mes soucis, le seul devant Dieu ».

Après cette préface empreinte d'une si grande mélancolie, Dhuoda rappelle à son fils que son premier soin doit consister dans l'amour de Dieu qui doit être recherché « comme une chatte importune recherche les miettes qui tombent de la table de son maître ». Pour se guider dans cette recherche il devra lire les livres contenant sur Dieu l'enseignement des docteurs et des maîtres sacrés. Suit alors, en résumé, un véritable traité de la grandeur, de la sublimité et de la

bonté de Dieu ,de la Sainte-Trinité ,des vertus théologiques ; de la prière qui doit être respectueuse et pleine d'humilité.

Dhuoda exhorte ensuite son fils à lui garder un souvenir affectueux et à veiller sur son jeune frère. Pour faire ces recommandations elle sait trouver des accents où vibre une profonde émotion : « Dhuoda doit t'être toujours présente, mon fils. Si je viens à te manquer ,il te restera mon livre où tu pourras me retrouver comme dans un miroir. Tu y apprendras tes devoirs envers moi. Tu auras des docteurs dont l'enseignement sera plus varié et plus élevé, mais tu ne trouveras que dans mon livre l'ardent amour de ta mère pour son premier né. Lis-le, comprends le, applique le, instruis ton frère dont j'ignore encore le nom ,lorsqu'il aura reçu la grâce du baptême. Instruis-le dans le bien et aime-le. Montre lui ce Manuel entrepris par moi et écrit pour toi, lorsqu'il pourra parler ou lire et accompagne tes lectures de conseils, car ton frère est ta chair .Moi Dhuoda votre mère ,je vous avertis tous deux d'élever vos cœurs quand vous souffrirez des épreuves du monde. Regardez alors Dieu régnant aux cieux ».

A coup sur Dhuoda était une âme d'élite, ces lignes le prouvent, une excellente chrétienne pratiquant le pardon des injures, une femme ayant une haute idée de la valeur éducative que doivent renfermer les conseils d'une mère à son fils. Ce mari qui l'avait tant fait souffrir ,qui avait gravement offensé sa dignité d'épouse et meurtri si cruellement son cœur de mère ,ce duc Bernard si autoritaire, si peu compatissant à sa détresse ,elle ne le hait point. Contre lui elle n'élève aucune récrimination, pas même l'ombre d'un reproche. Bien que parlant à son fils et l'incitant à la piété filiale, elle eut été bien excusable si elle avait laissé percer par endroits quelque amertume. Il n'en est rien. Le duc Bernard est le père et le père ,quels que soient ses torts envers la mère, doit être chéri et vénéré par le fils. C'est ce qu'elle rappelle en ces termes à Guillaume : « Je vais m'efforcer de t'apprendre la crainte, l'amour et la fidélité que tu dois à ton seigneur et père Bernard ,présent ou absent. Le docte et sage Salomon t'avertit d'honorer ton père. Afin de vivre longtemps, honore ton père et prie pour lui assiduellement. Sans lui tu ne serais

pas. Obéis à ses avis. Soutiens sa veillesse. Ne constrieste pas sa vie et ne le méprise pas dans ta force. Ne commets jamais ce crime. Que la terre recouvre plutôt mon corps ». Et plus loin, lorsqu'elle recommande à son fils de pratiquer la prière, Dhuoda ne manque pas de l'exhorter en termes pressants à prier pour son père assiduellement, afin que Dieu lui donne la paix et la concorde avec tous s'il est possible et le fasse réussir en ses desseins.

Mais l'amour de Dieu et la vénération pour son père ne sont pas les seuls devoirs qui s'imposent au jeune Guillaume. Il en est d'autres tout aussi impérieux qu'il faut bien se garder de négliger. Dhuoda va les développer tour à tour. C'est, en premier lieu, la fidélité envers le souverain, le roi Charles, auquel Guillaume a promis sa foi. A ce serment solennel qu'il ne soit jamais parjure. Qu'il se garde de toute trahison : « Puisque Dieu et ton père Bernard t'ont choisi pour servir ton seigneur Charles dans la fleur de ta jeunesse, tiens ce qui est de ta race illustre des deux côtés (1). Ne te borne pas à plaire aux yeux de ton maître, mais montre lui du sens, de la pureté et une grande fidélité. Ce sera ton avantage et celui des tiens. Que jamais la folie de l'infidélité ne te soit reprochée ; que le mal ne germe pas dans ton cœur et n'y monte pas au point de te rendre infidèle à ton seigneur en quoi que ce soit. L'opinion est terrible et dure aux traîtres. Je te crois, comme tes compagnons d'armes, incapable de perfidie. Cet art malfaisant n'a jamais paru dans tes ancêtres et ne paraîtra pas dans leurs descendants (2). Toi donc, mon fils Guillaume, toi qui es issu de leur race, sois envers ton seigneur sincère, attentif, utile et le premier à t'offrir. Dans toutes les affaires qui intéresse-

(1) *Illustre des deux côtés.* C'est ce qui permet d'affirmer, bien que l'origine de Dhuoda soit inconnue, que cette origine devait être de bonne noblesse.

(2) Dhuoda s'abusait-elle, ou bien voulait-elle cacher à son fils les « défaillances » de son père sur le chapitre de la fidélité au prince ? Le duc Bernard, si souvent parjure au souverain, ne s'était-il pas fait une spécialité de « l'art malfaisant » de la trahison et n'avait-il pas à se reprocher la pire des forfaitures lui qui avait été l'amant de l'épouse de Louis le Débonnaire, le souverain à qui il avait prêté serment de fidélité et qui l'avait comblé de ses faveurs ?

ront le pouvoir royal efforce toi de te mettre en avant, soit à l'intérieur, soit au dehors, mais fais le avec sagesse ».

La position de Guillaume à la Cour peut l'amener à siéger au Conseil du Roi. Dhuoda lui recommande instamment de prendre garde, en pareille occurrence, de peser avec soin ses paroles et de n'en prononcer point qui soit inopportune. Pour se bien préparer à émettre de sages avis, qu'il fréquente assiduellement les gens bons et pieux et se garde de toute tractation avec l'homme malfaisant, lâche ou irascible, car « ce genre d'homme rongé comme la teigne et sous sa domination il n'est point de sécurité ».

A la Cour, Guillaume devra fréquenter les grands dont les conseils et les exemples ne peuvent que profiter à la bonne éducation et à l'instruction d'un jeune seigneur désireux de briller auprès du souverain : « Dans une Cour aussi considérable que l'est, l'a été et le sera la Cour de nos Rois, dit Dhuoda, ceux qui désirent s'instruire ont de nombreuses occasions de converser et de comparer. L'un y peut apprendre de l'autre, s'il le veut, l'humilité, la charité, la chasteté, la patience, la mansuétude, la modestie, la sobriété, la perspicacité, les autres vertus et le désir du bien. Adolescent apprends des personnes plus âgées et plus expérimentées que toi tout ce que, avec l'aide de Dieu, elles peuvent te livrer de bon. « Mais surtout que ce commerce avec les grands ne mette pas au cœur de Guillaume dédain et mépris pour les moins favorisés du sort, pour les petits. Les humbles peuvent à leur tour être élevés au comble de la grandeur, aussi faut-il se mêler à eux et se montrer empressé à leur rendre service : « Que ta main soit prompte aux œuvres justes et que tu t'efforces de témoigner non seulement en paroles, mais encore par des actes et dans la mesure de tes moyens, ton obéissance et ta déférence aux grands, aux petits, à tes égaux et aux humbles. Tu devras leur parler à tous avec la même douceur. Que ta main soit volontiers serviable. Aime tous les hommes pour être aimé de tous ».

Quelques pages plus loin Duhoda trouvera ces accents admirables pour recommander à son fils d'être secourable aux pauvres : « Prête l'oreille au pauvre même importun,

car il souffre dans son cœur et sa bouche crie. Si tu étais écrasé par une semblable misère tu souhaiterais qu'on viât à ton aide. Celui qu'à présent on abreuve d'injures sera plus tard honoré. Il est juste que lorsqu'on reçoit les tributs des autres on se montre généreux. Aussi je t'exhorte à distribuer toi-même aux indigents le manger, le boire et le vêtement. La charité nous est imposée par notre commune origine. Chair vient de chair, car pauvres et riches tous retournent en poussière... Nous sommes sur la terre des pèlerins et des voyageurs, il faut nous secourir mutuellement, il faut aimer les pauvres car Dieu les entend ».

Sur le chapitre des bonnes mœurs, Dhuoda multiplie les recommandations et les avertissements, mettant en garde son fils contre tout ce qui pourrait l'inciter à céder à l'entraînement des passions désordonnées. Il faut fuir le vice, et pour cela, opposer comme en médecine les contraires aux contraires. Tout vice trouve son contraire dans une vertu. Si l'on est induit en tentation, il faut s'efforcer d'opposer la vertu contraire au vice vers lequel on se sent entraîné. Pour ne pas quitter les voies de la vertu, il importe de s'éloigner des méchants, des déshonnêtes, des paresseux et des orgueilleux. L'orgueil, en particulier, est la source de bien des vices : c'est « une peste mortelle qu'il faut éviter en lui opposant une profonde humilité ». Il faut redouter les tentations de la chair, source de perdition : « Fuis la fornication, mon fils, et éloigne ton esprit des femmes sans mœurs ». Quant à la colère, il faut bien s'en garder : « Si la peste de la rancune vient à troubler ton cœur de colère, apaise-le de ton mieux... Si la colère monte jusqu'à l'asile de ta pensée, repousse-la. « Aime la justice, fuis l'iniquité. Sois miséricordieux. Si tu fais partie d'un tribunal, apportes-y de la mansuétude. Après le jugement c'est la clémence qui est préférable ». Pour ne pas dévier du chemin de la vertu Guillaume doit se montrer courageux et prudent devant les tentations et ne pas céder aux entraînements irréfléchis du cœur : « Dans les tentations comme dans tous les autres périls qui menacent notre fragilité, il faut montrer ton courage et assurer ta défense par ta prudence. Veille sur ton cœur avec soin ».

Après avoir rappelé ainsi à son fils ses devoirs envers soi-même, Dhuoda lui adresse de pressantes recommandations pour qu'il soit assidu à la prière : il doit prier pour tous les membres de l'Eglise, pour les Evêques et les prêtres, pour les rois et leur grandeur, pour son seigneur, pour son père, pour tous les fidèles défunts, plus spécialement pour les parents défunts. Cette exhortation à la prière pour les parents défunts donne l'occasion à Dhuoda de dresser la liste de ceux-ci, liste qui offre un intérêt historique indéniable, puisqu'elle nous renseigne avec précision sur certains personnages de la famille de Guillaume de Toulouse, l'illustre ancêtre du jeune Guillaume.

Ces préceptes religieux et moraux sont suivis d'indications relatives à la manière de compter et d'assembler les nombres, que Dhuoda donne à son fils en citant certains chiffres qui, dans la scolastique du temps avaient une signification particulière : cinq, les cinq vierges sages — six, les six urnes contenant les six âges du monde — sept, les sept dons du Saint-Esprit — huit, les huit Béatitudes — quinze, les quinze bénédictions. En combinant ces chiffres, Dhuoda en arrive à compter jusqu'au million « le nombre le plus parfait » et en profite pour renseigner Guillaume sur le comput digital employé par les *calculatores* : « En luttant à travers les quinze degrés des sept dons et des huit béatitudes, dit-elle, tu t'élèveras peu à peu, mon fils, au sommet de la perfection, ainsi qu'on parvient au nombre cent en comptant de la main gauche à la main droite. En effet les plus habiles calculateurs comptent les nombres avec les doigts de la main gauche, jusqu'à quatre-vingt dix-neuf ; mais lorsqu'ils parviennent au centième, ils arrêtent immédiatement la main gauche, et, joyeux, ils élèvent la main droite pour le nombre cent ».

Dans une pièce en vers composée en acrostiche sur le nom de Guillaume : *Wilhelmus*, Dhuoda résume alors son enseignement : Recherche de Dieu ; respect de son père ; fidélité au souverain ; considération pour les grands ; amour des humbles ; secours aux pauvres ; humilité de l'esprit ; chasteté du corps : douceur, bonté, justice. Cette pièce de vers se termine par ces mots empreints d'une extrême mélancolie : « Quoique ta jeunesse, fleurie de seize rameaux, ache-

mine tes membres délicats vers un plus grand nombre d'années, le moment où tu seras homme me semble bien éloigné. Je voudrais te voir homme si j'en avais le pouvoir, mais je n'aurai pas ce bonheur ».

Dhuoda achève par là l'enseignement qu'elle a voulu donner à son fils pour qu'il puisse se guider dans la vie : « Voila, dit-elle, voila terminées les paroles de ce livre que j'ai dictées avec joie et que j'ai ordonnées de transcrire pour ton utilité ». Elle ajoute cependant un dernier chapitre qu'elle intitule : « Je pleure en faisant un retour sur moi-même... » et dans lequel, comme en un testament, elle fait à Guillaume ses ultimes recommandations : « La douceur de mon grand amour et le regret de ta beauté m'ont fait presque oublier de moi-même et maintenant que les portes de ce livre sont closes, il me prend le désir d'y rentrer. Quoiqu'indigne d'être comptée dans le nombre de ceux pour lesquels on doit prier, ne cesse pas, je t'en conjure, de prier pour le salut de mon âme. Sans doute je suis confondue dans la foule, mais tu m'en titeras pas affection ». Une chose la tourmente : pour permettre à Bernard, son époux, de soutenir les luttes dans lesquelles il était engagé, elle a du emprunter beaucoup, emprunter non seulement à des chrétiens, mais aussi à des juifs ; elle s'efforce de rembourser ses dettes, mais si la mort la surprenait avant qu'elle ait achevé sa libération, alors que Guillaume ne manque pas de désintéresser tous les créanciers...

Et Dhuoda clôt son *Manuel*... Mais dans un appendice elle insère, en acrostiche sur son nom, l'épithaphe qu'elle désire voir graver sur sa tombe. Etrange document que cette épithaphe, dans laquelle on trouve, mêlées aux survivances du paganisme, les manifestations de l'esprit chrétien le plus pur. Le *Dis Manibus* païen n'y fait pas défaut, à côté de la croix, de l'A et n et des invocations à Dieu grand et saint, bon et juste, clément et miséricordieux. C'est un bref rappel de ses souffrances, de sa vie toute de déceptions et de tristesses sans nombre : « Dans ce tombeau repose le corps de Dhuoda, formé de la terre... La terre a repris le limon périssable dont elle était faite... Abreuvée de maux il ne lui reste plus que la terre du sépulcre... Percée d'une cruelle

blessure, environnée d'amertume, elle a fini sa misérable vie... Que personne ne passe outre avant d'avoir lu. Je conjure tous les passants de prier et de dire : Dieu bon, donne lui le repos et commande qu'elle participe enfin, avec les saints, à la lumière éternelle : qu'elle reçoive l'*amen* après sa mort ».

Le séjour de Dhuoda à Uzès, et certaines mentions de son Manuel relatives au duc Guillaume de Toulouse, permettent de tenter une explication au sujet du culte dont Saint-Guillaume de Gellone était l'objet à Uzès au moyen-âge. Car c'est un fait que les anciens calendriers liturgiques du diocèse d'Uzès mentionnaient la célébration solennelle de la fête de Saint-Guillaume sous la date du 28 mai. D'autre part, des pièces comptables de certaines communautés religieuses d'Uzès portent trace de cette fête. Enfin, Guillaume de Toulouse tient une large place dans un vieil écrit uzétien du XIVe siècle connu sous le nom de *Chronique d'Uzès*. Cet écrit œuvre d'un clerc de la cathédrale Saint-Théodorit dont le nom est resté inconnu, n'a pas grand intérêt. C'est une suite de notes transcrites en marge des feuillets du *Catalogus summorum pontificum* du frère prêcheur Fernard Gui mort évêque de Lodève en 1331. Ces notes concernent des événements survenus aux VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles en Septimanie, notamment à Nîmes. Pour moitié cette chronique n'est que la reproduction presque littérale de certains passages de la Chronique d'Aniane.

Dans sa partie originale, les récits des événements d'histoire locale - région de Nîmes et d'Uzès - qu'elle relate brièvement, contiennent de grossières erreurs chronologiques et sont exposés sans aucun esprit critique. Il en est un, notamment, celui de la délivrance de Nîmes aux mains des Sarrasins par Guillaume de Toulouse, qui n'a rien d'historique et paraît avoir été inspiré au rédacteur de la Chronique, par la vieille chanson de geste du Cycle de Guillaume d'Orange, *le Charroi de Nîmes*. Dans cette courte Chronique d'environ 150 lignes, où il est surtout question d'événements locaux, Guillaume de Toulouse est cité à trois reprises et pourtant ce n'était pas un personnage de la région. Si le clerc de l'église Saint-Théodorit s'est intéressé pareillement

à lui, ne serait-ce pas à cause du culte qui lui était rendu à Uzès ? Et pourquoi Saint-Guillaume de Gellone était-il ainsi vénéré à Uzès ? Sans doute avait-il fondé dans le diocèse, sur les bords de la rivière la Cèze un monastère, ainsi que l'indique un diplôme de Louis le Débonnaire daté de 815 ; mais ce n'était pas là une raison suffisante. Aussi est-il permis de se demander si Dhuoda, la pieuse princesse qui avait voué une grande vénération à la mémoire du duc Guillaume son beau-père, n'a pas contribué pour beaucoup, durant son séjour à Uzès, à développer, sinon à instaurer, le culte de l'illustre et saint aïeul de son fils Guillaume ?

Qu'en fut-il des excellents préceptes de morale inspirés à cette mère par son grand amour pour son fils qu'elle voulait pieux, fidèle, bon, juste, paisible, secourable aux malheureux, chaste et honnête ? Vains espoirs ! Stérile ambition maternelle ! Environ un an après l'achèvement du Manuel, le duc Bernard tombait victime de ses intrigues et de ses trahisons. Destitué de tous ses honneurs, traduit devant le Conseil de ses pairs, il fut condamné à mort pour félonie et exactions (1). Quant à son fils Guillaume, si le Manuel lui parvint et s'il le lut, il ne tint autant dire aucun compte des excellents préceptes qu'il renfermait. Intrigant, ambitieux, violent et impudique comme son père, comme lui, il fut parjure à ses serments, se révolta contre le roi Charles, contre Alderan, comte de Barcelone, fut fait prisonnier, condamné à mort et exécuté en 850. Et Bernard, le second fils de Dhuoda ? Lui aussi traître et parjure mourut en révolté à l'âge de trente et un ans en 872.

Dhuoda, la triste et dolente Dhuoda, âme d'élite égarée en ce siècle de fer, n'eut sans doute pas la cruelle déception d'assister à pareil avortement de son œuvre. En effet on a tout lieu de penser que la mort dut lui apporter, peu après

(1) Une tradition d'ailleurs considérée comme suspecte par Dom Vaissette (*Histoire Générale du Languedoc*), veut que ce soit Charles le Chauve lui-même qui ait poignardé Bernard de Septimanie après son jugement, lui reprochant d'avoir souillé le lit de l'Empereur son père, par ses relations avec l'impératrice Judith. Cette tradition laisse entendre que Charles le Chauve aurait ainsi commis un parricide, car il passait pour être né des relations de Bernard et de Judith.

la rédaction du Manuel, la grande consolation à ses peines et l'éternel repos à son corps meurtri par les souffrances et la maladie, car elles laissaient bien prévoir sa fin prochaine ces lignes figurant parmi les dernières de son manuel : « Frêle et souffrante je suis brisée par le choc des vagues... La mort approche de moi et la détresse épuise mon corps... mon constant état de souffrance, les événements et l'obstacle de ma faiblesse ont livré mon frêle corps à des périls de toute sorte. Si tes prières, mon fils, me sont nécessaires à présent, elles me le seront bien davantage encore après ma mort dont je sens que l'heure est proche ». On aime à croire que Dhuoda mourut sans avoir connu la douleur suprême de voir son fils, son Guillaume tant aimé, toute sa joie, toute sa fierté, toute son espérance, fouler aux pieds ses enseignements et répondre par le mépris à sa grande sollicitude maternelle.

Elle repose depuis près de onze cents ans quelque part en terre uzétienne, on ne sait où. Les orages se sont déchainés, les révolutions ont passé, son épitaphe, si son fils Guillaume comme elle le lui avait si instamment recommandé, a pris soin de la faire graver sur la pierre, est recouverte par les ruines accumulées sur lesquelles l'herbe a poussé, et qui sait, peut-être a-t-elle été brisée et dispersée par l'impiété des hommes. Mais les doux horizons qui furent familiers à Dhuoda n'ont point changé — ou si peu —. Nos yeux les contemplent encore et nous nous demandons sur quelle butte, au bord de quelle sente fleurie, s'élevait en Uzès le palais où l'épouse du duc Bernard, laissant parler son cœur de mère, dicta son Manuel au chapelain Wislabert.

OUVRAGES CONSULTÉS : En dehors de l'édition du *Manuel* donnée par M. Bondurand : *Histoire littéraire de la France*, par les Bénédictins de Saint-Maur ; *Histoire Générale du Languedoc*, par Dom Vaissette ; *Grand Dictionnaire Historique*, par Moreri ; *L'Art de vérifier les dates* ; *Les Grandes Chroniques de Saint-Denis*.

Séance Publique

du 4 Avril 1932

Cette séance a été tenue à l'occasion de la remise par M. Ussani, délégué de l'Université de Rome, du fac-similé du plus ancien manuscrit de Virgile.

M. le Préfet du Gard, président d'honneur, a présidé cette séance, ayant à ses côtés M. le Professeur Romain et M. le Vice-Consul d'Italie.

DISCOURS

prononcé par

M. USSANI

Représentant de M. le Ministre italien de l'Education Nationale

Monsieur le Président,

Messieurs,

Pour ce qui concerne sa tradition manuscrite, Virgile a eu de la chance parmi les poètes grecs et latins ; une chance, d'ailleurs que comme poète il a bien méritée. En laissant de côté les fragments en papyrus que l'Egypte nous a conservé, nous sont parvenus plusieurs manuscrits de ses ouvrages en parchemin, dans l'écriture qu'on appelle capitale.

La plupart de ces manuscrits se trouvent maintenant en Italie : dans la bibliothèque Vaticane et dans la bibliothèque Laurentienne de Florence.

Parmi ces manuscrits, le plus complet est le manuscrit pluteus XXXIX, n° 1, de la bibliothèque Laurentienne et c'est pour cette raison que, à l'occasion du bimillénaire de Virgile, la Librairie de l'Etat Italien en a publié un fac-similé en phototypie polychrome, qui permet maintenant aux savants de tous pays de pouvoir lire les œuvres de Virgile dans un texte qui ne peut pas descendre au dessous du Ve siècle de notre ère.

J'ai dit que le manuscrit Laurentien de Virgile représenté par les éditions par le sigle M est le plus complet parmi les manuscrits du poète.

En effet il contient les Bucoliques à partir du vers 48 de la VI Eglogue : *Proetides implesunt falsis mugitibus agros* : les filles de Proetus remplissent les champs de faux mugissements et les Géorgiques et l'Eneide entières. Sauf les vers 588-642 du livre huitième.

Le feuillet qui les contient à une certaine époque dans laquelle le manuscrit se trouvait à la Bibliothèque Vaticane, a passé dans le manuscrit F du Vatican, très ancien lui-aussi (IV^e siècle) et célèbre à cause de ses miniatures qui ont été étudiées par votre P. De Nolhac. Dans la reproduction phototypique ce feuillet a été reproduit et inséré à sa place, où, d'ailleurs on le reconnaît par un timbre de la bibliothèque Vaticane.

J'ai dit encore que le manuscrit ne peut pas descendre au dessous du Ve siècle de notre ère. En réalité à la fin des Bucoliques — on lit la souscription suivante : *Furcius Rufus Apronianus Asterius V (is) e (e'arissinus et int (iustris) ex comite domerti (corum) protec (torum), ex com (ite) pru (atarum) larget (ienum) ex prae (ecto) urbi, patricius et consul ordin (arius) legi et distiuxi codicem fratris Machariiv (iri clarissium) non mei fiducie, sut eius cui si et ad ornia sum devetas arbitrio, XI Kal mai Romae.*

Précieux témoignage, car nous savons que ce *Furcius Rufus Apronianus* a été consul ordinaire l'année 494 et ce consul nous informe que sur l'instance de son père *Machariis* il a révisé et ponctué le manuscrit que nous avons devant nous. C'est pourquoi le manuscrit ne peut pas descendre au-dessous du Ve siècle, et pour des raisons paléographiques il remonte avec toute vraisemblance au IV.

Apronianus a terminé sa version dans une date fatidique, le 21 avril de 494, le jour même de la naissance de Rome. Qu'est-il devenu après cette date ? Dans un catalogue du monastère de Boblio du XV^e siècle (1461) on le retrouve classé au numéro 160 : *In troc volumine infrascripta continentur videlicet : Virgili maronis bucolicon liber. Euisdem gegicon libri III. Euis dem eneydos libri XII in littera capivers (ali) medioc. vo. Ni* (c'est-à-dire relié en cuir noir). Il y a raison à supposer que le ms, dans le sixième siècle a appartenu à la bibliothèque de Cassiodore dans le monastère du Vivanium, tout près de Squillace, en Calabre : de là avec la bibliothèque même il dut avoir passé à Boblio, le célèbre monastère de St-Colombau.

L'historique postérieur est plus facile à dresser. le ms se

trouvait à Rome en 1471 aux mains de l'humaniste Pomponius Laetus et a été mis à profit par Ichannes Andreas épiscopus Alerienses pour l'édition romaine de 1471.

De Rome il passa à Florence où il habite et où il a habité toujours sauf un bref séjour à Paris dans les ans 1799-1815. De ce séjour les traces restent dans deux Timbres de la Bibliothèque Nationale au commencement et à la fin du volume.

Le ms (le fac-similé) est un volume de format médiocre, comme a dit l'auteur du catalogue de 1461, il compte dans l'original 220 feuillets, 440 pages, dans la reproduction un feuillet en plus grâce à la réintégration du feuillet de la bibliothèque vaticane. Le fac-similé que j'ai le plaisir de vous remettre au nom de la Librairie de l'Etat Italien est relié en peau avec deux attaches en cuir et parmi ses 500 frères, il porte le numéro 28.

J'y joins une petite brochure, rédigée par les soins de M. Enrico Rortagno, le savant directeur de la bibiliothèque Laurentienne, un fascicule dans lequel vous pourrez trouver plus de renseignements que je n'ai pu vous donner. Cette brochure aussi a été imprimée par la Librairie de l'Etat en cent exemplaires. Votre exemplaire est numéroté 34.

ALLOCUTION

prononcée par

M. le Docteur DELON

Président de l'Académie de Nîmes

Monsieur le Professeur,

Messieurs,

Au nom de l'Académie de Nîmes, je vous adresse nos sincères remerciements pour le don magnifique que vous faites à Notre Compagnie. Veuillez agréer, en même temps, l'expression de notre reconnaissance pour cette marque de sollicitude et d'affection qui touche le cœur de tous nos adhérents.

Je vous prie notamment aussi de transmettre au Gouvernement italien, la respectueuse expression de notre gratitude pour ce geste spontané de *fraternité latine*.

Comme l'a dit le poète Nimois : Jean Reboul :

- « Le Nimois est à *demi-Romain*
- « Sa ville fut aussi la ville aux sept Collines ;
- « Un beau soleil y luit sur de belles ruines,
- « Et l'un de ses enfants se nommait Antonin.

Fiers d'être *demi-Romains*, nous acceptons de grand cœur le présent particulièrement précieux qui nous est fait par le Gouvernement de Rome comme venant d'un parent éloigné attaché comme nous, au culte des antiquités classiques et désireux de nouer avec ses frères français des relations intellectuelles, cordiales et fraternelles.

Le document que vous nous confiez sera soigneusement conservé et fidèlement transmis aux générations futures.

Virgile est cher à tous ceux qui ont fait leurs humanités.

Je me rappelle l'émotion que j'éprouvais il y a plus de 50 ans, quand, élève au Lycée de Nîmes, notre professeur

nous faisait sentir le charme de Virgile, surtout la beauté épique de ce 2e chant de l'Enéide que tout le monde admire. Ce souvenir réveille en moi des émotions esthétiques intenses et délicates qui ont été le charme d'une jeunesse laborieuse.

En souvenir de cette mémorable journée et désireux d'attacher par un lien moral, M. le Professeur Ussani, à notre Académie, je vous propose Messieurs, de lui conférer par acclamation, la qualité de Membre honoraire.

Le Message de Virgile

par

M. LATZARUS

Membre résidant

MESSIEURS,

Ce n'est point faire injure à Mme Juliette Adam que de constater un fait évident : Si cette éminente femme de lettres rêva jadis d'une république athénienne, cette république demeure dans l'abîme ignoré du possible... ou de l'impossible. Mais la république de Nîmes veut être romaine, et la république française l'y encourage par la présence, à cette simple solennité, de M. le Préfet du Gard, administrateur étonnant, pour qui le monde spirituel existe. A côté de lui, je suis heureux de saluer M. le professeur Ramain, ce grand latiniste auquel j'apportai, cinq ans durant, une modeste collaboration.

Le savant éditeur de Plaute et de Cicéron n'est pas de ces érudits maladroits qui dissolvent en ternes atomes la poudre multicolore de l'aile du papillon et froissent la corolle des fleurs merveilleuses. Il analyse et il jouit ; il juge et il sent. Ses attaches de famille le qualifient pour représenter aujourd'hui parmi nous la province qui nous a donné le plus délicieux des humanistes chrétiens, Saint-François de Sales, et d'où sortit la Maison créatrice de l'unité italienne. Il saurait mieux que moi vous exposer les titres à la notoriété européenne de M. le professeur Ussani, délicat commentateur d'Horace. Mais il me plaît de voir en l'illustre philologue, délégué de l'Université de Rome, l'ambassadeur des Champs-Élysées, qui nous apporte le message de Virgile.

Ce message, Messieurs, quel en est le sens ? et quelle, la portée ? Le poète des *Bucoliques* a-t-il quelque chose à nous apprendre ? Ou bien ses vers incomparables ne feront-ils d'autre office que de bercer notre lassitude en cet âge de fer où les sifflements d'aigres mécaniques rompent sans trêve le silence ami de la lune ? Il y a quelques années, M. l'Inspecteur d'Académie Paganelli, traducteur éclairé de *Properce*, avait eu l'heureuse idée de tenir à Nîmes une Semaine pédagogique, où l'on traita de la valeur actuelle des humanités. En si peu d'instant, puis-je avoir l'audace de vous exposer la valeur actuelle de Virgile ? Oui, si je ne prétends pas vous l'enseigner, mais simplement vous en faire res-souvenir.

Qui de nous, Messieurs, n'a lu Virgile ? Qui n'a commencé par force ? continué par plaisir ? fini par amour ? Fénelon sans doute abusait de l'indulgence pour son royal élève en imaginant qu'Hésiode, jaloux même aux enfers du renom des *Géorgiques*, avait porté le fer au cœur du poète latin par cette prophétie menaçante : « Un jour, on verra un enfant qui traduira tes vers en sa langue, et qui partagera avec toi la gloire d'avoir chanté les abeilles ». Le Duc de Bourgogne ne songeait point à réclamer sa part de la gloire d'un écrivain péniblement mis en prose française ; mais son ombre timide et mélancolique nous apparaît auréolée de la même clarté indécelable où baigne Marcellus, type des héritiers morts avant l'héritage, et, pour ce motif, universellement regrettés. Marcellus fut pleuré de Virgile ; et le Duc de Bourgogne eut Fénelon, presque aussi tendre et plus inconsolable. Voltaire lui-même devait se souvenir du cri touchant *Tu Marcellus eris* dans un passage de sa *Henriade*, poème artificiel où le sentiment paraît quelquefois sincère :

« *La France, sous son règne, eût été trop heureuse !*
Quelle noble épitaphe pour le Duc de Bourgogne, notre Marcellus ! Et c'est encore, le *Tu Marcellus* qui montait aux lèvres du chirurgien Dupuyren lorsqu'assistant le Duc de Berry dans son agonie héroïque, il recueillait de la bouche du Prince expirant l'annonce de la naissance d'un nouvel Henri, beau comme l'espérance.

Depuis le Duc de Bourgogne, que de mains frêles d'enfants

se sont passé ce petit livre cartonné qui suffit à contenir les poèmes de Virgile, la terre, l'amour et la douleur, tout l'univers et toute la poésie ! Cette tradition ininterrompue ne fait-elle pas de Virgile un des nôtres, et sa pensée ne s'est-elle pas incorporée à notre substance ? Il y a neuf ans, nous fêtons, tout près d'ici, l'anniversaire séculaire de Gaston Boissier qui, dans ses promenades archéologiques, retrouva les traces d'Enée. Et Montpellier, notre voisine, la métropole universitaire qui s'honore de compter parmi ses maîtres, M. Georges Romain, ce grand Virgilien, n'a-t-elle pas donné naissance au poète Roucher, uni dans la vie comme dans la mort à Chénier, et qui dans ses *Mois* imita les *Géorgiques* avec piété toujours, avec bonheur parfois ?

Notre temps inquiet demande aux poètes autre chose que des leçons de style ou de curieux tableaux de mœurs. Les Latins de la décadence avaient fait de Virgile l'oracle de leurs destins individuels. Nous ne l'ouvrons plus au hasard pour en tirer des *sortes Virgillanae*. Un objet plus haut nous occupe. Sainte-Beuve voulait ajouter, au magnifique tableau du monde préparé pour la venue du Messie, tel que le trace Bossuet à la fin de la neuvième époque de son *Histoire Universelle*, ces simples mots : « Virgile a chanté... ». C'est que ce poète est bien un prophète, le prophète de la paix. Cœur sincère, âme tendre, esprit raffiné, philosophe et savant, il s'est avancé dans toutes les directions offertes à l'activité de notre âme. D'où, la dualité de son œuvre. Les *Bucoliques* sont le poème de la vie simple, mais aussi des tristesses publiques et privées, des origines et de l'avenir du monde. Les *Géorgiques*, le poème de la terre et du travail, mais aussi de la mort d'un dieu, César, *L'Enéide*, le poème de l'exil, mais aussi de la revanche ; de la destruction, mais de la fondation ; le poème de l'Empire, comme celui de la douceur et de l'entente fraternelle.

Il fut, je ne l'oublie pas, un temps où l'on accusait Virgile de courtisanerie, mais c'était en l'âge d'or de la littérature d'allusion, qui fleurit sur les ruines de la liberté d'écrire. Alors Napoléon III, sous la plume d'opposants respectables, devenait Tibère ou Néron, voire Néron-Scapin, et Virgile, une sorte de Belmontet. Dans une brochure éloquente, parue

chez Seguin aîné, d'Avignon, en 1865, un avocat légitimiste ou républicain (c'était provisoirement presque la même chose!) accuse l'épopée virgilienne de « mutiler » et de « déshériter l'histoire » et ne veut y voir « qu'un magnifique auxiliaire de despotisme ». Toutefois, comme un Français se sent toujours quelque parenté lointaine avec le pâtre d'Andes, même sans confondre cette bourgade avec Angers, pays des *Andegavi*, chacun le sait, M. Castanet (un Méridional, à coup sûr) pardonne à l'auteur de *l'Enéide* en faveur de sa contrition. « Quelques instants avant de mourir, à cette heure suprême où l'intelligence, désormais, pacifiée, jette en arrière un regard calme et tranquille, il avait ordonné qu'on brûlât son œuvre. Il ne voulait pas entrer dans l'éternité chargé d'un crime de lèse-nationalité ».

Le principe des nationalités, entre Magenta et Sadowa, fut à la mode. La chronologie interdit de supposer que Virgile ait connu ce brûlot merveilleux. L'Empire lui apparut, au contraire, comme la fusion de toutes les races au sein d'une humanité meilleure, heureuse et ordonnée. Pour lui, Rome était un creuset. Mais Rome entière. Sous Auguste, il fait de Caton, martyr du stoïcisme et de la liberté, le législateur des Champs-Élysées, cependant que le criminel ennemi de Cicéron, Catilina, dont César fut pourtant le complice probable, subit la peine des parricides. Et Gaston Boissier juge possible qu'en décrivant, dans les *Géorgiques*, la sédition apaisée par l'éloquence d'un grand citoyen, le poète ait en vue un épisode célèbre de la carrière du Consul philosophe, Père de la Patrie.

« Je suis Romain, je suis humain : deux propositions identiques », a dit M. Charles Maurras. Cette identité ne se montre nulle part mieux que chez Virgile, dont la voix harmonieuse convie tous les hommes aux joies innocentes et aux modestes ambitions, sans leur laisser ignorer le prix de la gloire.

« MONSIEUR,

Vous allez retourner dans votre grand pays, retrouver, après cette pause dans la colonie d'Auguste, cette quatrième

Rome que le génie d'un homme d'Etat illustre fait surgir avec une activité digne des plus beaux temps de la Renaissance.

Dites à vos concitoyens qu'au pays de Gaston Boissier, le commentateur pénétrant de l'« *Enéide* », vous avez laissé comme intercesseur et comme médiateur, s'il en était besoin, le prophète de la quatrième Bucolique. Les jeunes hommes de France et d'Italie ont mêlé leur sang sur les champs de bataille, comme Nisus et Euryale. Les adolescents mêlent peut-être sans le savoir, leurs larmes furtives, comme il sied à cet âge, quand un vers de Virgile, de Verlaine ou d'Annunzio passe à tire-d'aile dans une nuit parfumée de Florence ou de Nîmes. Les liens invisibles sont peut-être les plus sûrs.

Laissez-moi, Messieurs, puisqu'un poète ne peut être dignement loué qu'en vers, emprunter à mon maître Frédéric Plessis les strophes splendides qu'il adressait jadis, pour attester l'immortalité de la muse antique, à son ami Anatole France :

Les siècles rediront que d'Athènes et de Rome
 Au stérile occident l'art fécond est venu,
 Et ceux qu'autour de nous la voix du jour renomme
 Périront dès demain pour l'avoir méconnu.
 Dans la route banale où leur foule s'engage,
 Ils trouvent la fortune et l'applaudissement :
 Mais la noble pensée et le noble langage
 Par eux ne seront pas foulés impunément.
 Et nous, nous vieillirons couronnés d'espérance.
 Le temps respectera nos sévères écrits,
 Si l'ombre de Sophocle et celle de Térence
 En de purs entretiens ont orné nos esprits.
 Car nulle fleur n'a fait pâlir tes violettes,
 Ville de Périclès ! et ce n'est pas en vain
 Que par la bouche d'or du plus doux des poètes
 Le dieu promet à Rome un empire sans fin.

Cet empire sans fin, dans la pensée de Virgile, était celui d'Auguste. Mais son étendue même effraya l'homme extraordinaire qui lui avait enfin donné une tête. Dans son testament, fidèle à la loi de toute la sagesse antique, gravée même au fronton de notre modeste palais, *Ne quid nimis*, (rien de

trop), Auguste défendait d'étendre les limites de l'empire. Rome agrandie aux proportions de l'humanité : sublime destin, mais qui devait troubler le cœur des citoyens contraints de partager avec le monde entier leurs charges filiales. Rome se révélait déesse : *patuit dea*. Depuis, elle est redevenue patrie.

Et le petit paysan de Mantoue n'a pas cessé de régner sur les sensibilités.

Pour un Comité France-Italie

par

M. Charles TERRIN

Ancien Président

Après les excellents exposés que nous venons d'entendre sur Virgile de M. le Professeur Ussani, délégué de l'Etat Italien, et notre confrère M. Latzarus, je n'aurais que le droit de me taire s'il ne convenait d'élever encore le débat, si j'ose dire, et de poser dans toute son ampleur la question des relations intellectuelles de la France et de l'Italie. Virgile nous y invite, Virgile, et aussi Mistral, puisque ces deux grands noms sont définitivement liés l'un à l'autre par la nature de leur poésie et par l'expresse volonté de nos deux grands pays latins.

De Virgile à Mistral, tel est en effet le titre de la brochure où sont réunis les discours, les allocutions et les messages exprimés au cours de la semaine Mistralienne à Rome d'octobre 1930 par M. Balbino Giuliano, ministre de l'Education nationale d'Italie, M. Jean Rivain vice-président du Comité France-Italie, M. de Beaumarchais, ambassadeur de France à Rome, et M. Pierre de Nolhac, de l'Académie Française. Grande et inoubliable semaine, si on considère l'éclat que nos gouvernements voulurent donner à cette manifestation destinée à commémorer le séjour de Mistral à Rome en 1891, Mistral, l'image la mieux réussie de ce triple visage : la France, la Provence, l'Humanisme latin.

M. Balbino Giuliano, ministre italien, parlant au nom de son pays, se déclarait heureux d'adresser son salut « à ce poète si provençal et si latin qui, en chantant la vie de terre de Provence, a chanté les vérités éternelles confiées à la race latine pour la mise en œuvre de ces vérités à travers le monde ».

M. Farinelli, de l'Académie royale d'Italie, officiellement chargé de prononcer l'éloge de Mistral, disait encore : « Mistral avait l'élan des prophètes. Avant lui les Latins étaient en apparence dispersés : leurs plus charmantes terres s'étendaient toutes le long d'une seule mer, la divine Méditerranée. Mistral mourut avec ce rêve et le désir que l'union idéale pût se réaliser ».

Que, par Mistral, cette union fût réalisée, j'en avais la preuve quelques semaines auparavant aux fêtes d'Avignon de septembre 1930 où MM. Farinelli, Marinetti, Mario Chini nous apparurent non comme les porte-paroles obligés de leur pays en représentation dans une fête officielle, mais comme des hommes de cœur, sincèrement émus, communiant avec les Provençaux dans la commémoration du plus latin de nos poètes qui fut aussi l'un de nos plus grands Français.

J'ai vu M. Farinelli embrasser ses amis français avec l'ardeur d'un frère retrouvant ses frères. J'ai entendu M. Mario Chini, le traducteur de *Mireille* faire l'éloge de Mistral d'un ton de religieux respect. J'ai écouté Mlle Antonina Beppini lire sur le maître de Maillane une étude empreinte d'autant d'amour que de vivante érudition. Tout cela se passait avec l'aveu des pouvoirs publics, mais loin de cet enthousiasme de commande des manifestations officielles, en ce Palais du Roure où quelques jours plus tôt, en ma présence, le représentant du ministre italien des Corporations, M. Bottai, était venu jeter les bases d'un Comité France-Italie.

En ce même automne de 1930, une « croisière Virgilienne » transportait aux différents sites de l'Énéide les pèlerins français et italiens sous la double conduite de M. Jean Rivain, vice-président du Comité France-Italie, et de M. Romagnoli, de l'Académie royale d'Italie. Cette croisière répondait aux fêtes qui s'étaient déroulées à Paris au mois de mars précédent pour la célébration du deuxième millénaire du grand poète latin. Fête splendide, officielle, mais aussi spontanée, puisqu'on y vit en plein amphithéâtre de la Sorbonne, les représentants qualifiés de nos deux pays, M. Romagnoli et le Général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, s'étreindre « devant une assemblée frémissante et comme tout à coup envahie de lumière ».

Et pour vous expliquer l'esprit de cette manifestation, laissez moi vous citer quelques passages de l'adresse remise alors au représentant de l'Académie royale italienne par MM. Albert Besnard et Pierre de Nolhac, de l'Académie française, au nom des intellectuels français : « Le second millénaire de Virgile nous invite à nous recueillir et à méditer sur l'étroite union de l'humanisme et de la latinité, sur l'éternelle jeunesse et l'avenir des pays latins. Sous le signe de Virgile nous voulons que les lumières de l'esprit planent sur la force obscure des âmes, nous voulons que les faits et gestes de nos pays amis soient illuminés par les clartés de l'esprit. Que le second millénaire de Virgile soit un signe précurseur de joie dans notre ciel latin ». Ne sont-ce pas là de beaux sentiments, des actes significatifs de notre commune éducation, de notre commune origine latine ?

L'année Virgilienne et Mistralienne s'acheva à Paris le 25 mars 1931, « jour anniversaire de la rencontre symbolique de Dante et de Virgile aux Enfers » et aussi de la mort de Mistral, par une grande cérémonie à la Sorbonne où tous les grands souvenirs de l'humanisme latin furent successivement évoqués. M. Paul Hazard, du Collège de France, nous y dit « la Leçon de Dante » ; M. P. de Nolhac, celle de Pétrarque ; MM. Jean Rivain et Marinetti, de l'Académie royale d'Italie, parlèrent de Léonard de Vinci. M. Léon Bérard, ministre de la justice et Vice-Président du Conseil, prononça un discours sur le passage *Des Humanités à l'Humanisme*. M. Louis Madelin, de l'Académie Française, traita *De Virgile à Mistral : 20 siècles de latinité*. M. Eugenio d'Ors de l'Académie d'Espagne, nous montra *Mistral en face de Gœthe*. Enfin, *l'Eloge de Mistral* fut prononcé par M. Mario Roustan, ministre de l'I. P. En attendant que retentissent les accents de *l'Ode à la race latine* et de *la Coupò Santo*, un délégué des Intellectuels latins lut un manifeste où je relève ces paroles : « Nous ne cessons de chercher et de proclamer les vrais valeurs spirituelles de l'humanité. En louant Virgile, Dante, Pétrarque, Léonard de Vinci et Mistral, nous mettons en lumière leur force ; nous indiquons les meilleurs jalons de route vers la civilisation ». Après de tels exemples donnés par les meilleurs de nos contemporains, comment ne

croirions-nous pas qu'une ère de confiance réciproque commence entre la France et l'Italie et que nous devons y contribuer de toutes nos forces ?

Je voudrais ajouter à ces faits le rappel de quelques autres manifestations moins solennelles, mais capitales aussi. En 1928 les fêtes du 600^e anniversaire de la rencontre de Pétrarque et de Laure à la Fontaine de Vaucluse ; l'inauguration d'un musée dans une maison que Pétrarque habita peut-être et l'apposition d'une plaque avec cette inscription procurée par P. de Nolhac : « Ici Pétrarque a fait Laure immortelle et rendu au monde la gloire des lettres antiques ».

Dans le même ordre d'idées, on projette de consacrer d'ici à quelques semaines à Avignon par une plaque commémorative les restes de la chapelle de Sainte-Claire où Pétrarque dit avoir vu Laure pour la première fois.

A l'automne de 1931 les fêtes de Pétrarque à Arezzo rassembleront les pèlerins français et italiens. Les déjeûners Stendhal réunissent régulièrement à Paris les membres du Comité France-Italie. Le 29^e d'entre eux fut donné à l'occasion du cinquantenaire de l'École Française de Rome et de la constitution de l'Académie latine de l'humanisme, dont vous faites partie, je crois, M. Ussani, ainsi que notre ministre de l'I. P., M. Mario Roustan.

Je rappellerai encore les progrès en France de la société Dante Alighiéri ; l'exposition d'art italien à Paris en avril-mai 1931 ; et la participation de l'Italie à notre admirable Exposition Coloniale où le Maréchal Lyautey salua le Prince Di Scalea en ces termes : « En Rome nous saluons le génie universel par qui, après Athènes, la Grèce, l'Humanité a progressé. Nous saluons tous ceux qui, formés par le génie de Rome, de Rome antique, de Rome chrétienne, et de l'Italie de la Renaissance, ont travaillé pour la civilisation. C'est à Rome que nous devons cette conception qui m'est chère entre toutes du protectorat, cette grande leçon de tolérance, de respect des traditions ; et même de leur régime propre chez tant de peuples associés successivement à l'Empire ». L'Afrique Française du Nord continuant la tradition romaine, c'est encore l'intelligence latine transposée dans le monde contemporain.

Et puisque je pense à la Méditerranée, comment ne pas rappeler le mot si juste que M. le Président Doumergue prononçait ici même, assis à cette place, il y a six jours à peine : « La Méditerranée, source de civilisation, propriété commune de tous les peuples latins » ?

Ainsi donc, la France et l'Italie ont le même idéal ; comment ne se reconnaîtraient-elles pas pour deux sœurs destinées à exploiter un commun patrimoine, l'humanisme latin ?

Voici donc sous quelle forme concrète la collaboration intellectuelle de nos deux pays tend à se réaliser davantage.

Un Comité France-Italie a été constitué en 1910 pour travailler au rapprochement franco-italien. Ce comité était dirigé par M. Stephen Pichon, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères. Un comité correspondant fonctionnait en Italie sous la présidence de M. Luzatti, ancien président du Conseil. Ces deux Comités préparèrent la collaboration franco-italienne avant la guerre et l'accentuèrent au cours des événements que vous savez.

Après la guerre, un nouveau Comité fondé à Chambéry en 1923 par le baron Paternostro et notre actuel préfet M. Mounier provoqua la constitution à Paris d'un groupe dirigé par M. Gabriel Faure et le Commandeur Attia. Après la mort de celui-ci, grâce au concours de MM. Carraro et Ch. Oulmont, le comité France-Italie s'organisa définitivement sous la présidence de M. Albert Besnard, de l'Académie Française. Il fut déclaré et reconnu au Journal Officiel du 20 mars 1929.

L'objet du Comité consiste en ceci :

Resserrer les liens traditionnels de culture et de communauté d'intérêts entre la France et l'Italie :

Développer les échanges intellectuels, artistiques, industriels et commerciaux entre les deux pays ;

Etendre les relations entre nos humanistes, nos savants, nos journaux, nos Chambres de commerce par des reprises de contact périodiques ;

Créer enfin un mouvement de meilleure connaissance dans

tous les domaines entre la France et l'Italie pour le plus grand bénéfice de la paix, par un recours aux principes généraux de la civilisation latine.

Le Comité France-Italie comprend des commissions professionnelles où Français et Italiens sont également représentés. Jusqu'ici les commissions suivantes ont été créées : Lettres, Eruditions, Histoire, Histoire de l'Art, Beaux-Arts, Presse, Sciences, avec la participation des plus grandes illustrations italiennes et françaises, depuis M. Louis Bertrand, qui était ici la semaine dernière, jusqu'à M. Bédier, qui devait y être, en passant par MM. Carcopino, Maurice Croiset, Puech, Mario Roustan, Glotz, Abel Lefranc, Paul Mazon, Paul Hazard, Hubert Morand, Camille Jullian, Paul Monceaux, pour ne citer que des membres de cette association G. Budé qui a amené à Nîmes, M. Ussani, et à qui nous devons le plaisir de vous recevoir ici. Que d'autres maîtres on pourrait ajouter à cette liste, depuis Henry Bordeaux romancier, P. de Nolhac poète, jusqu'au mathématicien Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences mais aussi membre de l'Académie Française, jusqu'à Louis Bréguet constructeur d'avions, Louis Lumière inventeur de la photographie des couleurs, membre de l'Académie des Sciences, et l'illustre Branly ! Catholiques et Protestants y collaborent : l'abbé Sertillanges, de l'Académie des Sciences morales et le pasteur Soulié, député de Paris. Tous les plus représentatifs de nos Français font partie du Comité France-Italie.

Or, MM., voici où je veux en venir.

En septembre 1931 j'ai été chargé par M. Philippe de Zara, secrétaire du Comité directeur, de constituer à Nîmes un sous-comité du groupement de Provence dont le siège est à Marseille, et dont les dirigeants sont Emile Ripert et M. Mignon, professeur à la Faculté d'Aix, et Mme de Flandreysy, d'Avignon. J'ai dû négliger momentanément la mission qui m'avait été confiée, j'étais trop occupé. Mais enfin tout arrive. Les circonstances actuelles me font un devoir de répondre à l'appel qui m'a été adressé. Comme le groupement provençal a été créé en septembre dernier en présence d'un représentant du gouvernement italien, voulez-vous, mes chers confrères, que nous constituions aujourd'hui, en présence de M. Ussani, dé-

légué de l'Italie au Congrès Budé, et de M. le Consul d'Italie, une commission qui se chargera d'organiser à bref délai avec moi le sous-comité nimois affilié à celui de Marseille, où nous ferons entrer, après les avoir consultés, les intellectuels les plus qualifiés de notre ville ? M. le Préfet, les autorités municipales, le Comité Mistral, la société la Tour Magno ne nous feront certainement pas défaut. Nous aurons pour adhérents tous ceux (et vous d'abord, mes chers confrères), qui pensent que notre union n'est pas politique, mais purement humaniste, et que, cependant, cette collaboration intellectuelle vient à son heure, au moment où nos deux gouvernements s'efforcent de résoudre avec cordialité les questions qui ne sauraient diviser deux peuples unis dans la plus grande des guerres et qui aspirent à consolider la paix par la seule vertu de l'esprit.

Je vous demande donc, pour finir, M. le Président, de proposer à l'acceptation de nos confrères la constitution de principe de la section nimoise du Comité France-Italie. Ce n'est pas en vain qu'on invoque les deux grandes sœurs latines. *De Virgile à Mistral*, notre passé, notre avenir sont faits d'une gloire commune. Alors que l'Europe aspire à la paix, l'Académie de Nîmes doit prêcher d'exemple. La Rome française doit donner la main à la Rome éternelle. Notre alliance intellectuelle préparera l'avènement d'une collaboration durable dans tous les ordres. En facilitant cette union, nous mériterons à la fois de Rome, de Paris et de Nîmes, ces sources de civilisation, ces trois foyers d'humanité.

Séance Publique

du 10 Juin 1932

Cette séance a été, en majeure partie, consacrée à la commémoration du centenaire de Mgr Fléchier. Le matin, des gerbes avaient été déposées au nom de l'Académie de Nîmes, sur le tombeau de son illustre protecteur à la cathédrale, et au pied de son buste au Musée du Vieux Nîmes.

Guizot jugé par Goethe

Communication à l'Académie de Nîmes

par

M. Gaston BROCHE

Professeur Agrégé de l'Université
(à la disposition du Ministre des Affaires Étrangères)
Membre Correspondant de l'Académie de Nîmes

« Guizot est l'un des hommes dont je fais
le plus de cas, il est solide... »

Frédéric Soret, conversation avec Goethe.

En préparant pour le centenaire de Goethe une conférence commémorative, dont le thème précis était « *Choses de France dans la conversation de Goethe de 1822 à 1832* » (1) J'ai été frappé des appréciations du grand poète allemand sur l'historien et homme d'Etat français. Il me paraît intéressant de les résumer pour mes confrères de l'Académie de Nîmes, dans la pensée qu'elles pourront contribuer peut-être à ramener l'attention de Nîmes sur un de ses fils les plus illustres, à qui on n'a pas encore rendu toute la justice qui lui est due.

La première mention qui est faite de Guizot dans les conversations de Goethe avec Eckermann est du 17 Février 1829. A ce moment Guizot, dans sa 42^e année est en pleine

(1) En première ligne bien entendu, d'après Eckermann. *Gespräche mit Goethe*, mais aussi et surtout d'après le journal d'un Suisse d'origine française, Frédéric Soret, précepteur, à cette époque, du petit-fils du Grand-duc de Saxe-Weimar. Eckermann avait déjà utilisé dans son 3^e volume des notes que lui avait données Soret, avec qui il était dans les meilleurs termes, mais le journal de Soret vient d'être publié pour la première fois dans son texte intégral et d'après le manuscrit autographe, aux Editions Montaigne, sous le titre de « *Conversations avec Goethe* », avec une introduction de A. Robinet de Clery

ascension : le ministère Martignac lui a rendu sa chaire en Sorbonne ,et son siège au Conseil d'Etat. S'il n'est encore qu'à la veille de ses débuts comme grand parlementaire, du moins, par ses écrits retentissants comme chef de l'Ecole des doctrinaires, il s'est imposé à l'attention du monde politique et on pressent son rôle à venir. — Goethe ,qui, de la tour d'ivoire de son tranquille et lointain Weimar, suit avec attention tout le mouvement de la vie française, ne parle ce jour là ,de Guizot qu'en termes très généraux et en faisant allusion également à Villemain et à Cousin. Il exprime, nous dit Eckermann, « *sa haute considération pour le point de vue libre et nouveau auquel se placent ces hommes et pour leur façon d'aller droit au but* ».

Le 2 Avril, il revient sur ce thème et, unissant toujours dans sa pensée ces trois hommes, il précise ainsi son opinion : « *Leur façon d'examiner les choses ,d'en faire le tour, de les pénétrer est admirable. Ils unissent la parfaite connaissance du passé à l'esprit du 19^e siècle et, véritablement, cela fait merveille !* »

Le 3 Avril, il continue ainsi : « *A la place de la facilité superficielle de Voltaire, il y a chez eux une érudition qu'on ne trouvait autrefois que chez les Allemands et en outre un esprit une pénétration, une façon d'exprimer le sens d'un sujet, magnifique ! C'est comme s'ils écrasaient des grappes de raisins ! Tous les trois, sont excellents mais c'est à Guizot que je donnerais la préférence. C'est celui que j'aime le mieux !* »

Le 6 Avril c'est tout un développement et cette fois sur Guizot seul : « *Il a une profondeur et une pénétration qui ne se trouvent à un plus haut degré chez aucun autre historien..... Des choses auxquelles on ne pense pas prennent, vues par lui, la plus haute importance, comme sources d'évènements considérables.* » — Goethe ,par exemple, est très frappé de voir que Guizot, examinant les influences qui se sont exercés sur la France à l'époque de sa formation, attribue à l'influence germanique le sentiment exalté de la liberté personnelle. Et abondant dans ce sens, Goethe se met à disserter sur l'anarchie naturelle de l'intellectualité allemande qui aboutit, observe-t-il, à beaucoup de choses excellentes

mais aussi à beaucoup d'absurdes. Français et Anglais, au contraire, note le poète allemand, conservent toujours un souci d'harmonie nationale dans toutes leurs façons d'être et de penser.

Je passe sur l'allusion sans grand intérêt faite à Guizot le 11 Avril et j'arrive à la conversation du 3 Février 1830 qui nous a été rapportée à la fois par le journal de Soret et par Eckermann, dans son 3ème volume, d'après des notes que lui avait données Soret. Il y a peu de différences entre ces deux enregistrements de la pensée de Goethe, sauf toutefois sur un point ou deux assez intéressants, relativement du moins à Guizot. — Rappelons d'abord que depuis le 23 Janvier 1830 Guizot est entré à la Chambre des Députés comme représentant de Lisieux. Tout un nouveau théâtre d'action s'ouvre à lui et on sent bien qu'il va y donner toute sa mesure. Je cite d'après le texte français de Frédéric Soret et traduirai les deux variantes, assez notables, du texte allemand d'Eckermann (1) :

« Guizot est l'un des hommes dont je fais le plus de cas ;
« il est solide, ses connaissances sont profondes et il offre
« un libéralisme éclairé, indépendant des partis extrêmes, qui
« marche pour soi. Je suis impatient de voir quelle figure ce
« fera aux Chambres, où il vient, d'être nommé ». D'après
Eckerman, Goethe dit de ce libéralisme éclairé « Qu'il se
tient au dessus des partis » (über den Parteien stehend)

Soret, dans son journal, rapporte ici qu'il a fait à Goethe la remarque suivante, au sujet de Guizot :

« J'ai observé que des personnes qui le connaissent de
« près m'en ont parlé comme d'un personnage très pédant
« sous tous les rapports, et que surtout ses formes empesées
« pourraient faire du tort au député ».

D'après les notes de Soret utilisées par Eckermann les gens qui avaient fait cette critique semblent ne connaître Guizot que d'une façon superficielle (« ihn nur oberflächlich Zu Kennen scheinen ».) Mais voici la réponse de Goethe telle que la donne le journal de Soret :

(1) Il est bon d'ailleurs de noter que la conversation entre Goethe et Soret a lieu presque toujours en français. Soret ne sachant que très médiocrement l'allemand.

« Reste à savoir, répond Goethe, si c'est de la vraie
« pédanterie, tous les hommes réguliers dans leurs habitudes
« à principes arrêtés et fermes, qui ont beaucoup réfléchi et
« ne font pas un jeu des affaires de la vie peuvent paraître
« des pédants aux yeux d'observateurs superficiels, surtout
« à des yeux français. Villemain est plus brillant, mais il
« est bien plus superficiel que Guizot, il est moins pratique
« bien moins philosophe ».

Le texte des notes de Soret utilisées et traduites par Eckermann se calque assez bien sur celui-ci mais il contient une idée de plus et fortement martelée : —

« Guizot est un homme qui voit loin, un homme calme et
« qui tient ferme. Au regard de la mobilité française, on ne
« saurait assez l'apprécier et c'est précisément ce type d'hom-
« me dont ont besoin les Français ».

Après le 3 février 1830, nous ne trouvons plus ni dans Eckermann, ni dans Soret, la moindre mention de de Guizot. Goethe n'étant mort que le 22 mars 1832 et la notation de ses réflexions verbales ayant été poussée par Soret jusqu'au 27 février précédent et par Eckermann plus loin encore, jusqu'au 11 mars, — et Goethe conserva jusqu'à la fin, la plus parfaite lucidité — les occasions de revenir sur ce thème n'ont pas dû manquer. Mais plutôt que d'accuser de négligence nos deux scrupuleux enregistreurs de la pensée de Goethe, je préfère voir là un silence voulu du poète. Goethe, qui avait 40 ans en 1789 et n'avait jamais témoigné beaucoup d'intérêt pour la politique, gardant toutes ses réserves de subtilité pour la nature, les lettres et les arts, n'avait eu d'abord pour la révolution française qu'aversion. Cette aversion, d'ailleurs modérée, s'était illuminée d'un fugitif éclair d'admiration et de sympathie le soir de Valmy, et d'une admiration du poète et d'artiste pour le grand Soldat de la Révolution. Mais dans les dix dernières années de sa vie, c'est-à-dire de sa 73^e à sa 83^e année, son aversion primitive pour toutes les révolutions en général, malgré le « libéralisme éclairé » qu'il affichait volontiers à l'occasion — ou si l'on veut précisément à cause de ce libéralisme éclairé ! — était devenue une véritable phobie, qui se manifestait par le silence méprisant le plus olympien sur tout ce qui menaçait de modi-

fier par la violence — même morale — tout régime établi. En Guizot il avait cru reconnaître la même aversion portée au même degré, et la résolution bien ferme de ne porter en avant la société que par des voies lentes et paisibles, par le seul ascendant de la doctrine. Or, s'il ne s'était pas trompé sur le tempérament de Guizot, de la période 1840-1848, celui de 1830 lui fit perdre toutes ses mesures, car enfin, ne l'oublions pas, Guizot fut un des promoteurs, et peut-être, le plus grand de la révolution de 1830 ! — Cette révolution de juillet, Gœthe la sentit venir dès le milieu de Février : lecteur assidu jusque là du *Globe* et du *Temps*, il serrer alors brusquement et avec obstination de les lire. Les numéros s'entassaient dans sa corbeille sans qu'il défasse les bandes et il le fait remarquer. Ce n'est guère qu'au début de juillet, que, n'y tenant plus, il en reprend la lecture, mais les nouvelles de Paris deviennent telles qu'il se détourne à nouveau, lit autre chose, pense à autre chose, et s'enferme délibérément dans ses questions favorites, d'art, littérature et surtout de science. Et c'est ainsi que nous aboutissons à cette notation stupéfiante dans le journal de Soret :

« 1830. 2 août. *Nouvelles inquiétantes de Paris ; j'ai un bon coq à l'âne avec Gœthe. Je lui fais visite dans le courant de l'après-dîner. « Eh ! bien, s'écrie-t-il, que pensez-vous de cette affaire ? Les voila tous en combustion ; ce n'est pas une affaire à huis-clos. Le volcan vient d'éclater.*

« *La chose est terrible, me suis-je mis à répondre. Une aussi misérable famille donne bien peu d'espoir appuyée sur un aussi misérable ministère. On finira par le chasser.*

« *Mais je ne parle pas de ces gens-là ! que m'importe !*

« *Il s'agit de la grande querelle entre Cuvier et Geoffroy ! »*

A cet éclaircissement inattendu, je demeurai stupéfait et j'eus besoin de quelques minutes pour me faire à l'idée d'écouter avec un peu d'intérêt les longs détails sur un chapitre scientifique, bien indifférent à mes yeux en présence des grandes questions qui vont s'agiter ». (1)

(1) Et cependant Soret est avant tout un minéralogiste, mais il a respiré l'air de Paris où il a étudié, et c'est un bon républicain de Genève — tout précepteur qu'il soit d'Altesse grand-ducale !

Eckermann qui rapporte la même conversation mais, ici encore, d'après des notes que lui a fournies Soret, a une rédaction à peu près identique mais il donne cette précision de plus qu'on savait déjà la chute de Charles X, ce qui rend l'indifférence de Goethe encore plus olympienne ! Mais on ne peut se défendre de l'excuser un peu quand on lit à la suite, dans Eckermann, les raisons de son intérêt passionné et exclusif pour la controverse de Cuvier et Geoffroy St-Hilaire à l'Académie des Sciences de Paris : « *C'était, dit Goethe, entrer par la pensée dans la pensée créatrice de Dieu et pénétrer en quelque sorte dans le mystérieux laboratoire de la création !* »... Et c'était évidemment fort loin, et fort au-dessus, des fameuses ordonnances de Polignac, et de l'Adresse des 221 ou des 63 ! Guizot en devenait microscopique aux yeux de Goethe ! Toutefois ce même Guizot dut peu de temps après, prendre figure gigantesque, aux yeux de Goethe, de dangereux révolutionnaire lorsque la fièvre de Paris, gagnant de proche en proche toute l'Europe, atteignit les étudiants de l'Université d'Iéna, à quelques lieues de Weimar, et bientôt même — horresco referens ! — le paisible Weimar lui-même aux rues idylliquement solitaires et herbues ! — Le 19 septembre, en effet, Soret note dans son journal :

« *Les petits troubles d'Iéna et l'agitation qui paraît gagner Weimar ont apporté la crainte dans l'esprit de Goethe, et l'ont rendu malade. Il a eu hier des crampes au cœur. J'ai été envoyé auprès de lui pour m'informer de sa santé. Je l'ai trouvé inquiet sur la tournure des événements, se plaignant du bruit et du désordre qui en résulteraient. Il était monté sur la corde tragique. Goethe est libéral d'une manière abstraite mais dans la pratique, il penche pour les principes ultra.* »

Et c'est pourquoi — nous en voyons maintenant la raison — il ne reparlera plus de Guizot, ce savant mais trop dangereux doctrinaire d'une liberté qui n'avait pas su respecter les droits sacro-saints de la légitimité, et à laquelle son Excellence pense — car Goethe a rang d'excellence à la Cour de Saxe Weimar — qu'il vaut mieux ne rien accorder si on veut lui refuser quelque chose !

DE LA VILLE

Mais on peut sans doute négliger cette attitude dernière du vieillard de 83 ans qui croyait voir se dresser à nouveau, devant la réapparition du drapeau tricolore, le spectre des grandes convulsions européennes réentendre dans ses fenêtres le tonnerre du canon d'Iéna (1). Ne retenons que son jugement tranquille, médité sur l'œuvre historique de Guizot œuvre déjà immense alors. Ce jugement a été ratifié par la postérité et il suffirait à lui seul pour assurer à Guizot une gloire qui ne passera pas.

Avons-nous fait assez pour honorer cette gloire, nous qui en sommes, d'office, les plus proches gardiens ? Je ne le pense pas. L'hommage le plus convenable, et le plus *efficace*, consisterait à donner le nom de Guizot à notre beau Lycée. La vieille rancune de notre démocratie qui ne lui a pas pardonné, sa résistance obstinée à l'établissement du suffrage universel devrait bien enfin s'apaiser !! Et les raisons pour cet apaisement ne manquent pas : — Guizot avait bien le droit, *personnellement*, de ne pas aimer ce gouvernement tumultueux de la foule puisque le premier essai qui en avait été fait en France lui avait coûté la vie de son père, et l'avait condamné lui-même enfant, à l'exil ! — Il en avait bien le droit, même comme historien, puisque cette brusque conquête du pouvoir par le peuple, non instruit et non mûri, lors de la Grande Révolution avait abouti à la terreur rouge, à la dictature militaire, à l'invasion étrangère et à la terreur blanche ! — Il voulait l'instruction du peuple comme préliminaire à la démocratie, et cette instruction populaire, il est précisément le premier, comme ministre de l'Instruction Publique, à l'avoir organisée d'une façon sérieuse par la loi justement célèbre, et qui fut appliquée, de 1833. — En 1848, il estimait que le moment n'était pas encore venu pour le peuple de se gouverner lui-même, sans frein. Mais la révolution de 1848 qu'il provoqua ainsi, et qui le précipita du pou-

(1) Les boulets tombaient ce jour-là tout autour de la maison de Goethe. J'en ai vu un que l'on a conservé comme souvenir dans le mur d'une maison attenante. Goethe a pu le voir, à quelques mètres, comme il s'enfonçait dans ce mur !

voir, a-t-elle véritablement prouvé qu'il avait tort ? — Je me permets de penser que, sur cette question d'opportunité, le débat est permis lorsqu'il voit quelles furent les conséquences, immédiates et lointaines, de cette nouvelle prise de possession du pouvoir par le peuple avant que les lois pour l'instruction du peuple eussent été complétées et eussent porté leurs fruits. Ces conséquences nous n'en avons pas perdu le souvenir : nouvelles convulsions politiques et sociales, nouvelle dictature, nouvelle invasion étrangère aboutissant à cette hégémonie allemande qui a donné à l'Allemagne de 1914 la terrible tentation d'entreprendre l'asservissement du monde ! Tout cela se tient. Impossible de ne pas voir ce tragique enchaînement. Il est donc permis de penser que si Guizot fût resté le guide de nos destins, le suffrage universel eût vu sans doute son avènement reculé d'une vingtaine d'années mais nous eussions fait — et l'Europe avec nous — l'économie de ses premières et inévitables erreurs. Qui de nous oserait aujourd'hui soutenir le dogme de l'infailibilité des démocraties prématurément émancipées au spectacle inquiétant des récentes élections d'outre-Rhin !

Ainsi donc, si Guizot historien n'est pas discuté il ne semble pas douteux d'autre part que même, le Guizot doctrinaire et homme politique d'une époque donnée, époque de transition nécessaire — ne doive remonter singulièrement dans notre estime. En tous cas, quel que soit le jugement que l'on porte sur son attitude en matière de politique intérieure, il eut le grand mérite, en matière de politique extérieure, de comprendre que la paix du monde ne serait garantie que par l'entente cordiale franco-anglaise, et en cela il fut plus sage et plus clairvoyant que Thiers. Grâce à Guizot, qui se trouva avoir seul raison alors — avec Louis Philippe — contre tout le monde, la France et l'Europe firent l'économie d'une guerre générale à propos d'une querelle turco-égyptienne ! Je recommande ce titre de gloire à tous les amis de la paix, c'est-à-dire à tous les Français !

Que Nîmes fasse donc enfin tout son devoir en prenant toutes les mesures propres à sauvegarder cette grande mémoire ! Que le Lycée de Nîmes soit le Lycée Guizot, comme le Lycée de Marseille est maintenant le Lycée Thiers. —

L'Académie de Nîmes, le conseil des Professeurs du Lycée, et le Conseil municipal devraient être unanimes dans cette requête au successeur de Guizot à l'Instruction Publique ! Ce baptême donnerait lieu pour Nîmes à d'intéressantes prises de contact : avec l'Académie des sciences morales et politiques qui dut à Guizot son rétablissement, il y a juste cent ans et qui saura sans doute s'en souvenir en octobre prochain ; avec les ministères de l'Instruction Publique et des Affaires Etrangères dont Guizot fut un des plus glorieux titulaires, et enfin avec les représentants les plus autorisés de la science historique et de l'intellectualité anglaises qui n'ont pas oublié que Guizot fut de tous les Français de son temps, et même de tous les temps, celui qui a le mieux connu l'histoire et les institutions anglaises.

Si le baptême que je préconise se doublait de l'érection d'un buste de Guizot dans la cour d'honneur de notre Lycée, ce pourrait être une bien belle fête de l'amitié franco-anglaise !

Et je ne puis m'empêcher de remarquer ceci : Si par son glorieux passé antique Nîmes, comme vient de le prouver avec éclat le magnifique congrès de l'Association Guillaume Budé, a été et demeure une des capitales du monde Gréco-latin, une des villes sacrées de la civilisation méditerranéenne, d'autre part, grâce à un homme comme Guizot, si représentatif de plusieurs aspects de notre cité, ce même Nîmes s'impose à l'attention de la pensée politique moderne et au respect de l'Europe du Nord. Bien que je n'ignore pas combien toutes nos provinces françaises sont riches de gloires, je cherche cependant avec curiosité en France une autre ville qui puisse se flatter d'avoir donné tout ensemble au monde antique un nom aussi important que celui d'Antonin et au monde moderne un nom aussi noblement respectable que celui de Guizot ! Qu'on excuse ma chaleur à plaider cette cause : Je crois en effet que les leçons de Guizot, dans leur esprit, du moins, sinon toujours dans leur lettre, aujourd'hui encore, et longtemps, et toujours, peuvent nous être utiles. Je viens de le rappeler brièvement dans le domaine politique mais j'ajoute : *et dans le domaine des grands intérêts de l'esprit et de l'âme.* Ce travailleur formidable

— quel exemple déjà ce serait pour nos lycéens à cet égard !
— trouvait encore l'énergie à 80 ans d'écrire une histoire de France pour ses petits-enfants ! Et cet homme né Protestant et resté toute sa vie Protestant zélé, avait su à ce point garder le respect de tout ce qu'il trouvait de grand hors de sa propre confession religieuse, que dis-je, dans les écrits mêmes d'un adversaire, qu'il lisait à sa femme catholique, à l'heure où descendaient sur elle les ombres de la mort, les pages sublimes de Bossuet sur l'immortalité de l'âme !

Prix et Concours

Chaque année sur notre programme, immuablement, s'inscrivent ces deux mots : Prix et Concours.

Aujourd'hui ce titre n'est pas absolument exact. Du concours je ne devrais rien dire. Ceux d'entre vous, Mesdames et Messieurs qui nous font l'honneur de suivre assiduellement les séances publiques de l'Académie, en ont déjà compris la raison.

Des circonstances particulières, ont obligé la Compagnie à tenir la Séance publique de 1931, le 19 Décembre dernier. Il n'y a donc pas tout à fait six mois que le concours annuel a été annoncé : six mois ne peuvent suffire à des candidats qui ont de l'érudition et de la facilité (tous les candidats ont au moins ces deux qualités) pour présenter des travaux dignes d'être couronnés. Ce n'est donc que l'année prochaine que l'attribution du prix pourra être envisagée. Le délai de dépôt des manuscrits ne devait expirer que le 15 Octobre prochain ; il sera prorogé et ceux qui sont déjà au travail apprendront avec plaisir que les travaux seront reçus jusqu'au 31 décembre 1932. Je rappelle que la valeur du prix sera de 1000 francs et que le sujet du concours annuel est celui-ci : *Vie d'un homme illustre de Nîmes ou du Gard.*

Ces hommes illustres sont nombreux, nous pouvons le dire avec fierté et pourquoi ne pas ajouter que le nombre et la diversité de ces illustrations permettent d'espérer que beaucoup d'auteurs seront tentés de participer au concours. Historiens, hommes de science, artistes, tenteront les talents les plus divers et tous concourront à accroître le patrimoine déjà riche de notre cité et de notre département.

Prix Jules Salles

Mais il y a le prix Jules Salles. Ici, il n'est plus question ni de dépôt de manuscrit, ni de candidatures posées. Il s'agit de récompenser la plus belle découverte, le perfectionnement le plus utile, ou la meilleure œuvre littéraire, artistique ou musicale, qui aurait été faite dans le département du Gard pendant le cours de l'année ».

Ainsi s'exprime le testateur. Fidèle à sa mission, l'Académie de Nîmes, chaque année ou presque, se met elle-même à la découverte. Successivement, des littérateurs, des archéologues, des musiciens ont été couronnés. La découverte est aisée, mais le choix parfois difficile. C'est ce qui s'est produit cette année. Qui dira, Mesdames et Messieurs, le souci et les scrupules de la commission et de la Compagnie tout entière. Moins que jamais elles n'en ont été exemptes cette année. Tous les noms proposés étaient dignes d'être retenus. Mais il ne doit y avoir qu'un seul élu... Celui de cette année sera sans doute le seul surpris d'entendre son nom. Il y a déjà longtemps qu'une belle œuvre de peinture n'a pas été couronnée. Dans la liste de ces dernières années des musiciens, des archéologues, des littérateurs ont seuls paru. Pouvons-nous oublier que l'illustre élève de Paul Delaroche, celui qui a enrichi notre musée de peinture, le fondateur du Prix, Jules Salles, eut désiré en secret voir couronner ceux qui ont poursuivi son œuvre artistique ?

Au cours de cette année, nous avons tous pu admirer aux vitrines d'une librairie, trois belles toiles, une série d'eaux fortes sur lesquelles un talent délicat avait fixé le mouvement des abrivado en Camargue ou encore le geste pathétique de nos joueurs de boules. Là aussi s'offraient aux regards admiratifs, des illustrations pour des éditions d'art de *La femme et le Pantin*, de Jean des Figues ou d'*A rebours* et l'on voyait, révélés en dessins définitifs la poésie qui anime les pensées de Paul Arène ou de Huysmans. Le prix Jules Salles, qui emprunte sa valeur moins aux 600 frs frs qui le constituent, qu'au témoignage d'admiration qu'il exprime est donc décerné cette année à M. Coussens.

Esprit Fléchier

EVEQUE DE NIMES

par

M. le Chanoine BOUISSON

Membre résidant

Lorsque fut présenté à Louis XV, en 1737, Mgr Charles-Prudent de Beccelievre, à l'occasion de sa nomination à l'évêché de Nîmes, le roi prononça cette parole, à l'éloge des prélats qui ont occupé ce siège : « Le siège de Nîmes a toujours été rempli par des grands hommes. » Un tel jugement, absolu dans ses termes, est honorable à la fois pour un évêché auquel un sort à ce point favorisé est échu et pour les évêques qui l'ont obtenu, par le choix de Louis XV et par celui de Louis XIV, son aïeul, dont il connaissait assurément et dont il s'efforçait d'imiter la haute sagesse... Le roi songeait toutefois spécialement aux derniers évêques de Nîmes, à ceux du dix-septième siècle et plus spécialement peut-être à Fléchier, dont l'épiscopat avait chevauché les siècles dix-septième et dix-huitième.

Louis XV, ainsi que son arrière-grand-père, tenaient pour excellentes les directions que Richelieu avait tracées, à l'usage des rois, relativement aux choix des évêques. Soit qu'ils fissent usage de leur autorité personnelle, soit qu'ils soumissent les nominations épiscopales à l'appréciation d'un conseil de conscience, ces rois, également persuadés de l'importance extrême de ce genre de nominations, ne perdaient point de vue les instructions du grand cardinal. Au jugement de Richelieu, les fils des familles aristocratiques qui avaient embrassé l'état ecclésiastique possédaient le plus souvent des aptitudes réelles à la fonction épiscopale ; ils n'étaient point cependant les

seuls à mériter de fixer le choix du souverain. Un prêtre, même s'il n'appartenait pas à la noblesse, pouvait posséder un renom fondé de solide piété et de dignité de vie, exceller dans les sciences ecclésiastiques, être paré au moins d'un titre de docteur en Sorbonne, avoir acquis une valeur littéraire notoire et avoir fait preuve d'éloquence et de zèle pour la prédication non seulement d'apparat mais populaire et apostolique.

Esprit Fléchier n'avait jamais donné lui-même dans des idées contraires : toute la conduite de sa vie prouve qu'il estimait que de tels prêtres, et ceux-là seuls, étaient en droit d'aspirer à la charge épiscopale. Or, son opinion sur ce sujet fut d'abord d'ordre général et ne trahissait aucunement des vues d'ambition personnelle. Il se peut même que la simple pensée qu'il pourrait devenir évêque n'eût point encore effleuré, si peu que ce fût, sa pensée. S'il avait quitté la province pour se rendre à Paris, s'il était ensuite sorti de la Congrégation des Doctrinaires, ç'avait été pour accroître ses connaissances et développer son talent, en l'employant à des travaux de perfectionnement intellectuel et à des œuvres littéraires.

La jeunesse, dit-on, est exposée à tomber parfois dans l'erreur et elle y gagne de devenir plus avisée. Fléchier n'échappa pas absolument au sort commun. Il s'engagea un peu plus que de raison dans les travers de la préciosité. Pouvait-il ignorer l'hôtel de Rambouillet alors que le duc de Montausier, son bienfaiteur présent et futur, le pressait d'y fréquenter ? Devait-il se refuser à témoigner quelque goût pour le genre d'esprit qui s'y dépensait avec profusion ? Du moment qu'il était admis dans la société des beaux esprits et des précieuses, n'avait-il pas le droit et peut-être le devoir de témoigner une admiration discrète pour les productions d'une Deshoullières ? Se compromettait-il, d'ailleurs, pour toujours, en agrémentant lui-même de quelque fantaisie le récit des « Grands Jours d'Auvergne » que Madame de Montausier, la fameuse Julie d'Angennes, lui avait demandé d'écrire ?

Si ce furent là les erreurs de jeunesse de Fléchier, il faut reconnaître qu'elles ne furent ni profondes ni inexpiables.

Loin de donner tête baissée dans les travers du genre précieux, il s'efforce à demeurer en dehors, sur ses gardes, dans une admiration réservée, tempérée de finesse et d'ironie. Il fait mieux, il se ravise promptement. Il ne saurait permettre que son éducation, provençale et méditerranéenne à Pernes, classique et gréco-latine chez les Doctrinaires, fortifiée par de solides études et par un temps de professorat, conforme d'ailleurs à son goût de recherche du beau langage et de la pureté du style, demeurât stérile et inopérante.

Fléchier a été puni à l'excès des concessions plus apparentes que réelles qu'il avait faites à la préciosité. On lui a attribué sans preuves certains sermons du genre maniéré, emphatique et burlesque, qui courent sous son nom. Nous ne devons pas en tenir compte, mais seulement leur opposer les sermons qu'il a publiés et qui sont des modèles de clarté, de haute raison, de naturel et de bon goût.

Or, les sermons de Fléchier, bien que composés aux diverses époques de sa vie, méritent également les mêmes éloges pour leurs qualités identiques. L'évêque de Nîmes, en 1705, prêchait avec la même simplicité élégante et la même onction apostolique que l'abbé Fléchier, débutant dans la chaire. Cette année-là, un artiste d'Avignon était venu à Nîmes pour sculpter le maître-autel de l'Eglise du Collège que les Jésuites venaient de faire construire. C'était Jean Péru, fils de Michel Péru et frère de Pierre Péru. Les Péru étaient des artistes de valeur et ils s'acquittèrent fort bien des sculptures de cette église. Jean Péru écoutait, le dimanche, la prédication de Fléchier. Il y prenait évidemment un grand plaisir, car, avant de quitter Nîmes, il se procura les trois volumes du grand évêque intitulés : *Panegyriques des saints*. Il les emporta et l'on sait qu'il en fit, sa vie durant, sa lecture favorite. On les retrouva dans sa succession, l'inventaire de ses biens meubles en fait foi.

La Providence, à qui Fléchier ne manqua jamais de se confier, ne garda point rigueur au jeune abbé de son erreur d'un moment. Elle le guida à travers la vie si encombrée, à cette époque, par de multiples ambitions, acharnées à la cour-

se aux faveurs royales. Elle lui ménagea ,comme premier bienfait ,l'amitié de Conrart ,à qui il fut redevable de ses entrées chez le duc de Montausier.

Montausier, qui fut probablement le modèle du *Misanthrope* de Molière, témoigna à Fléchier un intérêt effectif, basé sur une profonde estime de son caractère et de son talent. Nommé gouverneur du Dauphin ,il choisit Fléchier pour remplir ,auprès du jeune prince, les fonctions de lecteur, l'associant ainsi à Bossuet ,déjà désigné pour servir de précepteur à leur commun élève. La fréquentation habituelle de Bossuet retira bientôt l'abbé Fléchier du commerce des Précieuses et de la manie des petits vers. Par une émulation honorable, le lecteur se consacra, comme le précepteur ,à la prédication. Ses sermons attirèrent des auditoires distingués. Se souvenant qu'il avait prêché à Narbonne devant les États du Languedoc, alors qu'il n'avait encore que vingt-cinq ans, l'oraison funèbre de l'archevêque Claude de Rébé, Fléchier s'appliqua à ce genre. Il y fut même heureusement servi par le choix qui fut fait de lui pour prononcer celle de Mme de Montausier. Son succès fut tel, en cette circonstance, que, désormais, l'accès aux places et aux faveurs les plus hautes lui fut ouvert.

Son élection à l'Académie française contribua grandement à mettre l'abbé Fléchier en lumière. Il y fut reçu, le 12 janvier 1673 ,en même temps que Racine. L'éducation du Dauphin atteignit son terme, grâce au mariage du prince avec la duchesse de Bavière. Un brevet du roi confère à Fléchier, à titre de récompense pour l'exercice de sa fonction de lecteur, la charge d'aumônier ordinaire de la Dauphine, dont Bossuet devient le grand aumônier. Entre temps, et pour mettre une chance de plus dans son jeu, Esprit Fléchier conquiert ,en Sorbonne ,le grade de docteur en théologie.

C'est comme abbé de Saint-Séverin et comme docteur en théologie que son brevet d'aumônier est libellé, à Saint-Germain-en-Laye, signé du roi et contresigné par Colbert. Cette pièce est infiniment honorable. Elle dévoile à son bénéficiaire un avenir prochain de gloire. Quelques jours après, le 2 avril, Fléchier s'agenouille dans la chapelle du château de Saint-Germain et il prête entre les mains de Bossuet le serment de

fidélité exigé pour son entrée en fonctions. En possession de l'expédition de ce serment, il la présente à l'enregistrement à la chambre des Deniers, avec le pressentiment qu'il marchera assurément sur les traces de Bossuet, appelé en ce moment ancien évêque de Condom et en passe d'être bientôt officiellement revêtu du titre d'évêque de Meaux. Fléchier, lui aussi, recevra bientôt un évêché secondaire en attendant sa promotion à un siège définitif qui sera celui de Nîmes.

Loin de s'endormir dans l'assurance des futurs honneurs qui lui sont réservés, Fléchier travaille sans répit à s'en rendre digne. Il a fait preuve, jusqu'alors, de talent et de valeur littéraire. Il juge à propos de se faire un renom d'éloquence et il se livre à la prédication populaire, mise en honneur par saint Vincent de Paul, par le cardinal de Bérulle et par tant d'autres fondateurs de sociétés missionnaires de ce temps.

Il s'exerçait déjà, à l'occasion, à ce genre de prédication, durant les séjours fréquents qu'il aimait faire dans ses abbayes de Saint-Séverin, en Poitou, et de Saint-Etienne de Baignes, en Saintonge, ainsi que dans son prieuré de Peyrat. A la différence de plusieurs abbés ou prieurs commandataires, il ne négligeait point le soin spirituel des fidèles qui avaient reçu autrefois les instructions des abbés réguliers dont ils relevaient. Il avait peu à peu élargi le champ de son zèle dans diverses parties du Poitou. Ses succès avaient inspiré au roi la pensée de l'envoyer évangéliser les campagnes de Bretagne.

C'est pendant qu'il prêchait des missions dans cette province qu'il reçut sa nomination à l'évêché de Lavaur, le 9 novembre 1685. Fléchier attendit la fin des prédications pour lesquelles il s'était engagé avant d'aller remercier le roi. Il se présenta à Versailles, à la fin de Janvier 1686. Le roi lui adressa cette parole pleine d'une courtoisie vraiment royale : « Je vous ai fait trop attendre ce que vous méritez depuis longtemps ; mais c'est que je ne voulais pas me priver de l'impression que me font vos discours, en vous éloignant de moi ».

Le roi de France était alors en difficulté avec le pape pour plusieurs motifs qui se réduisaient, en fin de compte, à la pré-

tention ,affichée par Louis XIV, d'exercer son pouvoir absolu sur l'Eglise de France au détriment de l'autorité spirituelle du Souverain Pontife, laquelle s'appuyait, autant du moins que le pouvoir royal ,sur le droit divin. Le roi était incapable de la moindre démarche de conciliation. Le pape n'avait qu'un moyen de l'amener à de meilleurs sentiments : c'était de ne pas accorder de bulles d'institution aux évêques que le roi avait la prétention de nommer, alors qu'en réalité il les désignait seulement au choix du Saint-Siège. Tout en s'abstenant de contester au roi le droit de nomination, il affectait de ne tenir aucun compte de ses choix et il ne les confirmait point par les bulles qui pouvaient seules les rendre définitifs.

Esprit Fléchier dut se contenter de se rendre à Lavaur et d'y exercer l'autorité épiscopale avec le titre de vicaire capitulaire ,que le Chapitre lui avait décerné. Loin de se plaindre d'un état de choses qui créait à son détriment une certaine infériorité, il se mit à l'œuvre sans répit, visitant son diocèse, prêchant partout, encourageant ses prêtres, pourvoyant aux besoins spirituels des soixante-six cures dont se composait son petit domaine.

Deux ans après, le roi, informé par Basville, intendant du Languedoc ,des travaux et des succès de Fléchier, choisit l'évêque de Lavaur pour le siège de Nîmes ,devenu vacant par la retraite de Séguier de la Verrière. Le refus des bulles d'institution par le Pape persistant, Fléchier devait exercer l'autorité épiscopale, avec le titre de vicaire général de Mgr Séguier.

Séguier avait quitté Nîmes, le 4 septembre 1867. Fléchier arriva dans cette ville le jeudi ,14 octobre. Il allait volontiers habiter une cité provençale par ses mœurs et son climat, voisine du Comtat, connue de lui parce qu'il y avait résidé durant les cinq semaines que les Etats du Languedoc y avaient tenu leurs assises, l'année précédente. Son arrivée précédait de peu la session des Etats ,qui allait s'ouvrir, cette fois encore ,à Nîmes. Le rôle de l'évêque diocésain, dans les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette assemblée, serait forcément amoindri par le fait qu'il n'avait point été sacré, faute d'avoir reçu ses bulles.

La cérémonie de son arrivée ne fut pas cependant privée de toute solennité. Une délégation composée de membres du Chapitre, du Présidial et du Conseil de Ville se rendit au-devant de l'évêque à l'endroit nommé Pont de Lunel, point limite du diocèse. Aussitôt qu'il aperçut ses nouveaux diocésains, Fléchier descendit de son carrosse. Après les présentations d'usage, il écouta les harangues des orateurs nimois, dont plusieurs, membres distingués de l'Académie royale de Nîmes haussaient visiblement le ton et tâchaient d'assurer leur voix en saluant le membre de l'Académie française. Celui-ci les gratifia, chacun à son tour, d'un compliment plein d'aisance et d'à-propos où se révéla l'orateur consommé autant que le prélat, enchanté de la bonne grâce parfaite de l'accueil qui lui était fait.

Une autre réception attendait l'évêque nommé, dans la ville même, au débouché du chemin de Montpellier, sur la place des Arènes. De nouveau, Fléchier dut entendre des harangues de bienvenue, mais, circonstance aggravante, chaque corps constitué, chaque profession et même chaque métier tint à faire largement son devoir, de sorte que la nuit d'automne menaçait de surprendre l'évêque et les habitants hors de leur logis à l'heure où chacun aime à gagner sa table et son gîte.

Le nouvel évêché, commencé par Denys-Anthime Cohon, continué par Hector d'Ouvrier et par Séguier de la Verrière, le prédécesseur de Fléchier, venait à peine d'être achevé, après cinquante-deux années de travail souvent interrompu. Mgr Séguier, obligé de quitter sa maison provisoire de la place Belle-Croix, avait pu y transporter son meuble, comme on disait alors, mais il n'avait pu y entrer lui-même, car les fermetures manquaient encore aux portes et aux fenêtres.

Cet édifice, contigu à la Cathédrale, avait été démoli presque totalement, comme la Cathédrale elle-même, au cours de l'émeute du 29 septembre 1567. L'Evêque Raymond Cavalézy, nommé en 1572, dut se préoccuper de se pourvoir d'une demeure provisoire et il fit l'acquisition de la maison dont la façade regarde la Place Belle-Croix et dont les modestes bâtiments s'étendent en profondeur le long de la rue Saint-Castor.

Cette demeure abrita successivement Mgr Pierre de Valernod, Mgr Claude de Saint-Bonnet de Thoiras, Mgr Anthime Denis Cohon durant son premier épiscopat dans notre cité et Mgr Hector d'Ouvrier qui accepta de permuter avec Mgr Cohon l'évêché de Dol contre l'évêché de Nimes.

L'impossibilité de faire aboutir la reconstruction de la Cathédrale et du palais épiscopal avait été le motif déterminant qui avait décidé Cohon à chercher un permutant et à quitter Nimes. S'il pouvait se contenter, pour lui tenir lieu de Cathédrale, de l'ancien réfectoire des chanoines qui devait subsister longtemps comme halle de Poissonnerie, il ne jugeait point que la maison de la Place Belle-Croix fût digne de recevoir très fréquemment des personnages aussi élevés que la Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, le Prince de Conti et le duc de Verneuil, prince du sang, fils de Henri IV et successeur de Conti au titre de gouverneur du Languedoc. Il décida d'abandonner à ses hôtes princiers éventuels la totalité de l'évêché provisoire et il se fit construire un appartement fort modeste dans le couvent des Récollets. Là, il goûtait une paix profonde, loin des intrigues de la ville et des divisions qui séparaient et parfois mettaient aux mains les partis.

Hector d'Ouvrier, pendant les premières années de son séjour à Nimes, avait achevé la restauration de la Cathédrale, mais il n'avait pu reprendre la reconstruction de l'évêché. Sa santé, devenue chancelante, ne lui permettait plus d'entreprendre une œuvre aussi importante. En apprenant le décès de Mgr d'Ouvrier, Cohon sollicita la faveur de revenir occuper le siège de Nimes. L'influence de Mazarin aplanit les difficultés et Mgr Cohon revint à Nimes. Il retrouva son appartement dans l'enclos des Récollets, et il lui resta fidèle durant tout le cours de son second épiscopat qui fut de quinze années. C'est de là qu'il conçut, dirigea et finit par accomplir la plupart des œuvres de reconstruction auxquelles il s'était voué.

Son successeur Mgr Séguier trouva la Cathédrale achevée, grâce à l'habileté et à la persévérance de l'évêque Hector

d'Ouvrier. Quant au palais épiscopal, les travaux de reconstruction traînaient toujours en longueur à cause des oppositions occultes du parti adverse.

Le nouvel évêque témoigna d'une égale répugnance à s'installer dans le trop simple appartement du couvent des Récollets ou à reprendre à son usage le modeste hôtel de la Place Belle-Croix. Ce que voyant, M. de Fabrique, conseiller au Présidial, lui offrit l'hospitalité dans sa propre maison où il demeura pendant quatre années.

Après ce laps de temps, le Prélat se décida à s'installer vaillamment dans l'évêché provisoire. Or, il était obligé fort souvent de recevoir le nouveau gouverneur du Languedoc, le duc du Maine, dont la femme était sa parente, ainsi que bien d'autres hauts personnages. Chaque fois que cette nécessité se présentait, Mgr Séguier allait demander à coucher au mémorialiste Borrelly qui était à la fois notaire royal et secrétaire de l'Évêque.

La parenté de Séguier avec Madame du Maine fut profitable à l'œuvre de reconstruction de l'Évêché. Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, était une habile politique. Le duc du Maine, fils de Louis XIV, faisait en ce moment grande figure dans le royaume. Les attentions que l'évêque Séguier avait pour le couple princier étaient des titres certains aux bonnes grâces de la toute puissante Mme de Montespan, à qui le Roi ne refusait rien. Les travaux de l'évêché reprirent aussitôt grâce aux subsides royaux. Ils avancèrent d'abord tellement rapidement que l'Évêque, escomptant leur prochain achèvement, négocia la vente de la maison de la place Belle-Croix aux religieux de la Chaise-Dieu, de l'ordre Bénédictin, qu'une donation du comte Raymond de Saint-Gilles avait mis en possession de l'abbaye de Saint-Baudile de la Valsainte. Le contrat de vente fut signé le 6 mars 1685. Le 26 août 1686, les acquéreurs se libérèrent par un dernier versement qui obligea Séguier à sortir de l'évêché provisoire.

Or, à cette date, le nouveau palais épiscopal était achevé, quant à la construction, mais les portes et les fenêtres n'étaient point faites ni mises en place. L'évêque ne pensait point qu'un long délai fût nécessaire pour ce travail. Il fit

donc transporter son mobilier dans l'immeuble, mais il hésita à y entrer lui-même. Il se résigna à se réfugier provisoirement dans l'appartement que Mgr Cohon avait fait construire au couvent des Récollets.

Une année entière s'étant écoulée sans que les fermetures fussent posées, Mgr Séguier perdit patience et pria le roi d'accepter sa démission à cause de son âge avancé : il avait dépassé sa quatre-vingtième année. Sa démission ayant été acceptée, le prélat quitta Nîmes, le 4 septembre 1687, et se fixa dans sa terre de la Verrière, près de Paris.

Le roi nomma aussitôt Esprit Fléchier à l'évêché de Nîmes. Afin de parer aux difficultés que la curie romaine pouvait susciter par le retard à envoyer les Bulles de préconisation qui permettraient la consécration de l'évêque nommé, le roi demanda à Mgr Séguier de la Verrière des lettres constituant Mgr Fléchier vicaire général du siège.

Mgr Séguier avait quitté Nîmes avec le regret de n'avoir pu occuper, autrement que par son mobilier, l'évêché qu'il avait tant contribué à achever par ses hautes relations. Il était parti de la modeste demeure des Récollets, au lieu de sortir, pour monter en carrosse, du palais épiscopal, voisin de la Cathédrale et centre de la ville.

Lorsque Fléchier fit son entrée dans la même ville, il ne put être accompagné dans le nouvel évêché : ce nous est une preuve que les fermetures n'étaient point encore posées. Pour ce seul motif, le nouvel évêque fut dirigé vers l'enclos des Récollets et logé dans l'appartement de Mgr Cohon.

Très sagement, Fléchier admira les jardins, les allées ombreuses, les pièces d'eau alimentées par la proche Fontaine, les bosquets, le couvent avec son cloître et son église. Il goûta la paix de ce séjour. Il avait trop d'esprit pour douter que cette retraite ne lui fût ménagée providentiellement pour faciliter son rôle d'évêque nommé et non encore sacré, au cours des événements qui allaient se produire.

Les Etats allaient amener à Nîmes toutes les autorités de la province. Le Cardinal de Bonzy, archevêque-primat de

Narbonne, serait bien aise d'inaugurer, en l'occupant seul tout entier, le Palais Episcopal, spécimen précieux de l'architecture du grand siècle.

Le Conseil de ville se hâtait de faire poser les fermetures. En un mois, il fut fait plus de travail que dans les trois années précédentes.

Les fourriers des grands personnages s'affairaient déjà à la découverte des locaux les plus beaux et les plus commodes pour y préparer le gîte de leur maître et de la suite de celui-ci.

Les gens du gouverneur du Languedoc prirent naturellement la liberté de choisir avant tous autres la maison où serait logé le plus confortablement leur maître. Ils se gardèrent, toutefois, de demander l'hôtel de M. Le Blanc de la Rouvière, situé sur la place de la Salamandre, car cet hôtel ne s'ouvrait que pour le roi ou les personnes royales. Par leurs soins, M. le duc de Noailles, maréchal de France et gouverneur du Languedoc, eut son logement dans une maison de la Grand'Rue, faisant face à l'entrée du Collège, qui avait appartenu à M. Le Blanc de la Rouvière et avait passé à Monsieur Annibal François de Rochemaure, président du présidial et juge-mage, dont la femme, née Le Blanc de la Rouvière, en avait hérité. Or, Annibal de Rochemore, « se trouvant mal dans ses affaires, et d'ailleurs ne se plaisant pas dans ses charges », au dire du mémorialiste Borrelly, avait vendu à la fois l'année précédente, à Jacques de Vivet de Montcalm, baron de Montclus et de Tresques, tous ses offices et sa maison de la Grand'Rue, au prix de cent mille livres. C'était une somme insignifiante pour un président qui possédait cinquante mille livres de rente. Ce fut, pour M. de Rochemore, un secours insuffisant, car il ne put désintéresser tous ses créanciers.

M. de Montclus avait, dit Borelly, rendu à grands frais sa maison « fort logeable ». Toutefois, le duc de Noailles la trouva radicalement insuffisante. Sa suite comprenait tellement de gens de maison, maîtres d'hôtel, valets de chambre et de cuisine, sans compter ses pages et ses gardes à cheval au nombre de soixante, qu'il dut demander un supplément de locaux d'installation. Il lui fallait d'abord six grandes cui-

sines, qu'on lui trouva ,d'ailleurs, dans la maison de M. de la Rouvière. Pour le surplus, M. de Montclus obtint la disposition de la maison de M. d'Agulhonnet, qui était contiguë à la sienne et faisait face à la chapelle des Jésuites. Des portes de communication furent ouvertes à tous les étages, entre les deux immeubles. Cette jonction provisoire de deux maisons réputées comme étant au nombre des plus grandes de la ville ne satisfit point le Gouverneur de la Province.

C'est pourquoi l'on fit établir un pont de bois qui joignait le premier étage de la maison de M. d'Agulhonnet au premier étage de l'hôtel du Prévôt du Chapitre qui se trouvait à une soixantaine de mètres, à l'angle de la rue de la Prévôté et de la rue du Chapitre, désignée à cette époque sous le nom de la rue de la Monnaie. Il paraît que cet arrangement plut beaucoup au duc de Noailles et qu'il voulut avoir sa chambre dans la maison prévôtale « pour être plus à couvert du bruit ».

L'archevêque de Narbonne, cardinal de Bonzy, arrivé seulement pour la procession des Etats ,fut logé au nouvel évêché dont la pose des fermetures avait été menée avec la plus grande célérité. Ce qui n'avait pas été fait pour Fléchier, évêque du diocèse, que l'on avait installé provisoirement chez les Récollets, fut réalisé en faveur du métropolitain du Languedoc. Le cardinal désirait, en effet, être logé magnifiquement, afin de tenir son rang, presque à égalité avec le gouverneur de la province. Escomptant la largeur d'esprit de leur nouvel Evêque, les corps constitués de la Ville invitèrent Mgr Fléchier à abandonner à l'archevêque de Narbonne la jouissance totale du palais épiscopal pendant la durée des Etats. L'évêque de Nimes n'y fit pas de difficulté, habitué qu'il était à fuir les occasions de conflit avec les grands. La bonne grâce avec laquelle il s'effaça devant les prétentions des prélats étrangers le grandit aux yeux des députés des Etats et lui concilia d'emblée les cœurs de ses diocésains.

Nimes avait des raisons particulières de bien traiter les membres de l'Assemblée des Etats. Les autres villes de la Province avaient, en effet, supposé fort gratuitement que Nimes n'était pas en état de recevoir un aussi grand nombre

de personnages importants. Un demi-siècle s'était écoulé depuis la tenue des Etats à Nîmes, en 1637, et l'on venait à peine de s'apercevoir que notre ville n'avait pas eu la part d'honneur, ni par conséquent la part de charges auxquelles son importance lui permettait de prétendre.

Il devait bien y avoir sans doute une part de bénéfices à escompter pour la tenue des Etats, car les villes du Languedoc ne manquaient point d'intriguer pour recevoir cette Assemblée plus souvent qu'à leur tour. Le mémorialiste Borrelly prétend que « Montpellier, qui a eu les Etats pendant quinze ans consécutifs, a décrié notre ville, disant que Nîmes ne pouvait pas les recevoir ».

Depuis les reconstructions et les embellissements des édifices publics, la preuve était faite, au contraire, que Nîmes avait tout ce qu'il fallait pour la tenue des Etats de la Province. Le palais du présidial où se tiendront les séances est si bien agencé, paré et commode, qu'on dit que, dans la province, il n'y a pas un lieu plus propre pour cela ». Rien n'y manque, « pas même une chapelle, car l'édifice des Carmes, qui avaient eu leur premier couvent dans les dépendances du Palais subsiste toujours ». Le Gouverneur, le Cardinal, l'Intendant, et leur suite, sont logés « magnifiquement ». Les quinze évêques du Languedoc, les barons, les députés du Tiers-Etat et toutes les personnes qui sont venues pour quelque affaire du ressort des Etats, sont non point abritées vaille que vaille mais « fort bien logées ».

A en juger par les rôles des commis de la boucherie, tout le monde fut également fort bien nourri. Pendant les quarante-cinq jours que durèrent les Etats de 1687, les commis enregistrèrent un excédent de recettes sur les périodes correspondantes des années ordinaires se montant à 479 livres, 12 sols, 6 deniers. Or, il faut savoir que les bœufs ne se payaient que 9 livres et les moutons que 16 sols, sauf les animaux sacrifiés pour la Maison du duc de Noailles, pour lesquels il n'était perçu qu'un prix de faveur qui était de 36 sols par bœuf et de 4 sols par mouton.

La cathédrale restaurée permettait, d'autre part, de célébrer avec pompe la messe d'ouverture des Etats, qui eut lieu le mercredi 29 octobre. Grâce à l'effacement volontaire de

Mgr Fléchier, tout se passa à l'entière satisfaction du cardinal de Bonzy. C'est lui qui dit la messe, ce qui lui permit de prendre place au trône de l'évêque de Nîmes. Fléchier céda gracieusement à l'archevêque de Toulouse la stalle où il se mettait lui-même pour entendre le sermon. Monseigneur le duc de Noailles occupait la place de M. le Prévôt du Chapitre, en face du trône épiscopal.

Tout était donc pour le mieux. A la procession, le cardinal marchait sous le dais, portant le Saint-Sacrement ; le Duc venait le premier derrière le dais. En somme, tout conflit avait été évité entre les deux autorités principales des Etats ; l'assemblée avait été généreuse à l'égard du roi, en lui accordant 2 millions et 230.000 livres de contribution volontaire et en prenant à sa charge les frais de charroi nécessités par la construction des forts de Nîmes, d'Alès et de Saint-Hippolyte.

Aucun incident fâcheux n'avait troublé d'ailleurs la paix de cette session, alors que, l'année précédente, dans la nuit du deux au trois décembre, sept soldats de la garnison, dont deux sergents, avaient assailli les domestiques du cardinal de Bonzy, en tuant deux et en blessant trois grièvement. La Cour prévôtale avait mis ses archers en campagne pour découvrir les auteurs de cette agression à main armée, mais il ne paraît pas que les coupables aient pu être arrêtés.

Fléchier avait rempli, sans la moindre ostentation, le rôle effacé d'animateur prudent et habile de cette mémorable session des Etats. Il dut paraître, à la fin, et ce fut dans une circonstance honorable et sur le désir même du gouverneur de la Province. Le dimanche 7 décembre, les Jésuites du Collège avaient prié l'évêque de Nîmes de venir dire la messe dans leur chapelle, pour la Congrégation des Messieurs. Le Duc de Noailles annonça qu'il assisterait à cette cérémonie et demanda à être reçu membre de la Congrégation. Fléchier ne pouvait point raisonnablement se décharger en faveur d'aucun prélat de l'assemblée des Etats d'une fonction qui le regardait personnellement. Il officia avec dignité et il procéda à la réception du duc de Noailles après une allocution de piété qui fut fort goûtée de l'auditoire.

Le dimanche suivant, 14 décembre, les Etats se dispersèrent. Le duc de Noailles partit directement pour Paris. Le

cardinal rentra à Narbonne, les prélats, les barons et les députés regagnèrent leur résidence. Tous avaient apprécié, durant un séjour d'un mois et demi, la sagesse, la modestie et la distinction de Fléchier.

Quant à l'évêque de Nîmes, s'il éprouva quelque regret à quitter l'enclos verdoyant et la calme résidence des Récollets, il dut ressentir tout de même, pour la première fois, en entrant dans le palais épiscopal, la satisfaction d'être enfin maître chez lui et libre administrateur d'un siège qui jusqu'ici avait été occupé par cent autres personnes, mais dont la possession venait enfin de lui être rendue.

Il n'est pas douteux que le roi n'eût appris avec satisfaction l'heureuse issue de l'épreuve à laquelle l'évêque de son choix avait été soumis, de par la coïncidence de la tenue des Etats et de ses débuts dans son ministère à Nîmes. Louis XIV pensait que l'Etat avait la mission exclusive d'infuser à toutes les provinces et par là-même à chacun des diocèses qu'elles renfermaient, les idées, les manières de voir et, par suite, les mœurs et l'aspect général qu'il désirait leur donner et qu'il voulait uniforme. La France devait se rallier tout entière à la conception aristocratique de l'Etat, issue du régime féodal mais orientée vers l'unification aussi parfaite que possible de ses divisions territoriales. L'action des grands fonctionnaires du roi ne devait s'exercer que dans ce seul sens. Magistrats, gouverneurs, intendants, lieutenants du roi devaient s'efforcer, chacun dans sa sphère, d'obtenir cet unique résultat. Ils étaient tenus de déployer toute leur activité, toute leur influence, tout leur prestige personnel à faire prévaloir la volonté du roi, à incarner en quelque sorte la personnalité du roi. Ils devaient surveiller les idées, les mœurs et jusqu'aux événements, les diriger, les modifier, les marquer à l'empreinte du roi, à charge pour eux-mêmes d'entraîner dans le mouvement souhaité par le roi les agents secondaires de tous ordres.

A côté de ces hauts représentants de l'autorité royale et au-dessus de tous, l'évêque était destiné, dans un diocèse, à exercer sur chacun d'eux et, au besoin, à l'encontre de tous ensemble, une action vigilante et une direction judicieuse que sa modération rendait souvent efficace et prépondérante.

Aux yeux de Louis XIV, un évêque choisi d'après les instructions héritées du cardinal Richelieu serait, dans son diocèse, comme le pivot autour duquel tournerait d'abord le rouage administratif et, par suite, la machine sociale. Sa fonction principale qui était de régler la pratique de la religion se doublait d'une action secondaire, si l'on veut, mais non moins importante sur tout ce qui regarde les idées, les événements et les mœurs, sous le contrôle et la responsabilité du souverain.

L'évêque seul était capable d'adapter les procédés de gouvernement qui faisaient loi à la Cour aux possibilités que pouvait présenter un diocèse éloigné, perdu parfois au fond d'une province, ayant conservé ses mœurs simples et ses goûts rustiques.

Richelieu aurait applaudi au choix d'un évêque tel que Fléchier, en qui il aurait trouvé toutes les qualités propres à cette charge, qui « outre la science, requiert zèle, courage, vigilance, piété, charité et activité tout ensemble ». Richelieu ne se serait point trompé dans son appréciation. Il serait aisé de le prouver, mais ce ne saurait être l'objet d'un travail qui n'a pas d'autre but que d'annoncer, en l'anticipant de quelques mois, la célébration du trois-centième anniversaire de la naissance de l'un des plus illustres évêques de Nîmes et de France.

Alphonse DAUDET

et les Académies

par

M. Bernard LATZARUS

Membre résidant

Pourquoi Daudet détestait-il les Académies ? Je n'en sais rien. Car vous entendez bien que les graves déclarations de principes n'expliquent pas grand chose. Nul ne croit sérieusement que l'Académie Française, par exemple, étouffe le génie, ou que l'Académie des Sciences Morales empêche la sociologie de se renouveler. Il y a sans doute un *snobisme* académique, mais le snobisme antiacadémique est aussi conventionnel, non moins ridicule et beaucoup plus agaçant, comme toutes les attitudes faussement révolutionnaires : « La noblesse, c'est comme la croix d'honneur, disait Paul Féval, que Daudet appelait son oncle ; ceux qui ne l'ont pas se dessèchent la poitrine à cracher dessus ». Il n'en va guère autrement de l'habit vert, qui l'est parfois du vert des raisins de la fable.

Alphonse Daudet, s'il l'avait souhaité, fût entré certainement à l'Académie... dans un fauteuil. Une déclaration retentissante, parue dans le *Figaro*, apprit au monde qu'il n'en voulait pas être. Pourquoi ? Les premières hostilités paraissent dater des *Rois en Exil*, où sont déjà ridiculisés les prix académiques et ceux qui les décernent. Le romancier ouvrait le feu. Encore une fois, pourquoi ? Il n'y a pas chez lui, et pour cause, de rancune de candidat évincé. Il pourrait y avoir la reconnaissance du lauréat. Alphonse Daudet obtint, en effet, le prix de Jouy pour *Fromont jeune et Risler aîné*, que le vénérable M. Patin, secrétaire perpétuel analyse longuement dans son rapport annuel. L'hostilité supposée de l'Académie à la littérature d'avant-garde, dont il se croyait ne suffit pas à rendre raison des âpres et haineuses critiques

de *l'Immortel* où la vieille dame du pont des Arts apparaît comme une ogresse déchaînée. Alors ? Je tâcherai peut être de donner quelque jour la réponse. Et ce serait une occasion d'exposer le rôle du roman, ou de certains romanciers, dans une certaine évolution de la vie publique en France, de 1870 à 1880.

En attendant, prenons tout simplement les faits comme ils sont, sans plus chercher l'origine de l'horreur sacrée qu'inspirent à Daudet les cinq classes de l'Institut.

Le 26 septembre 1886, un écho des *Annales* signalait la présence à La Malou (*sic*) d'Alphonse Daudet, qui, tout en suivant un traitement « très sérieux » hélas ! travaillait à son grand roman sur l'Académie, *l'Immortelle* (Cet étrange féminin était-il du rédacteur ou du typo ? je l'ignore).

Or, un mois avant, le gouvernement, l'Institut et la Ville de Paris, celle-ci toujours à l'affût d'une nouvelle occasion de dépenses, avaient célébré avec une pompe un peu foraine, l'anniversaire séculaire de l'illustre M. Chevreul, doyen de l'Académie des Sciences et de beaucoup d'autres Académies, né le 31 août 1786, à Angers. Le vénérable chimiste fut, en raison de son âge plutôt que de ses inventions, la grande vedette de l'année. On le trainait à des banquets où des ministres empressés lui versaient impérieusement à boire. « Mes enfants, disait-il, ne voulaient pas me laisser venir ». Et c'était triste.

La *Petite Gazette* avait commenté sur un mode à demi plaisant la destinée du centenaire. Les *Annales* reproduisirent en bonne place, dans leur numéro du 22 août, ce commentaire ironique et apitoyé :

« M. Chevreul lit-il les journaux ? Les journaux scientifiques, peut-être ; les autres ? cela n'est pas certain. Il les a lus en 1830, en 1848, en 1870 ; il sait tous les discours, et quoi qu'on lui raconte, il sourit doucement avec l'air de dire : J'ai déjà vu cela ! Et au fait il a tout vu, il a vu passer la gloire des châles Ternaux, de la pâte de Regnault, de la moutarde blanche, et il admet la pastille Géraudel ! »

Voilà, très certainement, l'origine de la phrase obsédante, vrai motif wagnérien, qui revient en toute occasion sur les

lèvres du vieux Jean Réhu, le grand-père de Mme Astier, en qui Daudet daigne reconnaître un véritable immortel ! Il a vu bien pis encore que son contemporain Chevreul. Il se rappelle, par exemple, que sous la Restauration, l'Académie, pour des raisons politiques, élimina, d'un coup, onze de ses membres. Ici, la mémoire de l'ancêtre le trompe, sinon sur le nombre des exclus, du moins sur les circonstances de l'exclusion. La Compagnie n'était pour rien dans l'ostracisme qu'il évoque avec une espèce de fierté. Cet ostracisme, à bien y regarder, n'en est même pas un. L'Académie Française avait été supprimée comme on sait, par la Convention, tout ainsi que l'Académie de Nîmes. Elle ne trouva pas de place dans l'Institut créé en 1795. Mais, sous le Consulat, grâce à Lucien Bonaparte, elle eut un succédané, la classe de langue et de littérature françaises, la seconde de l'Institut. L'Académie Française fut rétablie dans ses privilèges, et sous son véritable nom, par une ordonnance royale de 1816, qui nomma en même temps, les premiers académiciens de la nouvelle période. Onze membres de la seconde classe, parmi lesquels Lucien Bonaparte, Cambacérès et le Cardinal Maury, ne figurèrent pas dans la Compagnie restaurée.

Le centenaire Jean Réhu serait excusable de l'avoir oublié. Mais, tel que l'incident est rapporté, la responsabilité en retombe bien injustement sur l'Académie elle-même. Le vieillard égoïste et desséché qui symbolise si fâcheusement la pérennité de la fille de Richelieu, ne ressemble, comme on l'a déjà remarqué, au bienveillant et affable Chevreul, que par l'âge. Il n'est pas douteux cependant, que l'idée du personnage n'ait été suggérée à Daudet par le centenaire du célèbre chimiste.

Or Chevreul présidait l'Académie des Sciences lors de la séance du 8 juillet 1867, où Michel Chasles fit hommage à ses confrères de lettres inédites de Rotrou, qu'il s'était procurées à prix d'or. C'étaient bien, pour l'Institut, des papiers de famille, puisque l'auteur de *Saint Genest* conseillait au Grand Cardinal d'imiter Clémence Isaure en fondant une Académie parisienne sur le modèle toulousain. M. Chasles laissait entendre qu'il avait beaucoup mieux dans ses

cartons ; et précisément, après l'avoir remercié comme il se devait, M. Chevreul le pria de ne pas faire trop attendre à l'Académie la révélation des documents inestimables qui, réduisant Newton à sa vraie place, une place infime ! feraient voir en lui tout simplement le plagiaire de Pascal.

Eh mais ! voilà l'épisode rêvé pour couvrir tout l'Institut de ridicule ! L'affaire Vrain-Lucas parut à Daudet s'y prêter merveilleusement. Elle a été contée, avec toute la précision désirable par MM. Bordier et Mabilie, qui y étaient intervenus comme experts. Leur étude, *Une fabrique de faux autographes*, parue chez Techener, en 1870, est aujourd'hui difficile à trouver. Mais, en 1924, M. Georges Girard, l'agréable historien de la jeunesse d'Anatole France, a publié, à la Cité des Livres, sous ce titre : *Le parfait secrétaire des Grands Hommes*, quelques-uns des faux les plus joyeux de Vrain-Lucas, avec une jolie notice. Le résumé de l'affaire, donné, le 15 juillet 1928, à la *Revue de France*, par M. de Launay, membre de l'Académie des Sciences, sans apporter rien de nouveau, trahit la sympathie légitime du savant académicien pour un confrère malheureux.

Michel Chasles était né le 15 novembre 1793, à Epernon. Connu par sa bienfaisance autant que par la sûreté de son esprit géométrique, il ne possédait pas au même degré l'esprit de finesse. Il avait son violon d'Ingres, et c'était l'histoire. Ce violon d'Ingres le perdit, et aussi la facilité de son abord. Il se laissa berner comme un enfant, mais par un compatriote. Il crut à l'existence de la collection fabuleuse d'où Vrain-Lucas tirait chaque jour des merveilles plus étonnantes. Lettres de Pascal, de Newton, de Galilée, naturellement ! aussi de Saint Jérôme, de Grégoire de Tours, de Marie-Madeleine. Et d'Alexandre ! Et d'Aristote ! Et des cartels signés Jules César ! Et des sauf-conduits signés Vercingétorix ! Pour comble, toutes ces pièces, quelle qu'en fût la date supposée, ne différaient ni par le style, ni par la langue : un vague jargon qui avait la prétention de rappeler le français du XVI^e siècle. M. Chasles accorda que dans le nombre, il pouvait s'être glissé des traductions. Mais des plumes hautement autorisées, Charlemagne, Platon, qui encore ? prévoyant ses fugitives défiances, affirmaient

que « le celtique » était la langue souche que tous les peuples avaient parlée, assez longtemps encore après le paradis terrestre. Ces certificats figuraient dans le trésor inépuisable dont l'heureux mathématicien avait la primeur.

« Très docte et très aimé Alcuin, écrivait Charlemagne, je suis d'avis ains que me l'aves dit ja maintes fois la langue celtique, qui semble être la mère de toutes les langues, estoit plus connue chez tous les peuples de la terre et que Pythagore, Platon, Aristote, etc. etc. non seulement la savoit mais l'enseignoit ce qui ressort des divers documents que m'aves envoyées et que je vous retourne. Ces documents sont les lettres d'iceux Pythagore, Platon, Aristote et aussy du roy Alexandre de Macédoine et des doctes voyageurs géographes et historiens et aussi mathématiciens qui ont l'un et l'autre parcourut les deux extrémités du monde, l'un au nor et l'autre au sud, je vous engage à conserver les écrits comme objets précieux et à m'en faire copies fidèles ».

Et il signait de cet étrange monogramme K + L.

Si de telles insanités ont trouvé preneur, ce phénomène s'explique par l'atmosphère qu'avaient su créer de faux historiens comme Henri Martin, qui voyait dans le druidisme l'alpha et l'oméga de toute sagesse et de toute littérature. On trouverait des affirmations à peine moins osées que celles du pseudo « *Carlelemagne, rex* » chez les cellisants comme Charles de Gaulle, et peut-être même Augustin Thierry n'en serait-il pas exempt.

Les érudits, ou censés tels, que domine une idéologie, arrivent aux constructions les plus étonnantes. Le moins qualifié d'entre eux, pourtant, eût facilement décelé la supercherie : le jargon uniforme, prêté tout aussi bien à Marie-Madeleine qu'à Jeanne d'Arc ou à Jacques II, l'attribution aux Anciens de la signature, qu'ils ignoraient, l'emploi des néologismes les plus incorrects, sans parler de la platitude et de la niaiserie du fond, pouvaient à peine induire en erreur un rhétoricien d'alors, (un élève de huitième, déclara même l'avocat du faussaire !) Malheureusement, M. Chasles n'avoua l'existence des documents les plus faciles à suspecter qu'après avoir, deux ans durant, retenu l'attention de l'Académie des Sciences

par les « autographes » les moins mal fabriqués, et que le faussaire rapportait à la période moderne, spécialement au XVII^e siècle.

« La collection, déclara-t-il le 13 septembre 1859, seulement, s'étend aux premiers temps de l'ère chrétienne, et même au delà, car il s'y trouve quelques lettres et de nombreuses notes de Jules César et des empereurs romains : des apôtres, principalement de saint Jérôme, de Boèce, de Cassiodore, de Grégoire de Tours, de Saint Augustin, de plusieurs rois mérovingiens, un grand nombre de Charlemagne ainsi que d'Alcuin... Je ne me porte point garant de ces pièces ».

Enfin ! Mais il persistait encore à se porter garant des autres. L'amour-propre national, comme tous les amours-propres, est mauvais conseiller. Michel Chasles jugeait convenable que Pascal eût, avant Newton, établi la loi de la gravitation universelle. Il le prouva dans la séance du 15 juillet 1867, comme l'y avait invité Chevreul. Il ne produisit pas moins de six documents signés Pascal. Et ce n'était qu'un commencement. On assista bientôt à une véritable pluie d'autographes, qui faillit submerger la savante Compagnie. Il en venait de tout le monde, de Pascal, bien entendu, de Newton, de Galilée, même de Louis XIV et de Jacques II. Il résultait, de tant de sources diverses d'information, que Newton, précoce criminel, avait dès l'âge de douze ans, su voler à Pascal, et par correspondance encore, la découverte dont l'Angleterre, (toujours elle !) se fit honneur par la suite.

Tous les lundis, jours de séances, la pluie redoublait. Michel Chasles jetait de nouvelles pièces au débat, et l'Académie, vaillamment, écoutait, approuvait, insérait. Dès le 22 juillet pourtant, Duhamel, membre de la section de physique générale, exprima des doutes, et sur l'authenticité des lettres déposées par Chasles et sur les conclusions qu'on prétendait en tirer. Le 27 juillet, Prosper Faugère, éditeur des *Pensées* en 1844, et connu par divers travaux sur Pascal et sa famille, niait formellement l'authenticité dans une lettre à Chevreul. Le 1^{er} Juin 1868, il signait l'avant-propos d'un mémoire important qui parut chez Hachette, sous ce titre dont la longueur n'étonnait pas alors : « Défense de B. Pas-

ral et accessoirement de Newton, Galilée, Montesquieu, etc., contre les faux *documents présentés par M. Chasles à l'Académie des Sciences.*

Après cette intervention, la cause devait être entendue. Il n'en fut rien. Heureusement le bon sens trouva, dans la personne de Le Verrier, un allié nouveau. Le 12 avril 1869, le grand astronome prit, devant ses confrères de l'Académie des Sciences, l'engagement d'établir la fausseté des pièces produites par Michel Chasles. Il le fit dans un mémoire dont il donna lecture les 21 juin, 5, 12 et 26 juillet de la même année. L'illustre dupe ne se décida cependant à poursuivre que pour empêcher le faussaire de faire passer à l'étranger trois mille pièces, de la même farine que les autres, et payées d'avance.

Vrain-Denis Lucas fut arrêté le 9 septembre 1869. Il avait à cette date, fabriqué 27.345 faux, maquillé vingt-deux manuscrits authentiques et cent cinq imprimés, le tout acquis par M. Chasles, qui, en huit ans, lui versa plus de 140.000 francs. Sur ces documents, 381 figuraient désormais aux Comptes-rendus Officiels des séances de l'Académie des Sciences. Il convient de rendre responsable de cette méprise prolongée le secrétaire perpétuel Elie de Beaumont, que M. de Launay nous peint « bienveillant et courtois jusqu'à la timidité » c'était d'ailleurs un géologue.

Dans son audience du 24 février 1870, la sixième chambre du Tribunal correctionnel de Paris déclara Lucas « atteint et convaincu de s'être... en employant des manœuvres frauduleuses pour faire naître l'espérance d'un événement chimérique, fait remettre par M. Chasles diverses sommes d'argent, et d'avoir ainsi escroqué partie de la fortune d'autrui ». Elle le condamnait, en conséquence, à deux ans de prison et cinq cents francs d'amende.

Est-il besoin de dire que le vénérable mathématicien se consola de sa mésaventure et ne songea nullement à se tuer ? Il mourut chargé d'ans et de gloire, laissant pour disciples, nous affirme M. Pierre Humbert, « tous les géomètres de l'Europe ».

Son aventure avait prouvé surtout, il me semble, le danger qu'il y a, pour un spécialiste, à sortir de sa vitrine, et, pour

quiconque s'occupe de résoudre un problème, à désirer trouver telle solution plutôt que telle autre. L'Académie Française n'avait pas eu à prendre parti dans le débat où s'évertuait sa fougueuse cadette. Pourtant, un de ses membres, historien et plus encore orateur de profession, M. Thiers lui-même, prêta, comme s'exprime Faugère, « l'autorité de son nom à une cause qui ne devait pas compter sur un tel honneur ». Mais il se fondait sur l'universalité du génie de Pascal et plus encore sur celle du sien propre. Dupe, peut-être, mais du second degré.

L'erreur passagère de Thiers ne pouvait suffire à mettre en cause toute l'Académie Française, qui d'ailleurs, tenue de consacrer ses séances à l'achèvement problématique de son dictionnaire, n'y procède pas, que l'on sache, à des expertises en écriture. En substituant au véritable mystifié l'imaginaire Astier-Réhu, auteur d'un *Essai sur Marc-Aurèle*, d'une *Histoire de la Maison d'Orléans*, et d'autres ouvrages historiques importants, voire monumentaux, Daudet rend évidemment son personnage et son récit invraisemblables. Tant de candeur, de persévérance dans l'illusion, un manque si complet de méthode et d'esprit critique, ne peuvent que difficilement se rencontrer chez un homme qui, tout de même, a dû faire ses preuves, travailler et sait travailler.

Brunetière a rappelé quelques supercheries littéraires célèbres, notamment les fausses lettres de Marie-Antoinette publiées par Feuillet de Conches. Nous avons vu de nos jours, certains truquages d'antiquités, la fausse tiare de Saitaphernès en France ; et, en Allemagne, le buste de cire attribué à Léonard de Vinci, mais dont l'intérieur était bourré d'un gilet de coupe moderne et de journaux anglais, auxquels, selon le mot d'un spirituel narrateur, le public ne voulut pas croire que Léonard fût abonné. Mais ce sont là des accidents isolés. Et les faussaires étaient habiles. Vrain-Lucas, l'Albin Fage de Daudet, n'avait pour lui que de l'aplomb.

Cédant à son parti pris d'assombrissement, le romancier donne au pauvre Astier-Réhu, la fin tragique d'un lectrétaire perpétuel authentique de l'Académie Française, Auger, connu par son édition de Molière, la pre-

mière qui fût intégrale. Rallié aux Bourbons après avoir servi l'Empire, cet écrivain avait eu le courage d'attaquer Napoléon aux Cent Jours, dans le *Journal Général*. Il fut arrêté. Les libéraux (oh ! l'ironie des mots !) ne lui pardonnèrent pas son attitude et le prirent pour cible de leurs épigrammes.

On racontait, par exemple, qu'ayant fait don à un grand seigneur russe de son Molière, il avait reçu des remerciements chaleureux de ce « noble tartare ». Mais la lettre adressée à « Monsieur Molière » se terminait ainsi :

« Pourquoi avez-vous permis à un M. Auger d'expliquer avec des notes des passages clairs comme le jour, et de relever des beautés que tout le monde apercevrait bien sans lui ? Ces notes m'offusquent la vue quand je lis vos vers ; elles me gênent et me forcent, pour ainsi dire, à chaque page, d'abandonner une de vos beautés pour lire une platitude, ce qui nuit à l'effet de l'ensemble. S'il était permis de vous donner un conseil, je vous engagerais à supprimer dans votre seconde édition ces notes parasites qui arrêtent à chaque instant le lecteur, et glacent son enthousiasme ».

Il y a des natures incapables de résister à une guerre de coups d'épingle. Peut-être le secrétaire perpétuel de l'Académie restaurée en était-il.

Le 2 janvier 1829, après avoir dîné avec sa femme et M. de Barante, il sortit à onze heures du soir. Il laissait, pour sa femme, ce sinistre billet : « Ma chère amie, je ne puis plus supporter la vie. Je t'adore, mais il faut que je meure. Pardonne-moi, ne maudis pas ma mémoire. Adieu. »

Après trois semaines de recherches, on retrouva son corps dans la Seine, à Meulan. On le reconnut à une tabatière ornée du portrait de M. de Quélen, archevêque de Paris, et que ce prélat lui avait offerte en prenant séance à l'Académie.

Mais qu'a de commun Auger avec Astier-Réhu ? Et quel besoin Daudet éprouve-t-il, dans un roman « contemporain », de rappeler ce triste incident, bien oublié en 1886 ?

C'est qu'il ne sait pas créer. Camille de Sainte-Croix n'avait pas absolument tort d'appeler son *Immortel* un « paquet d'anecdotes ». Dans ce roman, plus encore qu'ailleurs, l'écrivain égare le fil d'Ariane, et il juxtapose les historiettes avec un art hésitant qui rappelle plutôt celui du mosaïste que la

manière des grands peintres. Il accumule, pour l'effet, les citations et les descriptions des bijoux de la collection Chasles, mais il abuse du procédé. Les fausses lettres de Rotrou jouent un rôle aussi grand dans le roman que dans l'histoire. Or, en les fabriquant, Vrain-Lucas voulait flatter l'amour-propre régional de Michel Chasles ; car le mathématicien était, on le sait, d'Épernon, et le tragique, de Dreux. Cette dernière ville gardant les tombeaux des Princes d'Orléans, une association d'idées naturelle a pu déterminer Daudet à faire d'Astier-Réhu leur historien. Mais il n'a pas cru devoir se mettre en frais d'imagination pour indiquer les « nouvelles pièces inédites » destinées à enrichir la future édition du grand ouvrage.

De telles dissonances frappent. Astier-Réhu, Auvergnat, ne peut guère s'intéresser à Rotrou. Astier-Réhu, spécialisé dans l'histoire de la Maison d'Orléans, n'a aucune raison d'étudier Galilée et de se passionner pour la gravitation universelle. La transposition est maladroite, il faut bien le dire, et accuse le parti pris.

Parti pris uniquement littéraire ? On le préférerait. Parti pris en tout cas. L'incorruptible sculpteur Védrine, raté triomphant, donne de son aversion pour l'Institut des raisons déplorablement vagues. Il nous apprend, par exemple, que Freydet, candidat obstiné, ne fait plus que de mauvais vers depuis le premier accès de fièvre verte. Il a sacrifié sa « jolie note à la Brizeux ». La note forézienne de Victor de Laprade vaut la note bretonne de Brizeux, et ne l'empêcha pas de s'asseoir sous la Coupole. Mais Victor de Laprade n'était que médiocrement apprécié dans l'entourage de Morny, dont Alphonse Daudet fit partie, le *Nabab* ne nous permet pas de l'ignorer.

Après avoir flétri, par prétérition, le genre académique en termes dépourvus de naturel, le sculpteur intrépide attaque les absents avec toute la rancune d'un bohème aigri qui débuta par être un mauvais élève. Car le pauvre Astier-Réhu, joignant toutes les laideurs à toutes les disgrâces, fut, par surcroît, professeur ; ce ridicule lui manquait. Il le fut de Védrine lui-même, et de Freydet, bien entendu. Il se livrait dans sa chaire aux manipulations les plus répugnantes, abrutissant, rasant, vidant les brillantes intelligences dont les

fruits auraient, sans lui, passé la promesse des fleurs. Son souci perpétuel était d'arracher « la mauvaise herbe, l'original, le spontané ». Il avait sans doute grand tort ; seulement, à la première page du livre, on nous apprend qu'Astier-Réhu enseignait l'histoire, où l'originalité peut sembler dangereuse et la spontanéité peu nécessaire.

Professant l'histoire, le déplorable universitaire, comme tous les gens de sa sorte, devait forcément l'ignorer : « Voyons, dit Védrine en s'animant, est-ce que cela constitue un titre d'historien, ce délayage de pièces inédites en de lourds in-octavo que personne ne lit... » Personne ! Hélas ! personne non plus n'achetait vos statues, pauvre Védrine. Je vous assure pourtant qu'il y a eu des héros pour lire Fustel de Coulanges et Albert Sorel. Si les gros tirages sont plutôt réservés à Georges Ohnet, l'argument n'est pas décisif au point qu'il vous semble. Et Védrine de poursuivre, plus enflammé que jamais : « ... qui figurent dans les bibliothèques au rayon des livres instructifs... » (devrait-on les ranger parmi les gaudrioles ?)... des livres pour l'usage externe... agiter avant de s'en servir !... »

Alphonse Daudet a été si content de ce rapprochement, qu'il l'a repris, dans le chapitre de ses *Trente Ans de Paris* consacré aux *Rois en Exil*. On y trouve un ingénieux parallèle entre l'histoire des historiens et l'histoire, telle que lui-même l'a écrite dans ses romans. Je n'ai pas besoin d'indiquer de quel côté penche la balance.

Le sculpteur à la bouche d'or conclut enfin : « Il n'y a que la légèreté française pour prendre ces compilations au sérieux ! (Mais puisqu'on ne les lit pas !) Ce que les Allemands et les Anglais nous blagent ! » Le génie de ces deux peuples a paru longtemps impropre à la « blague », mais cette légèreté française qui se manifeste par la lourdeur des in-octavo fait rêver. Daudet ne doute pas, d'ailleurs, que tout ce qui s'imprime outre-Rhin ne soit aussi substantiel qu'agréable de forme et portatif de format.

Quand il en avait assez de ratisser les cervelles enfantines, ou peut-être même en les ratisant, l'affreux homme ! Astier-Réhu déclamait « en style de Vicq d'Azir, dont il devait plus tard occuper le fauteuil. » Le style de Vicq d'Azir

n'était pas un si mauvais style ! Ce naturaliste, médecin de Marie-Antoinette, ami de Lavoisier et fondateur de la Société de Médecine, une Académie en puissance, eut le périlleux honneur de remplacer Buffon à l'Académie véritable, en 1788. Il se tira de l'épreuve à son avantage : « Il en est, dit-il, de ceux qui succèdent aux grands hommes comme de ceux qui en descendent. On voudrait que, héritiers de leurs privilèges, ils le fussent aussi de leurs talents, et on les rend pour ainsi dire responsables de ces pertes que la nature est toujours si lente à réparer. Mais ces reproches qui échappent au sentiment aigri par la douleur, le silence qui règne dans l'empire des lettres lorsque la voix des hommes éloquents a cessé de s'y faire entendre, ce vide enfin qu'on ne saurait combler sont autant d'hommages offerts au génie. Ajoutons-y les nôtres et méritons par nos respects, qu'on nous pardonne d'être assis à la place du philosophe qui fut une des lumières de son siècle et l'un des ornements de sa patrie. »

Il y avait de la solennité dans cet exorde, suivant la loi du genre et la coutume du temps : il y avait surtout du tact, de la justesse et de l'esprit. Daudet l'eût reconnu, sans doute : mais, quand il écrit Vicq d'Azir, il mettrait tout aussi bien Baour-Lormian ou Parceval-Grandmaison. Il fait de l'histoire spontanée, lui ! Signalons, à titre de curiosité, que l'année de l'*Immortel*, en 1888, le fauteuil de Vicq d'Azir était occupé par Emile Augier.

L'âpreté que met le romancier à fustiger Astier-Réhu, *minus habens*, peut-être, inoffensif certainement, (car s'il n'est coupable que d'avoir empêché Freydet d'égaler Brizeux !) et son acharnement contre un fantoche s'expliquent mal. A moins de supposer que le pitoyable secrétaire perpétuel représente bien un académicien en chair et en os, dont le nom a figuré dans les annuaires. Or, depuis la noyade lamentable d'Auger, un autre suicide, non moins tragique, avait attristé l'Institut : celui d'un secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, membre de l'Académie des Inscriptions, trouvé mort dans son lit au matin du 3 avril 1874. Il s'appelait Charles-Ernest Beulé. La politique perdit cet esprit délicat et consciencieux. Les fouilles qu'il réussit à vingt-sept ans, simple élève de l'Ecole d'Athènes, pouvaient suffire à sa gloire ;

une éloquente inscription, gravée dans le marbre sur la sainte colline de Pallas, en témoigne : « La France a découvert la porte de l'Acropole, les murs, les tours et l'escalier. 1853. BEULE. »

Un an après son retour d'Athènes, le jeune érudit fut nommé professeur d'archéologie à la Bibliothèque Impériale. Il se cantonna d'abord dans l'étude de l'art grec. Mais, devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, en 1862, il eut à défendre les privilèges de cette Compagnie contre les empiètements de l'Etat, représenté par le Maréchal Vaillant et le surintendant Nieuwerkerke. Le Maréchal, ayant servi sous le premier Empereur et commandé sous le second, s'était montré digne du ministère de la Maison de l'Empereur, auquel ressortissaient les Beaux-Arts. Le surintendant, au temps où la querelle des autographes battait son plein, en 1868, se vit reprocher l'achat d'un buste que l'auteur et vendeur, un Italien, vieillissait de trois siècles. Prêteur complaisant, il mit en dépôt au Cercle Impérial une vingtaine de tableaux du Louvre. Ces deux personnages, diversement compétents, avaient en commun la plus haute idée de leurs fonctions. Ils furent d'accord, en novembre 1863, pour retirer à l'Académie des Beaux-Arts le droit de présentation aux chaires de l'École du même nom, et le patronage de la Villa Médicis. « Le souci de sa dignité ne permettait pas à l'Académie, écrit Henry Roujon, de subir en silence ce coup immérité. Elle trouva dans son cinquième secrétaire perpétuel, Beulé... le défenseur intrépide, éloquent et dévoué de sa cause ». Mais l'indignation légitime du savant lui fit confondre les genres, transformer sa chaire en tribune, l'histoire en pamphlet. Avec les encouragements de son ami Thiers, qui, devenu chef du pouvoir exécutif, devait rendre à l'Académie ses prérogatives, il versa dans la littérature d'allusion dont Nisard avait donné le modèle, en 1834, dans ses *Etudes sur les Poètes Latins de la Décadence*. Ouvrant ce qu'il appela courageusement le procès des Césars, il trouva moyen de noircir, non seulement Tibère et Néron, ce qui pouvait paraître superflu, mais encore Auguste et Titus, ce qui, pour la raison inverse, était malaisé.

L'archéologue s'était révélé homme de combat. Ce genre de

cas étonne et intéresse. Aussi Beulé fut-il élu député de Maine-et-Loire à l'Assemblée Nationale, en 1871, par plus de cent mille voix. Il eut l'imprudence d'accepter le portefeuille de l'Intérieur dans le cabinet formé par le Duc de Broglie, le 24 mai 1873. Une phrase irréfléchie sur l'Assemblée élue « en un jour de malheur », fit de lui la risée des gauches. La défense ingénue d'une circulaire maladroite ruina son crédit. Il ne figura pas dans le ministère reconstitué le 26 novembre, et survécut peu de mois à cette humiliation, dont l'amertume était peut-être aggravée par des chagrins d'un autre ordre.

Raillé par les républicains, qui jugeaient alors grotesque un professeur ministre, Beulé, nous dit son ami Henry d'Iderville, était, de plus, en butte à « d'étranges reproches d'ingratitude et de félonie » envers l'Empire. Il semble aussi s'être trouvé, pour l'attribution du ministère de l'Intérieur, en compétition avec le député bonapartiste Raoul Duval. Drumont écrit dans la *France Juive* : « Les conservateurs, comme toujours, firent passer leurs amitiés de salon et d'académie avant l'intérêt public, et au lieu de prendre un homme d'action comme Raoul Duval, ils prirent ce malencontreux Beulé qui se couvrit d'un tel ridicule qu'il se tua de désespoir. »

Dans la *Fin d'un Monde*, parue en 1889, un an après l'*Immortel*, le célèbre pamphlétaire, avec son mélange inimitable de verve et de mélancolie, revient sur une désignation, à vrai dire, paradoxale : « Ce Beulé avait découvert quelques plâtras dans un coin ; il avait fini par faire croire aux badauds que c'étaient les ruines de l'Acropole, et le Duc de Broglie déclarait que ces titres étaient suffisants pour être ministre de l'Intérieur... Ce qu'il faut se dire, c'est que ce sera toujours la même histoire. Les conservateurs n'auraient pas pris Beulé qu'ils auraient pris Astier-Réhu ; ils prendraient demain un autre académicien momifié. »

Astier-Réhu, Beulé. Est-ce une équation ? Beulé naît en 1826, à Saumur ; Astier-Réhu en 1816, à Sauvagnat. L'un et l'autre commencent leurs études en province et les terminent à Paris. L'un et l'autre passent par l'École Normale, d'où ils sortent pour enseigner dans un lycée, Beulé à Moulins, Astier-Réhu « à Mende ». L'un et l'autre ont la faveur de

M. Thiers et des salons orléanistes. Tous deux s'occupent d'histoire ancienne, et Astier-R^{hu} débute par un *Essai sur Marc-Aurèle*. (Cet Essai, paru en 1860, chez Didot, est en réalité de Noël des Vergers, sur la tombe de qui Beulé parla en 1867.) Enfin, tous deux subissent des disgrâces politiques, pour le plus grand amusement du public.

Il n'est donc pas impossible que Daudet, en dessinant, assez grossièrement, son fantoche académique, ait eu dans l'esprit la mésaventure de Charles et la carrière de Beulé. La situation de son frère Ernest à l'Elysée, sous Mac-Mahon, permettait, d'ailleurs, au romancier de connaître certains dessous de la politique et d'en soupçonner d'autres.

Il me reste à vous indiquer l'identité vraisemblable de certains comparses, placés dans *l'Immortel* pour donner au roman une saveur d'indiscrétion. Daudet imagine peu. Les noms même sont empruntés le plus souvent à ses souvenirs de petit Méridional. Nous retrouvons pas mal de patronymes des plus honorablement portés chez nous, comme Teyssède, Védrine, Delpuech, Manivet.

L'honnête et empressé Julia Pingard, chef du secrétariat de l'Institut, héritier d'une dynastie qui s'est continuée, je crois bien, en ligne féminine, s'appelle désormais Picheral, nom porté, vous le savez, avec tant de distinction, et depuis bien des années, dans le haut commerce, le droit et l'armée. Par contre, un écrivain grivois devient Dalzon, rappel déplacé de l'illustre fondateur de l'Assomption, où le frère aîné d'Ernest et d'Alphonse, Henri Daudet, exerça quelque temps les fonctions de surveillant ; l'annuaire du Gard pour 1855 indique un M. Daudet tout à la fin du personnel de surveillance. A ce que nous rapporte Ernest, ce jeune homme, l'esprit troublé par un mysticisme maladif qui ne semble pas l'apparenter à ses frères, s'était cru la vocation sacerdotale. Mais il n'osa faire le pas décisif du sous-diaconat et mourut à l'Assomption d'une fièvre cérébrale. On avait dû retirer Ernest de cet externat faute d'argent. Il se borne à dire dans *Mon frère et moi*, que « M. l'abbé d'Alzon... a fait beaucoup parler de lui. »

Les humiliations d'un écolier pauvre, le coup de foudre de la lettre, reçue dans un sombre logis de Lyon, ét qui

annonçait l'état désespéré du grand frère, expliquent l'allusion dédaigneuse d'Ernest, sans justifier l'incorrection d'Alphonse.

Armand de Pontmartin fut indigné : « Ce que je reproche à Alphonse Daudet, — qui serait de Nîmes, s'il n'était pas le plus Parisien des Athéniens de Paris, — c'est d'avoir donné à l'auteur d'un livre obscène le nom de Dalzon, nom qui doit nous être sacré, à nous, compatriotes de saint Emmanuel, de ce prêtre, de cet apôtre, dont on est si fier d'avoir été l'ami, créateur du collège de *l'Assomption*, modèle admirable de piété, d'abnégation, de vaillance chrétienne, de renoncement à toutes les joies de ce monde... Alphonse Daudet me dira qu'il a supprimé l'apostrophe : ce n'est pas assez : je le supplie, si j'arrive à temps pour la cinq centième édition, de changer le pseudonyme. »

Les protestations justifiées du vieux critique de la *Gazette de France* ne convainquirent pas le romancier. Aux vertus que Pontmartin lui reconnaît sans la moindre exagération, le Père d'Alzon ne joignit pas toujours la douceur. Et les doux seuls posséderont la terre. ' 1

Qui représente ce Dalzon ? Je l'ignore. Mais sa déconvenue n'est pas sans exemple. On la prête à tel délicieux poète dont une pièce fugitive enterrera peut-être bien des œuvres ambitieuses. Mais il était fort jeune, en 1888. On prononçait alors le nom de Gustave Droz, conteur spirituel et délicat par moments, dont la première œuvre : *Monsieur, Madame et Bébé*, parue en 1866, eut de nombreuses éditions. Son roman *Autour d'une Source* fit scandale en 1869, parce qu'on crut y voir une parodie des apparitions de Lourdes. Après 1880, la vulgarité des « nouvelles couches » prônées par Gambetta, lui fit faire une conversion à droite. Il prêta sa plume à une douairière fictive, qui se lamentait joliment dans *Tristesses et Sourires* (1884). Mais le néo-moraliste ne fit pas oublier le collaborateur un peu leste de la *Vie Parisienne*, Droz ne fut jamais de l'Académie, pas plus que le Freydet de *l'Immortel*. On a rapproché de cet ingénu Freydet, candidat perpétuel, Henri de Bornier, élu seulement en 1893. Mais ils n'ont de commun que leur vicomté. Nul doute, par contre, qu'un autre obstiné, Moser, ne soit l'inspecteur général

de l'Instruction Publique Eugène Manuel. Dans la foule de ses poèmes médiocres, qui restèrent aux anthologies scolaires aussi longtemps que leur auteur au ministère, figurait le *Codicille de Maître Moser*. Un vieil Alsacien prescrivait en mourant qu'au jour de la Revanche on vint crier sur sa tombe : « Moser, c'est fait ! » Tous les écoliers apprirent par cœur cette pièce au temps des bataillons scolaires.

Parmi les « arrivés », Daudet n'a pas mis une figure sympathique. Le comte de Brétigny, auquel il n'attribue d'ailleurs qu'un trait de pingrerie, ou peut-être tout simplement de formalisme, représente le Duc de Broglie. (La commune de Brétigny, comme celle de Broglie, est dans l'arrondissement de Bernay : transposition facile). Le vieux galantin Ripault-Badin serait Cuvillier-Fleury, le précepteur du Duc d'Aumale. Les flèches de Daudet visent, en effet, invariablement le même but : Chantilly ou l'exil. « L'aimable Camille Doucet, nous apprend *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, (1888, t. XXI) est bien enlaidi dans le double rôle de Desminières et de Loisillon ». L'auteur de l'article, dissimulé sous les initiales A.-M. indique d'autres identifications probables. Danjou serait Pailleron, le triomphateur du *monde où l'on s'ennuie*. Il avait des attaches avec la *Revue des Deux-Mondes*, où Daudet n'écrivit jamais, mais qui était le rendez-vous de toutes ses bêtes noires : universitaires, académiciens, anciens ministres de l'Ordre Moral. Le romancier fréquentait pourtant le célèbre salon de l'auteur dramatique et put y rencontrer un insigne joueur de billard, écrivain à ses heures, Lavoix, dont il a fait Lavaux.

L'Intermédiaire signale en Laniboire, « l'affreux Laniboire », « une caricature de Maxime Du Camp avec quelques reminiscences de Renan ». Laniboire est, en effet, rapporteur des prix de vertu, ce qui le prédispose fatalement aux pires turpitudes : et, en particulier, il abuse de l'innocence de Mlle Moser. Or, en 1887, Maxime Du Camp publiait *la Vertu en France*, réconfortante sélection des actes méritoires couronnés par l'Académie. Laniboire est présenté comme « bouillant, rompu à tous les sports », et ne demandant qu'à couper des oreilles. Et Maxime Du Camp, grand voyageur, ancien compagnon de Garibaldi, affectant la sobriété du

Bédouin comme sa rudesse, laissait, en riant sous cape, propager sur son compte les plus terribles légendes. Menacé des pires voies de fait par les ex-communards, s'il prenait la parole, comme directeur de l'Académie Française, aux obsèques de Victor Hugo, il déclara bien haut, nous affirme un biographe optimiste, qu'il irait aux obsèques et qu'il parlerait librement avec deux revolvers chargés dans ses poches. Il l'eût fait... mais... il ne le fit pas, ce qui paraît toujours drôle. Les sombres propos de Laniboire, ses formules cinglantes, ses fureurs, tout cela, c'est Maxime Du Camp, tel que le peint François Coppée : « Il jetait son mot, toujours franc, et qui parfois même semblait brutal, étant données les habitudes de politesse raffinée qui sont le charme et l'originalité de la Compagnie. Mais Du Camp était un passionné ! Pour défendre son avis, il trouvait tout de suite la phrase hardie, l'expression pittoresque. Et comme il était très aimé de tous, ses coups de boutoir ne choquaient pas, faisaient sourire, au contraire, et faisaient réfléchir. Dans une discussion trop prudente, trop enveloppée de courtoisie, devenue obscure, il apportait brusquement la lumière crue d'une opinion directe, vraiment personnelle. Il disait ce qu'il pensait. C'était ce que son ami Flaubert appelait « faire l'homme saouïl ».

Un tel original était capable de dire, a dit certainement, comme Laniboire : « Les corps constitués sont lâches ».

Par contre, nous cherchons vainement chez Laniboire quelque trait de Renan. Renan, c'est Gazan, le gros homme au profil éléphantin, qui arrive « tout soufflant » et veut absolument placer, dans la discussion sur les faux, une anecdote prise à Pline l'Ancien, (livre XIII de l'Histoire Naturelle). Il s'agit de « fausses lettres de Priam sur papyrus ». C'est bien dans ce livre XIII, en effet, que Pline parle du papyrus. Il y signale aussi que, d'après Homère, l'usage des tablettes est antérieur à la guerre de Troie. Ici encore, Daudet déforme et contamine, de façon à laisser l'impression d'une vague exactitude matérielle. Mais Renan avait-il de ces balourdises pédantes ? Ceux qui le connaissaient bien, ses enfants, son gendre, ses élèves, ne nous laissent rien soupçonner de tel. Oh ! l'histoire intuitive !

Quel soulagement de rencontrer enfin un personnage peint en beau, le noble artiste indépendant,

Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,
l'ennemi des coteries et des chapelles, le contraire de l'arriviste, le généreux isolé dont la rude franchise rasérène et réconcilie avec l'humanité ! Au surplus, noble comme le Roi ; car il est marquis sans le dire ! (Rochefort, malgré la légende, n'était que comte). Daudet croyait portraite, en Védrine, le sculpteur Zacharie Astruc ; c'est le romancier lui-même qu'une opinion doucement amusée voulut y reconnaître. Il serait injuste d'oublier que Védrine, dans ses philippiques fait grâce à un écrivain dont le nom seul est un hommage : Herscher, en allemand « le maître ». Encore avoue-t-il que, « dans sa haine du convenu », le maître « tombe à l'excessif et à l'ignoble ». C'est la faute d'Astier Réhu, qui, en enseignant l'histoire de Marc-Aurèle, formait logiquement des romanciers naturalistes. Herscher, dont les gros tirages sont enviés par le mince Freydet, c'est Zola. On le retrouvera dans *Soutien de famille*. On le sait assez, Zola ne fut jamais de l'Académie : non que l'envie lui en ait manqué, au contraire !



Dans l'ouvrage annoncé par Drumont dès 1889 et qui ne devait paraître que longtemps après la mort d'Alphonse Daudet, *La Doulou*, l'auteur de *l'Immortel* fait un dilcret *mea culpa* : « Je voudrais que mon prochain livre ne fût pas trop cruel. J'ai eu, la dernière fois, le sentiment que j'étais allé trop loin ».

Le port de l'habit vert peut sans doute prédisposer à une sorte de daltonisme. Cependant les académiciens ne virent pas rouge. Leur revanche, qu'ils prirent en plusieurs temps, fut spirituelle.

François Coppée, détaillant, avec un sourire, la tenue de rigueur pour aller présenter les vœux de l'Institut au Chef de l'État (alors Casimir-Perier) écrivait gentiment :
« Voici l'épée, le glaive inoffensif dont la lame — c'est

moi qui, jadis, eus l'imprudence de révéler ce détail à Alphonse Daudet — est creusée d'une rigole pour faciliter l'écoulement du sang...

« ... Malgré tout ce qu'on peut dire contre les académies, il n'en est pas moins certain, que si tous ceux qui ont le droit de porter le costume dessiné par David disparaissaient subitement, la France, aujourd'hui si grande encore par la science, par les arts, par les lettres, serait singulièrement amoindrie.

« Allons, mon habit à palmes, tu n'es pas bien beau. Ta coupe est surannée, tes ornements sont de style « pompier », et la couleur en est peu harmonieuse. De plus, tu commences à te râper, et ce soir, tu empestes le camphre. N'importe ! ceux qui te revêtent sont tous des hommes de pensée ; sous tes broderies, du côté gauche, peut battre un cœur indépendant, et demain matin, je t'endosserai avec plaisir. »

Ah ! le brave homme !

Le 2 mars 1898, Gaston Boissier, remplaçant Alphonse Daudet à la présidence du dîner de la Brandade, proclamait la supériorité de son illustre prédécesseur, compatriote et cadet : « Alphonse Daudet, disait-il finement, a donc quelquefois représenté les travers du Midi. Mais n'oubliez pas... que nous avons le très grand avantage d'avoir des travers amusants. Il y a tant de gens qui ont des travers ennuyeux ! »

Gaston Boissier était alors secrétaire perpétuel de l'Académie Française, tout comme Astier-Réhu. Et, deux ans après, le Ministre de l'Instruction Publique se faisait représenter à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet à Nîmes, par Henry Roujon, qui devint secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

A l'occasion de ce qu'on appela le retour du Petit Chose dans sa ville natale, notre Académie tint, le 7 avril 1900, une séance ouverte. Notre éminent secrétaire perpétuel, Paul Clauzel, prit la parole pour rappeler que, depuis 1892, le contempteur des grandes Académies faisait partie de la nôtre, comme membre honoraire. Pour l'Académie de Nîmes comme pour l'Académie Goncourt, Alphonse Daudet s'était laissé faire violence. Il expliquait fort gracieusement cette conception dans les lignes que Paul Clauzel tint à relire :

« Une Académie comme la vôtre, n'exigeant ni visites, ni intrigues, ni plates démarches d'aucune sorte, n'a rien qui m'effarouche... ».

Ce sera, si vous le voulez bien, le mot de la fin.

Fléchier à Nîmes

par

M. Emmanuel LACOMBE

Secrétaire perpétuel

On avait, ce matin là, dressé un bel arc de triomphe à l'entrée du village de Milhaud, sur la route qui vient de Montpellier. Les vignes étaient désertes, mais les rues, bruyantes. Parmi la foule, des villageois endimanchés passaient. le sieur Bonnet, prieur du Roi, Ferrier, greffier et garde des archives, un groupe de cavaliers, Pouzol, administrateur, encadré de deux consuls de Nîmes : Sautel et Marignan. Mais déjà à l'extrémité de la ligne droite, sur le chemin de Montpellier, le cortège s'annonçait. Entouré des consuls du lieu, M. le Curé de la Paroisse, pret à la harangue, attendait.

Monseigneur Fléchier, venant de Pezenas, où il avait assisté à la tenue des Etats, reçut la bienvenue, franchit l'arc de triomphe et descendit dans la maison préparée pour le recevoir. Là, Messieurs les Consuls de Nîmes l'allèrent saluer et M. Pouzol prononça la seconde harangue de la journée.

Le dernier mot lancé, l'orateur, les consuls, le corps de ville coururent vers la litière qui les attendait et, en toute hâte se mirent en devoir de franchir la distance d'une lieue qui sépare le village, de la ville. M. Pouzol avait d'ailleurs une autre harangue à prononcer là-bas.

A ces personnages, la distance parut courte : n'avaient-ils point deux jours auparavant, projeté un plus long voyage ? Lorsqu'ils avaient appris que l'Evêque avait dessein de faire son entrée solennelle dans sa Ville épiscopale, ils avaient écrit pour annoncer au Prélat qu'ils iraient au devant de lui « jusqu'au pont de Lunel ». Mais celui-ci leur avait fait dire « qu'ils lui feraient plaisir de n'y pas aller, ne jugeant pas que cela fut nécessaire ».

Cavaliers et litière avaient tout le temps d'arriver, pendant que, à Milhaud, Mgr l'Evêque dînait.

A Nîmes — comme il se devait — l'arc de triomphe était plus imposant. On l'avait dressé au devant de l'église des RR PP Capucins « hors la porte de la Couronne » et quand l'Evêque parut, flanqué des deux consuls en robe rouge et chaperon, M. Pouzol, papier en main était encore là. Monseigneur s'avança ; il portait camail et rocher ; l'entre deux des portes de la couronne était tendu de tapisseries et sur une table se trouvaient disposés les habits pontificaux. L'Evêque fit deux ou trois pas : il était dans sa ville. MM. de Chapitre l'avaient attendu là et M. de Cohon, prévôt lui présenta la Croix d'argent de l'Eglise. Deux carreaux étaient préparés, sur l'un fut posée la Croix, sur l'autre, l'Evêque s'agenouilla, se prosterna. M. de Cohon qui avait imité le prélat se releva bien vite pour dire sa harangue. Les Consuls avaient pris le dais, Mgr Fléchier alors, « entra dans la ville, précédé et suivi du chapitre et de tous les prêtres des paroisses de cette ville et d'une grande foule de peuple » (1).

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable et de plus flatteur pour l'Evêque, ce n'était point cette pompe et ce grand concours de peuple. D'autres évêques n'avaient-ils pas été par d'aussi éclatantes manifestations ? Oui, sans doute, mais les autres arrivaient à peine dans leurs diocèses. Quant à lui, le jour où il faisait son entrée solennelle — 16 Décembre 1692 — il y avait déjà deux ans qu'il dirigeait chapitre, clergé, fidèles. Après deux ans, l'empressement, la joie, les marques d'affection de respect et d'obéissance ont — même au cours d'une cérémonie officielle — une signification particulière.

Mais, ici, cette signification prendra tout son sens si l'on songe que cela se passait en 1692 et à Nîmes ; au moment des dissensions religieuses et en plein foyer protestant. Les grands événements politiques — siège de La Rochelle, équipée de Rohan, prises de Montauban et d'Alais, révocation de l'Edit de Nantes — avaient, ici, plus qu'ailleurs, produit leurs inévitables et violents remous. Il ne s'était

(1) Archives municipales, Délibérations de Décembre 1692.

pas encore écoulé un demi siècle depuis qu'un des prédécesseurs de Fléchier, Mgr Cohon, avait dû, sous la pression de menées hostiles, quitter pour un temps, son évêché, s'en aller jusqu'à Dol, en Bretagne. Quelques années plus tard, n'avait on pas vu les habitants se diviser en deux fractions : celle de la grande Croix, celle de la petite Croix ? Ne gardait on pas le souvenir d'une élection tumultueuse au Conseil de Ville et au cours de laquelle un prévôt de la Cathédrale-Nicolas Hallay — était mort de ses blessures ? du complot découvert le 2 Mai 1685, que la pluie, tout autant que les mesures prises, avait fait échouer ? Les citadelles récemment construites à Nîmes, Alais et St-Hippolyte n'annonçaient pas des temps calmes. (1)

Il n'est pas jusqu'« aux brouilleries » du Pape et du Roi qui n'aient fait sentir leurs fâcheuses conséquences. Fléchier, comme d'autres, en avait été la victime. Nommé à Lavaur en 1685, il n'avait pas pu « prendre ses bulles ». On était en pleines négociations diplomatiques et si délicates, que trente cinq évêchés, étaient sans évêque reconnu par le Pape.

Cependant Fléchier s'était mis sans délai, à son labour pastoral. Deux ans après, Mgr Séguier évêque de Nîmes, accablé par l'âge, offrait au Roi sa démission. Alors le Roi transféra Fléchier à Nîmes. Mais le Roi avait compté sans la modestie du nouvel évêque ; et cette modestie s'exprimait ainsi :

« Sire, j'ai reçu avec toute la reconnaissance que je dois
« la grâce que Votre Majesté m'a fait de me nommer à
« l'évêché de Nîmes... Mais, Sire, Votre Majesté me permettra
« de lui représenter avec toute la confiance que me donnent
« ses bontés, que j'ai regardé le premier choix qu'Elle a bien
« voulu faire de moi pour l'évêché de Lavaur comme ma
« première vocation ; que j'y ai travaillé comme n'en devant
« point sortir, et qu'une marque que Dieu me voulait en ce
« lieu, c'est qu'Il y bénissait mes travaux et que les peuples
« m'écoutaient avec plaisir ». (2)

(1) Hist. de l'Eglise de Nîmes par A. Germain — Paris 1842, t. 2, p. 323.

(2) Delacroix, Hist. de Fléchier. Paris, 1883, p. 230.

Cette modestie n'était-elle pas une preuve que le Roi avait fait un bon choix ? Il s'y tint et Fléchier céda. Mais de nouvelles « brouilleries » étaient survenues entre Innocent XI et Louis XIV. A Rome, Lavardin, Ambassadeur du Roi résistait pour que son palais et le quartier avoisinant conservassent le droit d'asile. Aux premiers jours d'Octobre, Fléchier était donc arrivé à Nîmes avec le titre de vicaire général de Mgr Séguier, ce prélat étant démissionnaire aux yeux du pouvoir royal, mais non à ceux du Saint-Siège. Le 8 Novembre 1682 Mgr Séguier étant mort, Fléchier devint vicaire général capitulaire. Mais il n'était pas de ceux qui avaient fait partie de l'assemblée de 1682 et, lorsque Louis XIV, se décidant à faire le premier pas, chargea le Cardinal d'Estrées de proposer à Rome les Evêques nommés, celui de Nîmes fut l'un des premiers à obtenir ses bulles.

C'est ainsi, qu'après deux ans de séjour à Nîmes, Mgr Fléchier faisait une entrée solennelle dans sa ville épiscopale. « Le grand concours de peuple » rendait donc hommage plus à ses qualités personnelles qu'à la dignité dont il était revêtu. Sa réputation, répandue en toute la France, était appréciée parmi ses ouailles. On le savait illustre et l'on avait appris depuis deux ans qu'il méritait de l'être.

Illustre par ses hautes relations : n'avait-il pas été l'hôte et l'hôte apprécié du salon bleu ? Précepteur de Louis Urbain de Caumartin ? Lecteur du Dauphin ?

Illustre par ses talents. Poète latin, historien, mémorialiste : membre de l'Académie Française.

Par dessus tout, orateur. De cela ses diocésains ne pouvaient être étonnés. Ils se rappelaient que Cohon, lui aussi était un grand nom de la chaire et se souvenaient du mot célèbre de ce prélat au grand Cardinal. Cohon « prêchait un jour, dans une église de Paris, la foule y était si grande, que la rue et les environs étaient remplis de carrosses. En sorte que le Cardinal de Richelieu étant venu à passer dans ce quartier, il fut impossible à son carrosse d'aller plus avant et on fut contraint de rebrousser chemin. Le Cardinal, curieux de connaître ce prédicateur, le manda deux jours après. Cohon lui dit en l'abordant : qu'il s'estimait plus heureux que

l'Espagne et l'Allemagne, puisque lui, simple particulier, l'avaient bien pu arrêter, ce que ces deux royaumes n'avaient pas pu faire. Cette saillie plut si fort au Cardinal qu'il lui donna son amitié... » (1)

Mais, ce que fêtait le peuple de Nîmes, c'était moins l'homme illustre, que le prélat bienfaisant. On le remerciait d'avoir déjà donné sa mesure, durant ces deux années. Vicaire général, on l'avait vu à l'œuvre en des conjonctures difficiles ; on lui faisait confiance pour l'avenir qui s'annonçait plus périlleux encore.

Il n'est certes pas question de redire par le menu, tout ce qu'il fit ou entreprit ; mais il peut être intéressant, de raviver, dans le cadre même où elle a laissé son empreinte, la figure de celui que Fénelon appela « notre maître ».

Missionnaire, littérateur, grand seigneur : tels apparaissent les reliefs autour des quels quelques détails achèveront la physionomie.

C'était bien en missionnaire que Fléchier arrivait à Nîmes, ayant, avant tout, dessein d'enseigner, d'édifier, de pacifier...

Pour enseigner, Fléchier avait d'abord à oublier certaines choses. Certes, depuis longtemps, il avait, par un secret instinct qui était la marque de son génie, oublié les leçons de Richesource. N'avait-il pas, en effet, suivi, autrefois, les étranges leçons du « Modérateur de l'Académie des Philosophes orateurs », fondateur de l'École du « plagianisme ». Au sortir d'une de ses leçons, Le Serre, paraît-il, s'adressant au professeur exprima ainsi son sentiment : « Ah ! Monsieur, depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimatias, mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit durant toute ma vie ». (2)

Sorti, et bien vite, de cette burlesque Académie, Fléchier en avait gardé un enseignement, c'est que parmi les orateurs, il peut y avoir des bouffons.

Mais ce qui était, pour l'Evêque de Nîmes, plus difficile c'était d'oublier, quand il le fallait ses succès retentissants.

(1) Ménard, Hist. des évêques de Nîmes La Haye, 1737, p. 21.

(2) La Jeunesse de Fléchier. Fa bre, 1882, p. 30.

L'avenir lui en réserverait d'autres ; le présent réclamait une besogne plus modeste. Celle-ci, il l'avait déjà faite, et si bien ! Son premier emploi n'avait-il pas été celui de catéchiste ? et d'Alembert assure qu'il « avait fait des instructions à quelques vieilles dévotes qui venaient dormir au lieu de l'entendre ».

Il avait été doctrinaire à une époque où Berulle et Bourdaloue avaient paru et où déjà M. Vincent avait promulgué « sa petite méthode ». Il monta donc, et très souvent dans les chaires languedociennes et si sa pensée planant toujours très haut, ne consentait point à descendre, sa parole frôlait pourtant les âmes les plus humbles. Il instituait des missions, aucune d'elles ne se terminait sans que l'Evêque ne se soit fait entendre. Un de ses historiens, Ménard, nous assure qu'il lui arrivait de monter en chaire jusqu'à trois fois par semaine. Il voulait des églises et des prêtres : c'est le désir de tout pasteur ; mais en est-il beaucoup qui, comme lui ont pu consacrer au Seigneur des temples grecs ou romains ?

Fléchier, le 26 Janvier bénit une église dans la maison Carrée. Louis XIV avait donné le monument au Augustins pour la construction d'une église « Quoique l'emplacement en fut petit, on y pratiqua, avec beaucoup d'art, un chœur, des chapelles, des galeries en un mot tout ce qui peut entrer dans la composition d'une église commode et de bon goût » (1).

Ne nous récrions pas au nom de l'Art ! D'abord c'était un honneur pour lui et, ensuite, c'est en grande partie à cette sainte affectation que nous devons d'admirer aujourd'hui, intact, le chef d'œuvre. A l'occasion de la consécration il fallut, en effet, vérifier la construction toute entière et sous la garde des religieux, les vieilles pierres pouvaient vieillir encore en sécurité.

Ainsi par la main de Fléchier l'Eglise continuait à couronner les vestiges du passé du signe de la Résurrection.

Cependant ce prélat ne peut prendre rang parmi ceux à qui le sol de France doit une si belle parure.

(1) Ménard, Hist. de Nîmes, éd. 1755, t. 7, p. 319.

Pour lui quand il batissait — et c'était rarement — il céda à de pressantes nécessités. « ...Je consens, disait-il, que c'est une bonne chose de bâtir des églises, mais les pauvres qui sont les temples vivants du Saint-Esprit, sont préférables... » (1)

Ce qu'il ne disait pas, mais que peut-être il pensait, c'était qu'en ces temps de troubles bien des bandes passaient par les chemins, qui aujourd'hui regardaient avec colère les temples somptueux et qui demain, les pilleraient...

Plutôt que de bâtir, il préférait maintenir : pour cela rien ne vaut les missionnaires, les religieux, les prêtres. Les Bénédictins venaient, aux portes de la ville de relever l'antique monastère de St-Baudile, abattu par les premiers troubles. A l'appel de l'Evêque, les Religieuses de Notre Dame du Refuge, les Filles de la Charité accourent ; elles continuent, depuis, leur mission. Les tiers ordre de St-François et de St-Dominique se développent, les associations d'artisans se multiplient ; l'Hôtel Dieu s'enrichit des dons épiscopaux ; enfin, parlant de Fléchier, Ménard dit : « il contribua à l'établissement de l'Hopital Général non seulement par ses soins, mais encore par des sommes considérables qui furent employées à bâtir le logement et la Chapelle ».

Le zèle du pasteur était ardent, mais il s'enrichissait de deux qualités essentielles : l'abnégation, le sens pratique.

Etre évêque d'un très grand diocèse aurait pu lui paraître un honneur ; il n'en éprouva que le sentiment d'une trop grande responsabilité. Pour mieux veiller sur son troupeau, il le désira moins nombreux. Déjà, sous l'épiscopat précédent, à la suite de l'édit du 25 Octobre 1685 on avait envisagé l'érection d'un nouveau diocèse. Par delà les plaines et les garrigues s'ouvrent les vallées malaisément accessibles des Cévennes, s'élèvent des pentes rudes qui demain peut-être se peupleraient de nouveaux convertis. Il leur faudrait un pasteur. Par délégation de l'Evêque de Nîmes, M. De Saulx administrait cette contrée difficile (2) Mais cette délégation ne déchargeait point celui qui la donnait. Fléchier le regrettait et

(1) Delacroix, cf. cit. p. 296.

(2) Recherches hist. sur Alais. 1860.

désirait mieux... pour M. de Saulx. Aussi, quand le roi, se décidant à ériger le nouveau diocèse d'Alais, demanda le consentement des intéressés, Fléchier donna le sien le premier. Il fit mieux ; il se réjouit publiquement, devant l'Assemblée du Clergé et intimement à l'oreille de ses amis. Devant cet acte de charité on ne peut que rapporter ce qu'écrivait sa sœur Agnès s'adressant à son autre sœur, Mme de Bacukard de Fléchier. « Monseigneur de Nimes m'a écrit son contentement de l'érection de l'évêché d'Alais, par laquelle il se trouve allégé de la moitié de son fardeau. Nous devons remercier, Dieu, ma chère sœur, de l'esprit de foi qu'Il lui a plu de donner à notre vénéré frère, dans toutes les conjonctures délicates ». (1)

Enfermé dans sa sollicitude pastorale, retenu en sa lointaine province, Fléchier écoutait-il encore ses préoccupations littéraires ? Mme Deshouillères, déjà prête à mourir, Mlle Scuderi, vieillie, se le demandaient peut-être. Et quand il fut parti pour son Languedoc, peut-être Mme de Sévigné s'imaginait-elle qu'il imiterait Mgr Huet. On se rappelle que celui-ci, dans sa ville épiscopale, travaillait beaucoup. Le demandait-on ? Ses domestiques craignant de le déranger, répondaient : il travaille, il étudie. « Et pourquoi, dirent un jour de bonnes gens, le Roi ne nous a-t-il pas donné un évêque qui ait fini ses études ? »

Mais parce-que sa porte, à lui, était largement ouverte, Fléchier n'oubliait pas qu'il était académicien. On ne l'oubliait pas non plus, et, quand la France prit le deuil de Madame la Dauphine, on l'attendait à Notre-Dame de Paris. Il y parut, on sait avec quel éclat. Deux mois après, il prononçait encore l'oraison funèbre de Montausier. Les soucis de sa charge ne le détournèrent point de celui de compléter et d'éditer l'histoire du Cardinal de Ximenès et l'on reçut le portrait d'une « main qui ne fait que des chefs-d'œuvre ».

Mais ce n'était pas seulement dans les moments solennels que l'évêque de Nimes songeait à l'histoire et à l'éloquence. La littérature le ressaisissait à tout instant : elle avait des

(1) Lettre 1^{er} Janvier 1692. Bib. Avignon Citée par Delacroix, op. cit p. 319.

complices. De Paris lui venaient les échos « de la république des lettres ». La fille de Madame Deshouillères lui adressait les œuvres de sa mère : il les annotait de « minuties ». M. Lepelletier lui envoyait « la Ste Hunegonde » de Santeuil. Il écrivait alors à l'auteur : « ...Votre Sainte est une jolie personne, elle a de l'esprit, de la délicatesse, de la sensibilité, plus que sainte du Paradis ». De la province, de la sienne surtout, lui venaient des vers, latins. L'auteur du *Prædium Rusticum*-poème en 16 chants- Vanières, s'honorait d'être son disciple ; et cet honneur engagea l'évêque de Nîmes à prendre sur sa cassette le prix que les Etats avaient refusé au jésuite de Béziers. Les pièces latines, les essais, les églogues (Damon et Coridon par exemple) s'entassaient sur son bureau.

Or, à Nîmes, il y avait une Académie royale. Dès le milieu du XVII^e siècle s'assemblaient, à des heures réglées, quelques nimois « d'esprit et de sçavoir ». Ce cercle d'amis se réunit ainsi, obstinément, pendant près de trente ans. Pourquoi ne deviendrait-il pas une Académie ? se demandèrent les interlocuteurs. Mais l'Académie ne parvenait pas à se fonder. En 1682, un maréchal de camp, Jules César de Fayn, marquis de Peraud, convia, le 28 Mars, sur les deux heures de l'après-midi ses amis à s'asseoir, sans préséance, autour d'une table, en sa demeure. Sur l'heure, on nomma un directeur, Joseph de la Baume, et un protecteur : Mgr Séguier. Le premier avril l'Evêque chez le marquis présida la première séance. En août 1862, Louis XIV par lettres patentes donna à la Compagnie, le titre d'Académie royale de Nîmes ; lui conféra « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés, dont jouissent ceux de l'Académie Française » et l'autorisa à avoir un sceau « avec telles marque et figure qu'il lui plaira ». Mais l'Académie royale avait de l'ambition : elle nourrissait un secret désir de s'associer avec la grande et illustre Compagnie. La négociation était laborieuse et une première fois échoua malgré l'appui de Pelisson et celui aussi d'un méridional qui n'était autre que Fléchier. Lorsque celui-ci monta sur leur siège épiscopal, les Académiciens de Nîmes, pour le remercier et aussi sans doute, pour l'encourager à reprendre les pourparlers, lui décernèrent le titre de pro-

tecteur, en séance, le 11 Janvier 1690. Le procès-verbal mentionne soigneusement que « la Compagnie, quelque respect qu'elle aye pour le caractère épiscopal, ce n'est pas le motif qui a déterminé son choix ; n'ayant été poussé à le faire que parce qu'elle trouvait en sa personne, l'homme de France le plus poli, le plus éloquent et le plus savant ». Dès le Mardi 14, le protecteur vint prendre séance. Au moment de son arrivée, quatre académiciens le reçurent au bas de l'escalier. Le protecteur prononça un discours auquel le directeur répondit. Après quoi, on lut le second chant de l'art poétique de Boileau... Fléchier devait, en 1692, se rendre à la Cour et l'abbé Gilles Begault devait accompagner le prélat à Paris. N'était-ce pas le moment de reprendre les négociations ?

L'évêque de Nîmes y songeait, mais, — les précautions sont rarement inutiles — la Compagnie crut opportun de le lui rappeler. Et Fléchier, cette fois, réussit. Le 2 Octobre 1692, le rêve se réalisa : l'Académie de Nîmes était admise dans l'alliance de l'Académie Française. Le 30 Octobre, l'abbé Begault, admis aux honneurs de la séance, prononça un discours. M. de Turreil répondant, se répandit en sentiments de politesse, d'amitié et de cordialité pour l'humble sœur provinciale, mais surtout d'admiration pour le protecteur. Un pareil incident — minime en apparence — n'éclaircit-il pas la figure d'un prélat illustre qui, au milieu des soucis de sa charge, ne juge point oiseux d'encourager le goût des choses de l'esprit ? Et le jour où le successeur de Fléchier à l'Académie Française aura à faire l'éloge de son prédécesseur, il n'aura garde d'oublier ce trait : « Au milieu des soins d'un diocèse pénible et agité, dira-t-il, il conserva toujours le souvenir et l'amour de vos exercices... Il voulut que ses citoyens fussent tout ensemble savants et vertueux, que les lettres fussent cultivées sous un ciel si serein et si lumineux. »

Diocèse pénible et agité... Au milieu de ces agitations — et c'est ici que la grande figure prend du relief — Fléchier apparaît calme et condescendant. Entre le fanatisme exaspéré et les fluctuations brutales de la politique royale, préoccupé avant tout du bien des âmes, l'évêque devait parler, agir. De Bâville, de Montrevel, Villars, Roland, Cavalier, Claude Brousson, se

pressent au premier plan ; derrière eux s'allument et rougeoient les incendies, se déroulent les batailles. On connaît le drame et ses péripéties. Ne regardons que Fléchier et c'est d'Alembert qui nous le montrera. « On l'a vu plus d'une fois, avec une simplicité digne des premiers siècles, aller à pied dans les rues de Nîmes, donnant l'aumône d'une main et sa bénédiction de l'autre. Il croyait devoir répondre par des actes publics de bienfaisance épiscopale, aux traits envenimés des protestants contre le faste qu'ils reprochaient à l'Eglise romaine... » (1).

Sa seule présence pacifie. « Faut-il s'étonner si dans le feu même de la révolte des fanatiques du Languedoc... son nom seul prononcé au hasard leur imprimait une vénération subite qui paroissait dans leurs gestes et les traits de leur visage, si, lorsqu'ils venaient porter la terreur jusque sous les murs de Nîmes, il suffisait quelquefois de leur crier : Voilà l'Evêque Fléchier ! pour les arrêter tout à coup... » (2).

Mais cela ne suffisait pas toujours. C'est ainsi que le 1^{er} Avril 1703, qui était le dimanche des Rameaux, une assemblée de religionnaires se tenait à vingt pas de la porte des Carmes.

A cette nouvelle de Montrevel accourt avec ses dragons ; il y eut une poursuite, des coups de fusil. L'alarme s'était répandue en ville et jusqu'à la cathédrale où l'on chantait Vêpres : La cérémonie s'interrompt : quelques-uns courent jusqu'à la porte l'épée à la main. Alors Fléchier, ne pouvant lui-même monter en chaire « à cause de ses indispositions », pria son vicaire général, l'abbé de Beaujeu, de parler au peuple. Le vénérable chanoine sur le champ choisit son texte : *Quid timidi estis, modicæ fidei*, puis il improvise un sermon dont l'onction est si forte qu'aussitôt le tumulte s'apaise.

Mais il ne suffit point de le voir, mieux vaut l'écouter, et parmi les clameurs de colère, les cris de bataille, la voix de Fléchier, ferme, paternelle, s'élève et domine. Du poste élevé qu'il occupe, le défenseur de la Cité peut aisément décrire le sanglant spectacle. Il dit : « Ce n'est pas notre dessein,

(1) Œuvres de D'Alembert. 1821, Paris t. 8, p. 335.

(2) Œuvres Fléchier. Ducreux, Nîmes. 1782, t. I.

mes très chers frères, de vous irriter par ces funestes idées, à Dieu ne plaise que nous veuillons jeter dans vos esprits des motifs de vengeance et de haine... nous exerçons un ministère de paix et de charité.. » Puis, il s'adresse aux protestants : « Nous les assurons de ne jamais perdre les sentiments de charité qu'ils ont trouvés dans notre cœur lorsque nous avons pu leur en donner des marques. Les portes du bercail sont toujours ouvertes pour recevoir ces brebis égarées. » Mais, c'est surtout vers ses prêtres que l'Évêque se penche : il leur rappelle l'histoire des martyrs, les exhorte aux suprêmes sacrifices « Quelques-uns fermes dans la foi et dans le service de leurs paroisses ont résisté au démon, qui, comme un lion rugissant, cherchait tous les jours à les dévorer. Ils ont craint d'être mercenaires... Nos archiprêtres ont donné l'exemple, plusieurs ont suivi et nous avons béni le Seigneur qui donnait ce courage et cette force à ses serviteurs ». Mais les autres, ceux qui ont mis en pratique les paroles évangéliques « lors donc qu'ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre », va-t-il les blâmer ? Certes non : « ...il y a une générosité chrétienne qui brave quelquefois les périls, il y a aussi une prudence évangélique qui les évite, » ...« il y a les retraites qui ne sont pas des désertions » « L'Eglise ne prétend pas fermer les lieux de refuge que Jésus-Christ a ouvert Lui-même à ses disciples ; elle a des égards pour ses enfants et, comme elle craint qu'il y ait de la lâcheté dans leur fuite, elle craint aussi qu'il n'y ait de la présomption dans leur confiance. »

Mais, qu'il s'adresse aux fidèles, aux prêtres, aux religieux, c'est toujours avec ces nuances de fermeté ou de prudence, la charité chrétienne qui parle et pour souligner d'un trait la vision de l'Évêque en ces temps désolés, on aime à citer la parole de d'Alembert : « Aussi, les protestants du Languedoc ont-ils encore aujourd'hui en bénédiction la mémoire d'un évêque qui se montrait si pénétré du véritable esprit de l'Eglise et si digne de ramener tous ses enfants à la douceur et à la paix. » (1).

(1) Mandements des 23 Mars et 6 Sept. 1703.

Mais c'est le privilège des âmes fortes de ne point se laisser déformer ni absorber par les évènements qui les frôlent, quelque tragiques qu'ils puissent être. Aussi serein que M. de Meaux ou M. de Cambrai, en leur calme diocèse, Fléchier reste grand Evêque et grand seigneur. En dépit de la tempête qui courbe, autour de lui, les courages, le prélat reste debout ; debout, pour mieux sentir venir jusqu'à lui le souffle de gloire ou d'inquiétude qui passe sur la France. Car l'Evêque, en ce siècle, en même temps qu'il est pasteur, est chef. Il administre son diocèse, mais, plus indépendant que l'Intendant, c'est lui qui représente sa Province. Aux États, à l'Assemblée du clergé, il a son rôle à jouer, dans ses mandements paraît ce qui intéresse les affaires du royaume. En lui s'unissent les aspirations de la province et la volonté du Roi : ainsi afflue, jusqu'au diocèse le plus éloigné de la capitale, un patriotisme intelligent. Ce rôle, Fléchier n'était-il pas de taille à le remplir magnifiquement ?

Il n'était pas grand seigneur de naissance. On le lui rappelait quelquefois. Un jour, le maréchal La Feuillade, se souvenant que le père de l'Evêque, bien que de souche illustre, avait été marchand à Pernes et peut-être marchand de chandelles, eut l'audace de dire : « Je ne vois en vous qu'un petit bourgeois de Nîmes. Avouez que votre père serait bien étonné de voir ce que vous êtes. » Et Fléchier de lui répondre : « Peut-être moins étonné qu'il ne vous semble, car ce n'est pas le fils de mon père, c'est moi qu'on a fait Evêque. » et, si d'aventure un courtisan s'étonnait encore, il disait : « Avec cette manière de penser, je crains, Monseigneur, que si vous étiez né ce que je suis, vous n'eussiez fait que des chandelles. » (1).

Mais ce n'était pas seulement par ses réparties heureuses qu'il maintenait son rang : son attitude y suffisait. En 1708, de Bâville avait rendu une ordonnance aux termes de laquelle les communautés de tous cultes devaient, à leurs frais, relever les églises détruites. Pourquoi contraindre les sujets dociles à réparer les fautes des séditeux ? pensa Fléchier. Il le pensa et le dit, et, s'adressant à l'Intendant, il le pria de rapporter

(1) Delacroix p. 271.

son ordonnance. Comme on ne l'écouta pas, Fléchier s'abstint de paraître à l'Intendance. Un conflit allait-il naître ? On s'interposa : de Bâville demanda une entrevue. L'Evêque déclara n'y consentir que si l'on faisait droit à ses justes réclamations. De Bâville accéda, mais il posa une condition : le prélat accepterait à dîner chez lui. Le lendemain, après la réception, le haut fonctionnaire dit : « M. de Nîmes a fait de moi ce qu'il a voulu et m'a fait changer du blanc au noir.— Dites donc du noir au blanc, conclut l'Evêque ». Avec le gouverneur de la Ville, Rippert d'Alauzier, il ne fut pas moins ferme. Le différend portait cette fois sur les préséances aux assemblées de ville et surtout à celles où se faisaient les élections consulaires. Pour sauvegarder la dignité de l'Evêque, Fléchier, sans hésiter, s'adressa au Roi auquel il fit parvenir un mémoire. Quelque temps après, le 25 Janvier 1689, Louis XIV donna un règlement daté de Versailles ; ce règlement consacrait les prétentions du gouverneur, car il fallait « donner quelque relief » à ce dernier et Ménard écrit : « si Fléchier ne réussit pas dans ce différend, il lui est toujours glorieux de l'avoir soutenu et de s'être montré ferme et courageux contre son compétiteur. » Là où Fléchier joua un grand rôle, ce fut aux Etats du Languedoc. Il y prononça quatre fois le sermon d'ouverture. (A Nîmes en 1688, à Montpellier en 1691, à Narbonne en 1693, à Montpellier en 1704) et les dimanches ordinaires il montait très souvent en chaire. Qu'on lise ses sermons ou ses harangues, et l'on y trouvera, exposés en une symétrie harmonieuse, les droits du Roi et les droits des sujets. En 1693, les Etats s'étant tenus à Pézenas, il eut l'honneur envié de porter « le cahier ». Ce fut pour l'orateur, l'occasion d'offrir au monarque, pour illustrer ainsi le patriotisme de sa province, les félicitations de la France pour la prise de Namur. Cet amour de la France, toutes les occasions, même les plus modestes, lui permettaient de le manifester et d'y associer ses diocésains. C'est par exemple, la prise de Philisbourg. Les Etats se tenaient, cette année-là dans sa ville épiscopale, et le Dauphin était venu : à la Cathédrale, en présence des consuls en grand costume, on chanta le *Te Deum*.

Faut-il, par un ou deux faits, mettre en lumière cette union

des esprits dans le respect et l'amour du pouvoir qui, encouragé par les Evêques, régnait dans les provinces ? En Janvier 1701, on était fort occupé, en Languedoc par le prochain passage des fils du Roi : les ducs de Bourgogne et du Berri. Les princes revenaient d'accompagner en Espagne, le duc d'Anjou qui — les Pyrénées étant abolies — avait pris possession du trône de feu Charles II. A Nîmes, on faisait provision de foin, bois, charbon et avoine. On préparait un feu d'artifice ; on tapissait les rues, on apprêtait violons, tambours et hautbois et on réunissait « les présents comme on fait dans toutes les villes où ils passent. » L'arc de triomphe inévitable se dressait sur l'Esplanade, portant au frontispice les armes du Roi ; Fléchier — bon juge en la matière — avait approuvé l'inscription latine rédigée par Ménard (1) : *Galliæ principibus augustis Nemausensis colonia posuit*. Le 2 Mars, les princes arrivaient vers quatre heures du soir. Après la réception, entourés du maréchal de Noailles et des gardes du corps, acclamés par la foule, les princes descendaient à l'Evêché et là on offrait les présents. Pour chacun des princes, cinq grandes corbeilles dont « trois étaient remplies de bouteilles, l'une de vin muscat, la seconde de vin blanc et la troisième de vin rouge. Dans la quatrième était une caisse de liqueurs et dans la cinquième, vingt-quatre flambeaux de cire blanche et vingt-cinq livres de bougies ». Après le souper, les princes, des fenêtres de l'Evêché, admirèrent le feu d'artifice et les fontaines de vin qui coulèrent pendant tout le séjour des princes. Le lendemain, passant au milieu des cent suisses les ducs entrèrent à la cathédrale, où l'Evêque les harangua et où la Messe fut célébrée par l'abbé Turgot, aumônier du Roi. L'Académie de Nîmes, le Présidial rendirent les honneurs et l'ancien lecteur du Dauphin continua ses leçons aux princes en leur expliquant les monuments antiques de la Cité. L'evêque, pendant ce séjour, avait pris logement chez le sieur Auvillier, receveur des tailles, et tint, tout ce temps-là trois tables magnifiquement servies. Les princes partis, il fallut regarder le revers de la médaille : D'abord, le feu d'artifice avait incendié la maison d'un ingénieur, Henri Gautier, auquel les princes envoyèrent cinquante louis

(1) Il s'agit du père de l'historien.

d'or. Quelques jours après, autre mécompte : le Conseil fut informé « qu'il avoit esté baillé un cheval, par ordre de MM. les Consuls, à un gentilhomme de la suite de Nosseigneurs les Princes et que depuis leur passage en cette ville, MM. les Consuls n'en avaient eu aucune nouvelle. » Le cheval continuait avec le gentilhomme, la fête ailleurs. Les consuls furent généreux, mais un peu moins que les Princes. Ils décidèrent d'indemniser le propriétaire du cheval, mais le Conseil les engagea « à en convenir au plus bas pied qu'il se pourra ». (1) Après les princes, la Reine : la nouvelle Reine d'Espagne, Louise Gabrielle de Savoye ; elle allait aussi en Espagne, rejoindre son époux. Elle arriva d'Arles le 25 Octobre 1701. La princesse des Ursins l'accompagnait et aussi le marquis de Torrigo, ambassadeur, tout fier d'avoir conclu le mariage, à Turin. Les forts de la citadelle ayant tonné, la Reine descendit à l'Evêché. A l'Evêché descendait encore le Roi d'Espagne quelques semaines plus tard. Mais à quoi bon décrire ces cérémonies ? Ne se déroulaient-elles pas toujours semblables et toujours magnifiquement organisées par Fléchier ? Ainsi, en ce temps là et jusqu'aux confins des provinces, parvenaient, par intervalles, mais jamais affaiblis, les échos de la politique française. Fléchier était de ceux qui savaient les amplifier. C'est en remplissant cette tâche qu'il vit venir la mort. A la fin de 1709, il était à Montpellier pour les Etats. Le dernier jour, ayant assisté à la Messe de clôture, il fut pris de fièvre et d'abattement. Il se mit, dès qu'il put, en chemin pour Nîmes : c'était le 6 Février 1710. Ayant reçu les derniers sacrements, il se fit saigner et déjà la ville se réjouissait d'une guérison espérée. Mais lui seul n'y croyait pas. Il fit son testament « un des plus beaux qu'ait enregistré l'histoire ecclésiastique » au dire de l'abbé Delacroix. Il fonda en sa cathédrale une Messe à perpétuité pour le repos de son âme ; il légua cinq cents livres aux pauvres, vingt mille à l'Hôpital Général, huit mille à l'Hôtel-Dieu, trois mille au Refuge et trois cents aux pauvres de ses abbayes. A M. de Bâville il laissa son cabinet de médailles. Durant trois jours d'agonie, il pria et ne cessa de manifester « son

(1) Arch. Municipales 25 Oct. 1701.

abandonnement » à la volonté de Dieu. Le 16 Février 1710, vers les huit heures du soir, ayant dit : *Satiabor cum apparuerit gloria tua*, il rendit le dernier soupir. On lit, à la cathédrale une épitaphe où M. de Bâville qui la rédigea, énumère les titres, les mérites.. les bienfaits.. Ceux qui passent — comme ces jours derniers, les congressistes de l'Association Guillaume Budé — viennent rendre hommage à l'illustre orateur au grand Evêque.

Mais, par dessus tout, l'âme populaire lui garde sa reconnaissance.

Le Discours de Toureille

à l'Académie Française

par

M. BAUQUIER

Ancien Président

Dans son érudite histoire de la Ville de Nîmes, page 324 du VI^e volume, Ménard marque en ces termes, parmi les événements de l'année 1692, l'association de l'Académie de Nîmes à celle de Paris et la visite de remerciement qu'y alla faire son mandataire, l'abbé Bégault :

« Pendant le séjour que Fléchier fit à Paris, il travailla utilement à faire réussir le projet d'association avec l'Académie Française, après laquelle l'Académie royale de Nîmes soupirait avec tant d'ardeur. Il lui obtint donc cette distinction. Nous voyons que le 30 Octobre de la même année, l'abbé Bégault, académicien de Nîmes, prononça dans l'Académie Française le discours de remerciements, au nom de celle de Nîmes, l'évêque Fléchier y étant. A ce discours, M. de Tourreil, qui était alors directeur, fit une réponse remplie de politesse, d'amitié et de cordialité pour l'Académie royale de cette ville, mais surtout d'estime et d'admiration pour le protecteur ».

Ayant eu, un jour récent, l'occasion de faire l'acquisition des « Œuvres de M. de Tourreil de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres et l'un des quarante de l'Académie Française », publiée, en 1721 à Paris, chez Brunet, grande salle du Palais, au Mercure Galant, nous y avons trouvé et lu avec intérêt le texte complet de cette allocution, qui existe d'autre part dans le recueil des Harangues de

l'Académie Française. Elle nous a paru valoir la peine de vous être rappelée, autant par son tour agréable, bien dans la manière du grand siècle, que par la façon élogieuse dont elle parle de nos devanciers du XVII^e siècle et du brillant protecteur que possédait alors cette Compagnie.

En voici l'exacte reproduction :

DISCOURS IV
PRONONCE DANS L'ACADEMIE FRANÇAISE
LE 30 OCTOBRE 1692

M. l'abbé Bégault, l'un des députés de Messieurs de l'Académie Royale de Nîmes, ayant remercié Messieurs de l'Académie Française de l'association qu'ils leur avaient accordée, M. de Turreil alors Directeur, lui répondit en ces termes :

« Messieurs,

« Les paroles vagues et flatteuses que la politesse prodigue indifféremment dans les occasions de cérémonie, répondraient mal aux témoignages éloquentes et sincères de votre reconnaissance. Ils demandent, et ils le méritent bien, que nous parlions aussi, de notre côté, le langage du cœur, tel que l'entendit l'illustre prélat, témoin de nos premiers mouvements, sur la proposition qu'il nous fit en notre faveur. Il eut, quand il nous sollicita pour vous, un plaisir qui lui est assez familier, de se voir universellement applaudi. Mais, à dire vrai, votre réputation, Messieurs, lui laissa si peu à faire que je doute qu'il ait alors senti le doux ascendant qu'il a sur nos suffrages.

« Et quel médiateur n'eut pas réussi à serrer des nœuds que les Muses elles-mêmes avaient formés ? Quelle sympathie plus forte que le rapport d'inclination et l'uniformité d'exercices ? L'Amour des Belles Lettres met une convenance parfaite entre nos goûts ; et pleins du même zèle, nous consacrons nos veilles à l'objet de notre commune admiration. Comme nous, Messieurs, vraisemblablement, vous aviez cru, que les événements passés d'un Règne si fécond en mer-

veilles l'avaient entièrement éprouvé ; comme nous les nouveaux prodiges qui la redoublent vous ont détrompez.

(Ici se place une très dithyrambique allusion au siège de Namur et de Charleroi qui était de circonstance à tel moment, mais qui ne se rattache pas à la présence de la députation nimoise sous la Coupole. M. de Turreil y revient ensuite, en ces termes, pour saluer Fléchier.)

« Je résiste au charme qui me transporte dans la belle et vaste carrière qu'ouvre à mes yeux le Vainqueur des Nations conjurée contre la France ; il n'a déjà que trop souffert de mes faibles expressions. Elles n'attendraient pas ici à une idée quand même j'aurais toute l'éloquence, tout le génie, tous les talents du négociateur de notre alliance. Les doux fruits de sa médiation, il les cultivera sans doute ; il éternisera, je m'assure, la nouvelle union qu'il a ménagée, quoiqu'il paraisse plus propre qu'un autre à la rompre par la diversité de vos intérêts et des nôtres sur le séjour où le fixa la Providence. Vous ne pouvez posséder un si digne protecteur que nous ne perdions en quelque sorte un si digne confrère. Cependant, Messieurs, les avantages que vous allez tirer de notre perte, nous disposent à la souffrir plus constamment ; et, dans l'impuissance d'oublier ce qu'elle nous oste, nous nous réservons la consolation de penser à ce qu'elle nous donne, Sacrifiera-t-on jamais tant à l'amitié naissante ? »

A titre de renseignements sur le personnage qui haranguait de façon si galante les académiciens nimois, notons que M. de Turreil naquit à Toulouse en 1656 et mourut à Paris en 1714. Il écrivait et parlait toujours avec élégance et recherche. On connaît notamment de lui des Essais de jurisprudence et des traductions de Démosthène. Fléchier le loua fort de ces traductions ; Racine, au contraire, leur reprochait trop d'affectation ; il dit un jour de M. de Turreil à ce sujet : « Le bourreau, il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Démosthène. »

PERSONNEL DE L'ACADÉMIE

Tableau nominatif des Membres de l'Académie de Nîmes

BUREAU DE 1931

Président : M. Henry Bauquier,   , publiciste.

Vice Président : M. Espérandieu, . Membre de l'Académie des
Inscriptions et Belles Lettres.

Secrétaire Perpétuel : M. Lacombe, avocat.

Trésorier : M. Costier, avocat.

Bibliothécaire Archiviste : M. Igolen, O. .

BUREAU DE 1932

Président : M. Espérandieu, . Membre de l'Académie des Ins-
criptions et Belles Lettres.

Vice Président : M. Costier, avocat.

Secrétaire Perpétuel : M. Lacombe, avocat.

Trésorier : M. Costier, avocat.

Bibliothécaire Archiviste : M. Igolen, O. .

PERSONNEL DE L'ACADEMIE DE NIMES

au 31 Decembre 1932

Classe des Membres résidants

comprenant 36 Académiciens ordinaires ayant leur domicile de fait dans la ville de Nimes

N ^{os} d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	MM.
1	29 février 1896 . . .	Pierre Delamare, docteur en médecine	E. Falgairrolles.
2	13 mars 1897 . . .	Gérard Lavergne, ingénieur, ☉	A. Bigot
3	9 mars 1907 . . .	Max Raphel, ☉ I. ☉, architecte.	Alexandre Ducros.
4	20 mars 1909 . . .	Jean Bosc, ☉, I. ☉, avocat, sénateur du Gard.	F. Daudet.
5	6 mai 1911 . . .	Elie Peyron, avocat.	A. Donnedieu de Vabres.
6	4 mars 1913 . . .	Maurice Reynaud, docteur en médecine.	Chanoine Delfour.
7	13 octobre 1917 . . .	Eloy Vincent, ☉ I. ☉, direct. de l'École des Beaux Arts.	Chanoine Bouisson.
8	11 février 1918 . . .	Ferdinand Portal, ☉ I. ☉, conseiller de préfecture honoraire.	G. Maurin.
9	13 janvier 1919 . . .	Charles Terrin, ☉, professeur au Lycée.	Guérin.
10	13 juin 1919 . . .	Henri Bauquier, ☉, publiciste.	Robin.
11	1 décembre 1919 . . .	Espérandieu, commandeur ☉, conservateur du musée archéologique, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.	Barral.
12	17 décembre 1919 . . .	Pierre Costier, ancien bâtonnier de l'ordre des Avocats.	Sorb. de Pognadoresse.
13	12 juillet 1920 . . .	De Loye, conservateur de la Bibliothèque.	Riboulet.
14	7 juillet 1922 . . .	Emmanuel Lacombe, avocat.	de Villeperdrix.
15	14 mars 1924 . . .	Chanoine Joseph Lepage, O. A.	Bascoul.
16	12 mars 1925 . . .	Méric.	Reinaud.
17	—	Général Nayral de Bourgon, G. O. ☉ .	Dr. Puech.
18	14 mai 1926 . . .	Lazarus, professeur au Lycée, ☉, O. I.	D'Entraigues.
19	15 octobre 1926 . . .	Chanoine Bouisson, ☉.	
20	—	Fabre, avocat ; bâtonnier de l'ordre des Avocats.	Chanoine Brunel.
21	18 mars 1927 . . .	Chanoine Chabot.	P. Coulon.
22	—	M. le pasteur Fayot.	Chanoine A. Durand
23	27 janvier 1928 . . .	M. le Marquis de Valfons.	M. le pasteur Trial.
			M. de Vallavieille.

N ^{os} d'ordre	DATES des nominations	NOM DES ACADEMICIENS	PREDECESSEURS immédiats
		Messieurs,	MM.
24	1 juin 1928 . . .	Commandant Gendronneau, ✽.	Roux
25	14 décembre 1928 .	M. Bonnet, avoué à la Cour.	Chobaut.
26	15 octobre 1929 . .	Chanoine Anthérieu.	Ch. Bonnefoy.
27	14 mars 1930. . .	Bouzanquet, O. ✽., Président du Syndicat d'Initiative.	Giran.
28	2 mai 1930 . . .	Commandant Igolen, O. ✽.	Bret.
29	16 mai 1930 . . .	Aillaud.	Greif.
30	9 octobre 1931 . . .	Dr Baillet.	Kahn.
31	4 novembre 1932 . .	D'Everlange, avoué près la Cour.	Mazel.

Classe des Membres non résidants

comprenant 24 Académiciens ordinaires ne résidant pas dans la ville de Nîmes

1	17 janvier 1891 . . .	Albert Marignan, Puech du Teil, Nîmes.	Comte de Pontmartin.
2	2 décembre 1905 . .	Paul Faucher, rue Pelleport, 90 (20 ^e) Pa- ris.	Abbé Albran.
3	30 décembre 1905 . .	Numa Julian, I. ✽, Dr en médecine, à Beaucaire.	Hugues.
4	juillet 1906 . . .	Ernest Dessaux, I. ✽, prov. du Lycée, Avignon.	Simone Lhermite.
5	22 décembre 1909 . .	Phœbus Jouve, juge de paix, à Beaucaire (Gard).	Lombard Dumas.
6	31 décembre 1910 . .	Jules Poinso, ✽, professeur au Lycée de Marseille, 48 rue Barbaroux.	Bruguier-Roure.
7	8 mai 1916 . . .	François de Ramel, député du Gard.	Lugol.
8	15 décembre 1922 . .	Rouché, directeur de l'Académie nationa- le de Musique, 1 rue d'Offémont, Paris.	Maxime Pagès.
9	—	Gay Emmanuel, avocat-avoué au Vigan.	Edm. Falgairolle.
10	20 avril 1928 . . .	M. Chobaut, archiviste du Vaucluse.	
11	24 mai 1929 . . .	M. l'Abbé Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès.	Chanoine Anthérieu.
12	11 mars 1931 . . .	M. Henri Mazel ✽, 80 r. des Martyrs, Paris.	Parmet.

Membres Honoraires

Membres.

2 décembre 1893 .	Frédéric Paulhan, homme de lettres, à Paris.
19 novembre 1898 .	E.-A. Martel, à Paris, rue Ménars.
18 novembre 1899 .	Gaston Griolet, C. ✻, vice-président de la Compagnie du Nord, à Paris, 97, avenue Henri-Martin.
28 juillet 1900 . .	Camille Jullian, O. ✻, de l'Académie française, professeur au Collège de France, à Paris, rue Guynemer.
5 novembre 1910 .	Robert Michel, de l'Ecole Française de Rome.
11 mars 1911 . . .	Abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges (Cher)
15 avril 1918 . . .	Abbé Chaillan, curé de Septème.
3 novembre 1919 .	Gustave Barral, O. ✻, doyen honoraire de la Faculté de Montpellier.
25 novembre 1921 .	Ducamp, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier.
1 décembre 1900 .	Edmond Falgaitolle, ✻, avocat général à Montpellier
—	Mlle Alice Dumas, Nîmes.
1 février 1924 . .	Cabanis, Nîmes.
11 juillet 1924 . .	Gaston Doumergue, ancien Président de la République.
22 novembre 1929 .	M. l'abbé Brémond, de l'Académie française.
20 novembre 1931 .	M. Laforet, félibre à St-Gilles (Gard).
6 janvier 1932 . .	Mgr. Girbeau, Evêque de Nîmes.
6 janvier 1932 . .	Mgr. Grente, Evêque du Mans.
29 avril 1932 . . .	Général Costier, Avignon.
4 novembre 1932 .	Ussani, professeur à l'Université de Rome.

Classe des Correspondants

en nombre illimité.

Messieurs

17 décembre 1898 .	Mme Marthe Boucoiran-Dubos, ✻, à St-Geniès-de-Malgoirès.
13 juin 1903 . . .	Albert Roux, I. ✻, félibre, à Sanilhac (Gard).
30 mai 1908 . . .	Jean Renouard, homme de lettres, à Paris, 47, rue Vaugirard.
21 mai 1908 . . .	M. Zavodny Moldauncin, professeur tchécoslovaque.
11 juillet 1908 . .	Chanoine Henri Grange, ✻, aumônier militaire des troupes d'Alsace.
17 janvier 1911 . .	Léon Maury, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier, 22 cours Gambetta
11 mars 1911 . . .	Henri Baragnon, à Alès (Gard), rue Mistral.
2 décembre 1911 .	Mme la baronne de Charnisay, femme de lettres,
7 février 1916 . .	Courbessac (Gard).
—	
17 décembre 1919 .	Henri Tuffier, O. A. ✻, Crédit Lyonnais, à Mâcon.

—	Albin Palatan, architecte à Nîmes.
14 janvier 1917 . . .	Léon Coutil, I. ✱, archéologue, Les Andelys (Eure)
11 février 1918 . . .	André Corbier, administrateur des Colonies à Aubais
19 mars 1918 . . .	Paul Baudouin-Salze, archéologue à la Baune, villa Eliane, Montpellier.
7 janvier 1920 . . .	Mme Véron-Mouraille, Jouzac (Charente-Inférieure)
26 juin 1921 . . .	Pierre Edm. Hugues, ✱ proc. de la Rép. à Saintes.
17 novembre 1932 . .	Ferdinand Boyer, professeur à l'Université à Rome.
—	Abbé Bayol, archéologue à Collias.
—	Rivals, 24, rue Fargues, Montpellier.
—	Mme Martinazzo-Gandin, à Bessèges.
—	Albert Hugues, préhistorien, ornithologue, à Saint-Geniès-de-Malgoirès.
9 février 1923 . . .	Georges Bellerive, avocat à Québec.
23 février 1923 . . .	Auguste Simon, célibre à Vauvert.
—	Pierre Georges Roy, archiviste à Québec.
2 mai 1923 . . .	Roger Jeanjean, naturaliste à St-Hippolyte-du-Fort.
1 février 1924 . . .	Paul Vézian, célibre à Gallargues.
17 mai 1927 . . .	Dubled, commandant de Gendarmerie, Grenoble.
—	Poussigue-Meyrel, de la Société des Auteurs et Compositeurs.
—	Abbé Bastide, directeur de la Voix du Midi, Bouillargues.
—	Victor Dhers, receveur des finances en retraite à Nîmes.
16 décembre 1927 . .	M. Voltaire Gandin, 1 rue Danton, Bessèges.
—	Gausson, Paris, 7 rue Dorian.
13 janvier 1928 . . .	Broche, professeur à l'Université de Gènes.
1 juin 1928 . . .	Roger Mathieu, avenue de La Bourdonnais, Paris.
11 janvier 1929 . . .	Smith, Secausus, (New-Jersey).
5 décembre 1930 . . .	Callon, inspecteur général des Ponts et Chaussées, château de la Recluse, Billom (Puy-de-Dôme).
9 mars 1928 . . .	Mme Marguerite Voltaire Gandin (Bessèges).
15 avril 1922 . . .	M. Charles Saurel, Ems (Allemagne).
12 juin 1931 . . .	M. le Dr. Aparisi-Serres, Dax (Landes).